NEUF ANNÉES A CONSTANTINOPLE,

OBSERVATIONS

SUR

LA TOPOGRAPHIE DE CETTE CAPITALE,
L'HYGIÈNE ET LES MŒURS DE SES HABITANTS,
L'ISLAMISME ET SON INFLUENCE;

LA PESTE

SES CAUSES, SES VARIÉTÉS, SA MARCHE ET SON TRAITEMENT;

LA NON-CONTAGION

DE CETTE MALADIE;

LES QUARANTAINES ET LES LAZARETS;

AVEC UNE CARTE DE CONSTANTINOPLE ET DU BOSPHORE DE THRACE
GRAVÉE PAR AMBROISE TARDIEU;

PAR **A. BRAYER**, D. M. P.

MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES.

Veritas, etiamsi nunc molesta, nonnullis ridicula,
sed serius ociusve probanda, dicatur.

TOME SECOND.

PARIS

BELLIZARD, BARTHÈS, DUFOUR ET LOWELL,

1 *bis*, RUE DE VERNEUIL.

Londres.

BOSSANGE, BARTHÈS ET LOWELL,
14, Great Marlborough Street.

Saint-Pétersbourg.

Fd BELLIZARD ET Cie, LIBRAIRES.
au Pont-de-Police.

M DCCC XXXVI



NEUF ANNÉES
A CONSTANTINOPLE.

SE TROUVE ÉGALEMENT :

à Bruxelles,	chez P. Meline.
Francfort,	Jügel.
Gênes,	Yves-Gravier.
Florence,	Piatti.
Leipzig,	Brockhaus.
	J. Weber.
Berlin,	A. Asher.
Vienne,	Rohrman et Schweigerd.
Varsovie,	E. Glucksberg.
Moscou,	A. Semen.
	Ve Gautier et fils.
	Ch. Urbain et Cie.
Odessa,	J. Sauron.
Constantinople,	J.-B. Dubois.

IMPRIMERIE DE E. DUVERGER,
RUE DE VERNEUIL, N 4

NEUF ANNÉES A CONSTANTINOPLE,

OBSERVATIONS

SUR

LA TOPOGRAPHIE DE CETTE CAPITALE,
L'HYGIÈNE ET LES MŒURS DE SES HABITANTS,
L'ISLAMISME ET SON INFLUENCE;

LA PESTE

SES CAUSES, SES VARIÉTÉS, SA MARCHE ET SON TRAITEMENT;

LA NON-CONTAGION

DE CETTE MALADIE;

LES QUARANTAINES ET LES LAZARETS;

AVEC UNE CARTE DE CONSTANTINOPLE ET DU BOSPHORE DE THRACE
GRAVÉE PAR AMBROISE TARDIEU;

PAR A. BRAYER, D. M. P.
MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES.

Veritas, etiamsi nunc molesta, nonnullis ridicula,
sed serius ocius ve probanda, dicatur.

TOME SECOND.

PARIS
BELLIZARD, BARTHÈS, DUFOUR ET LOWELL,
1 *bis*, RUE DE VERNEUIL.

Londres.
BOSSANGE, BARTHÈS ET LOWELL,
14, Great Marlborough Street.

Saint-Pétersbourg.
F^d BELLIZARD ET Cie, LIBRAIRES.
au Pont-de-Police.

M DCCC XXXVI

NEUF ANNÉES A CONSTANTINOPLE.

DEUXIÈME PARTIE.

DE LA PESTE.

Maintenant que j'ai fait connaître la topographie de Constantinople, l'hygiène de ses habitants, l'islamisme et son influence sur la nation dominante; que j'ai prouvé par de nombreuses anecdotes et observations ce que j'ai avancé sur le caractère des Turcs, leurs préjugés, leurs mœurs et leur pratique médicale, le lecteur comprendra plus aisément tout ce qui est relatif à la peste, à ses causes et à ses résultats variés, suivant les diverses nations qui habitent cette capitale. Mais avant d'exposer mon opinion sur cette maladie, il est indispensable de faire connaître celle que s'en sont formée les auteurs les plus recommandables, tant anciens que modernes, qui ont écrit sur ce sujet intéressant. Ce sera la matière du chapitre suivant.

CHAPITRE PREMIER.

OPINIONS DES AUTEURS ANCIENS ET MODERNES LES PLUS RECOMMANDABLES.

OPINIONS DES ANCIENS.

Moïse. — Homère. — Hérodote. — Hippocrate et Galien.

L'origine chronologique de la peste se perd dans la nuit des siècles. Long-temps avant Moïse l'Egypte avait été ravagée par cette maladie. C'est de la peste que, 1491 ans avant l'ère chrétienne, le législateur des Hébreux, instruit dans la sagesse des Egyptiens, menaçait Pharaon : *Percutiam te et populum tuum peste, peribisque de terrâ.* Des exanthèmes l'accompagnaient : *Factaque sunt ulcera vesicarum turgentium in hominibus et jumentis.* C'est encore de ce fléau que le prophète Jérémie menace les Israélites qui désiraient retourner en Egypte : *Et visitabo super habitatores terræ Ægypti, sicut visitavi super Jerusalem, in gladio et fame et peste.*

Moïse ne dit rien des causes de la peste ni de son traitement curatif; mais par ses lois sur la lèpre et la teigne des hommes et des maisons, sur la souillure de l'homme et de la femme; par la séquestration des individus soupçonnés ou malades, la démolition des maisons, le transport

des pierres, du bois et de tout le mortier qui entrait dans sa construction, hors de la ville et dans un lieu souillé, et par les purifications nombreuses qu'il a prescrites, ce législateur peut être regardé comme le premier auteur connu des quarantaines d'observation, des lazarets et autres réglements sanitaires si perfectionnés de nos jours.

Homère, en peu de mots, décrit admirablement la peste qui frappa l'armée grecque dans les plaines de Troie. Il personnifie la cause de ce fléau; c'est Apollon enflammé de colère qui descend du sommet de l'Olympe, s'avance, semblable à la nuit, s'arrête non loin des vaisseaux et lance sur les Grecs, pendant neuf jours, la contagion et la mort. Des lustrations, des sacrifices, des prières fléchissent le dieu. Apollon désarmé fait souffler un vent favorable; la contagion et la mort cessent[1].

Qui ne reconnaît, dans ce peu de lignes, le soleil ardent des jours caniculaires, le *scirocco*, le *lodos* avec les brouillards qui l'accompagnent, la courte période de grande mortalité qui existe dans toute épidémie, le retour de la *tramontana* (vent du nord) et son influence sur la cessation de la maladie?

Hérodote, qui voyagea chez les Égyptiens vers

(1) Iliade, chant I[er].

l'année 450 avant Jésus-Christ, nous informe de toutes les précautions qu'ils étaient obligés de prendre pour la conservation de leur santé. Dans le but d'entretenir la salubrité de l'air, ils apportaient un grand soin à la culture des terres, au facile écoulement des eaux, à l'enlèvement des immondices; les morts étaient non-seulement enterrés, mais encore embaumés et déposés dans des tombeaux hors de l'enceinte des lieux habités. L'existence des animaux qui nettoyaient le sol de toutes les dépouilles putrescibles était protégée par les lois. Chaque jour on faisait dans les appartements des fumigations aromatiques; les villes les répétaient à des intervalles marqués, et au moindre signe d'une contagion imminente on allumait des feux.

Outre ces précautions générales les Égyptiens en observaient d'individuelles : la plus grande propreté régnait sur leurs personnes; ils s'astreignaient à un régime particulier. Le roi et les prêtres ne devaient se nourrir que de colombes, que l'on croyait alors être de sûrs prophylactiques.

Enfin l'observation avait fait reconnaître qu'il y avait une saison favorable au développement de la peste, et que cette maladie cessait lorsque le retour des vents *étésiens* (vents du nord) chassait, avec le souffle pernicieux du sud, toutes les vapeurs malfaisantes.

Quoique à une distance de six siècles environ l'un de l'autre, Hippocrate (*ante Ch.* 400) et Ga

lien (*post Ch.* 61) n'ont pas séparé la peste des fièvres pestilentielles. Leur opinion était que ces maladies, les plus dangereuses de toutes, devaient porter le nom de peste quand elles attaquaient un grand nombre d'hommes à la fois, dans le même lieu et en même temps, et qu'elles en faisaient périr plusieurs, d'où la dénomination d'épidémie; qu'elles ne provenaient pas d'une disposition particulière du corps, mais bien, en majeure partie, de l'état du ciel et de l'air [1]; que cet état produisait une chaleur putride qui formait leur essence; qu'il en résultait l'inflammation des viscères, ce qui donnait quelquefois lieu à la formation de bubons aux aines.

L'un et l'autre recommandent les émissions sanguines.

De plus Hippocrate avait observé, dans une saison pestilentielle, que les personnes qui étaient restées chez elles n'avaient pas été malades ou ne l'avaient été que légèrement; qu'ainsi les maîtresses, qui ne sortaient pas, s'étaient bien portées, tandis que les servantes, obligées d'aller dans les rues, avaient beaucoup souffert.

(1) *Constitutio temporis pestilens, annus austrinus et pluvius. Morb. pop. sect.* 3.

OPINIONS DES MODERNES AVANT L'EXPÉDITION D'ÉGYPTE.

Fracastor. — **Massaria.** — **Prosper-Alpin.** — Sydenham. — **Bertrand.** — **Brown.** — Stoll. — **Le chevalier Butel.** — **Olivier.**

Fracastor[1] est le premier qui, en 1546, appela l'attention de l'Europe sur la contagion dans l'acception qu'on lui donne aujourd'hui. On croit que pour plaire au pape Paul III, qui désirait la translation du concile de Trente à Bologne pour être plus à même de l'influencer, il métamorphosa une épidémie ordinaire en une maladie contagieuse extrêmement dangereuse, surtout pour les personnes de qualité. Selon cet auteur, un virus spécifique est l'unique cause des fièvres pestilentielles; il sort par une sorte d'exhalation du corps des malades, ne se répand qu'à une très petite distance dans l'air, s'attache à certains corps appelés contumaces, susceptibles de le conserver intact pendant trente ans et plus, et conséquemment de le transmettre à des distances illimitées et d'infecter des villes entières, tandis que d'autres corps non contumaces n'ont aucune affinité pour lui; d'où il conclut que, pour conserver sa santé au milieu de pareilles circonstances, il suffit d'éviter avec soin tout contact médiat ou immédiat. A l'appui de cette opinion, Fracastor rapporte l'observation d'un bonnet de cuir qui donna la peste

(1) *De Contagionibus et contagiosis morbis, et eorum curatione, libri tres. Venetiis,* 1546.

à sept personnes qui le portèrent l'une après l'autre. Il parle d'une péripneumonie pestilentielle qui commença en 1348 et fit le tour du globe. « Tous les malades, dit-il, succombaient en trois jours, dans des angoisses inexprimables; quand elle commença à diminuer d'intensité il sortit des tumeurs aux aines et aux aisselles, et alors il y eut moins de mortalité. Elle était si contagieuse qu'on croyait qu'elle se communiquait même par le simple regard. » Les membres du concile effrayés se hâtèrent de quitter une ville si dangereuse et se réunirent à Bologne. Les désirs de Paul III furent ainsi accomplis. La doctrine de la contagion, sanctionnée par le pape dont l'infaillibilité est reconnue en Italie, appuyée par la terreur de l'Inquisition, fut bientôt reçue en Europe comme un article de foi et généralement enseignée. Il n'est donc pas étonnant que, malgré l'opposition de quelques médecins contemporains, cette opinion ait régné long-temps dans les écoles.

Massaria[1], dans son histoire de la peste de Vicence, qui éclata le 17 décembre 1576, affirme que ce fléau est dû entièrement à la contagion, et non à l'air ou à telle autre cause de maladies épidémiques, d'autant plus que la saison avait été très saine, les vivres de bonne qualité et abondants, et que les personnes qui, jusque là, avaient pu vivre dans les châteaux ou se renfermer sans

(1) Massaria (Alex.), *De Peste libri duo*, *in-4°. Venetiis*, 1579.

communiquer, avaient joui d'une parfaite santé, ainsi que les monastères. Il attribue cette peste à des hardes de laine et de toile, qui, de Padoue, l'apportèrent à Vicence chez les premiers individus qui en furent les victimes. Il observa que plusieurs des personnes attaquées furent exemptes de tout exanthème; que d'autres eurent des exanthèmes sans la fièvre; que toutes eurent les traits du visage horriblement altérés, de manière à être méconnaissables; que quelques-unes de celles qui fréquentaient le plus les malades ne contractèrent rien, tandis que la plupart de celles qui en furent infectées ne s'en étaient que fort peu approchées. Massaria convient qu'il n'est pas aussi facile qu'on le pense de reconnaître la peste aux seuls symptômes qu'elle présente, parce que le mal de tête, le délire et autres indices de ce genre, même les parotides, les bubons, les anthrax, ont eu lieu sans elle, et que, d'une autre part, ces derniers signes ont quelquefois manqué, quoiqu'elle existât réellement. Ce médecin cite une épidémie de fièvres intermittentes qui eut lieu en même temps que la peste de 1577, et il ajoute que cette simultanéité sert encore à faire distinguer la peste de l'épidémie, parce que dans la première on peut avoir d'autres maladies, ce qui n'arrive pas dans la seconde. Massaria prescrit la saignée et dit à ce sujet qu'il n'hésite pas à tirer du sang pour peu que le corps abonde en humeurs superflues, quoique la nature semble tenter une évacuation au dehors; il recommande aussi beaucoup les scari-

fications aux malléoles; il blâme les purgatifs et une diète trop sévère, et il dit qu'au besoin on ne doit employer que les laxatifs.

Prosper Alpin[1], qui voyagea en Egypte de 1580 à 1583, dit que la peste y prend rarement naissance; qu'elle y est le plus souvent importée de la Grèce, de la Syrie et de la Barbarie; que celle qui vient de la Grèce et de la Syrie dure peu de temps et est peu meurtrière, tandis que celle qui arrive de Barbarie dure long-temps et fait périr beaucoup de monde; que la distance des lieux, même par mer, a peu d'influence sur l'intensité de cette maladie, car celle qui arrive de Constantinople en Egypte n'est pas plus bénigne que celle de Syrie, pays beaucoup moins éloigné; qu'elle règne ordinairement depuis le mois de septembre jusqu'au mois de juin; et que, quel que soit le nombre de personnes attaquées, elle cesse dès que le soleil est entré dans le premier degré du Cancer, événement qui paraît à juste titre merveilleux à plusieurs personnes; et, ce qui est également surprenant, c'est que les effets des malades, empreints jusqu'alors de contagion, ne peuvent plus la communiquer, de sorte que le Caire, si malsain auparavant, devient très salubre.

Prosper Alpin remarque aussi que les maladies sporadiques, qui ne se montrent jamais en temps de peste, commencent alors à se manifester.

(1) *Prosperi Alpini de Medic. Ægyptior. lib.* IV. Leyde, 1719.

Sydenham[1], témoin de la peste qui dévasta la ville de Londres en 1665 et 1666, pense que cette maladie est une complication de symptômes dont la nature se sert pour chasser au dehors, à travers les émonctoires de la peau, et sous la forme d'abcès ou d'autres éruptions, les particules contagieuses qui sont entrées par la respiration. On ignore, suivant lui, quelle est cette disposition morbifique de l'air et quelle en est la nature. Les constitutions atmosphériques qui la produisent arrivent beaucoup plus rarement que celles qui causent d'autres maladies moins funestes. De là vient qu'en Angleterre il n'y a guère plus souvent de peste que tous les trente ou quarante ans, du moins de peste furieuse et qui fasse des ravages extraordinaires.

Outre l'état de l'atmosphère, qui est en quelque sorte une cause générale, il faut encore, d'après Sydenham, une cause particulière, c'est-à-dire un miasme ou virus qui soit communiqué par quelque corps pestiféré, et qui soit reçu, ou immédiatement et par une communication personnelle, ou médiatement et par un foyer. Si cela arrive pendant la constitution de l'air dont nous avons parlé, une petite étincelle produit bientôt un horrible incendie; la peste, en mettant une infinité de gens au tombeau, corrompt l'air dans tout le pays où elle règne et le rend contagieux tant par la respiration des malades que par les cadavres

(1) Médecine pratique traduite par Jault. Montpellier, 1817.

des morts; en sorte que, pour la multiplication de cette maladie, il n'est plus besoin alors d'un foyer ou d'une communication personnelle, mais que tout homme, quelque soin qu'il ait de se tenir éloigné des pestiférés, peut aisément s'infecter par la respiration, pourvu que les humeurs de son corps se trouvent disposées à recevoir la vapeur contagieuse.

« Quand cette maladie est sporadique, ajoute le même observateur, elle atteint indifféremment, en toute saison, un petit nombre de gens auxquels elle se communique; mais quand la constitution atmosphérique est, outre cela, épidémique, le fléau commence entre le printemps et l'été; il se fortifie à mesure que l'année s'avance, et diminue vers l'automne jusqu'à ce qu'enfin le froid de l'hiver donne à l'air une disposition contraire.

« Il est impossible de déterminer *à priori* la nature spécifique du miasme pestilentiel, d'autant plus qu'il ne tombe pas sous les sens; ainsi toute la connaissance qu'on peut en avoir vient uniquement de ses effets, qui donnent lieu de croire qu'il est en partie d'une nature putride, sulfureuse et fermentative, et en partie d'une nature très âcre et très caustique, mais plus alcaline qu'acide. »

Sydenham est porté à croire que la peste est une fièvre d'un genre particulier et qui vient d'une inflammation des particules les plus spiritueuses du sang, lesquelles, à raison de leur ténuité, sem-

blent être fort proportionnées à la nature subtile de cette maladie, et que la nature emploie toutes ses forces à produire le bubon.

« Si l'inflammation est grande elle tue subitement; cela n'arrive que dans le commencement et la force de la maladie; si elle est médiocre elle produit les fièvres dites pestilentielles. »

Il trouve une grande ressemblance entre la peste et l'érysipèle phlegmoneux; mais il croit que la vapeur de la première est beaucoup plus active et plus inflammatoire que celle du second. Il remarque que l'année 1665-1666, qui vit périr tant de milliers d'hommes de la peste, fut d'ailleurs très saine et exempte de toute autre maladie; que ceux qui ne furent pas infectés se portèrent mieux que jamais, et que ceux qui en réchappèrent ne furent point ensuite sujets à la cachexie ni aux autres indispositions qui sont les suites ordinaires des maladies précédentes.

Sydenham croit que le remède propre et spécifique de la peste est encore caché dans les secrets de la nature, et que l'on ne peut en guérir que par une voie mécanique; qu'il n'y a point de méthode sûre pour la traiter; que le médecin, qui pour les autres affections est obligé de suivre exactement la conduite et le penchant de la nature, doit y renoncer dans le traitement de cette cruelle maladie.

Il recommande des saignées copieuses et les sudorifiques; il cite une observation où un très

grand nombre de pestiférés, saignés jusqu'à chanceler sur leurs pieds, guérirent tous sans autre remède. Cependant il préfère le traitement par les sueurs comme moins débilitant. Il y ajoutait une tisane et une diète rafraîchissantes[1].

Suivant Bertrand[2] et la plupart des autres médecins de Marseille, le cause de la peste qui ravagea cette ville, depuis le 10 juillet 1720 jusqu'en février 1721, fut une matière inconnue, importée par un navire arrivé de Seyde en Syrie à Marseille, le 25 mai, et dont l'équipage avait eu l'entrée de la ville le 14 juin suivant. Des portefaix qui avaient ouvert des balles de coton dont ce vaisseau était chargé tombèrent de suite malades, les uns sans signes extérieurs, les autres avec des pustules et des bubons. Le fléau sévit d'abord sur les fripiers, les tailleurs, les contrebandiers. Les hommes chargés d'enlever les cadavres périrent presque tous en très peu de jours; les couvents de religieuses qui s'isolèrent avec soin furent préservés; circonstances qui, toutes, prouvent l'ex-

(1) La peste de 1665 à 1666 enleva dans la seule ville de Londres quatre-vingt-dix mille habitants; le 13 septembre de cette dernière année, il y eut un incendie qui consuma treize mille maisons dans les quartiers les plus sales et les plus populeux de cette capitale; depuis lors la peste n'y a plus paru, quoique aucune loi sanitaire n'y ait été établie avant l'époque de celle de Marseille en 1720.

(2) Relation historique de ce qui s'est passé à Marseille pendant la dernière peste. Cologne, 1723, in-12.

trême contagion de la maladie. D'autres médecins l'attribuèrent uniquement à l'influence d'une température inégale et à des écarts de régime. Un d'eux prétendit même qu'elle existait à Marseille plusieurs jours avant l'arrivée du navire incriminé.

On essaya tour à tour les différentes méthodes de traitement : les saignées réitérées, les violents émétiques, les purgatifs, les tisanes laxatives, les volatils, les cordiaux les plus actifs à double et triple dose. La malignité de la maladie était au-dessus de toutes les ressources de l'art.

Les chirurgiens étrangers firent aussi diverses épreuves dans le traitement extérieur, les uns par l'extirpation des glandes, les autres par des incisions et des scarifications profondes, et tous avec peu de succès. On vit alors, par les plaies, de ces hémorrhagies mortelles dont il n'avait point encore paru d'exemple.

Les médecins approchaient de sang-froid les malades, sans répugnance, sans précaution ; ils s'asseyaient sur leur lit, touchaient leurs bubons et charbons et restaient là avec tranquillité autant qu'il le fallait pour se bien informer de l'état où ils étaient, et pour voir exécuter par les chirurgiens les opérations qu'ils ordonnaient.

Les affections les plus graves, la mortalité la plus grande eurent lieu pendant la première et la seconde période. Pendant la troisième les malades paraissaient à peine souffrants et n'éprouvaient aucune lésion dans leurs fonctions ; plusieurs en étaient quittes pour quelques jours de fièvre, et

tous n'avaient aucune ou presque aucune marque extérieure; en sorte que chez les uns les bubons et les autres éruptions ne faisaient que se montrer et disparaissaient sur-le-champ ou bien dans la suite; chez les autres ils mûrissaient après un certain temps, et le venin, se ménageant peu à peu une issue par la suppuration, épargnaient aux patients la douleur de l'incision. Tous ces malades n'avaient guère besoin de remèdes ni de médecins. La nature, plus forte que les premiers, plus sage que les seconds, faisait elle seule les frais de la guérison et en avait tout l'honneur. Cette troisième période dura tout le mois d'octobre et de novembre, pendant lesquels le fléau alla toujours en diminuant; il garda dans son déclin les mêmes proportions qu'il avait suivies dans ses progrès.

On ne se parlait qu'à cinq ou six pas de distance.

Brown (1766)[1] affirme, sans avoir jamais observé la peste, qu'elle est produite par des miasmes contagieux, imperceptibles, dont la nature ne nous est connue que par ses effets; que ces miasmes sont particuliers à la partie orientale de l'Europe et à la partie occidentale de l'Asie occupées par les Turcs, et produisent une maladie la plus éminemment asthénique qui soit connue; qu'ils s'échappent du corps et des vêtements des malades et des marchandises qui les recèlent, s'insinuent

(1) Éléments de médecine, traduction de Bertin.

dans le corps d'une personne saine, y subissent une fermentation sans qu'il se manifeste un changement sensible dans les solides et les fluides, se répandent dans tout le système vasculaire et sont enfin chassés du corps par différentes voies. Suivant lui, l'énergie débilitante de ces miasmes contagieux, souvent aggravée par un mauvais traitement, doit être combattue par les stimulants les plus diffusibles, tels que l'opium, l'alcali volatil, le musc, l'éther à petites doses, mais fréquemment répétées; la prédisposition dure moins long-temps quand la contagion est très violente; sa durée se prolonge, au contraire, quand elle a moins d'énergie, et son influence est quelquefois si faible, surtout quand elle n'est secondée par aucun autre vice intérieur, qu'il n'en résulte aucune affection universelle, comme le prouve l'histoire des maladies contagieuses.

Brown regarde la peste d'Egypte comme un typhus causé par un effluve animal.

Stoll (1777)[1] ne regarde comme maladie contagieuse que la petite vérole, la rougeole, la gale et le virus vénérien. «Celui qui nierait, dit-il, la contagion de la fièvre la plus maligne, de la peste; qui assignerait à cette maladie, la pire de toutes, une cause épidémique s'appliquant également à tous les individus, mais ne produisant pas son

(1) Maximilien Stoll, Méd. prat., trad. de P.-A.-O. Mahon, 1er vol., p. 231. Paris, 1809.

effet sur tous; qui ferait dépendre cette cause de la saison de l'année et d'une constitution atmosphérique propre à favoriser plus puissamment que dans beaucoup d'autres années la naissance des maladies septiques, plutôt que d'un ballot de laine ou même d'une lettre apportée d'un pays lointain désolé par ce fléau; celui-là, dis-je, avancerait un paradoxe; mais en même temps quelle vérité il énoncerait et quel service il rendrait dans ces temps de calamité dont plaise au ciel de nous préserver! Il trouverait à l'appui de son opinion, dans les auteurs qui ont écrit sur la peste, même dans ceux qui pensent différemment, des preuves qui ne pourraient être contestées, à moins d'être entraîné, par l'amour du merveilleux et de ce qui est placé loin de soi, à nier l'existence des causes familières et à notre portée.»

Le chevalier Butel, qui voyagea dans le Levant de 1787 jusqu'en 1791, a laissé sur la peste un mémoire très intéressant qui n'a été imprimé que bien long-temps après[1]. Il ne définit point cette maladie; il ne croit pas qu'elle remonte à une époque très reculée. Il pense qu'elle est mal à propos confondue avec les épidémies et qu'elle diffère des typhus, quoiqu'elle ait quelques symptômes analogues. « La vraie peste, dit-il, tire son origine de l'Asie-Mineure; elle fut apportée par

(1) Mémoire sur la peste, dans le *Journal universel des sciences médicales*, 41e vol., p. 5; janvier 1826.

les Turcs dans leurs invasions et ne s'établit à Constantinople que du temps de Mahomet II. Du sol pestilentiel de cette capitale partent les miasmes qui infectent successivement les Echelles du Levant et de la Barbarie. La peste y est en permanence; elle s'y est familiarisée et n'y cause pas ces ravages épouvantables qui dépeuplent les autres pays. Si l'on en excepte les périodes assez régulières de recrudescence, ses phases y sont plus douces, sa marche plus lente, et elle a plus de guérisons qu'ailleurs. Elle se joue également de la peur et de la sécurité; elle n'est positivement contagieuse que pour les indigènes du Levant, et la mort d'un vrai Franc, c'est-à-dire d'un Franc né hors de la Turquie, y est regardée comme un écart de l'ordre naturel des choses. En conséquence, les Francs n'y prennent aucune mesure de précaution, ou leurs précautions sont insignifiantes et ridicules.

« L'Egypte, loin d'être, comme beaucoup d'écrivains l'ont prétendu, le berceau de la peste, est plutôt le rendez-vous de celles du Levant et de la Barbarie, qui viennent y expirer. »

D'après l'opinion de Butel, cette maladie est contagieuse par le contact seulement; ses miasmes, qui s'attachent aux corps capables de les recéler, n'ont aucune affinité avec l'air; en conséquence, on peut entrer sans danger dans la chambre d'un malade, pourvu qu'on reste isolé. Les contrées malsaines, marécageuses, à miasmes putrides, n'y sont pas plus sujettes que les contrées salu-

bres. Les habitants d'Alexandrie ne la contractent qu'une seule fois dans leur vie; les gardiens qui en ont été attaqués ne la craignent plus et soignent les malades, tandis que, hors de cette ville, on peut l'avoir plusieurs fois. La rosée abondante que les nuages apportés par les vents du nord-ouest au sud-est déposent en Egypte, dans les mois de juin, juillet et août, la fait diminuer progressivement, puis cesser entièrement; et vers le temps de la plus grande humidité, c'est-à-dire du 24 juin au 10 juillet, elle éteint son germe, tandis qu'ailleurs elle se propage quelquefois d'une année à l'autre. Quant aux remèdes curatifs, il n'en connaît aucun. Suivant lui, les guérisons, rares dans le commencement et communes au déclin, dépendent de la nature, du tempérament ou du hasard; enfin il conclut que les lazarets sont indispensables pour préserver l'Europe de ce fléau.

L'expédition des Français en Egypte ramena l'attention de l'Europe sur la peste. Une armée considérable allait porter la guerre dans un pays regardé depuis un temps immémorial comme le berceau de cette maladie redoutable. Il était important de bien étudier le nouvel ennemi qu'on allait affronter. Déjà des agens du Directoire étaient allés visiter cette contrée. L'un d'eux, Olivier[1],

(1) Voyage dans l'Empire ottoman, l'Egypte et la Perse, par G.-A. Olivier, membre de l'Institut. Paris, an IX.

avait proclamé que la peste n'est point originaire d'Egypte, qu'elle y est presque toujours transmise de Constantinople avec les pelleteries que le commerce fait passer chaque année à Alexandrie. Avec les précautions convenables, les Français n'en seraient jamais atteints, et malgré les marais, les canaux d'eaux stagnantes dont le sol de la Basse-Égypte est couvert, une longue expérience prouve que ce n'est pas un pays d'infection et de mortalité.

« Lorsqu'on a demeuré dans le Levant et surtout à Constantinople, on reste convaincu, dit cet auteur, que dans les temps ordinaires la peste ne se propage que lentement; peu d'individus en sont atteints à la fois; plusieurs en guérissent, et il faut un contact plus immédiat pour en être attaqué que lorsqu'elle se montre sous un caractère épidémique. Dans ce dernier cas elle s'étend avec une rapidité étonnante et enlève presque tous ceux qui en sont frappés. Le moyen le plus sûr de s'en garantir, c'est de se renfermer dans sa maison, car il paraît démontré que l'air ne la transmet pas, qu'elle ne se communique et ne se propage que par le contact d'une personne malade ou des objets qu'elle a récemment touchés; et ce qui ne doit laisser aucun doute à ce sujet, c'est qu'il n'y a pas d'exemple que la peste la plus meurtrière se soit introduite parmi les Européens lorsqu'ils se sont isolés et qu'ils ont passé à l'eau, au vinaigre, au parfum, tous les objets qu'ils retiraient du dehors. »

Olivier avoue n'avoir suivi lui-même aucun ma-

lade attaqué de la peste. C'est dans des entretiens, soit à Constantinople, soit dans les autres parties du Levant, avec des médecins grecs et juifs, qu'il a puisé les renseignements qu'il offre au public.

OPINIONS DES MODERNES DEPUIS L'EXPÉDITION D'ÉGYPTE.

Les professeurs Desgenettes et Larrey. — Les docteurs Pugnet et Assalini. — Le médecin en chef des hôpitaux de Malte. — Fra Luigi di Pavia. — Vitangelo Morea. — Mac Lean. — Le docteur Pariset. — Clot-Bey. — Le professeur Broussais.

Telles avaient été les principales opinions sur la peste jusque vers la fin du dix-huitième siècle. Ce fut à cette époque qu'eut lieu l'expédition française en Egypte. La commission médicale qui l'accompagnait avait pour chefs les professeurs Desgenettes et Larrey. Sous leur direction se trouvait une multitude de jeunes médecins avides d'instruction. Chefs et subordonnés, tous eurent bientôt l'occasion d'observer cette maladie sous toutes ses formes, et de lui opposer les traitements qui leur semblaient les mieux indiqués. Tous donnèrent l'exemple du plus noble dévouement. De retour en France, plusieurs de ces médecins s'empressèrent de faire connaître l'opinion qu'ils s'étaient faite de la peste et de publier les observations sur lesquelles elle était fondée. Je citerai, comme les plus remarquables, celles des professeurs Desgenettes et Larrey et des docteurs Pugnet et Assalini.

Le baron Desgenettes a donné sur la peste les documents les plus précieux, résultats d'une expérience de trois ans et demi sur une armée de trente mille hommes transportée d'Europe en Afrique. Tous les écrivains qui depuis ont écrit sur cette maladie ayant cité ces documents, je crois devoir les consigner ici, afin que mes observations, quand elles seront d'accord avec celles de l'illustre professeur, se trouvent sanctionnées du poids de son autorité, et puissent, quand elles en différeront, éveiller l'attention des observateurs futurs sur la différence qui se trouve entre la peste observée en Egypte et celle étudiée à Constantinople.

« La peste, dit le professeur Desgenettes [1], est endémique dans l'Égypte-Inférieure et le long des côtes de la Syrie, puisqu'elle y règne depuis des siècles et qu'elle a été cent fois observée dans cent lieux qui n'avaient entre eux aucune espèce de communication.

« Elle se développe généralement dans une saison déterminée; mais il y en a des exemples à toutes les époques de toutes les années.

« Les vents du sud, l'air chaud et humide en favorisent s'ils n'en produisent pas seuls le développement. Les vents du nord, les extrêmes du froid et du chaud la font cesser presque entièrement.

« La peste a attaqué plus particulièrement les

(1) Histoire médicale de l'armée d'Orient. Paris, in-8°, 1830.

hommes exposés à passer subitement d'une atmosphère chaude dans une atmosphère froide, et réciproquement, tels que les boulangers, les forgerons, les cuisiniers, etc. Les femmes, les jeunes gens, les enfants même à la mamelle, ont généralement plus résisté à l'épidémie que les hommes les plus robustes.

« Cette maladie a divers degrés d'intensité; 1er degré : fièvre légère sans délire, bubon; presque tous les malades guérissent facilement et promptement. — 2e degré : fièvre, délire et bubons; le délire s'apaise vers le cinquième jour et se termine, ainsi que la fièvre, vers le septième; plusieurs guérissent. — 3e degré : fièvre, délire considérable, bubons, charbons ou pétéchies, séparément ou réunis; rémission ou mort, du troisième au cinquième ou sixième jour; très peu de guérisons. Malgré la gravité de cette troisième espèce, on a vu des guérisons, même entièrement dues à la nature.

« La peste de l'an VII a été très meurtrière; dans celle de l'an VIII on a guéri un tiers des malades; en l'an IX on en a guéri au-dessus du tiers, et dans quelques circonstances près de la moitié. Les jeunes nègres et les Syriens attachés à l'armée ont particulièrement souffert. Les hommes adonnés à l'excès des liqueurs spiritueuses et des femmes ont rarement guéri.

« La peste est évidemment contagieuse; mais les conditions de la transmission de cette contagion ne sont pas plus exactement connues que sa

nature spécifique. Les cadavres n'ont pas paru la transmettre. Le corps animal, dans une chaleur et plus encore dans une moiteur fébrile, a paru la communiquer plus facilement. On a vu la contagion cesser en passant d'une rive à l'autre du Nil; on a vu un simple fossé, fait en avant d'un camp, en arrêter les ravages; et c'est surtout sur des observations de ce genre qu'est fondé l'isolement avantageux des Francs. »

Le traitement recommandé par le professeur consiste dans l'administration d'un vomitif, surtout quand il y a, comme cela arrive presque toujours, disposition à vomir, et de soutenir tout de suite la moiteur et les forces par une boisson composée d'une décoction de café et de quinquina, aromatisée avec le citron. « Plus tard, dit-il, j'ai fait saigner avec avantage tout au commencement de la maladie, quand l'inflammation est bien violente et le sujet robuste; la pléthore gastrique ne m'a point arrêté, et j'ai renvoyé le vomitif au lendemain. » Il regarde les bubons pestilentiels comme des engorgements des glandes lymphatiques et du tissu ambiant. Il est d'opinion que ce sont des crises de la maladie, qu'il ne faut pas chercher à les résoudre. Il prescrit de les couvrir d'un cataplasme émollient et de les ouvrir avec le bistouri quand ils sont en maturité. Il conseille de brûler les charbons en les circonscrivant avec la pierre infernale ou avec un fer chaud.

« La rétrocession des bubons, surtout des parotides, à toutes les époques, mais plus particuliè-

rement au commencement, était presque toujours funeste.

« Plusieurs convalescents, employés à soigner des pestiférés graves, ont été de nouveau attaqués de la maladie.

« Les maladies intercurrentes ont quelquefois, mais pas toujours, participé du caractère de l'épidémie.

« Une bonne nourriture, l'usage fréquent des spiritueux, mais à petites doses et très étendus, un exercice régulier, un léger état de moiteur, des lotions d'eau tiède et de vinaigre, un changement fréquent de linge et d'habillement, ont paru les meilleurs préservatifs que, dans une situation analogue à la sienne, il y ait contre la peste.

« Les exutoires permanents tels que les cautères et les sétons; les éruptions cutanées, telles que les dartres, la gale, les maladies vénériennes, les plaies récentes ou les ulcères avec une abondante suppuration, ne mettaient point à l'abri de la maladie.

« Enfin l'inoculation de la peste elle-même prouve peu de chose pour l'art; elle n'infirme point la transmission de la contagion, demontrée par mille exemples, et fait seulement voir que les conditions nécessaires pour qu'elle ait lieu ne sont pas bien déterminées. »

Le baron Larrey[1], chirurgien en chef de l'ar-

(1) Voy. Mémoires de chirurgie militaire, 4 vol. in-8°, Paris, 1802.

mée d'Égypte, est d'opinion que la peste est endémique, non-seulement sur la côte de Syrie, mais même à Alexandrie, à Rosette, à Damiette, et dans le reste de la Basse-Égypte. La cause dépend évidemment de la construction des villes, dont les rues sont étroites, tortueuses et non pavées, les maisons mal percées, les carrefours des réceptacles d'immondices et d'eaux croupissantes; des vents du sud qui rendent l'atmosphère chaude et humide; de la malpropreté des habitants, du mauvais régime qu'ils observent, de l'état d'inaction où ils sont presque continuellement, de la putréfaction des matières animales, de la position des cimetières dans le voisinage des villes, de la mauvaise construction des tombes, où les Turcs ménagent, vers l'Orient, un soupirail qui communique avec le cadavre, de sorte que, quand il se décompose, les gaz s'échappent par cette ouverture et augmentent l'infection de l'air.

Suivant l'illustre praticien, la saison qui règne en Égypte vers l'équinoxe du printemps et finit à l'entrée de juin, saison qu'il désigne sous le nom de *morbide*, est la plus pernicieuse à la santé des habitants et surtout des étrangers.

« C'est alors que, pendant environ cinquante jours, règnent des vents du sud très violents, très chauds, et d'autant plus brûlants qu'ils traversent les déserts immenses qui bordent au midi toute l'Egypte. Indépendamment de cette qualité pernicieuse, ces vents se chargent des émanations putrides qui s'exhalent des substances animales et

végétales que cette chaleur décompose dans les lacs formés par la retraite des eaux du Nil, ou dans les cimetières qui ont été atteints par l'inondation.

« Dans cette saison morbide les êtres vivants sont plus ou moins incommodés ; les maladies de tous genres prennent un caractère ataxique dont les vents du nord diminuent les effets et que ceux du sud renouvellent; ce n'est qu'au solstice d'été que, se fixant au nord, ils sont rafraîchis en traversant la Méditerranée et font régner en Egypte la saison la plus salubre de l'année.

« La peste est contagieuse, mais la contagion ne paraît pas avoir lieu dans toutes les périodes de la maladie, et elle doit se propager de différentes manières; elle ne se communique pas quand la peste est légère et dans sa première période ; il n'y a pas lieu de la craindre en touchant du bout des doigts le pouls du malade, en ouvrant ou en cautérisant ses bubons ou ses charbons, en lui appliquant rapidement divers topiques, ou en touchant par de petites surfaces son corps ou ses vêtements de quelque nature qu'ils soient, et en passant dans son appartement, pourvu qu'il y ait des courants d'air.

« Elle attaque de préférence les jeunes gens et les adultes, rarement les personnes avancées en âge. Une affection morale aggrave la maladie, en facilite le développement chez les personnes qui en possèdent le germe, et la fait contracter par les causes les plus légères ; mais les effets du contact

médiat ou immédiat sont beaucoup plus actifs que ceux de l'affection morale la plus forte. »

Le professeur Larrey est porté à croire que le virus pestilentiel peut se conserver dans le système vivant plus ou moins long-temps, lorsque la peste ne s'est pas déclarée d'une manière complète, et que les crises ont été imparfaites, surtout lorsque les bubons ne sont pas abcédés ou que la suppuration en a été supprimée par une cause quelconque.

Il reconnaît, non trois variétés de peste suivant que cette maladie revêt la forme inflammatoire, bilieuse ou nerveuse, mais trois périodes dans son cours : 1° celle d'invasion qui exige les vomitifs pour évacuer les premières voies, imprimer à tous les systèmes une secousse salutaire, faire cesser le spasme des vaisseaux capillaires et ouvrir les voies de la transpiration ; 2° la période inflammatoire où les ventouses sèches ou scarifiées sont utiles, mais où la saignée générale n'est jamais indiquée, quelque violents que soient en apparence les symptômes de la turgescence générale, et dans laquelle il faut insister sur l'usage des boissons acidulées, des potions thériacales, antispasmodiques, de quelques pédiluves excitants, de lotions fraîches, enfin de quelques bols de camphre et de nitrate de potasse, à prendre le soir indépendamment des potions éthérées ; c'est à la fin de cette période que se manifestent les bubons et les charbons; 3° la période vraiment nerveuse ou adynamique, ayant pour principal résultat la

prostration des forces vitales, pendant laquelle il importe d'augmenter la dose des toniques, d'y joindre le quinquina et d'augmenter la dose du camphre.

Voulant rechercher jusque dans les entrailles des morts les causes et les effets de la peste, le professeur Larrey ouvrit deux cadavres à Jaffa et plusieurs autres en Egypte[1]. L'expérience et ses recherches lui ont démontré que les bubons pestilentiels n'attaquent jamais le tissu des glandes lymphatiques, et que c'est à l'issue des ouvertures de communication des principales cavités du corps avec les extrémités, lieux où le tissu cellulaire contracte des adhérences aponévrotiques et nerveuses, que l'humeur délétère paraît établir un foyer d'irritation d'où résulte le bubon.

« La mortalité, qui d'abord avait été, dans l'armée française, de cinq, six, sept et huit individus sur dix, se réduisit peu à peu au tiers des malades, tandis que les habitants du pays, imbus de la doctrine de la fatalité ou victimes du traitement de leurs médecins, échappaient rarement à la mort.

« La peste offre beaucoup d'anomalies. Il arrive souvent que des individus qui l'ont eue éprouvent, les années suivantes, des récidives que l'on dis-

(1) Les détails de ces nécroscopies sont donnés plus loin, et offrent tous les symptômes d'une gastro-entérite au plus haut degré d'intensité.

tingue de la maladie elle-même par des symptômes qui non-seulement sont plus légers, mais présentent encore des nuances différentes. Alors, tantôt les cicatrices des anciens bubons s'ulcèrent, tantôt les bubons qui n'avaient pas suppuré gonflent à la même époque et forment des tumeurs bleuâtres, qui restent stationnaires ou bien qui suppurent. Enfin, chez d'autres, les cicatrices des charbons prennent une teinte noirâtre et causent des tiraillements douloureux dans les parties subjacentes et de la gêne dans les mouvements. Il n'y a point de contagion dans ces récidives, car la plupart des soldats qui en étaient attaqués couchaient avec leurs camarades dans les casernes sans leur communiquer la maladie.

« La peste attaquait rarement les blessés dont les plaies étaient en pleine suppuration, tandis que, lorsqu'elles étaient cicatrisées, plusieurs s'en trouvaient frappés, et peu échappaient à la mort. Les habitants du pays qui portaient des cautères présentaient les mêmes résultats.

« Après les mesures les plus sévères d'hygiène publique, les préservatifs les plus efficaces pour les particuliers sont le grand exercice, la propreté, le bon régime, l'entretien d'une éruption, d'un cautère ou d'un vésicatoire permanent, l'absence des affections de l'ame et la précaution de prendre, aux plus légers symptômes de saburre, un vomitif léger en grand lavage.

« L'inoculation est inutile et même dangereuse. »

Le docteur Pugnet[1], après avoir observé la peste en Syrie, à Damiette et au Caire, avoue ne pouvoir en donner une bonne définition. Son opinion est qu'elle existe en Egypte depuis les siècles les plus reculés, et qu'elle y est endémique, à raison de l'humidité de l'atmosphère. L'adage vulgaire : *l'été tue la peste*, est faux; l'Egypte est rarement libre de ce fléau pendant plusieurs années consécutives. Chaque année, chaque mois même, il y en a des cas auxquels on fait peu d'attention lorsqu'ils n'introduisent pas le règne de la maladie; c'est en Egypte que sont nées les principales pestes qui ont fait époque dans le monde.

Il partage l'opinion du docteur Larrey sur les causes générales. Quant aux causes particulières, il croit qu'une trop vive appréhension de la maladie, le chagrin, la frayeur, toutes les affections sombres qui portent sur le système nerveux une impression également désavantageuse, la secousse d'un émétique pris par précaution, un bain de propreté, un violent accès de colère, la suppression d'une diarrhée, sont de fréquentes causes déterminantes de la maladie.

Il reconnaît trois espèces de peste : la première inflammatoire, la seconde putride, la troisième nerveuse. Il en indique une autre si bénigne qu'elle mérite à peine une place dans un tableau de maladies et qui se guérit par le régime. « Les trois

(1) Mémoires sur les fièvres pestilentielles et insidieuses du Levant, in-8°. Paris et Lyon, 1802.

premières dépendent du tempérament et des dispositions du sujet attaqué. Elles sont contagieuses, mais le contact seul ne suffit pas pour les communiquer; il faut, dans chaque individu, une disposition particulière, une sorte d'affinité. Il est très difficile de reconnaître la voie par laquelle l'absorption a lieu. La contagion s'accumule principalement autour du malade et de ses effets; elle se propage ordinairement par le contact, quoique l'air puisse la transporter à une courte distance.

« Les sujets d'une constitution délicate la contractent plus facilement que ceux d'un tempérament robuste; elle faisait beaucoup plus de ravages parmi les Français que parmi les indigènes, plus parmi les Français du nord que parmi ceux du midi. Enfin il est porté à croire qu'elle cesse d'être contagieuse dès que la fièvre est éteinte, en quelque état que soient alors les bubons et les charbons.

« L'invasion de la peste a constamment lieu vers la fin du jour ou dans le cours de la nuit; elle est presque toujours subite, s'annonce par un frisson très superficiel, un grand mal de tête, une espèce d'enrouement, une affection plus ou moins grave de l'estomac, un dégoût universel, l'accablement des forces, un profond abattement de l'ame et un engorgement glanduleux.

« L'épidémie veut régner seule; non pas que, dans sa vigueur, elle empêche toute autre maladie de se développer, mais elle marque du caractère qui lui est propre toutes celles qui se déve-

loppent, ne revêtant elle-même que les formes qui lui sont imprimées par le tempérament du malade. Du reste, le règne de la peste n'introduit aucun changement dans l'ordre ni dans le caractère des maladies propres à la saison.

« Le miasme de cette contagion paraît agir sur l'économie animale à peu près comme la plupart des poisons narcotiques qui portent tout-à-coup sur les forces digestives, musculaires et nerveuses, qui irritent les unes, engourdissent les autres et anéantissent les dernières, qui frappent à la fois de faiblesse, de sommeil et de mort.

« A moins de mort très prompte, la peste s'accompagne d'exanthèmes. Les bubons se développent souvent avec les premiers mouvements de la fièvre; ils sont plus communs que les charbons; ils paraissent le plus souvent aux aines, au-dessous ou au-dessus des glandes inguinales, quelquefois aux aisselles, rarement ailleurs; ils affectent de préférence le côté droit. Plus dangereux que les bubons, les charbons se rencontrent sur toutes les parties du corps, excepté le cuir chevelu; et les pétéchies, plus dangereuses que le bubon et le charbon, ont indistinctement lieu sur toutes les parties.

« Les jours les plus redoutables sont le troisième et le cinquième; après le septième, les malades entrent dans une nouvelle carrière qui les met communément à l'abri de tout danger.

« Le même individu peut être attaqué de la peste plus d'une fois dans le cours de la même

année, surtout quand l'affection guérie a été légère, ou en être attaqué une seconde fois après un laps de temps quelconque.

« La convalescence était le plus souvent extrêmement longue. Beaucoup de personnes, parfaitement guéries, ne se ressentaient aucunement de leur maladie; d'autres, au contraire, restaient plus ou moins long-temps dans un état d'hébétement qui attestait combien les organes intellectuels avaient été troublés; d'autres, après une année, offraient des membres affaiblis, des engorgements glanduleux devenus squirrheux, un affaiblissement de perception ou de mémoire, ou les langueurs du marasme.

« Les cadavres de ceux qui succombent sont la plupart d'une mollesse et d'une flaccidité remarquables.

« Enfin, vers le mois de juin, les chaleurs augmentent; les vents se fixent entre le nord et l'ouest; les accidents deviennent chaque jour moins nombreux, leur développement moins brusque, la terminaison plus heureuse, et l'épidémie s'éteint. D'autres fois elle cesse subitement.

« On ne peut fixer aucun pronostic invariable, ni du temps de l'apparition des bubons, ni du siége qu'ils occupent. Leur affaissement brusque est promptement mortel, et leur dégénération en tumeur froide indique une longue maladie. Dans la peste inflammatoire, l'éruption des bubons est salutaire; elle annonce constamment ou la solution complète de la maladie, ou un soulagement

notable. Une hémorrhagie, des sueurs soutenues ou des urines critiques achèvent la guérison. La peste putride est plus dangereuse que l'inflammatoire, mais beaucoup moins que la nerveuse, qui offre rarement au médecin un instant favorable pour placer des médicaments salutaires. Quant à la peste interne, celle qui ne montre aucune espèce d'éruption, il est rare que la nature lui résiste et même qu'elle se soutienne jusqu'au troisième jour. »

Le traitement médical et chirurgical étant le même que celui du docteur Larrey, je n'en ferai pas mention.

« Les préservatifs particuliers les plus utiles sont l'isolement qui épargne scrupuleusement les personnes qui le pratiquent, l'habitude du miasme quand on n'a pas de disposition marquée à gagner la contagion, une très grande propreté, un bon régime, le calme de l'ame. Les cautères, les plaies suppurantes, la gale, etc., ne sont d'aucune utilité. Les frictions huileuses si vantées, le mercure, les fomentations avec le vinaigre, les scarifications, n'étaient utiles que quand, par sa bénignité, la maladie eût guéri d'elle-même.

« Les corps inanimés sont d'autant plus aptes à retenir les miasmes contagieux que leur substance est moins compacte et leur tissu plus lâche.

« Les cordons sanitaires, les quarantaines, les lazarets, les désinfections, avec tous leurs réglements et leur pénalité, sont indispensables. De plus, à l'approche de la saison pestilentielle, il

est urgent de faire fermer les cafés, les bains et autres lieux publics, d'interdire l'usage des montures communes, et d'inviter tous les individus à communiquer entre eux avec le moins de contact possible. »

Suivant le docteur Assalini [1], les Egyptiens attribuent la peste à une vapeur inconnue apportée presque chaque année, chez eux, des pays lointains; mais après avoir observé cette maladie à Alexandrie, au Caire et en Syrie, il pense que le sol aride et brûlant de la Basse-Egypte, la chaleur des jours et la fraîcheur des nuits, la suppression de la transpiration, les exhalaisons malsaines du lac Maréotis, la prédominance des vents du sud-ouest, l'importunité des cousins, des moustiques, et la douleur cuisante de leurs piqûres, l'usage des viandes salées et d'une eau trouble et désagréable, ont été les causes évidentes de l'épidémie qui attaqua l'armée française à Alexandrie et au Caire. Ces mêmes causes, exaspérées par les fatigues excessives essuyées en traversant le désert, donnèrent la peste à l'armée de Kléber partie d'Egypte pour aller en Syrie. A l'appui de cette opinion, ce médecin rapporte qu'à Jaffa, les jours où les vents du sud et du sud-sud-ouest rendaient l'atmosphère brumeuse, le nombre des malades

(1) Observations sur la maladie appelée peste, le flux dyssentérique, l'ophtalmie d'Egypte, et les moyens de s'en préserver, in-8°, Paris, an IX.

augmentait beaucoup ainsi que celui des morts; qu'au contraire il diminuait si le ciel était serein et les vents au nord. Il observa de plus que deux mille blessés, qui avaient des communications libres avec des pestiférés, ne furent pas atteints. Les Arabes Bédouins, errants dans les déserts, quoiqu'ils communiquassent avec les villes infectées, même en temps de peste, n'en étaient jamais attaqués, quelque forte qu'elle fût. La garnison de la citadelle du Caire, qui domine la ville et l'air humide et vicié du Caire inférieur, resta saine malgré ses rapprochements intimes et journaliers avec les habitants malades. Dans les diverses épidémies beaucoup d'enfants périssaient, très peu de femmes et quelques hommes, presque tous étrangers. Les personnes replètes, les enfants à peau fine et à cheveux blonds, les adolescents sanguins et irritables, étaient le plus exposés, tandis que les vieillards secs, à tempérament bilieux, l'étaient moins. Le danger variait suivant la constitution, le tempérament, le sexe, l'âge, la profession, le moral des individus, les années, les saisons, les vents, les localités, etc. Enfin il remarqua que l'isolement des Francs ne les préserve pas toujours de la maladie; et par toutes ces considérations le docteur Assalini ne craint pas d'affirmer que la peste n'est qu'une simple épidémie, qu'elle n'est pas contagieuse par elle-même, et qu'elle ne le devient que par la réunion de beaucoup d'individus malades dans un même local ou dans des hôpitaux mal aérés.

Il recommande la saignée dans les symptômes inflammatoires et l'émétique en lavage dans les symptômes bilieux; quelques laxatifs, puis des calmants du système nerveux. Le quinquina, l'opium, les antiseptiques, les corroborants, les excitants, lui paraissent aussi très utiles.

Lorsqu'en 1812 la peste se déclara à Malte, le gouvernement anglais recourut promptement aux mesures sanitaires les plus sévères. Un conseil de santé fut organisé et un médecin en chef nommé pour obtenir sur cette maladie les renseignements les plus précis.

Le docteur Mac Lean s'étant arrêté à Malte, en 1815, lors de son voyage à Constantinople, pour y observer la peste, et désirant connaître l'opinion qu'on s'en était faite pendant la dernière épidémie qui y avait causé tant de ravages, soumit au médecin en chef susmentionné une série de questions y relatives. Voici les réponses qu'il en obtint :

« Les premiers symptômes sont la plupart de nature inflammatoire; ils sont accompagnés de vomissements d'atrabile, de céphalalgie intense et de délire.

« Après le troisième, le cinquième, le septième et même le onzième jour de la maladie, quelques malades eurent des tumeurs inflammatoires aux parotides, d'autres dans le tissu cellulaire et d'autres aux glandes inguinales.

« Quelques-uns eurent des taches plus ou moins grandes, rouges d'abord, puis livides; d'autres

des charbons de mauvaise apparence; d'autres enfin ont eu tous ces exanthèmes.

« Quand la peste est à son maximum d'intensité, sa durée est plus courte.

« Les premiers symptômes inflammatoires étaient suivis d'une grande prostration des forces et le délire devenait excessif.

« Il y eut des malades qui moururent subitement, sans aucun symptôme précurseur; mais après leur mort on trouva sur eux des taches, des tumeurs et des marques livides en différents endroits de leur corps, surtout vers les régions inguinales, et leurs cadavres se putréfièrent promptement.

« Quelquefois une mort subite n'était suivie d'aucune tache extérieure, surtout chez les personnes âgées; mais quelques jours après, quand le reste de la famille avait été mis en quarantaine, la peste, avec ses symptômes évidents, attaquait plusieurs individus, et plusieurs en mouraient.

« Vers son déclin elle durait plus long-temps; les symptômes en étaient plus modérés, la guérison plus facile, et elle se déclarait plus promptement après l'infèction.

« Les organes les plus attaqués étaient la tête, les parotides, les glandes inguinales et sous-cellulaires, et la peau; mais ces dernières l'étaient plus fréquemment et plus fortement.

« Le traitement consistait en un émétique donné dès le commencement de la maladie, une saignée et des sudorifiques; après quoi l'on administrait

le quinquina à forte dose, le camphre, les acides minéraux et végétaux, et autres médicaments semblables.

« Pendant la première période de la peste il mourut quatre-vingt-dix personnes sur cent, et soixante pour cent pendant la seconde.

« On n'a pas de preuve qu'elle se communiquât par l'air.

« Plusieurs femmes, pendant les premiers jours de la maladie de leurs maris, demeurèrent, mangèrent et dormirent avec eux impunément. Des enfants tétèrent leurs mères pestiférées jusqu'au moment de leur mort, et n'en souffrirent point.

« La peste se déclarait à des jours différents, ordinairement du troisième au sixième et même jusqu'au quatorzième jour.

« Les basses classes furent le plus sujettes à l'infection. Plusieurs personnes furent si légèrement atteintes qu'elles vaquèrent à leurs affaires comme en état de santé.

« Toutes les femmes enceintes, excepté deux, avortèrent. Après l'avortement elles parurent soulagées; mais peu d'heures après elles moururent.

« Plusieurs personnes, après avoir été attaquées de la peste, en restent chroniquement affectées et ne la communiquent pas pendant cet état de chronicité.

« On remarqua que, pendant sa durée, toutes les autres maladies cessèrent. Les personnes atteintes d'affections chroniques se portèrent mieux.

« Les choses sont susceptibles de trois degrés d'infection en proportion de leur porosité.

« Tout ce qui est en contact avec un pestiféré est infecté.

« Aucune personne n'a eu la peste plus d'une fois. Tous les infirmiers en contact avec les malades en furent atteints; quelques-uns seulement guérirent; ceux qui l'avaient eue auparavant continuèrent à se bien porter. »

L'opinion de Fra Luigi di Pavia, qui pendant nombre d'années fut employé à l'hôpital des pestiférés francs à Smyrne, mérite d'être connue. Ainsi que tous les prêtres qui dans le Levant se consacrent à ce service, il n'a aucune instruction médicale. La cause de la peste est pour lui, comme pour ceux dont nous aurons l'occasion de parler ci-après, *l'ira di Dio* (la colère de Dieu), et les premiers soins à donner aux malades, la confession et la communion. Du traitement qu'il employait il ne dit rien; mais sa description des symptômes, les bases de son diagnostic et de son pronostic annonçant un bon observateur, je crois utile de les consigner ici :

« La peste varie suivant la constitution des sujets. Dans les hommes forts et robustes, les symptômes se prononcent clairement, dans d'autres beaucoup moins; enfin chez des personnes faibles il se manifeste des éruptions variées qui, pendant quelque temps, laissent l'observateur dans l'incertitude.

« En général elle commence par un accès de froid suivi de chaleur comme dans une fièvre intermittente. Quelquefois elle s'annonce par des mouvements convulsifs et des mouvements involontaires, avec quelque autre complication.

« Chez les personnes fortes comme chez les personnes faibles, les symptômes les plus certains sont les yeux troubles, étincelants, hagards; une langue d'une couleur blanchâtre tendant au jaune à sa surface, rouge à la pointe, avec des stries nombreuses très enflammées; un violent mal de tête et des vomissements fréquents avec de grands efforts de l'estomac. Le malade se mord souvent les lèvres et tombe enfin dans une prostration si grande que, quelque courageux qu'il puisse être, il ne peut s'empêcher d'exprimer le plus grand dégoût pour tout ce qui lui est offert et de s'abandonner à la plus profonde mélancolie. Ces symptômes ne se montrent pas ordinairement tous à la fois, ni sur le même individu, mais quelques-uns seulement. Cependant la faiblesse et la langueur dans toutes les parties du corps sont toujours la suite d'une attaque violente ou des modifications de causes inconnues.

« Quelquefois une hémorrhagie nasale survient chez un pestiféré; abondante, continuelle, elle est fatale; légère et de peu de durée, elle donne l'espérance de guérison.

« Au commencement d'une éruption, l'œil, du côté opposé où elle doit paraître, devient très promptement plus petit que l'autre. Cette diffé-

rence est si évidente que tout spectateur peut l'apprécier.

« Quand l'éruption a eu lieu, si le malade éprouve des spasmes dans l'abdomen, c'est le signe certain d'une mort prochaine. Ces douleurs spasmodiques ne peuvent que rarement être enlevées, car elles sont les indices de la mortification des intestins.

« A mesure que les yeux deviennent plus clairs et la vision plus nette, les chances de guérison sont plus grandes.

« L'anxiété, la langueur, la mélancolie sont les indices de convulsions internes et d'une mort imminente.

« Les bubons qui sont longs, durs et fermement attachés, sont des symptômes favorables; ceux au contraire qui sont ronds, mollets, superficiels, annoncent la mort.

« La fièvre qui accompagne la peste est ordinairement légère; si elle est très forte elle se termine par la mort.

« Après neuf ou onze jours de maladie il y a de grandes espérances de guérison, si le malade n'est pas attaqué d'un *thanatolliton* (qui détruit comme la mort) ou d'un *mavrotiganon* (noir comme la poêle à frire).

« Si le délire auquel les pestiférés sont sujets est de courte durée et suivi d'une éruption nouvelle, il est d'un bon augure; mais s'il est long et violent, une prompte mort en est la conséquence.

« Une diarrhée fréquente, que l'on parvient rarement à arrêter, est mortelle.

« La vraie peste fait son éruption sous le bras, aux aines ou près des oreilles; on l'appelle la mère-peste. Toutes les autres tumeurs qui paraissent sur le corps des malades sont des charbons. Il y en a de cinq espèces. L'*anthrax* est un bubon noir qui s'étend, et dont les bords sont rouges, tirant sur le pourpre; c'est le plus mauvais de tous; il annonce certainement la mort. L'*evlogiton* (béni, heureux) est une tumeur dure et ronde; elle est toujours à désirer. Le *thanatolliton* a une petite racine très dure; il ressemble à un pois pour la forme. S'il ne vient pas en suppuration par l'éruption de quelque nouvelle tumeur de bonne qualité, c'est-à-dire par la présence d'un *evlogiton* ou d'un *ampelocladhi* (branche de vigne, forme de la tumeur), il s'étend, devient noir, et la mort s'ensuit. Le *mavrotiganon* est sec, rude et noir; il s'étend et devient très grand. Don Luigi di Pavia ne l'a vu guérir que deux fois en trente ans; la cause de la guérison fut une nouvelle éruption d'une des bonnes tumeurs. L'*ampelocladhi* est d'une bonne forme, régulière, et donne l'assurance de la vie du malade; il continue pendant plusieurs jours et produit un grand nombre de vers qui dévorent toute la chair dont il se compose, ce qui lui donne l'apparence d'une éponge mal préparée. Le meilleur moyen de détruire cette vermine est d'appliquer dessus, trois ou quatre fois par jour, un onguent fait avec des feuilles de persil bien séchées, battues dans un mortier et arrosées d'esprit-de-vin. »

Enfin Fra Luigi termine ainsi : « Je n'ai jamais vu de guérison résultant d'un traitement conduit d'après les règles de l'art médical [1]. »

Le docteur Vitangelo Morea, envoyé par son gouvernement pour observer et traiter la maladie pestilentielle qui sévit sur Noja, petite ville des états napolitains, depuis le 23 novembre 1815 jusqu'au 7 juin 1816, nous a laissé des renseignements très précieux sur la statistique de cette épidémie [2].

Sectateur de Brown, il donne un tableau très détaillé et une explication physiologique très curieuse des symptômes qui caractérisent la peste sthénique et la peste asthénique. Cette maladie fut généralement attribuée à une diathèse morbide asthénique.

Les moyens employés furent l'eau et le vinaigre, ou le sucre de limon, sur les anthrax jusqu'à la chute de l'escarrhe ; ensuite le pansement accoutumé des plaies ordinaires, les frictions d'huile sur les bubons, les affusions froides sur la tête des délirants, la décoction rapprochée de quinquina à l'intérieur à la suite de quelques eccoprotiques, et les boissons acidulées. Les vomitifs, les purgatifs, les nervins, les antimoniaux, les

(1) Extr. des Recherches du docteur Mac Lean sur la peste du Levant.

(2) *Storia della peste di Noja di Vitangelo Morea. Napoli*, 1817.

acides minéraux, les opiacés, le feu, les épispastiques et le mercure furent inutiles ou nuisibles.

Les articulations des cadavres des pestiférés devenaient très promptement flexibles, et les membres étaient souples.

Deux autopsies furent faites, l'une sur un homme âgé de vingt ans, l'autre sur une enfant âgée de cinq ans, qui avaient éprouvé tous les symptômes de la peste. On observa les trois cavités avec soin et minutieusement, et il ne s'y trouva aucune altération morbide ; tout était dans l'état naturel.

Après avoir passé plusieurs années dans les Antilles pour y observer la fièvre jaune, le docteur Mac Lean[1] fut le premier qui en proclama la non contagion. Voulant s'assurer s'il n'en serait pas de même de la peste du Levant, il résolut d'aller l'observer aussi sur les lieux mêmes. A cet effet il se rendit d'abord à Malte, où cette maladie venait de faire de cruels ravages; il prit auprès de la commission de santé tous les renseignements[2] qu'il put se procurer, et arriva à Constantinople dans les premiers jours du mois d'août 1815.

Lorsque le but de son voyage fut connu à Péra, le ministre d'Angleterre, les médecins et les né-

(1) Mac Lean (Charles), *Results of an investigation respecting epidemic and pestilential diseases*, *including researches in the Levant concerning the plague*, 2 vol. in-8°, 1817, 1818.

(2) Voyez ci-dessus la réponse du médecin en chef des hôpitaux pour les pestiférés de la ville de Malte.

gocians de cette nation, tous imbus de la doctrine de la contagion, cherchèrent à le dissuader d'une entreprise si dangereuse. Le docteur tint bon. Il fit demander à la Porte la permission d'entrer dans un des hôpitaux consacrés aux raïa; elle lui fut accordée, et le 15 août il s'enferma avec un drogman grec qu'il avait pris à son service dans l'établissement des pestiférés grecs, situé près des Sept-Tours.

Du 15 au 20, il visita, examina, toucha, pansa six fois par jour les pestiférés qui se trouvaient dans cet hôpital. Le 20 il tomba malade; le 21, après un seul vomissement et quelque difficulté dans la marche, il aperçut un bubon à la partie supérieure interne de chaque cuisse. Le 22 il resta au lit, le 23 il se leva et visita les pestiférés. Du 24 au 28 il éprouva un léger délire; le 29 il fut effrayé pendant la nuit. Trois jours après il entra en convalescence. Browniste exalté, le docteur Mac Lean, regardant sa maladie comme éminemment asthénique, s'était traité par le calomel et l'opium à haute dose. Sorti de l'hôpital, il fit quarantaine, reparut dans les sociétés de Péra, puis retourna en Angleterre. L'année suivante, il publia les résultats de ses recherches sur la peste du Levant. Voilà, certes, des titres pour émettre son opinion sur cette maladie, celle du moins qui sévit à Constantinople.

Le docteur Mac Lean s'étant montré un des plus zélés adversaires de la doctrine de la contagion, son ouvrage est peu connu en France où règne

une opinion contraire. Je doute même qu'il ait été traduit en français. Je crois donc utile de mettre sous les yeux du lecteur les principaux arguments que l'auteur a rassemblés à l'appui de son système; les voici :

« Les auteurs anciens n'ont jamais séparé la peste des fièvres dites pestilentielles, et la doctrine de la contagion, telle qu'on l'entend aujourd'hui, ne fut reconnue, promulguée, que vers le milieu du seizième siècle.

« La peste, ainsi que la fièvre jaune, est causée par les qualités délétères de l'atmosphère.

« Toute maladie épidémique qui peut attaquer le même individu plus d'une fois n'est jamais le résultat d'une contagion; autrement elle ne cesserait, dans les pays où comme en Turquie l'on ne prend aucune précaution, qu'après l'entière destruction des habitants.

« Les maladies épidémiques commencent et finissent à certaines époques qui correspondent avec certains changements de saison. Dans l'Asie-Mineure, en Egypte, en Syrie, à Smyrne, la peste règne depuis le mois d'avril jusqu'en juillet; en Egypte elle cesse vers le commencement de l'été, à Constantinople au commencement de l'hiver.

« Les phénomènes de ces maladies sont variables et dissemblables; les symptômes ne se manifestent ni ne se succèdent pas régulièrement; la durée en est indéterminée.

« Quoique une maladie dépendant de la contagion, la petite-vérole par exemple, puisse différer

infiniment d'intensité, il n'y a cependant ni variété ni dissimilarité dans la réunion et le concours des symptômes, ni incertitude dans la période de l'apparence des pustules ou leur durée. Les maladies épidémiques, au contraire, diffèrent essentiellement les unes des autres ; il s'y rencontre une si grande diversité de phénomènes que la même affection pestilentielle a ressemblé souvent à plusieurs autres affections, ce qui leur a fait donner le nom de protéiformes.

« La peste peut, suivant la prédisposition des individus, se former pendant des semaines, des mois entiers, ou faire explosion en un jour, en une heure, en un instant. Si elle était vraiment contagieuse, il n'existerait pas une telle perplexité. La période entre l'application du virus de la petite-vérole et l'apparition de cette maladie est déterminée et leur connexion évidente.

« La peste commence et cesse à des époques extrêmement régulières ; elle s'arrête le plus souvent tout-à-coup, après s'être le plus répandue et avoir causé la plus grande mortalité ; signe évident de l'influence d'un agent général comme les qualités de l'atmosphère.

« Les maladies épidémiques observent dans leur invasion, leurs progrès, leur fluctuation, une marche incompatible avec la contagion, mais facile à expliquer par les changements dans les propriétés de l'air atmosphérique.

« Ce n'est pas une preuve de contagion que des

familles entières aient été atteintes et en soient mortes; cela prouve seulement qu'elles ont été exposées aux mêmes causes d'épidémie. En Zélande les fièvres intermittentes qui attaquent tant de monde pourraient, à aussi bon droit, passer pour contagieuses. Que des médecins, en temps de peste, y succombent, on doit seulement en conclure que, comme toute autre classe de personnes, ils sont soumis aux mauvaises influences de l'atmosphère.

« Si la peste était contagieuse, elle n'aurait pas de prédilection pour certains pays. Il y a des localités où l'air est si pur qu'elle ne s'y manifeste jamais, et que les personnes attaquées qui s'y rendent guérissent ou meurent sans la communiquer aux personnes du pays. Portez-y au contraire la petite-vérole, et elle s'y propagera comme dans l'atmosphère la plus impure.

« Si la peste était contagieuse, ne s'étendrait-elle pas plus souvent? Les communications si fréquentes entre toutes les nations de la terre ne devraient-elles pas occasionner un échange perpétuel de contagion? Et cependant la peste semble fixée en Turquie, la fièvre jaune en Amérique et le typhus en Europe. La petite-vérole est-elle dans ce cas?

« Les contagionistes ne sont pas d'accord entre eux : celui-ci dit que l'haleine seule peut la communiquer, celui-là le contact médiat, un autre enfin le contact immédiat.

« On cite des époux malades de la peste qui n'ont pas cessé d'habiter ensemble ; plusieurs sont morts sans la communiquer à leur partenaire.

« Des femmes grecques et arméniennes se font les garde-malades de pestiférés pour la modique rétribution de cent piastres turques jusqu'à la fin de la maladie.

« Des portefaix chargés de la désinfection des objets contumaces dans le lazaret de Malte, un seul fut attaqué dans l'espace de quinze ans.

« Il y a dans les maladies épidémiques une époque de la plus grande mortalité. Il meurt moins de femmes que d'hommes, quelquefois la moitié, quelquefois un dixième seulement. Cela tient à ce que les hommes sont plus exposés aux influences atmosphériques. Si la peste dépendait de la contagion, les femmes, se trouvant plus souvent exposées, succomberaient en plus grand nombre.

« La mortalité de chaque épidémie pestilentielle, dépendant des causes qui la déterminent et s'y joignent, peut n'être que d'un centième comme elle peut s'élever aux quatre-vingt-dix-neuf centièmes des personnes attaquées, sans que l'on puisse le dire *à priori*, puisque le nombre des morts peut seul faire connaître le degré d'intensité de ces causes.

« Les récidives sont fréquentes dans les épidémies ; mais dans une maladie, résultat d'une contagion qui ne peut attaquer plus d'une fois le même individu, comment peuvent-elles avoir lieu ?

« Le retour des épidémies est plus ou moins

fréquent dans un pays, suivant que, toutes choses égales d'ailleurs, il a fait de plus ou moins grands progrès dans la culture des terres, la civilisation et les connaissances utiles; mais tout cela ne peut empêcher le retour d'une atmosphère pestilentielle: aucune nation ne peut donc se promettre d'être toujours exempte de la peste.

« L'alarme causée par le fléau quadruple la mortalité. En 1665, la peste de Londres fit de plus grands ravages à l'époque même où les réglements sanitaires relatifs à la défense des communications furent le plus sévèrement observés; et ce ne fut qu'après que les maisons furent ouvertes et que la population au désespoir eut renoncé à toute précaution, que le nombre des morts diminua soudain, puis s'arrêta tout-à-fait.

« Tout traitement débilitant est pire que la peste elle-même.

« Toutes tentatives de changer la masse de l'atmosphère par les petits moyens en notre pouvoir sont absurdes; les fumigations, les explosions de poudre à canon, les décharges de pièces d'artillerie sont insuffisantes, si elles ne sont pas nuisibles. Il est bien plus simple d'aller dans un air plus pur et plus tempéré.

« L'isolement pratiqué par les étrangers opulents qui résident dans le Levant est une mesure utile, mais non entièrement prophylactique, car il y a des exemples que l'isolement dans des maisons situées au milieu d'un air délétère n'a pas arrêté le fléau.

« Les remèdes les plus sûrs à employer comme préservatifs sont ceux que l'on connaît pour être les meilleurs excitants; tels sont l'usage modéré du calomel, un mélange d'eau-de-vie et d'eau pour boisson, l'absence de la peur, etc., etc.

« L'inoculation est un moyen inutile, trompeur, peu scientifique, puisque la peste peut attaquer plusieurs fois le même individu. »

Le docteur Pariset, chef de la commission médicale qui se rendit en Egypte, en 1831, pour y observer la peste, exprime ainsi son opinion sur ce pays et sur cette maladie[1].

« L'Egypte par elle-même est très salubre. Tant que ses habitants conservèrent la pratique des embaumements, le soin de reléguer les sépultures loin des villes, loin des atteintes du Nil, dans les sables stériles, dans le sein des montagnes désertes pour prévenir le sol de tout mélange avec les matières putrescibles, l'histoire ancienne nous apprend que ce fut une des contrées les plus saines de la terre. Le fléau qui la désole aujourd'hui lui était inconnu. Il n'existait alors nulle part; et quoique le nom de peste figure souvent dans le Pentateuque, dans l'histoire des Rois et dans les Prophètes, il ne s'appliquait qu'au typhus qui se formait alors comme à présent dans les grandes expéditions militaires et dans les villes assiégées.

« Le déplorable changement qui s'est opéré dans

(1) Mémoire sur les causes de la peste et sur les moyens de la détruire. Paris, 1832.

l'Egypte, et le développement de la peste, sont dus à l'oubli du système d'hygiène particulière et publique qu'une longue observation avait enseigné être indispensable à la salubrité du pays. Lors de l'introduction du christianisme, quand un zèle inconsidéré eut substitué à l'antique usage des embaumements, à la police des sépultures, la pratique pernicieuse d'enterrer les corps des martyrs et ceux des fidèles dans l'intérieur des églises et des monastères, dans l'enceinte et aux portes des villes, même dans les maisons particulières, la peste parut pour la première fois dans le monde. Ce fut en l'année 542 de l'ère chrétienne. Cette première apparition fut terrible. Elle commença, comme elle le fait encore aujourd'hui, dans la Basse-Egypte, puis s'ouvrit toutes les contrées de la terre et les couvrit de funérailles. Partout elle développa ses variétés bizarres, ses anomalies insidieuses; partout elle frappa les esprits par la nouveauté de ses caractères, l'étendue et la rapidité de ses coups. Ce fut alors que s'introduisirent dans le langage médical ces expressions de *lues*, de *clades inguinaria*, de *morbus inguinarius*, expressions tirées du symptôme qui la spécifie.

Les malheurs des temps postérieurs, les guerres, la domination de l'étranger, l'ignorance et le fanatisme musulman, une mauvaise administration ont fait le reste. Maintenant l'Egypte, en proie à tous ces fléaux réunis, n'offre plus qu'une population chétive et misérable. La mauvaise nourriture, les travaux pénibles, des demeures petites, basses,

obscures, infectes au-delà de toute expression, la prédisposent aux maladies les plus cruelles.

« C'est surtout au Caire que se trouvent réunies au plus haut degré toutes les causes d'insalubrité. Depuis des siècles, le sol est imprégné d'éléments putrescibles, toujours prêts à s'échapper sous la forme de vapeurs. Dans les temps secs ces vapeurs sont peu sensibles, mais après des pluies elles sont intolérables. Le Caire est donc un foyer permanent de fièvres pernicieuses, malignes et pestilentielles. Il n'est pas de saison, pas de mois, ni peut-être de semaine et de jour où la peste ne se montre par quelque cas isolé, à tous les degrés et sous toutes les formes imaginables, depuis les vifs et courts élancements dans les aines et sous les aisselles jusqu'à ce formidable appareil de symptômes qui n'appartiennent qu'à cette maladie et que la mort clot brusquement.

« Tout le Delta, et surtout la région inférieure de cette partie de l'Egypte, est dans le même cas que le Caire. La peste y est en permanence. Vers la fin de février, les hameaux, les villages, les bourgs, les villes offrent à chaque pas des fièvres, des maux de tête, des vomissements, des tumeurs aux aines, aux aisselles, sur le cou, sur les lombes, qui enlèvent une partie de la population. Ces villages sont situés dans l'intérieur des terres; s'ils ont quelques communications entre eux, ils n'en ont point avec le dehors. Le mal qui les afflige est absolument spontané; il naît de la terre, disent les habitants, ou il leur vient de Dieu.

« La peste est donc endémique en Egypte; elle y est spontanée; elle s'y développerait par ses causes propres quand même le reste de la terre n'existerait pas.

« Le développement de cette spontanéité est soumis à une foule d'influences variées, qui l'enchaînent, le retardent, le précipitent, et impriment au caractère de cette étrange maladie cette suite de modifications bizarres qu'aucun art ne peut prévoir ni régler. Au nombre de ces modifications éventuelles il faut ranger l'aptitude à se transmettre, à voyager sur le globe, à passer soit d'individu à individu par un simple attouchement, soit de peuple à peuple par l'intermédiaire de certains objets de commerce et d'échange.

« La peste n'est pas toujours contagieuse; autrement l'Orient serait désert; mais elle l'est quelquefois à un degré incroyable; elle se communique et par une inoculation directe, et par le contact, et par les germes qu'un malade dépose dans ses vêtements, et par ceux que recèlent principalement les matières dont on fabrique les tissus.

« La peste est donc quelquefois contagieuse. Pourquoi ne l'est-elle pas toujours? On l'ignore. Peut-on distinguer les cas où elle l'est de ceux où elle ne l'est pas? On ne le sait que par l'événement, et lorsqu'il est trop tard pour éviter le mal. *A priori* la distinction n'est pas possible, et c'est par suite de cette ignorance que, pour se préserver d'un danger réel, les peuples sont contraints à se prémunir contre mille dangers imaginaires

« Ce que le fanatisme et l'ignorance, ce qu'une criminelle avarice ont fomenté si long-temps, les lumières, la sagesse, la philanthropie, l'intérêt des nations doivent conspirer pour les détruire. Le bien que l'homme a fait l'homme le peut faire. Il est évident que toutes les causes de peste déjà mentionnées disparaîtraient aisément de l'Egypte si ce pays reprenait ses anciennes coutumes ou s'il adoptait des mesures équivalentes empruntées à la police européenne.

« L'unique foyer de peste qui soit au monde c'est le Delta, parce que nulle part on ne rencontre au même degré une terre étendue, égale, unie, chaude, humide et saturée de matière animale. Or l'homme ne peut rien sur la chaleur, il ne peut presque rien sur l'humidité; mais il peut tout sur la matière animale; et, cette matière soustraite, la peste est anéantie pour jamais.

Clot-Bey, Français qui a exercé pendant sept années la médecine en Egypte, où il a éte chargé par Méhémet-Ali-Pacha d'organiser tout le service de santé civil et militaire, et de fonder l'école de médecine d'Abou-Zabel, est venu dernièrement à Paris avec douze de ses élèves amenés pour y perfectionner leurs études médicales.

Dans le procès-verbal de l'examen soutenu par ces élèves, le 18 novembre 1832, à l'Académie royale de Médecine de Paris, le professeur Dupuytren fit à l'un d'eux les questions suivantes: 1° Quelle opinion se sont formée les hommes éclai-

rés parmi les Arabes sur la génération de la peste? 2° La peste est-elle contagieuse? 3° Y a-t-il plusieurs moyens de transmission, et suffit-il quelquefois qu'une simple cloison de bois vous sépare des pestiférés pour que vous soyez préservé? A la première l'élève répondit: « Les hommes dont vous parlez attribuent cette maladie aux vapeurs dangereuses qui s'élèvent de la terre; » à la seconde: « On la considère comme telle en Egypte. » A la troisième, Clot-Bey prend la parole et répond pour ses élèves que, faute d'expérience personnelle sur la matière, ils ne peuvent croire que ce qu'ils ont appris dans leur enseignement; qu'à l'école d'Abou-Zabel on n'a point de parti sur la question de la contagion, que pour lui il penche à ne pas l'admettre, mais que sur ce point important il n'aura d'opinion arrêtée que lorsque l'expérience l'aura suffisamment éclairé.

« La peste, suivant le professeur Broussais, est une de ces inflammations spécifiques qui se distinguent et se caractérisent par leur tendance à amener beaucoup plus tôt les symptômes nerveux les plus graves, en éteignant les phénomènes inflammatoires primitifs, et à produire promptement la gangrène et l'état typhoïde.

« La contagion de la peste était regardée autrefois comme incontestable; mais plusieurs médecins la mettent en doute et la nient même aujourd'hui. Pour moi je pense que tous les typhus, même celui de notre pays, quand ils sont très vi-

rulents, peuvent se communiquer aux personnes saines et prédisposées qui approchent des malades réunis dans des espaces resserrés, dans des édifices encombrés et malpropres; mais je ne pense pas que ces typhus, même la peste, puissent marcher et se répandre dans la société par une vertu contagieuse, indépendante des agglomérations d'hommes et des causes atmosphériques qui les produisent. Ils ne se développent que chez les personnes qui respirent l'air des foyers où ils règnent et qui sont dans des dispositions favorables pour s'infecter. Un seul pestiféré, un seul typhosé, s'il est renfermé dans un espace trop étroit, peut infecter une personne prédisposée qui se sature de son halitus; mais cela ne peut s'étendre à un grand nombre ni arriver dans un air libre et sain.

« L'Egypte est le berceau de la peste; son développement y est favorisé par la chaleur.

« La peste, au fond, n'est qu'un typhus comme le nôtre, mais d'une extrême intensité, caractérisé par une violente irritation gastro-intestinale et cérébrale, par des bubons, des charbons, des anthrax, des pétéchies, etc. Ces éruptions se présentent aussi quelquefois dans la fièvre jaune et dans notre typhus; mais elles font alors exception, tandis qu'elles forment le caractère distinctif de la peste. Des escarrhes peuvent s'y rencontrer comme dans les phlegmasies étendues et profondes des grands viscères.

« Il faut distinguer dans cette maladie plusieurs nuances.

« Les nécroscopies de la peste ne sont pas différentes de celles des autres typhus. Elles présentent une gastro-entérite à peu près semblable à celle de la fièvre jaune, avec une forte injection du système nerveux.

« Son pronostic est principalement fondé sur la violence de l'innervation encéphalique.

« La théorie du traitement est la même que celle des autres typhus ; il faut dégorger au plus vite les cavités viscérales par des saignées, favoriser la formation des bubons au moyen de cataplasmes chauds et émollients, chercher même à les provoquer en différentes régions, aux aines, aux aisselles, au cou, par le moyen des ventouses et des vésicatoires.

On a voulu faire usage dans cette maladie des sudorifiques alexipharmaques d'après la méthode de Sylvius, et l'on a quelquefois ainsi provoqué des sueurs qui ont paru favorables. Mais, en somme, on s'est vu forcé de renoncer à ces stimulants, parce que toute stimulation vive des organes gastriques qui ne provoque pas à l'instant une réaction, et ne transporte pas l'irritation à l'extérieur, est, dans ce cas, nécessairement mortelle[1]. »

(1) Extrait du cours de pathologie générale fait à la Faculté de Médecine de Paris pendant l'année 1833.

OPINIONS DES DIFFÉRENTES POPULATIONS DE CONSTANTINOPLE.

Indifférence des Juifs.— Terreur des Grecs.— Superstitions des Grecs et des Arméniens au sujet de la peste. — Résignation des Musulmans. — Crainte de la contagion parmi les Franks. —Opinions des médecins francs et raïa, des apothicaires, des garde-malades, des prêtres directeurs des hôpitaux pour les pestiférés.

Aux nombreuses opinions précédemment exposées je crois utile et curieux de joindre celles que se sont faites sur la même maladie les habitants de Constantinople, tant les indigènes que les étrangers qui ont demeuré long-temps dans cette capitale, ainsi que la conduite que tiennent ces populations si variées dans le temps où la peste exerce ses ravages.

Les Juifs regardent cette maladie comme très dangereuse. Forcés, pour entretenir leurs nombreuses familles, de se livrer à tout genre de commerce, aux plus viles occupations, ils ne peuvent prendre aucune précaution contre elle et ne paraissent pas redouter la contagion. Ils n'ont pas d'hôpitaux; quand ils sont atteints de la peste, ils se soignent mutuellement comme dans toute autre maladie.

Les Grecs en ont une peur effroyable. Ils croient fermement à la contagion et prennent contre elle les précautions les plus minutieuses.

La crainte de la mort, la peur de l'enfer s'emparent tout d'abord de leur imagination; chez cette nation mobile, irascible et superstitieuse, les symptômes nerveux se déclarent rapidement. Aussi a-t-elle pour ses pestiférés deux hôpitaux où, sur les indices les plus légers, les personnes peu aisées et les domestiques, classes que la peste semble affectionner particulièrement, sont transportés en grand nombre, lors même que les hôpitaux des pestiférés des autres nations n'ont presque point de malades.

Depuis leurs fréquentes communications avec les Francs, les Arméniens catholiques ont appris à craindre la peste et à tâcher de s'en garantir. Ils avaient, il y a quelque temps, à la descente de Péra vers Dolma-Baghtchè, un petit hôpital dont la position était on ne peut plus heureuse; il fut, je ne sais pourquoi, détruit en 1822. Depuis cette époque, ils se sont arrangés avec la légation française pour obtenir une partie de l'hôpital des pestiférés de cette nation.

Les Arméniens dits schismatiques, qui ont peu de rapports avec les Francs, regardent la peste comme une maladie très grave, mais ils ne prennent pas de précautions extraordinaires contre la contagion; la propreté, une nourriture très simple, peu abondante, et une grande résignation aux décrets de la Providence, sont les seuls préservatifs auxquels ils aient recours. Si quelqu'un des leurs tombe malade, ils lui donnent les soins les plus assidus. Cependant ils ont un petit hôpital qui donne

sur le cimetière grec à l'extrémité de Péra, où ils envoient quelques-uns de leurs pestiférés.

C'est surtout parmi les Grecs et les Arméniens que se trouve répandue l'opinion que la peste n'est autre chose que des vers, des animalcules invisibles flottant dans l'atmosphère, une odeur toute particulière, enfin une femme noire qui vient pendant la nuit saisir sa victime.

J'étais un jour dans un de ces nombreux kahvènè situés sur les bords de la Propontide; on parlait de beaucoup d'accidents de peste. Un Arménien qui me connaissait pour médecin me demanda si je savais au juste quelle était la cause de *la maladie*. Je répondis que, selon les médecins francs, c'était la contagion; mais... Il se mit à rire: «Nullement, me dit-il; la peste n'est autre chose qu'une femme noire qui vient, vers le milieu de la nuit, saisir le malheureux qui doit en être attaqué. Je suis payé pour en savoir quelque chose. Voyez-vous cette jambe? (et en parlant ainsi il se lève, fait deux tours dans la salle pour me faire voir qu'il boitait considérablement.) Eh bien! voilà ce qui m'est arrivé. Je me portais comme à l'ordinaire quand, il y a quelques années, la peste se montra dans notre quartier; plusieurs de mes amis en furent atteints. Les uns moururent, les autres se sauvèrent; je me flattais d'y échapper, quand une grande femme, vêtue de noir, m'apparut au milieu de la nuit. Je la reconnus de suite pour le spectre de la peste, dont j'avais si souvent entendu parler à mon père et à

ma mère. Comme il s'avançait lentement pour me saisir, j'eus le temps de me lever, d'ouvrir la fenêtre; je ne sais comment cela se fit, je tombai dans la rue. Quand les voisins me relevèrent, j'avais la cuisse cassée. Je n'en ai pas moins eu la maladie, mais j'en suis réchappé. J'ai donc appris à mes dépens ce que c'est que la peste. Ce n'est ni un ver invisible, ni une odeur, ni la contagion, ni ceci, ni cela; c'est une femme noire. Vous pouvez m'en croire et le dire aux autres. »

Une autre personne de ma connaissance, femme veuve qui demeurait avec son fils, marié depuis plusieurs années, prenait un jour, ainsi que ses enfants, quelque repos pendant l'après-midi; elle vit, pendant son sommeil, deux femmes entrer dans la chambre; l'une, vêtue tout en noir, alla se placer près de sa bru, et l'autre, vêtue tout en blanc, auprès de son fils. S'étant éveillée, elle crut voir dans cette apparition un avertissement sinistre; en effet, ses enfants venaient d'être attaqués de la peste; la femme en mourut, l'homme échappa.

Les Musulmans, avec leurs idées de fatalisme, regardent non-seulement comme inutiles et ridicules, mais encore comme criminelles, les précautions que prennent contre la peste les Francs et les raïa. Lorsque la mort les frappe de tous côtés, ils montrent la plus grande tranquillité, la plus parfaite résignation; ils soignent eux-mêmes les malades qui leur sont chers, et se croiraient coupables d'expulser de leur maison un de leurs do-

mestiques ou un de leurs esclaves, à plus forte raison un muçafir (hôte).

Les Pérotes et les Francs depuis long-temps établis à Péra et à Galata sont généralement imbus de l'idée que la peste est éminemment contagieuse, qu'elle ne dépend pas d'une atmosphère délétère, que l'air n'en est point le véhicule, qu'elle n'est transmissible que par le contact médiat et surtout par le contact immédiat. Ils prennent contre la contagion beaucoup de précautions dont quelques-unes sont rationnelles, d'autres inutiles. La France a un hôpital pour ses pestiférés; il en existe un autre sous le nom d'hôpital latin, où sont reçus les malades autrichiens et italiens; ceux des nations franques qui n'ont pas d'hôpital sont reçus sans difficulté dans l'un ou dans l'autre de ces établissements.

Parmi les médecins francs qui exercent à Constantinople, on remarque fort peu de Français, d'Anglais et d'Allemands, beaucoup de Piémontais, de Génois et de Vénitiens, et un petit nombre d'élèves des universités de Pavie, de Bologne, de Pise, de Rome et de Naples, quelques-uns ayant fait des études régulières, la plupart n'en ayant fait que d'imparfaites; j'ajouterai quelques médecins grecs et arméniens qui ont étudié en France, à Padoue ou à Vienne. Tous sont contagionistes dans le sens des universités qu'ils ont fréquentées.

Les apothicaires musulmans, grecs, arméniens et juifs, qui, de père en fils, exercent aussi la médecine; les sages-femmes, les médicastres, les bar-

biers, que l'on rencontre partout où il y a des malades et qui exercent la petite chirurgie et la médecine quand ils en trouvent l'occasion; les religieuses qui vont soigner leurs parents, leurs amis, leurs connaissances, suivent les opinions de leurs nations. Les garde-malades, celles surtout qui font métier de soigner les pestiférés, croient ou font semblant de croire à la contagion plus que qui que ce soit. Leur opinion est en ceci d'accord avec leur intérêt pécuniaire; elles se font payer en raison du danger qu'elles courent ou sont censées courir; et si le malade meurt, elles profitent de la terreur de la famille pour s'approprier le plus qu'elles peuvent des effets qui ont servi au malade, pour en laisser dans la maison le moins possible qui puisse donner lieu à une nouvelle contagion.

Enfin les prêtres de la peste sont imbus de la même opinion. Interrogez-les, et tous répondent : *La peste, caro, è l'ira dì Dio; un flagello per i nostri peccati; è pur troppo contagiosa* (La peste, mon cher, est la colère de Dieu, un châtiment de nos péchés; elle n'est que trop contagieuse).

Résumé.

Avant de livrer au public les observations qui me sont propres, j'ai jugé à propos de constater ce qui a été dit et fait jusqu'à présent sur un sujet aussi curieux qu'intéressant. Les opinions des auteurs que j'ai analysés reposent sur des observa-

tions faites en Italie, en Hollande, en Angleterre, en Hongrie, en Egypte, à Malte, dans l'Archipel, à Smyrne et à Constantinople. Celles qui concernent l'Egypte lors de l'occupation de ce pays par les armées françaises ont été faites à une même époque, dans un même pays, sur un grand nombre de malades à la fois et pendant un laps de temps considérable. Quelque contradictoires qu'elles soient souvent, je les accepte toutes comme le résultat de leur conviction, de même que je désire que mon opinion soit accueillie comme le résultat de la mienne. J'attribue les oppositions que l'on y rencontre à la diversité des climats, au différent degré d'énergie de la maladie, à la variété des traitements, à l'état d'imperfection où l'art médical se trouvait encore à l'époque et dans les pays où ces observations furent faites. Les miennes sont le résultat de ma pratique à Constantinople. Je dois, une fois pour toutes, prévenir le lecteur que, dans ce que j'écris sur la peste, je n'entends parler que de celle que j'ai observée dans cette capitale pendant les neuf années que j'y ai demeuré, à deux époques différentes[1].

(1) Voyez Note II à la fin du volume.

CHAPITRE II.

APERÇU SUR LA PESTE.

Printemps ordinairement tardif à Constantinople; élévation graduelle de la température. — Règne de la tramontana. — Départ pour la campagne. — Bruits de peste prématurés. — Proverbes relatifs à l'époque de l'apparition de la peste. — Règne du scirocco; brouillards; leurs effets sur le corps humain. — Arrivée des convois de la Méditerranée. — Douanes; activité mercantile. — Lieux où la peste se déclare le plus souvent. — Enquêtes des chancelleries franques. — Jours caniculaires; chaleurs extrêmes; explosion ou augmentation de la peste. — Maladies nombreuses causées par l'intensité de la chaleur.

L'hiver, à Constantinople, est long et pluvieux; mais enfin, vers le milieu d'avril, une température douce, accompagnée de pluies fréquentes, accélère la végétation. Les rives du Bosphore se parent de la plus tendre verdure; les platanes majestueux revêtent peu à peu leur épais feuillage, et le printemps se montre dans toute sa beauté dès les premiers jours de mai, ou quelquefois seulement vers la fin, à cause de la proximité de la Mer-Noire, des steppes de la Russie et des monts caucasiens long-temps couverts de neige et de glace.

Dans le cours du mois de mai la chaleur augmente; mais la tramontana, qui chasse devant elle

le scirocco, la tempère agréablement. On distingue facilement dans l'atmosphère son souffle rafraîchissant; il y semble mélangé, non combiné. A l'abri du nord la chaleur est extrême; à l'abri du sud on éprouve un froid qui fait désirer la présence du soleil.

La dernière moitié du mois de mai, le mois de juin et les premiers jours de juillet forment ordinairement la plus belle et la plus heureuse partie de l'année. La température la plus agréable, le ciel le plus pur, une atmosphère embaumée, des nuits délicieuses, une aurore poétique, font éprouver à tout être vivant une plénitude d'existence, un sentiment de bonheur physique et moral inconnus aux habitants des pays moins favorisés des dons de la nature.

Chacun se hâte de jouir de la belle saison; les ministres étrangers donnent l'exemple et se rendent à leurs maisons de campagne; les négociants francs, grecs et arméniens en font autant. Ceux qui n'ont pas de maison à eux en louent une pour tout l'été dans ces nombreux villages situés sur les rives du Bosphore. Les rues de Péra et de Galata sont pendant quelques jours obstruées d'araba chargés de meubles, de femmes et d'enfants qui partent pour la campagne.

Le Musulman, prudent, peu empressé, part toujours un peu plus tard. Plusieurs quartiers de Constantinople paraissent alors déserts; Péra et Galata, ordinairement si vivants, semblent avoir perdu la moitié de leur population.

Jusqu'à cette époque on n'a entendu parler que de quelques accidents de peste sporadique, ou, s'il y en a de bien avérés, ils sont si rares que l'on y fait peu d'attention.

Les déplacements pour aller à la campagne ne se font pas sans occasionner de grands frais; les familles aisées y regardent peu; celles qui ne le sont pas se refusent parfois à ce surcroît de dépense. Quel chagrin, pour les femmes qui ont déjà goûté les plaisirs de la campagne, où elles jouissent d'un peu plus de liberté qu'en ville, de voir leurs parents, leurs amis, partir rayonnant de joie et les laisser derrière eux! Pour vaincre l'avarice ou l'opiniâtreté du chef, elles ont plusieurs ruses toujours prêtes; la plus ordinaire, c'est la mauvaise santé du harem. La femme, la mère et la grand'mère, les sœurs et les belles-sœurs, peuvent à peine se soutenir; l'anxiété, les plaintes, les bâillements, le soupir particulier aux hypocondriaques, sont à l'ordre du jour. Toutes ont le mèrac; la cause en est attribuée à la mauvaise exposition de la maison, à la chaleur étouffante, à l'air corrompu du quartier, etc.; mais l'agha est rarement sensible à ces doléances.

La santé des enfants, celle surtout de l'aîné des garçons, est ensuite mise en avant. L'enfant n'a plus d'appétit; il maigrit à vue d'œil; il est tout pâle, il dort mal, il se réveille en sursaut, il a des grenouilles dans le ventre; il mourra bientôt s'il ne change d'air promptement. Les femmes lui suggèrent, relativement aux plaisirs de la campa-

gne, quelques mots qu'il ne doit dire au papa que que quand il le trouvera dans un moment de bonne humeur; cette ruse réussit quelquefois.

Mais si le chef reste inébranlable, on met alors en jeu le grand, le dernier moyen ; chaque maladie dans le voisinage est transformée en une attaque de peste. Les femmes en augmentent le nombre et le danger. Quelquefois le prêtre qui soigne les intérêts spirituels de la famille, et se mêle souvent aussi des temporels, ajoute à ces plaintes le poids de son autorité sacrée. Exposer ainsi le harem, ses enfants, l'aîné surtout, le chef futur de la famille, l'image vivante de son père! La raison s'y oppose, la religion le défend. Si cela ne suffit pas encore, on met dans la confidence la sage-femme, le barbier, l'apothicaire et le médecin franc lui-même, s'il veut s'y prêter, et il s'y refuse rarement, afin de procurer à ces femmes quelques plaisirs qui rompent la monotonie de leur existence. L'un cite un cas de peste dans le quartier contigu, l'autre deux dans la rue d'à côté. On désigne les maisons, les familles. La saison paraît décidément pestilentielle et la maladie très contagieuse. Comment ne pas céder à de pareils considérations? d'ailleurs la famille se contentera du plus modeste établissement. Ce n'est que dans l'intérêt des enfants qu'elle désire s'éloigner de la contagion; elle reviendra en ville dès que la peste aura cessé. Le mari harassé de tous côtés donne enfin son consentement. Les femmes se mettent toutes à l'ouvrage ; les préparatifs sont bientôt faits. Les araba

arrivent, et la famille enchantée va s'établir à la campagne.

C'est à ces petites intrigues répétées en même temps dans beaucoup de familles que l'on doit le plus souvent d'entendre parler à Constantinople de la peste et des victimes qu'elle a faites, quelque temps avant l'époque de son apparition.

Le mois de juin commence; déjà l'on voit dans les rues des bouquets de cerises de primeur; les enfants crient, pleurent pour en avoir; les mères faibles et imprudentes leur en achètent. Viennent ensuite les fraises, les fruits verts, les *vichni* (cerises aigriotes dont on fait d'excellentes compotes), les noisettes, les abricots de médiocre qualité, les mûres blanches, d'un goût douceâtre, que l'on trouve à très bon compte en grande quantité. Vers la fin de ce mois il y a quelquefois des accidents de peste bien avérés; mais ils sont en si petit nombre et si disséminés que l'on y croit à peine.

Dans les premiers jours de juillet les concombres paraissent d'abord, puis les pommes d'amour, le verjus, les aubergines [1], enfin les karpous ou

(1) Ce végétal, peu connu à Paris, beaucoup dans le midi de la France, est très commun à Constantinople. Les uns croient qu'il donne les hémorrhoïdes, les autres qu'il favorise et même cause la peste. La première opinion paraîtrait presque justifiée par la grande quantité de matière colorante intense qui lui donne son brillant aspect, et la multitude de personnes qui souffrent des hémorrhoïdes; la seconde est due à la coïncidence du développement de la peste avec l'époque où les aubergines, extrêmement

melons d'eau. La petite anse d'Yèni-Kapi, rendez-vous de toutes les barques qui, des côtes opposées d'Asie, apportent ces fruits à Constantinople, suffit à peine pour les contenir. Comme les karpous se vendent à bas prix, que la chair en est exquise, et qu'elle se fond dans la bouche en un liquide rafraîchissant, la consommation en est énorme. Malgré cela, beaucoup de familles, par pauvreté, par habitude ou par économie, se nourrissent encore de moules ramassées en grande quantité auprès de l'Arsenal, de poisson quelquefois gâté, de la chair du mouton alors mal nourri, chétif et souvent malade. Beaucoup d'affections graves en sont le résultat.

Quoique la chaleur soit forte et s'élève jusqu'à 25, 28 et 30° Réaumur, elle est supportable tant que la tramontana continue à souffler. On espère que la peste ne paraîtra pas cette année, ou au moins qu'elle sera bénigne.

Cependant les vieillards et les femmes, toujours amis des proverbes, ces résumés succincts de la sagesse des nations, répètent en secouant la tête ceux qui sont consacrés par l'expérience : « Attendez la fête des très saints apôtres ! » s'écrie le Grec orthodoxe. « Méfiez-vous du quatre-vingt-dixième

abondantes et à vil prix, servent d'aliment à toute la population. Ce préjugé est d'autant plus enraciné dans l'esprit des habitants que les bubons pestilentiels, ceux surtout qui paraissent aux aines, offrent souvent dans leur forme allongée, dans leur dureté et dans leur couleur violette plus ou moins foncée, quelque ressemblance avec l'aubergine.

jour après la Saint-George, » disent les Musulmans et les Arméniens. Les Levantins et les Francs depuis long-temps établis à Constantinople redoutent surtout l'époque où l'on met au jour les pelisses d'été; car, prétendent-ils, elles conservent les miasmes de la peste de l'année précédente et reproduisent la maladie. « Le temps des aubergines, des concombres et des karpous, est funeste, » proclament quelques médecins. « Redoutez surtout l'approche de la canicule, » disent les personnes les plus sensées. Ces expressions désignent toutes l'explosion de la peste du 1er au 20 juillet.

On voit en effet, vers ce temps-là, cesser les vents du nord qui, pendant trois mois, ont presque constamment soufflé; c'est ordinairement vers le milieu de la nuit que ce changement arrive. Le kiosk que j'habitais était on ne peut mieux situé pour observer ce phénomène. D'un côté j'étais séparé du palais des itch-oghlan par un groupe de hauts cyprès, de l'autre je dominais sur la mer de Marmara. A peine avais-je goûté quelques instants de repos que j'étais éveillé par le cri fréquent et monotone de la chouette perchée sur un des cyprès voisins. Bientôt après, mon sommeil, ordinairement calme et léger, devenait inquiet et pénible. Ma couverture, que la fraîcheur des nuits et le souffle du nord me faisaient trouver agréable, devenait pesante, incommode. La transpiration insensible qui auparavant s'évaporait facilement, maintenant humectait mon corps. Je me sentais lourd, triste, découragé. J'éprou-

vais une faiblesse dans toutes les articulations et me levais, nullement rafraîchi du sommeil de la nuit. Le scirocco manifestait déjà son influence délétère. De grand matin j'ouvrais la fenêtre de mon kiosk qui donnait sur la Propontide, et au lieu de voir sa vaste étendue, unie comme un miroir, réfléchir les rayons du soleil levant, je n'apercevais plus qu'un brouillard épais, d'un blanc sale, qui ne me permettait plus de distinguer les Iles-des-Princes. Je pouvais alors annoncer avec certitude la prochaine arrivée des convois de la Méditerranée retenus aux Dardanelles, et le commencement de la saison pestilentielle.

En effet les négociants francs, impatients de recevoir leurs marchandises attendues depuis longtemps, se rendent aux positions les plus favorables pour voir de loin arriver le convoi; les plus pressés prennent des kaïk et vont à sa rencontre. Leurs vœux sont exaucés; le lodos souffle avec impétuosité, le convoi s'avance à pleines voiles. Bientôt il franchit la Pointe-du-Sérail, et pénètre dans le vaste port de Constantinople. Les navires turcs et grecs, et ceux des Francs chargés pour le compte du gouvernement, se rendent à la douane turque, près de Bach-Kapouçou, et les navires adressés aux négociants francs, à la douane franque située à Galata.

Dans ces établissements peu de formalités, point de quarantaine; les navires se placent les uns à côté des autres, n'importe de quels pays ils

soient venus. Les premiers arrivés prennent les meilleures places, celles le plus près du quai et de la douane pour la plus grande facilité du débarquement. Chaque capitaine s'empresse alors de mettre à terre sa cargaison, chaque négociant de faire visiter, et, dans la peur de quelque incendie, de faire transporter chez lui ses marchandises.

Les nombreux portefaix turcs et arméniens, qui, à l'occasion, portent sur leurs crochets un pestiféré avec autant d'indifférence qu'ils porteraient une malle; les pourvoyeurs et les blanchisseuses accourus pour offrir leurs services aux équipages qui ne connaissent pas encore le pays ou pour renouveler connaissance avec leurs anciennes pratiques; les boutiquiers, les regrattiers, empressés d'acheter quelque partie de marchandises que le capitaine ou les matelots peuvent avoir apportées en spéculation, avant que ces derniers aient été instruits des prix courants; les contrebandiers francs qui se chargent de débarquer les marchandises et de frauder ainsi les droits de la douane, quoiqu'ils ne soient que de trois pour cent; les parents, les amis, les connaissances accourus pour féliciter les nouveaux arrivés; les visiteurs, les commis, les agens, les censaux, les négociants, les curieux, tous se touchent, se pressent dans le local étroit de la douane franque et les ruelles attenantes. Dans cette cohue presque tout occupée d'intérêts mercantiles ou accourue pour satisfaire sa curiosité, qui pense à la

peste? personne, sauf quelque étranger nouvellement débarqué qui s'étonne de tant d'insouciance.

Malgré tant de causes de contagion, tout se passe souvent pour le mieux. La saison entière s'écoule et l'on n'entend parler d'aucun accident de peste, ou le peu qui existait auparavant n'est pas sensiblement augmenté par l'arrivée des convois. D'autres fois, au contraire, le bruit se répand qu'un ou plusieurs accidents viennent de se déclarer. Où? à la douane sans doute, ou dans quelques-uns des navires récemment arrivés? Quelquefois, mais pas toujours. C'est ordinairement dans un des villages situés sur les rives du Bosphore, et principalement sur la rive européenne, plus exposée au scirocco que la rive asiatique; c'est à Bèchik-Tach, à Orta-Keuï, à Kourou-Tchesmè, à Arnaout-Keuï, etc., au bagne ou dans une des casernes de l'armée; tantôt dans un de ces khans petits, sales, mal situés, mal aérés, qui servent de logement aux voyageurs; tantôt dans les quartiers situés le long du port et dans les rues sales, tortueuses, étroites, qui les avoisinent. Plus rarement la peste dédaigne de choisir ses victimes dans les bas quartiers parmi une population vulgaire; elle va les prendre dans les habitations des effendi, situées sur le sommet des collines, dans des quartiers aérés, salubres, peu populeux. Souvent, une année, elle affectionne Constantinople et semble dédaigner Péra et Galata; d'autres fois, au contraire, elle sévit sur Péra et Galata, et oublie Constantinople.

Quelquefois, après certains accidents sporadiques, on n'entend plus parler de la peste pendant une ou deux semaines et plus. On espère que la maladie ne reparaîtra plus, on se félicite; mais survient une averse, un orage, un refroidissement subit de la température; le scirocco vient à dominer. Un village même très éloigné de celui où la peste s'était d'abord déclarée en est atteint; plusieurs accidents ont lieu presque au même instant. L'attaque est prompte, la maladie rapide, la mort presque certaine. Une partie de la population encore intacte quitte le village et se sauve sur les collines voisines, où elle s'établit sous des huttes faites de mauvaises planches. Des malades, le plus grand nombre succombe; des fuyards, exposés au grand air, très peu. Enfin la tramontana reprend son empire, la maladie diminue peu à peu et finit par s'éteindre.

Dès que le bruit se répand à Péra qu'il y a plusieurs accidents de peste bien constatés, après l'arrivée des convois surtout, les Francs vont aux enquêtes. On apprend qu'il se trouve des navires qui ont eu ou qui ont encore des malades à bord. Peut-être, dans la traversée, des matelots, des passagers sont-ils morts, et leurs cadavres, suivant l'usage, jetés à la mer. Si les capitaines de ces navires sont Francs, ils ont dû en faire la déclaration au capitaine de port de leur nation. On dit alors, mais sans y attacher une grande importance, vu la fréquence de ces événements, qu'il n'est pas étonnant que la peste ait été importée

d'Egypte, de Syrie et autres lieux suspects, puisque, faute de lois sanitaires à Constantinople, les marchandises n'ayant été soumises à aucun procédé de désinfection, ont dû la communiquer; et que, comme elle est éminemment contagieuse, il est tout naturel qu'elle fasse des progrès. C'est une chose reçue, dite, répétée par les Francs: comment en douter?

Cependant il n'est pas rare que des navires turcs, raïa ou francs, chargés pour le compte du gouvernement ou pour des négociants turcs, faisant partie d'un convoi, ou venant, isolés, de lieux suspects, aient jeté à la mer plusieurs morts, et qu'ils aient encore des malades à bord; ils arrivent, et, sans aucune formalité, prennent de suite leur place à la douane turque, y débarquent les marchandises les plus contumaces, et l'on n'entend parler d'aucun accident. Les Francs disent alors que la peste est bénigne.

Plus on avance vers la canicule, plus les chaleurs augmentent. Les vents passent-ils au sud, aucune brise ne rafraîchit l'atmosphère embrasée. Les corps sont énervés; la marche est fatigante, la transpiration abondante, continuelle, les boissons rafraîchissantes ardemment désirées. Les vendeurs d'eau frappée de glace circulent dans tous les lieux publics de Constantinople; on en boit fréquemment et sans précaution. Un verre d'eau à la glace est la première chose que l'on offre à la personne qui vient vous voir, au médecin

qui traverse les khans, les bazars, à la recherche de ses malades. On a peine à respirer dans ces maisons de bois sèches comme des allumettes. C'est alors que les Musulmans, les riches raïa, les femmes opulentes quittent les pelisses d'hiver pour celles d'été, beaucoup plus légères. Les uns passent les journées entières à se promener dans le sala, n'ayant sur eux qu'une ample chemise d'un tissu de soie écrue; d'autres laissent les fenêtres de leurs appartements ouvertes pendant la nuit et jettent loin d'eux le drap et les couvertures. La tramontana les surprend-elle en cet état au milieu de leur sommeil, de nombreuses maladies en sont les conséquences. Que de gastrites, gastro-entérites exaspérées, que de pneumonies, de pleurésies, n'ont pas eu d'autre origine! On assure même que la peste a été plusieurs fois causée par cette espèce d'imprudence. Alors les vésicatoires, les sétons, les cautères sont difficiles à entretenir; quelquefois ils se dessèchent entièrement et il en résulte beaucoup d'érysipèles, simples, phlegmoneux, très dangereux dans cette saison, des anthrax benins, plus rarement des anthrax malins, des dartres, des *keupek-mèmèsi* [1], des *chiripendjè* [2];

(1) *Keupek*, chien; *mèmè*, mamelle; tumeur qui se forme sous l'aisselle et affecte la forme d'une petite mamelle de chien; j'en ai beaucoup entendu parler, j'en ai peu vu; quoique incommodes et quelquefois douloureuses, elles se terminent très rarement d'une manière funeste.

(2) Abcès diffus entre les muscles.

mais surtout une quantité innombrable de *tchèban* simples ou multiples[1].

Arrivent enfin les jours caniculaires; il n'est plus mention alors que de morts subites[2], d'apoplexies foudroyantes, de coups de soleil, de diarrhées rapides qui enlèvent les malades en peu de jours, et de *hava-vourouchou*[3], plus redouté que la peste même.

Un navire franc part d'un des ports de la Méditerranée où les lois sanitaires sont en vigueur. Son bulletin de santé est parfaitement en règle; il n'a, pendant la traversée, communiqué avec aucun bâtiment suspect; cependant, à quelque distance des Dardanelles, un homme de l'équipage tombe malade. Le navire, favorisé par le scirocco, franchit rapidement ce détroit et arrive à Con-

(1) Ces *tchèban* sont des clous, des furoncles, presque toujours sympathiques du mauvais état des organes digestifs. Les Musulmans et les raïa les couvrent ordinairement d'un petit carré de sparadrap; ils guérissent quelquefois très lentement. Dans la saison morbide on en rencontre de très suspects; à leur couleur brun-noir, à l'altération des traits de l'individu, altération beaucoup plus grande que ne le comporte une affection si légère, je ne pouvais m'empêcher d'y soupçonner une teinte pestilentielle.

(2) Dans la dernière quinzaine du mois de juillet 1827, les chaleurs furent si grandes que dix personnes en moururent tant à Péra qu'à Buïuk-Dèrè. Le 24 août, trois voyageurs tombèrent morts auprès de la porte d'Andrinople; un batelier fut trouvé mort dans son bateau.

(3) *Hava*, temps, air; *vourouchou*, coup. Voyez sur cette maladie les observations importantes consignées dans la Note III, à la fin de ce volume.

stantinople, où il y avait alors très peu de peste. Le malade est dans un état inquiétant.

Le capitaine va, suivant l'usage, annoncer son arrivée à la chancellerie de sa nation, délivre les lettres et paquets reçus à son départ, raconte ce qu'il y a de nouveau en chrétienté, et déclare qu'il a un malade. Le navire vient d'Europe; le bulletin de santé est parfait; ce ne peut être la peste!

Néanmoins le capitaine passe chez l'apothicaire de sa connaissance et l'emmène à bord; celui-ci regarde le malade, reconnaît une fièvre bilieuse et la traite à sa manière; mais le jour suivant le malade a empiré. Le capitaine appelle alors un médecin, son compatriote. Ce dernier reconnaît une fièvre bilieuse, putride, adynamique. Les symptômes en sont si graves que l'idée de la peste se présente un instant à sa pensée; mais le navire vient d'Europe!! Cependant du bout de sa canne il touche les régions inguinales du malade, qui, quoique dans un état de prostration complète, fait une grimace. Le médecin le fait alors dépouiller par ses camarades et lui trouve un bubon; à cette vue il recule d'épouvante et déclare l'individu atteint d'une peste excessivement grave. On envoie chercher promptement un teskèrè et on le transporte à l'hôpital des pestiférés de sa nation. Vingt-quatre heures après il était mort. Aucun des matelots avec lesquels il avait fait le voyage ne fut attaqué.

Le bubon était-il vénérien, était-il pestilentiel? Telle fut l'observation qui me fut soumise peu de temps après mon arrivée à Constantinople.

Les Francs l'expliquaient à leur manière, en disant que les navires qui viennent à Constantinople sont dans l'usage de faire les voyages du Levant; qu'il était probablement resté d'un voyage précédent quelque miasme caché dans un coin, qui pendant la traversée avait fait explosion sur l'individu défunt; car, disaient-ils, la peste est éminemment contagieuse et ne peut naître que de la contagion. Imbu de l'autorité des classiques d'alors, je fus fort embarrassé pour motiver ma réponse; je penchais fortement aussi pour la contagion, mais depuis j'ai dû changer de manière de voir.

Pour se faire une juste idée de cette observation, il faut connaître les antécédents, sinon du défunt, au moins du plus grand nombre des marins de la dernière classe qui naviguent dans la Méditerranée; les voici. Il est d'usage de donner aux matelots qui s'embarquent un ou deux mois d'avance sur leurs gages, suivant la longueur de la traversée pour laquelle ils se sont engagés. Après s'être procuré les petits articles indispensables, ils consacrent le reste de l'argent à faire, la veille du départ, une ribotte dont une ou plusieurs femmes publiques sont un accessoire obligé. Le jour suivant ils se rendent à bord; là, mal vêtus, mal nourris, plus mal logés encore, couchant tout habillés, est-il étonnant que quelqu'un d'eux soit atteint d'une irritation gastrique? La lassitude, le découragement, la tristesse, symptômes ordinaires de cette affection, sont regardés par le capitaine

comme des signes de faiblesse. Pour donner du courage au malade il fait le sacrifice d'un ou deux verres de mauvaise eau-de-vie. Le matelot se sent mieux pour un moment et travaille aux manœuvres; bientôt il est plus mal; il avoue qu'il n'a pas été à la selle depuis plusieurs jours. Le capitaine alors s'empresse de lui faire prendre une dose de vomi-purgatif de Leroi[1] et la réitère jusqu'à ce qu'il ait produit abondamment l'effet désiré. Arrivé à Constantinople, le malade est au plus bas; l'apothicaire appelé prescrit, suivant l'usage dans les fièvres bilieuses, un émétique à prendre sur-le-champ, un cathartique à prendre six heures après, une potion calmante pour la nuit, et, vu la sécheresse de la peau, une décoction de salsepareille pour ramener la transpiration; puis le médecin voit un bubon et croit à la peste.

L'opinion la plus probable est que le bubon n'était ni vénérien, ni pestilentiel, mais sympathique d'une gastro-entérite aiguë, exaspérée par des traitements incendiaires. A l'appui je citerai le professeur Desgenettes qui, dans un hôpital

(1) Ce médicament s'est acquis sur les rives du Bosphore une aussi grande célébrité qu'en France. Enchantés de pouvoir à volonté et à peu de frais, sans recourir à l'apothicaire ni au médecin, se procurer autant de selles qu'ils le croient utile, le plus grand nombre des capitaines qui vont au Levant ne s'embarquent plus sans prendre quelques bouteilles de vomi-purgatif, ainsi qu'un exemplaire de la *Méthode curative*. Non contents de s'en servir pour eux-mêmes et les gens de l'équipage, plusieurs en font maintenant un objet de spéculation.

très encombré de malades, et par une latitude de 51° N., a vu un anthrax compliquer un typhus et lui imprimer le caractère de la peste.

En considérant le grand nombre de marins qui arrivent à Constantinople, leur constitution souvent détériorée par des excès en tout genre, les remèdes presque toujours irritants auxquels ils ont recours dans leurs indispositions, la chaleur excessive et le mauvais air auxquels ils sont exposés pendant que leur navire est près de la douane franque, l'extrême susceptibilité qu'acquiert dans le Levant le tissu cellulaire, celui surtout qui environne les grandes articulations, ce qui le rend révulsif des irritations et des inflammations internes, non-seulement je m'explique facilement la maladie et la mort de l'individu en question, mais encore j'ai tout lieu de croire que, dans le nombre des marins qui pendant la saison morbide sont reçus dans les hôpitaux pour les pestiférés, il s'en trouve plusieurs dont le bubon cru pestilentiel n'est qu'un bubon sympathique d'une gastro-entérite exaspérée [1].

(1) Voyez à l'appui de cette opinion le chapitre IV, concernant les maladies simulant la peste et que l'on prend pour elle.

CHAPITRE III.

PRÉCAUTIONS ET IMPRUDENCES.

Précautions prises par les légations franques, le clergé, les médecins, les négociants, les Pérotes.—Imprudences innombrables commises par ces diverses classes de la société. — Police de la peste, très mal faite à Péra. — Imprudences des Musulmans; anecdotes.

Quelle que soit la cause de la maladie qui vient de se déclarer, dès que les prêtres directeurs des hôpitaux pour les pestiférés ont annoncé aux chancelleries de leurs nations qu'il y a des accidents de peste bien avérés, à plus forte raison quand la peste commence à *chauffer* et qu'on voit plusieurs enterrements traverser l'un à la suite de l'autre la grande rue de Péra, d'Agha-Djamici, ou passer devant les kahvènè, on se hâte de prendre les précautions presque toujours négligées ou mal observées jusqu'alors.

Les ministres européens ordonnent la fermeture des barrières de leurs palais. Le portier, toujours sur le qui-vive, ne laisse entrer que les personnes qui lui sont indiquées, celles qu'il connaît et croit ne pas être malades. Il est prescrit à toutes les personnes de la légation, aux domestiques surtout, de ne plus sortir de l'enceinte du palais et de s'isoler les uns les autres autant que possible. On enlève tout ce qui est regardé comme

contumace, tapis, canapés, coussins, etc.; on ne laisse que des meubles de bois. On ne reçoit les visiteurs qu'à distance. L'usage de se donner la main en s'abordant est suspendu ou devient beaucoup plus rare. On ne touche aucun papier s'il n'a été auparavant soumis à la fumée du parfum. Un pourvoyeur est chargé d'acheter les provisions et de les passer à l'eau, etc., etc.

Les médecins francs, et ceux qui parmi les raïa ont étudié en Europe, tous contagionistes, ainsi que nous l'avons vu, prennent en général beaucoup de précautions. Ils évitent autant qu'ils le peuvent tout contact dans les rues, s'enquièrent d'abord pour quelle maladie on est venu les chercher, l'observent dès la porte de la chambre et font ouvrir les fenêtres de l'appartement. S'ils croient reconnaître la peste, ils n'entrent pas; si dans le doute ils sont entrés, ils se tiennent éloignés du malade. Ils écrivent leur recette sur du papier qu'ils apportent avec eux, et en recevant le prix de leur visite ils font enlever le papier dans lequel il est d'usage d'envelopper les petites pièces d'or qui sont données en paiement. De retour chez eux ils se font apporter un mangal rempli de charbons allumés, sur lesquels on jette du parfum noir (*storax officinalis*), et restent quelques minutes exposés à la fumée qui résulte de sa combustion, ayant soin de se tourner et retourner plusieurs fois, afin que toutes les parties de leur vêtement en soient imprégnées. Puis ils les déposent sur des cordes étendues dans une chambre consacrée à cet usage,

dont on laisse les fenêtres ouvertes, pour que l'air et l'humidité de la nuit puissent détruire les miasmes dont ils pourraient être infectés.

Les pharmaciens francs, grecs, et quelques-uns des plus instruits parmi les Arméniens, font déposer sur le comptoir les recettes qui leur sont apportées. Ils les prennent avec de petites pincettes, les lisent, les préparent, et jettent dans un vase rempli d'eau les para qu'ils reçoivent en paiement.

Les négociants francs se séquestrent au fond de leurs comptoirs; une barrière en défend l'approche. Ils ne touchent aucun papier qu'il n'ait été parfumé. Ils laissent à leurs censaux (courtiers juifs ou arméniens) le soin de retirer de la douane et de vérifier les marchandises qui leur sont adressées, d'expédier celles qu'ils envoient à l'étranger, la vente et les achats, les recettes et les paiements. Ils vont à la campagne et ne viennent en ville qu'une fois la semaine. Si la peste est maligne ou meurtrière, ils prennent à la campagne même les mesures les plus sévères et ne se rendent à la ville que pour le départ du courrier, qui n'a lieu que deux fois par mois.

Les Pérotes et les familles grecques prennent aussi de grandes précautions contre la peste. Comme, à cause de la fréquence des incendies, on a le moins possible de meubles, de vêtements, de provisions, et que l'on achète presque tout au jour le jour, il est curieux alors de voir les femmes grecques et pérotes faire leurs emplettes. Du sopha

où elles se tiennent, aperçoivent-elles le Juif; l'une d'elles frappe aux carreaux et toutes descendent. Celui-ci s'arrête et dépose son fardeau. La porte reste entr'ouverte; le Juif déploie ses marchandises; les femmes les regardent de loin. Si quelque pièce d'étoffe leur plaît, elles la font déposer sur un petit bâton que l'une d'elles tient à la main; puis toutes la regardent sans y toucher. Le marché est-il conclu; l'étoffe, les rubans, le coton, les écheveaux de fil ou de soie,suspendus sur le bâton, sont déposés sur des cordes étendues pour y rester vingt-quatre heures à l'air; les aiguilles, les épingles, jetées dans l'eau pendant quelques instants, puis reprises et essuyées. Qui ne croirait qu'avec de telles précautions, ministres, prêtres, médecins, négociants, Pérotes, Francs et Grecs, etc., ne dussent être à l'abri de la contagion! Mais au moment même où ces diverses classes de la société s'occupent minutieusement de leur sûreté, que d'imprudences majeures ne commettent-elles pas?

Pour donner aux raïa catholiques une haute idée des sentiments de piété des rois de France qu'ils regardent comme leurs protecteurs,le ministre français ne s'en rend pas moins, le jour de la Fête-Dieu, époque de l'année à laquelle il y a déjà des accidents de peste sporadique, à l'église Saint-Benoît, et de là, accompagné de toute sa légation, de beaucoup de ses nationaux, entouré d'une foule considérable de Grecs et d'Arméniens catholiques, de curieux de toutes les nations, il suit, un cierge à la main et par une chaleur de 28 à

30° Réaumur, la procession qui se fait dans le jardin contigu.

Les premiers drogmans de chaque légation ne s'en rendent pas moins chaque semaine à la Porte pour les affaires politiques de leur gouvernement, d'autres à la douane pour les affaires commerciales de leurs nationaux, d'autres aux tribunaux pour les défendre dans leurs différends avec les gens du pays, d'autres enfin à l'Arsenal pour les affaires maritimes et les relations que peuvent avoir les ministres avec le capitan-pacha. Là, en attendant que leur tour d'admission arrive, ces drogmans se trouvent au milieu de la foule des allants et venants, donnent et reçoivent des papiers, objet regardé comme très contumace, et ne reviennent à Péra qu'après de nombreux contacts avec des personnes ou des objets contaminés. Les jeunes-de-langue quoique soumis à un chef qui pendant le règne de la peste les consigne dans leur établissement, n'en trouvent pas moins quelquefois les moyens de sortir et de continuer leurs intrigues amoureuses; les domestiques francs des palais, d'aller secrètement au café, à la taverne voisine, et les servantes raïa de se rendre au service divin et de voir leurs parents et leurs nombreuses connaissances.

Le zèle ardent des prêtres catholiques pour le salut des ames les conduit auprès du lit des pestiférés pour les confesser et les communier de leurs propres mains. En temps de peste comme à toute autre époque, les églises catholiques de Péra

et de Galata sont ouvertes; celles des Grecs orthodoxes et des Arméniens schismatiques le sont également. Je ne me rappelle pas les avoir vues fermées une seule fois pendant le temps de mon séjour à Constantinople, et cependant la peste qui eut lieu en 1819 et en 1826 fut meurtrière. Les Francs, qui en général craignent plus la contagion qu'ils ne sont zélés pour les cérémonies du culte, s'abstiennent d'assister au service divin; mais les Pérotes, les Arméniens catholiques, les Grecs latins, trouvant dans la pompe du culte romain soit un surcroît de ferveur, soit un sujet de distraction, se font un devoir et un plaisir d'assister aux offices. Les Arméniens catholiques des faubourgs éloignés de Constantinople, ceux surtout de Yèni-Kapi, de Psammatia, affluent chaque dimanche et chaque fête à Péra, dans le triple but de remplir leurs devoirs religieux, de voir leurs parents et leurs amis établis dans ce faubourg, et de participer un peu à la liberté des Francs. Les églises, généralement petites, sont alors encombrées; la chaleur y est étouffante; l'air vicié par tant d'émanations, l'atmosphère obscurcie par la fumée de l'encens, deviennent des véhicules d'infection que des contacts si prolongés, si multipliés, ne peuvent que favoriser.

Les prêtres directeurs des hôpitaux pour les pestiférés ne peuvent qu'être les propagateurs de la maladie; appelés à vérifier les individus soupçonnés d'en être atteints, ils se rendent partout où leur ministère est requis. La baguette qu'ils

tiennent à la main suffit à peine pour les faire reconnaître ; sur les trottoirs des rues étroites de Constantinople, le passant est à chaque instant exposé à se trouver en contact avec eux. Leurs infirmiers, leurs *mortis* ou croquemorts, que l'on peut à peine distinguer de tous autres individus, fréquentent, quand ils ne sont pas de service, un petit café voisin, situé dans la partie la plus basse d'Agha-Djamici, une des rues les plus passantes du faubourg. Ils se tiennent le plus souvent sur le trottoir ; on ne peut y passer sans les toucher ou en être touché : on dirait qu'ils spéculent sur l'extension de la contagion. Les Francs, tout en se plaignant d'un semblable abus, finissent par en rire.

Quoique la plupart des individus morts de peste, les pauvres surtout, soient promptement enlevés, portés au cimetière par deux portefaix et enterrés sans autre cortége que le prêtre de l'hôpital et quelques connaissances, il est contraire aux lois de l'hygiène publique de laisser ce petit convoi traverser la longue rue d'Agha-Djamici pour se rendre au Grand-Champ-des-Morts, quand il est si facile de faire un léger détour et d'y aller par des rues moins fréquentées. Mais ce qui est vraiment répréhensible, c'est de voir le convoi d'un homme opulent mort de la peste. Une douzaine de prêtres avec leurs habits sacerdotaux chantent le service ; plusieurs croix les précèdent ; le corbillard est tendu de châles et de pelisses. Le défunt a, suivant l'usage du pays, le visage et les

mains à découvert. Une foule de parents et d'amis suivent à quelque distance. Les allants et les venants s'arrêtent; les chah-nichin et les fenêtres sont encombrés de spectateurs curieux de voir défiler le cortége, et tout cela parce que la famille croit sa réputation intéressée à ce que leur parent soit pompeusement enterré.

En général la police de la peste à Péra est très mal faite. Comme elle dépend en grande partie des ministres étrangers, il leur suffirait de recommander aux directeurs de leurs hôpitaux de porter, ainsi que cela se fait à Smyrne, un signe assez distinctif pour être reconnus de loin, de surveiller leurs infirmiers, de n'enterrer que de bon matin, pour voir disparaître la plus grande partie des dangers que nous signalons.

Il est rare qu'un médecin franc suspende le cours de ses visites en temps de peste, même pendant la seconde période, celle de vigueur, quand la mortalité est la plus grande. Tous, sans autre précaution que celle d'éviter le contact des habillements des passants, parcourent comme à l'ordinaire les différents quartiers de Constantinople, les khans, les bazars, et surtout cet ouzoun-tchartchi, cet immense réceptacle de toutes les industries, dont les allées innombrables, réunies l'une au bout de l'autre, auraient plusieurs lieues de longueur, et sont en quelques endroits, au quartier des orfèvres surtout, si étroites que deux personnes ont de la peine à y passer de front. C'est là qu'ils vont voir les malades qui ne le sont pas as-

sez pour rester chez eux; c'est dans le khan voisin qu'en prenant le café, au milieu de la foule qui l'encombre, ils donnent leurs avis. C'est là qu'ils rencontrent les maris des femmes qu'ils traitent, et qu'on leur dit comment elles vont et s'il faut ou non les aller voir. Quelques-uns, pressés par la misère, se donnent pour se connaître très bien en peste et soignent des pestiférés. De retour à Péra, après six ou huit heures de courses pendant lesquelles ils ont pu être en contact avec des centaines d'individus, le plus grand nombre, les célibataires surtout, ennuyés de se parfumer, de se changer, et de voir que les personnes de leur connaissance qui ne se soumettent pas à ces pratiques n'en sont pas plus malades, renoncent à cet embarras, s'écrient avec le Musulman, *Allah kèrim* (Dieu est grand)! et préfèrent s'en rapporter à la Providence. Ils se rendent tout droit au restaurant. Là se trouvent également plusieurs collègues, célibataires comme eux, des chefs de maisons de commerce, des commis, des courtiers, qui, pour ne pas faire maigre avec leurs femmes orthodoxes, prétextent quelque surcroît d'occupation et viennent prendre une nourriture plus substantielle; des voyageurs, des capitaines marchands, des oisifs qui n'ont d'autre occupation que de fréquenter les billards, les cafés, tous persuadés de l'extrême contagion de la peste et s'y exposant du matin au soir.

Les accoucheurs francs courent partout où ils sont appelés, et l'on conçoit qu'en temps de peste

cette branche de l'art médical est particulièrement dangereuse.

Les pharmaciens francs et les plus instruits parmi les raïa continuent, suivant l'usage du pays, à boucher leurs fioles de médicaments avec des tampons de coton, objet très contumace[1]. Ils les font ordinairement porter par leurs apprentis; mais, pour faire preuve de zèle et de respect, ils les portent eux-mêmes à leurs meilleures pratiques.

Les négociants, que nous avons vus séquestrés au fond de leurs comptoirs, ne manquent guère d'en sortir quand des intérêts pécuniaires majeurs viennent l'exiger[2]. Satisfaits d'avoir fait subir

(1) Dès les premiers jours de mon arrivée à Constantinople, je fus très étonné de voir tous les apothicaires se servir de coton au lieu de liége; à cet effet, ils en ont toujours un paquet à côté de leurs balances. Cet usage me parut avoir de grands inconvénients; sans parler de son danger en temps de peste, il est pernicieux pour les personnes attaquées de catarrhe, d'angine, de phthisie. Les malades, accoutumés à prendre leurs potions ordinairement édulcorées à même la fiole qui les contient, peuvent avaler un brin de coton et éprouver des quintes fort graves. L'ignorance les attribue au médicament, par conséquent à la recette du médecin. Je tonnai, mais en vain, contre cet usage, tout le temps de mon séjour à Constantinople; en vain je prescrivais, au bas de mes ordonnances, l'emploi d'un bouchon de liége, comme une partie du médicament; l'habitude, le bon marché du coton, la facilité de l'avoir sous la main, l'emportèrent. Je doute que cette mauvaise coutume soit jamais entièrement extirpée.

(2) M. Prior, négociant anglais, faisait en grand le commerce des montres; il en avait une fois laissé une de grand prix à l'essai chez un riche effendi. Quelques jours après, il apprend que ce

les fumigations aux lettres et autres papiers qu'ils doivent toucher, eux et leurs commis les décachètent, les lisent sans crainte et sans se douter que la propriété désinfectante de ces fumigations n'est rien moins que prouvée. L'*albero* [1], les tavernes et les cafés voisins, sont toujours le rendez-vous des capitaines, des subrécargues, des courtiers, des pourvoyeurs de navires. Les agents de change courent de même Péra, Galata, les khans et Constantinople, pour vendre et acheter la quantité de lettres de change nécessaires au commerce, et régler les cours sur les diverses places de l'Europe.

Musulman est attaqué de la peste; il court à son palais et demande à lui parler; les serviteurs consternés lui répondent que leur maître n'est pas visible, qu'il est très malade, à l'agonie. Sous prétexte, dit-on, de connaître très bien cette maladie, il obtient d'entrer dans la chambre du malade, va droit au chevet de son lit, fait semblant de lui tâter le pouls, soulève l'oreiller sous lequel les Turcs tiennent ordinairement leurs montres, reconnaît la sienne, s'en empare et s'en va. (*Article communiqué.*)

Quand la famille des D.-O., administrateurs des monnaies du Grand-Seigneur et joailliers du sérail, eut perdu ces emplois, et que, pour remplir leurs engagements, il fut procédé à la vente de tous leurs effets, je me trouvai plusieurs fois, dans les grandes chaleurs des mois de juin et de juillet 1820, à une époque où régnait la peste et pendant deux ou trois heures chaque jour, dans la salle peu spacieuse où se faisaient les enchères, pressé de tous côtés, presque étouffé par la foule des curieux et des négociants intéressés dans cette affaire.

(1) Arbre situé sur le quai, près de la douane franque; il sert de point de réunion à la marine des nations européennes et aux personnes qui peuvent avoir des affaires avec elle.

Les Francs depuis long-temps établis dans le Levant, les Pérotes, les Levantins commettent également les plus grandes imprudences; tous sont d'accord, quand la peste n'est encore que sporadique, pour se trouver aux réunions et aux bals que donnent les ministres des puissances européennes. Un fait bien remarquable, qui étonne toujours les contagionistes sans les faire changer d'opinion, c'est que, malgré la foule considérable qui se presse dans les vastes salons des ambassadeurs, il est on ne peut plus rare qu'aucun accident de peste ait éclaté à la suite de ces réunions parmi les personnes qui, depuis nombre d'années, sont dans l'habitude de les suivre; aussi les voyageurs européens qui, d'abord, ont pris quelques précautions et ont cru exposer leur vie en se rendant à ces bals, finissent-ils par croire qu'à Constantinople au moins la peste n'est pas, à beaucoup près, aussi contagieuse qu'on se plaît à le dire, et se décident à faire comme tout le monde sans s'en trouver plus mal.

Beaucoup de Francs, de Pérotes, de Grecs et d'Arméniens ont l'habitude de porter leurs pipes avec eux quand ils sortent; on en fait tout exprès pour cela; elles sont connues sous le nom de *guiezmè-tchibouk* (pipe de promenade). Pour les rendre plus commodes, la tige de jasmin ou de cerisier est divisée en deux ou trois parties qui, réunies, leur donnent la longueur voulue dans le pays. De cette manière on évite d'employer des pipes qui ont servi à d'autres; mais par insou-

ciance, par oubli, à cause de l'embarras, beaucoup de personnes ne prennent pas cette précaution. Que la peste règne ou ne règne pas, qu'elle soit sporadique, bénigne ou meurtrière, peu importe; à peine êtes-vous arrivé chez un malade qu'on vous présente une pipe souvent tout allumée. Entrez-vous chez un barbier, chez un apothicaire, dans un de ces kahvènè situés au Grand-Champ-des-Morts, rendez-vous général des Francs et des raïa dans la belle saison, époque ordinaire de la peste, le garçon vous apporte une pipe. Il y en a toujours deux ou trois douzaines dans le ratelier; elles sont de peu de valeur et servent au premier venu. Quand la société est nombreuse, la pipe qui vous est présentée vient de servir à un autre; elle est encore toute chaude. Le petit cylindre de bois sur lequel glisse le bouquin d'ambre est encore humide de la vapeur du tabac, de l'haleine et de la salive de celui qui l'avait précédemment. Que de chances de contagion! Et cependant, de mémoire d'homme, dit-on, on ne cite aucun cas de peste prise de cette manière. Les contagionistes eux-mêmes en conviennent; mais ils affirment, et c'est maintenant une croyance universellement reçue à Péra, que l'ambre a la propriété de tuer le miasme, et que le bouquin étant fait d'un morceau d'ambre ne peut le communiquer. Mais depuis les révolutions et les incendies fréquents qui ont eu lieu à Constantinople, les habitants sont devenus pauvres. L'ambre, trop cher, est remplacé par de l'os ou du verre teint

en jaune, et l'on n'a pas remarqué que ces nouveaux bouquins communiquassent la peste plus que ceux dont on se servait auparavant.

Les nombreuses boutiques de barbier, à Péra et à Constantinople, sont le rendez-vous de tous ceux qui ont envie de prendre une tasse de café, de fumer, de se faire raser, etc. Ces fraters orientaux vont également dans toutes les maisons saigner, appliquer des sangsues, des ventouses, faire des scarifications, etc., et colporter ainsi la peste qu'il ont occasion de prendre et de transmettre cent fois par jour.

Les magasins, les boutiques, les échoppes de Péra et de Galata sont ouvertes du matin au soir. Les *locande* (hôtels, auberges) sont également fréquentées; les cafés avec leurs billards, les tavernes, fourmillent comme à l'ordinaire de tous les oisifs qui viennent y chercher quelque distraction.

Les domestiques mâles et femelles que les îles de Syra, Zéa, Tino, Myconi, etc., etc., envoient annuellement par cargaisons à la métropole pour y gagner leur vie au service des Francs et des Pérotes, n'en vont pas moins, les dimanches et les jours de fête, à leurs églises, où la foule est si grande que beaucoup restent dehors. L'après-midi ils se promènent au Petit-Champ-des-Morts, et le soir ils profitent du temps où les maîtres sont en société, au premier, pour laisser la porte de la rue entr'ouverte, pour causer avec le premier tou-

chan[1] de leur connaissance, et quelquefois lui donner secrètement l'hospitalité quand il est hors de service. Il n'y a là-dessus qu'un cri à Péra ; les maîtresses de maison sont persuadées que c'est par les domestiques grecs, généralement coureurs et insubordonnés, que commence et se propage la peste.

Les blanchisseuses franques ou raïa, dont on se défie beaucoup depuis que plusieurs personnes prétendent avoir été atteintes de peste au moment où elles reconnaissaient leur linge, n'en continuent pas moins à blanchir leurs pratiques.

Les bains publics sont ouverts. Beaucoup de Francs s'abstiennent d'y aller pendant la saison morbide ; d'autres y portent leur propre linge ; mais il y en a aussi qui font usage du linge de l'établissement même.

Enfin les mauvais lieux, conséquence nécessaire de la civilisation européenne transplantée à Péra, sont également ouverts à cette multitude d'oisifs, de célibataires, d'étrangers, de marins, qui forment une partie considérable de sa population.

Si les Francs, qui craignent tant la contagion, commettent tant d'imprudences, comment le Musulman, qui n'y croit pas et qui, de plus, est fataliste, n'en commettrait-il pas de plus grandes encore? C'est en effet ce qui a lieu. Dans l'intérieur

(1) *Lièvre*, surnom donné aux Grecs des îles lors de la conquête par les Turcs, et qui ne s'applique guère qu'aux individus de basse classe.

de sa maison rien n'est changé en temps de peste. Le service du sèlamlik et du harem se fait comme à l'ordinaire; les sophas restent en place. Si les tapis de laine sont enlevés, c'est grace à la saison et non à la crainte. Il va comme à l'ordinaire faire sa prière à la mosquée. Ennemi du mouvement et de la fatigue, il se sert de chevaux de louage quand il a une longue course à faire en ville. Doit-il se rendre dans quelque village situé sur les rives du Bosphore? il prend un kaïk et des bateliers turcs, et s'accroupit sur le tapis usé qui sert au public. S'il va au bain, il se sert du linge commun à tous les baigneurs. N'a-t-il rien de mieux à faire? il se promène à pas lents sur les trottoirs; il traverse les bazars; ses vêtements amples et flottants sont en contact avec ceux des passants. Il entre chez son bijoutier, son orfèvre, son banquier, le plus souvent chez son apothicaire, pour observer les allants et les venants, causer de l'état de sa santé avec quelque médecin et se faire tâter le pouls.

Le harem en fait autant de son côté; soit dans leurs sorties, soit dans leur intérieur, les femmes musulmanes ne prennent aucune des précautions usitées par les Francs.

Cet esprit de résignation parmi les Musulmans et cette crainte exagérée de la contagion parmi les Francs et les raia produisent, en temps de peste, une différence frappante dans la conduite des uns et des autres sous le rapport des affections de famille et des soins prodigués aux malades. Les pages

suivantes viendront à l'appui de ce que j'avance.

J'étais entré chez un de mes apothicaires de Constantinople pour m'y reposer d'une longue course, lorsque je trouvai un effendi assis sur le banc où j'avais coutume de m'asseoir. Sa taille élevée, sa figure calme, sa mise soignée, me prévinrent en sa faveur. S'étant aperçu que j'étais médecin, il me fait signe qu'il désire me parler et m'invite à prendre place auprès de lui. Après quelques instants de silence : « L'homme le plus heureux en apparence, me dit-il, ne l'est pas toujours en réalité; celui qui est bien portant peut souffrir dans les personnes qui lui sont chères. » Ses expressions étaient si choisies, le son de sa voix si harmonieux, que je fus touché presque autant que lui de la vérité de ses remarques. Il me vint de suite à l'esprit que j'avais affaire à quelque grand philosophe. « Je me trouve dans ce cas, continua-t-il; ma santé est passable. » En prononçant ces mots il me présente son bras pour que je lui tâte le pouls. Il était normal; je l'en félicitai. « Cependant, ajouta-t-il, je viens de perdre en peu de jours une de mes femmes, mon fils aîné et plusieurs esclaves de prix. — De quelle maladie? — De quelle maladie pourrait-ce être, si ce n'est de la peste? au moins c'est ainsi que le Juif l'a désignée. Les Francs, me dit-on, la regardent comme très contagieuse : s'il en était ainsi, j'aurais dû la contracter; j'ai tenu mon fils sur mes genoux tout le temps de sa maladie. » En disant ces mots, un air de profonde tristesse se répandit sur sa figure; il eût, je crois, versé des

larmes si le Koran ne les lui eût reprochées comme un acte de rébellion envers la Providence. Je laissai à mon interlocuteur le temps de surmonter l'expression involontaire de sa trop juste douleur; puis j'ajoutai : « Quand est-ce que ce triste événement a eu lieu? — Mon fils est mort hier soir, sa mère hier matin, et les esclaves la veille. » En entendant ces mots, un médecin franc qui était à côté de lui se leva précipitamment et s'éloigna. Je me trouvais donc compromis; mais en réfléchissant que la loi enjoint non-seulement les ablutions, mais le bain, à tout Musulman qui s'est trouvé en contact avec un objet immonde et surtout un cadavre, je me tins pour assuré que l'effendi s'y était conformé. Je restai près de lui, et ce fut sans danger.

Lorsque, dans la saison morbide, un malade, parmi les Francs ou les raïa, offre quelques symptômes suspects, on est dans l'usage d'appeler le prêtre directeur de l'hôpital des pestiférés de la nation à laquelle il appartient, pour vérifier si c'est la peste ou non[1]. Le prêtre arrive; souvent au premier coup d'œil il la reconnaît. Est-il incertain? il regarde le malade attentivement, l'interroge, lui fait montrer la langue, le fait marcher. Reste-t-il encore incertain? il retrousse les larges manches de son bènich, se tortille la barbe pour qu'elle tienne moins de place, s'approche de lui la bouche fermée, lui tâte le pouls, puis les régions inguinales et axillaires. Rien ne décèle-t-il

(1) Voir Note IV à la fin du volume.

encore la maladie? il prescrit un médicament pour la faire sortir. Il revient le soir, la nuit, le jour suivant. Aucun exanthème ne s'est-il manifesté? il dit que ce n'est qu'une fièvre bilieuse ou maligne. Les symptômes de la peste se sont-ils déclarés? il annonce à la famille le danger plus ou moins grand que court l'individu, et, dans les cas graves, le nombre de jours ou d'heures qui lui restent à vivre.

Est-ce un Franc, chef de famille, établi à Péra ou à Galata, jouissant de quelque fortune, qui est attaqué? la mère, la femme, les enfants, les gendres quittent sur-le-champ la maison et se réfugient à la campagne. Pour le soigner on laisse le domestique ou la servante de la maison déjà compromis; à leur défaut, le prêtre met auprès de lui deux garde-malades, ordinairement grecques ou arméniennes, l'une pour le jour, l'autre pour la nuit. Ce sont des femmes habituées à ce genre de service. Quelquefois aussi j'ai vu des Esclavons faire ce triste métier. Le prêtre passe chez le malade chaque fois qu'il le juge nécessaire; il s'informe des symptômes qui ont eu lieu en son absence et le traite en conséquence. La famille envoie chaque jour s'informer de l'état du malade, mais le messager ne doit pas entrer dans la maison. Le Franc meurt-il? il est promptement enterré sans aucune pompe; en réchappe-t-il? il va faire sa quarantaine dans un des villages situés dans les environs de Constantinople, à Kiahat-Khanè le plus souvent. Pendant ce temps-là la

famille fait aérer, nettoyer la maison, laver tous les effets, et, quand la quarantaine est finie, le chef, après avoir été au bain et s'être revêtu d'habits nouveaux, rentre dans sa famille.

L'individu attaqué de la peste est-il pauvre? est-ce quelques commis, ouvrier, apprenti, domestique grec ou arménien, récemment arrivé des îles de l'Archipel ou de l'Anatolie? est-ce quelque Franc nouvellement venu pour chercher fortune à Péra? le prêtre, après avoir annoncé à la famille dans laquelle il demeure ou au propriétaire chez lequel il a loué un chétif réduit, qu'il est atteint de la maladie, le fait prendre par ses infirmiers et conduire avec tous ses effets à l'hôpital des pestiférés[1]. Là on le dépose dans une pe-

(1) Que de fois n'ai-je pas été témoin de l'arrivée de ces infortunés à la porte de la demeure où ils doivent passer le temps de leur maladie! Je me rappellerai toujours entre autres une personne employée comme femme de confiance dans une maison opulente. La peur de la contagion avait surmonté chez ses maîtres l'attachement qu'elle leur avait inspiré; elle venait d'arriver en teskèrè porté par deux infirmiers. Ses effets, plus nombreux et plus riches que ceux des malheureux qui entrent ordinairement dans ces asiles, attiraient la curiosité des passants. Tandis que ses conducteurs s'empressaient de les enlever, j'examinai attentivement l'infortunée que le sort amenait dans ce lieu de désespoir. Jeune, encore belle, malgré les symptômes évidents d'une peste de mauvais caractère, elle paraissait plus étonnée, plus affligée de se trouver ainsi dans le milieu de la rue, à la porte d'un hôpital, qu'affectée de sa maladie. Enfin les infirmiers, la prenant entre leurs bras, lui en firent franchir le seuil. *Yazek* (infortunée)! s'écrièrent plusieurs spectateurs, les larmes aux yeux; *yazek!* répétai-je moi-même profondément ému, comme si j'avais

tite chambre. Le prêtre lui propose tout d'abord de remplir ses devoirs religieux; s'il a affaire à un bon catholique, il le confesse, lui donne l'absolution, puis la communion. Sûr maintenant du salut de l'ame de son malade, il traite le corps suivant sa routine ordinaire; il lui apporte tantôt un pot rempli de limonade tartarique ou citrique, tantôt de l'eau de riz acidulée. Sa diète, quand il lui permet de manger, est très ténue. Surtout aucune nourriture animale. Peut-il marcher? il se promène, il se montre à une des fenêtres de l'hôpital qui donne sur le cimetière grec, cause avec les personnes de sa connaissance qui se tiennent sur le tertre vis-à-vis, les informe de l'état de sa maladie. Ne peut-il s'aider? le prêtre et ses infirmiers le tournent et le retournent, le nettoient sans prendre aucune précaution. A-t-il le délire, est il furieux? on le lie. La saignée est regardée comme dangereuse, sinon comme mortelle. Là, loin de sa patrie, sans amis, sans connaissances qui puissent, quand même ils le désireraient, adoucir par leur présence ses derniers moments, entouré de mercenaires qui convoitent ses dépouilles, il se voit descendre tout vivant dans la tombe. Echappe-t-il, faute de moyens pécuniaires? il fait sa quarantaine dans une autre partie de

vu les portes de l'éternité se fermer sur elle; car on croit généralement à Péra, mais à tort, je l'espère, que les malades assez pauvres pour n'avoir rien qui puisse tenter la cupidité ont plus de chances de guérison que ceux qui sont dans une position contraire.

l'hôpital. Succombe-t-il? peu d'heures après, il est porté au cimetière dans la bière commune. Quelques amis, avertis de son danger, puis de sa mort, se trouvent sur son passage; quelques passants se joignent à eux; on suit à distance. Le prêtre récite les prières d'usage; puis un croque-mort, descendu dans la fosse, reçoit dans ses bras le cadavre presque nu qu'un de ses camarades lui glisse. La tristesse est peinte sur le visage des assistants : *Hodie tibi, cras mihi* est un proverbe dont chacun semble pénétré. Les spectateurs se dispersent. Le prêtre et ses serviteurs retournent à l'hôpital; ils examinent les effets du défunt. Le directeur prend pour lui ce qu'il y a de meilleur et laisse le reste à ses subalternes[1].

(1) Je tiens d'une personne qui a demeuré très long-temps à Péra que les effets qui ne peuvent servir à l'usage des nouveaux propriétaires sont vendus, le plus souvent sans avoir été désinfectés, à des Juifs qui les colportent à Galata et les vendent aux marins francs. On se refuse à croire à une semblable conduite; mais quand on a demeuré plusieurs années à Constantinople, on n'est plus, sous ce rapport, étonné de rien.

CHAPITRE IV.

DES ACCIDENTS ET DES MALADIES QUI SIMULENT LA PESTE ET SONT PRIS POUR ELLE.

Si la peste est contagieuse, si les Francs et les Pérotes, qui en ont une si grande frayeur, commettent tant d'imprudences; si les raïa, les Grecs exceptés, prennent si peu de précautions et que les Musulmans n'en prennent aucune, il est évident que cette maladie doit enlever chaque année une grande partie de la population; cependant il n'en est rien. Pendant les neuf années que j'ai passées à Constantinople, la peste s'y est montrée tous les ans, quelquefois très légère, trois fois bénigne et deux fois maligne; et je crois pouvoir affirmer que la mortalité qu'elle a causée ne s'est pas élevée, terme moyen, à un pour cent de la population; encore faut-il déduire de ce nombre toutes les personnes qui, pendant la saison morbide, succombent à des accidents ou à des maladies qui ont quelque symptôme commun avec la peste, et que des individus qui n'ont aucun intérêt à s'assurer de la vérité, qui en ont un au contraire à mettre sur le compte du fléau le résultat de leur crime ou de leur ignorance, ne manquent jamais de lui imputer. Cette partie des décès est beaucoup plus considérable qu'on

ne le pense ordinairement; aussi, pour le prouver, ai-je réuni dans ce chapitre une série d'observations de maladies prises pour la peste, qui souvent en sont fort éloignées.

PREMIÈRE OBSERVATION.

Rupture d'une poche anévrismale.

Un Arménien se rend chez un barbier de Péra; pendant qu'on lui lave la tête, il tombe et meurt quelques instants après.

L'individu a probablement succombé à la rupture d'un anévrisme du cœur ou de quelque gros vaisseau. Les hypertrophies et les dilatations des ventricules du cœur sont des maladies assez fréquentes chez les vieux Arméniens généralement replets. La cause occasionnelle de la mort me paraît devoir être attribuée à la manière orientale de s'asseoir, jointe à la position de la tête penchée en avant, nécessaire pour se faire laver, savonner et raser les cheveux. La peste régnait alors à Péra; on mit sur son compte cette mort subite, et pendant deux ou trois jours ce fut parmi les Francs l'unique objet de conversation.

Je venais un jour de voir un malade chez un banquier de Hass-Keuï. J'avais laissé chez lui un de ses amis en grande gaîté, assis sur une caisse et se balançant en avant et en arrière. Depuis, j'avais fait dans le village deux ou trois visites. En me

rendant à l'échelle pour retourner à Péra, je fus rencontré par le domestique du banquier qui, effaré, cherchait de tous côtés un médecin. Il me dit que j'étais à peine sorti de chez son maître quand le muçafir s'était laissé tomber en avant. On avait cru d'abord qu'il l'avait fait exprès pour amuser la société; mais enfin, en le voyant rester immobile, on s'était empressé de le relever et on l'avait trouvé mort de peste; le barbier appelé pour le saigner n'avait pas voulu le faire sans l'ordre d'un médecin. Je me rendis de suite chez le banquier; l'individu était mort, et, suivant toute apparence, de la rupture d'un anévrisme. Le bruit n'en courut pas moins parmi les Arméniens que c'était de la peste.

DEUXIÈME OBSERVATION.

Apoplexies foudroyantes.

Les attaques d'apoplexie ordinaire, très fréquentes à Constantinople, sont assez promptement reconnues, même par les personnes de la famille, à leurs symptômes caractéristiques. Il n'en est pas ainsi des apoplexies foudroyantes, de celles surtout qui arrivent pendant la nuit. Je traversais une rue d'un des faubourgs de Constantinople lorsqu'une femme, qui me vit passer, me pria d'entrer pour voir sa mère. « J'étais couchée près d'elle, me dit-elle, lorsque, vers l'aube du jour, elle me parut inquiète, agitée. Je la réveille, lui demandant ce

qu'elle a; elle se plaint d'un mal de tête. Je me lève et lui prépare une tasse de café; elle la prend et me dit qu'elle a envie de dormir. Je l'ai laissée seule jusqu'à huit heures. Quand je suis allée pour lui demander comment elle se trouvait, elle ne m'a pas répondu. J'ai cru qu'elle dormait encore et l'ai laissée reposer. Il y a cinq minutes, j'ai voulu l'éveiller, et je l'ai trouvée la face bouffie, les lèvres bleues et le corps froid. Ce ne peut être que la peste, qui s'est déclarée dans le village depuis quelques jours. » Je regarde la vieille femme; elle avait succombé à une attaque d'apoplexie foudroyante à laquelle elle était disposée par sa constitution. J'en fis part à sa fille qui, ne pouvant croire que l'on pût mourir si promptement de toute autre maladie que de la peste, en répandit le bruit dans tout le quartier.

TROISIÈME OBSERVATION.

Crampe nerveuse de l'estomac.

Je fus un jour appelé à la hâte près d'une femme arménienne qui venait d'être prise en un instant des symptômes les plus effrayants. Une grande foule remplissait la chambre de la malade. L'apothicaire de la famille vint au-devant de moi, me dit tout bas de ne pas me compromettre, qu'il soupçonnait la peste, et qu'il s'y connaissait. Je fis évacuer l'appartement, m'approchai, reconnus une crampe nerveuse de l'estomac, et prescrivis

une potion antispasmodique ordinaire. La malade guérit comme par enchantement.

QUATRIÈME OBSERVATION.

Chaussure trop étroite.

J'avais acheté au bazar, suivant l'usage du pays, une paire de mest tout faits. Le matin, ces chaussures m'allaient très bien; le soir, après de longues courses, je sentais une douleur que le repos me faisait oublier. Cinq ou six jours après, j'éprouvai une légère difficulté à marcher et une espèce de tiraillement dans l'aine droite. J'y porte la main, et à ma grande surprise je sens une tumeur du volume d'un gros pois et douloureuse à la pression. Nous étions en été; l'influence pestilentielle s'était déclarée. Inquiet, je regarde, et m'aperçois que depuis l'articulation de la phalangine avec la phalange de l'orteil moyen les vaisseaux lymphatiques qui se rendaient à cette glande étaient douloureux, et que, sept ou huit pouces avant de s'y rendre, le plus gros de ces vaisseaux offrait une teinte rose foncée qui augmentait en montant. La cause de l'adénite était évidente; le mest du côté droit était trop court; il avait, pendant la marche, pressé l'articulation désignée, et l'irritation avait suivi le trajet des lymphatiques. Si ce léger accident était arrivé à un Grec, la peur l'aurait saisi; le prêtre de la peste, venu pour le visiter, l'en aurait peut-être jugé atteint,

et la terreur lui aurait donné une fièvre cérébrale avec toutes ses conséquences.

Telle est la crainte inspirée par le fléau, surtout lors de la saison morbide, que les glandes inguinales engorgées à la suite d'un pédiluve chez les personnes lymphatiques, les femmes surtout, et un thrombus un peu gros survenu à la suite d'une saignée, sont quelquefois pris pour des symptômes de peste.

CINQUIÈME OBSERVATION.

Bubon vénérien.

En 1825, M. T., ministre d'Angleterre près la Porte-Ottomane, avait pour valet de chambre un jeune Arménien habillé à la franque. Après une liaison imprudente, ce jeune homme éprouve de la douleur dans une des aines, puis une tumeur qui rend la marche pénible. C'était en temps de peste : on s'alarme, on interroge le domestique ; il avoue la tumeur et se tait sur la cause. Peut-être ne se doutait-il pas du danger d'une liaison impure et se croyait-il atteint de la peste. On fait venir le prêtre vérificateur des pestiférés. Vu la saison morbide et le bubon, il affirme que c'est bien la maladie et emmène le jeune homme à son hôpital. Grande rumeur à Péra. M. T. et son épouse partent pour Belgrade; toutes les légations se croient en danger ; tous les palais sont fermés ; défense aux domestiques d'en sortir. On attend

avec inquiétude quel sera le sort du jeune homme. Dix jours s'écoulent ; le prêtre de la peste reconnaît enfin que le bubon n'est pas pestilentiel et le renvoie de l'hôpital ; peu de temps après il reprit son service.

SIXIÈME OBSERVATION.

Angyne tonsillaire.

On m'informe qu'un jeune homme atteint d'un mal de gorge va depuis quatre jours en empirant, malgré toute espèce de soins ; la veille il lui était survenu au cou un gonflement qui l'avait beaucoup agité ; depuis, son visage était devenu bleu. Il reposait quand j'arrivai.

Conduit dans la chambre du malade, je le trouvai caché sous de nombreuses couvertures mises dans l'intention de le faire transpirer, la tête renversée en arrière, la face gonflée, le visage plombé et les yeux éteints. Tandis que l'on enlevait les cataplasmes et les flanelles placés sur la tumeur, j'eus tout le temps de m'assurer que le jeune homme était mort. Il y avait alors peu de peste à Péra ; il y régnait au contraire une épidémie d'angynes. Il me parut probable que ce jeune homme avait été attaqué de la maladie régnante, qu'abandonnée à elle-même ou exaspérée par un mauvais traitement, l'inflammation s'était étendue au larynx, aux bronches, et avait produit l'asphyxie. Cependant, le jour suivant, le bruit se répandit à

Péra que l'individu avait succombé à un bubon pestilentiel qui, disaient les femmes, l'avait étranglé.

SEPTIÈME OBSERVATION.

Anthrax malin.

Un tavernier et une femme grosse de sept ou huit mois, demeurant tous deux à San-Stefano, furent attaqués en même temps d'une pustule maligne. La cause probable en était la piqûre de quelque mouche qui s'était reposée sur les cadavres de moutons abandonnés à la putréfaction, pendant les chaleurs de l'été, dans la plaine à côté du village. Le tavernier avait été piqué dans l'espace qui sépare le premier du second métacarpien de la main droite. Il n'avait rien fait, il avait beaucoup souffert. La peau de cette partie était tombée en sphacèle; la gangrène s'était limitée; la plaie offrait une belle apparence. Il était en chemin de guérison, mais il croyait fermement avoir été atteint du charbon de la peste. La femme avait été piquée au bras; il s'était tuméfié jusqu'à l'aisselle; on lui avait fait des scarifications. La douleur, la crainte, son état de grossesse avancée, abattirent son moral. Des symptômes ataxiques se déclarèrent; elle succomba quelques jours après. Vu l'apparence extérieure de l'anthrax et la saison, le bruit se répandit qu'elle était morte de peste.

HUITIÈME OBSERVATION.

Arachnoïdite aiguë.

Le 2 juillet 1820, je fus appelé à Yèni-Kapi dans une famille où j'avais déjà donné des soins; c'était pour le plus jeune des fils. Un vieil apothicaire arménien, médecin de cette famille, s'empressa de m'informer que ce jeune homme était malade depuis cinq jours; qu'il avait cru avoir affaire à une fièvre bilieuse et avait prescrit les purgatifs indiqués, mais qu'à son grand étonnement la maladie avait changé tout-à-coup, que le patient jetait de hauts cris, délirait complètement, et que la peste seule étant capable de pareilles métamorphoses, il avait cru devoir donner une solution de bézoard oriental dans de l'eau aromatisée.

Les femmes ajoutèrent que le jeune homme, établi depuis peu, avait éprouvé des pertes dans son commerce. A compter de cette époque, son caractère ordinairement doux était devenu très irascible; d'après les derniers symptômes, elles croyaient qu'il pourrait bien y avoir de la magie (*buyudju*) dans cette maladie. Elles étaient sur le point de le faire exorciser; mais comme l'apothicaire avait déclaré que c'était la peste dont le venin agissait sur le cerveau, elles s'étaient empressées d'enlever tout ce qui était contumace dans l'appartement.

Je vis un jeune homme de dix-huit à vingt ans,

d'une forte constitution, d'un tempérament sanguin et d'une rare beauté. Il était étendu sur un matelas. Ses yeux étaient grandement ouverts, ses pupilles dilatées; une des joues était pâle, l'autre de couleur rose. Il poussait des cris aigus continuels; tantôt il paraissait se débattre contre quelqu'un qui voulait prendre sa bourse dans son sein, tantôt sa main droite était employée à retirer avec effroi un serpent qu'il croyait s'être introduit dans sa chemise. Son pouls n'offrait que quarante-deux pulsations molles; les soubresauts des tendons étaient fréquents et rapides. La chaleur de la saison, l'âge et la force du sujet, le chagrin d'avoir perdu une somme considérable pour un jeune homme débutant dans les affaires, les symptômes reconnus, l'absence de bubons et de charbons, tout annonçait une arachnoïdite très aiguë. Je rassurai la famille contre toute crainte de peste.

Quoique la lenteur et la mollesse du pouls se montre souvent dans les maladies aiguës de l'encéphale et ne contre-indiquent point la saignée, je voulus cependant par précaution être présent à cette opération. Par mon ordre le barbier fit une large ouverture à la veine. Pendant que le sang coulait, je tenais mes doigts sur l'artère radiale du bras opposé. Lorsque douze onces environ de sang furent écoulées, je fis mettre le doigt sur l'ouverture de la veine; j'attendis ainsi huit à dix minutes pour donner à la circulation le temps de se régulariser. Le pouls, qui avait d'abord

faibli, s'étant relevé pendant cet intervalle, je laissai couler douze onces de sang de plus ; je fis fermer la veine de nouveau. Après dix autres minutes, je laissai couler encore douze onces de sang et fis panser la plaie. Je restai une heure auprès du malade pour observer l'effet de cette déplétion, et vis avec plaisir que les cris et les mouvements convulsifs diminuaient de fréquence et d'intensité. (Application de dix-huit sangsues derrière chaque oreille avant le coucher du soleil; tranches d'éponge[1] sur les piqûres pendant deux heures , lotions fréquentes d'eau froide sur la tête. Laisser la tête découverte[2] ; libre circulation de l'air dans l'appartement ; limonade citrique très légère ; diète absolue.)

(1) Pour faciliter l'écoulement du sang après la chute des sangsues, rien de mieux indiqué que des tranches minces d'une éponge fine trempées dans de l'eau tiède, exprimées et appliquées sur le lieu des piqûres. Vu sa capillarité, le tissu de l'éponge s'imbibe promptement de sang; on enlève ces tranches, on les exprime, on les lave, et on les réapplique jusqu'à ce que l'on ait obtenu l'effet désiré.

(2) On sait que les Orientaux ont généralement la tête rasée et que, de jour, ils se la couvrent d'un turban, d'un châle ou d'un kalpak; mais on ignore que, craignant beaucoup l'air de la nuit, ils sont dans l'usage de mettre en se couchant un petit turban à côtes de melon, ouaté, piqué, profond, qui s'adapte exactement à la forme de la tête et y entretient une grande chaleur. J'ai souvent trouvé, dans les maisons où je passais la nuit, de pareils turbans sur mon oreiller; j'ai essayé de m'en servir, mais la chaleur qu'ils m'occasionnaient dans la tête me força chaque fois d'y renoncer. C'était à cause des inconvénients attachés à cette espèce de coiffure nocturne, qui appelle le sang au cerveau et

Le jour suivant j'étais chez le malade au lever du soleil. Malgré les saignées générales et locales, la nuit avait été très orageuse. A mon arrivée, les cris, les mouvements convulsifs, étaient presque aussi forts que la veille. Le pouls était plein, fréquent et vibrant. (Deux saignées de quinze onces chacune en ma présence. Le soir, application de dix-huit sangsues sur le trajet des jugulaires, tranches d'éponge, etc.)

Le 4, grande amélioration. Le malade a eu plusieurs heures de sommeil. Il paraît abattu; ses yeux sont éteints; son visage n'est plus épanoui, mais pâle; il est évidemment maigri. Les piqûres ont fourni beaucoup de sang. (Cataplasme émollient légèrement sinapisé à chaque jambe, deux crèmes de riz, etc.)

Le 5 et le 6 juillet l'amélioration continue. (Quatre crèmes de riz, etc., etc.)

Le 8. Le malade a eu la veille au soir un peu de fièvre. Je soupçonne que les femmes lui ont donné à manger; elles m'assurent que non. (Application de huit sangsues à chaque malléole.)

peut renouveler les accidents, que j'insistais sur ce que, dans les maladies de l'encéphale, mes clients restassent la tête nue ou très légèrement couverte.

Serait-il hors de propos d'attribuer les grosses têtes des Arméniens, des Grecs, des Juifs des classes aisées, mais surtout les énormes têtes carrées des riches Musulmans, et la fréquence des apoplexies qui les atteignent, à l'usage de ce turban, qui peu à peu détermine une hypertrophie de l'encéphale et de sa boite osseuse, et prédispose aux hémorrhagies cérébrales?

Le 9, le malade est bien. J'accorde le bouillon de poulet en signe de convalescence. Le 11 et le 13, la convalescence se confirme; je trouve ce jeune homme se promenant seul dans l'appartement et se soutenant au moyen d'un bâton. Il est très pâle et considérablement maigri. Ses yeux sont expressifs; son sourire annonce la satisfaction, le sentiment d'une pleine convalescence. Un mois après il avait recouvré toutes ses forces et son embonpoint primitif.

NEUVIÈME OBSERVATION.

Hernies inguinales.

Parmi les maladies qui simulent la peste, les hernies inguinales, par leur forme et leur situation, sont celles qui inspirent le plus de crainte; souvent le pestiféré cherche à en imposer à la famille où il se trouve et au médecin qu'il appelle en lui représentant son bubon comme une hernie ancienne ou récente; mais les familles, souvent trompées, refusent, lors de la saison morbide, de croire aux hernies, et les médecins fréquemment compromis ne se soucient pas de les traiter.

Un cuisinier arménien, employé ainsi que son fils dans une riche famille arménienne de mes pratiques, était depuis long-temps atteint d'une hernie inguinale qu'il avait contenue tant bien que mal au moyen d'un mauvais bandage du

pays. Un jour il fait un effort; sa hernie sort plus forte que jamais; il cherche à la réduire, son fils l'aide; ils ne peuvent y réussir. Des manœuvres probablement peu méthodiques ayant irrité l'intestin, il s'étrangle et s'enflamme. Des nausées, des vomissements se manifestent. La famille informée de cet accident prend l'alarme et oblige les deux individus de sortir à l'instant de la maison. Le bruit se répand dans le quartier qu'ils sont atteints de peste. Personne n'osant leur donner un asile, ils furent forcés de se rendre à l'hôpital des pestiférés de leur nation. Le père y mourut, le fils échappa.

DIXIÈME OBSERVATION.

Empoisonnements accidentels.

L'usage général où l'on est en Turquie de se servir de vases de cuivre est, malgré le bon marché de l'étamage, une cause fréquente d'empoisonnements accidentels; les femmes, ne se doutant pas des prompts effets de l'action des acides sur le cuivre et ses alliages, laissent souvent dans des vases mal étamés, depuis le repas du soir jusqu'à celui du lendemain, des mets préparés au citron, aux tomates, etc. Les premiers symptômes qui se manifestent alors ressemblent à ceux de la peste, et le bruit qu'elle s'est déclarée vole de bouche en bouche jusqu'à ce que le malade succombe ou que la vraie cause ait été reconnue.

Empoisonnements criminels.

Dans un pays proclamé par les Francs eux-mêmes l'égoût de l'Europe; dans un pays où la police turque n'a aucun moyen de répression sur les Francs, où les raïa, au moyen d'un arrangement fait avec les employés d'une des nombreuses chancelleries européennes, jouissent facilement des mêmes priviléges; dans une capitale où il n'y a point de médecin public pour vérifier la cause des décès, où l'ouverture des cadavres est regardée comme une abomination, il doit souvent arriver que le dégoût d'une union mal assortie, le désir de s'enrichir promptement, la jalousie, la haine, la vengeance, portent quelques misérables à attenter à la vie de leurs semblables, surtout quand la mort de l'individu peut être mise sur le compte de la peste, regardée comme protéiforme. Aussi la présence de cette maladie ne fait pas peur à tout le monde, et l'on entend quelquefois dire que la peste, en enlevant un des conjoints dans un ménage dont les querelles étaient depuis long-temps le scandale du voisinage, a ramené la tranquillité dans le quartier qu'il habitait.

ONZIÈME OBSERVATION.

Avortements criminels.

Ce crime, puni de mort dans la plupart des législations européennes, n'est l'objet d'aucune loi dans l'islamisme. Des médicastres du pays vivent tranquillement du produit de cette infâme industrie; ils la regardent comme une branche de la médecine opératoire, et comme si licite que l'un d'eux vint un jour d'une des villes de l'Anatolie à Péra pour réclamer d'une de ses pratiques le reste d'une somme convenue pour la tirer d'embarras. Sur son refus, il la fit assigner devant une des chancelleries européennes et fut on ne peut plus étonné de s'en voir chassé honteusement, avec menace d'être mis en prison s'il ne s'en retournait promptement.

Mais des sages-femmes grecques et juives ont peu à peu enlevé aux médicastres cette branche d'industrie lucrative. Une d'elles surtout, une matrone juive, s'était acquis une si grande réputation dans cette partie, elle exerçait son métier si publiquement, qu'elle passait pour être munie à cet effet d'un ferman du gouvernement. Voulant un jour m'assurer de ce qu'il y avait de vrai dans ces rapports, je me fis enseigner la rue où elle demeurait.

Il était aisé de reconnaître sa demeure à la quantité de femmes turques et raia qui en obstruaient

la porte. Une Franque vêtue à l'arménienne était aussi venue pour recourir aux secrets de la Juive. Je me promenai lentement sur le trottoir opposé pour observer cette scène vraiment originale; le peu de largeur de la rue permettait de tout voir et de tout entendre. Ici, rien de caché, de mystérieux. La matrone, âgée de quarante-cinq à cinquante ans, était assise à la porte de sa boutique; à côté d'elle était sa fille, âgée d'environ vingt ans, d'une figure agréable, initiée aux secrets de sa mère et la remplaçant en son absence. Une des femmes se plaignait d'avoir payé cinq piastres pour être tirée d'inquiétude; le médicament n'ayant produit aucun effet, elle redemandait, suivant la loi, l'argent qu'elle avait inutilement donné; et la Juive, après avoir épuisé toutes les ressources de son éloquence, ne put s'en débarrasser qu'en lui donnant gratis de nouveaux médicaments et en lui promettant, sur son honneur, qu'elle en serait contente. Une autre se lamentait de ce que, depuis six mois, malgré les drogues dont elle faisait usage, elle n'était pas encore enceinte; car il est vrai de dire que si ces *karè-hèkim* (femmes-médecins) font d'un côté tort à la population, elles ont de l'autre la prétention de le réparer en rendant fécondes les femmes stériles. Toutes les pratiques de la Juive paraissaient plus ou moins mécontentes et se racontaient à haute voix leur histoire. Le voisinage était tellement habitué à ces scènes qu'il n'y faisait aucune attention. Grand doit être le nombre des femmes turques et raïa qui trouvent une mort vio-

lente, presque toujours mise sur le compte de la peste, dans l'emploi des médicaments incendiaires donnés par ces sages-femmes dans des cas tout opposés.

Péra et Galata ne sont pas malheureusement exempts de semblables accidents. Il se trouve dans ces deux faubourgs une quantité de femmes levantines et grecques mariées légitimement, d'autres *à peu près*[1], à des capitaines, des patrons, des écrivains de la marine marchande de la Méditerranée. Ces gens, la plupart grossiers, jaloux et vindicatifs au suprême degré, n'entendent pas raillerie sur le point d'honneur. Obligés, quand ils naviguent, de laisser leur femme à terre, ils leur font ordinairement compter une somme mensuelle pour subvenir aux frais du ménage. Tout va bien tant que les voyages se bornent à quelque port de la Mer-Noire et de la Méditerranée. Si les blés sont chers en Europe, les nolis élevés, les voyages courts et fréquents, les bénéfices considérables, la pension est payée régulièrement; mais si les récoltes ont été abondantes en chretienté, le commerce de la Mer-Noire diminue; l'armateur dirige ses spéculations vers d'autres pays ou congédie les équipages. Les capitaines, les patrons, les subrécargues, hors d'emploi, peuvent à peine suffire à leurs dépenses; leurs femmes n'entendent plus parler ni d'eux ni de leurs pensions, et finissent par les croire morts ou infidèles. Elles

(1) Voyez Note V à la fin du volume.

se soutiennent pendant quelque temps au moyen d'une chétive industrie; mais bientôt la misère les laisse sans défense contre la séduction, et souvent une grossesse se déclare.

Cependant la récolte prochaine en Europe menace d'être médiocre; le commerce des blés a repris. Peu de jours après, la femme apprend que son mari est en route, puis qu'il est arrivé aux Dardanelles. Le lodos peut souffler et le navire arriver d'un instant à l'autre. Son imagination le lui représente furieux, prêt à lui ôter la vie. Dans sa frayeur elle court chez la Juive et lui demande les moyens les plus prompts d'être tirée d'embarras. Une métro-péritonite épouvantable se déclare; les sympathies les plus vives se manifestent rapidement. La soudaineté de la maladie, le règne des vents du sud, l'arrivée des convois de la Méditerranée, tout fait craindre que ce ne soit la peste. Les douleurs qui se propagent aux régions inguinales font croire à l'éruption prochaine de quelques bubons. L'infortunée ne répond rien à toutes les questions qui lui sont faites; elle meurt enfin. Le navire dont elle redoutait tant l'arrivée entre à toutes voiles dans le port. Le capitaine se rend promptement à l'*albero;* il y reçoit les félicitations de ses compatriotes sur son heureuse arrivée. Il demande des nouvelles de sa femme; on lui dit que la veille elle est morte de la peste, et que, suivant l'usage, elle a été enterrée peu d'heures après.

Les basses classes de la société ne sont pas les

seules qui ont recours à l'avortement. J'étais depuis long-temps le médecin d'une famille musulmane; je trouve un jour la femme de l'effendi avec tous les symptômes d'une fièvre inflammatoire au plus haut degré. Inquiet, je demande quelle peut en avoir été la cause. « Je me suis fait avorter avant-hier, me répond-elle avec la plus grande indifférence. — Pourquoi donc? — J'ai, vous le savez, un fils âgé bientôt d'un an. Je me suis trouvée enceinte de trois mois environ. Cette nouvelle grossesse lui eût enlevé une partie de sa nourriture. Comme l'enfant à venir aurait pu n'être qu'une fille, j'ai préféré m'en débarrasser pour me consacrer tout entière à l'allaitement de mon fils, chef futur de la famille[1]. »

(1) Tôt ou tard les grands coupables finissent généralement par subir le supplice qu'ils ont mérité; la femme juive et la femme grecque connues comme avorteuses de profession en sont un exemple. Dans l'année 1827 toutes deux furent appelées dans un harem pour dissiper les inquiétudes d'une personne très distinguée; les moyens ordinaires furent employés. Les conséquences funestes qui en résultèrent jetèrent l'alarme dans le konak. Le souverain fut instruit de l'événement; il voulut connaître la vérité. Une enquête fut faite. La Juive et la Grecque interrogées avouèrent tout ce qui s'était passé. Ces deux femmes furent mises dans un sac et jetées dans la mer.

DOUZIÈME OBSERVATION.

Fièvre intermittente récidivant chaque année, avec un bubon axillaire.

Un élève en pharmacie m'ayant un jour prié d'aller voir sa mère malade, je trouvai une femme d'une forte constitution et d'une quarantaine d'années. Son visage enflammé, ses yeux brillants, son regard austère, attirèrent mon attention. Elle me dit que depuis plusieurs années elle avait coutume d'aller à Belgrade passer la seconde saison; qu'elle en était souvent revenue avec une fièvre intermittente, mais que depuis trois ans il s'y était joint un phénomène singulier : l'apparition d'un bubon sous l'aisselle droite. En disant ces mots elle ôte la manche de sa robe et me montre le bubon. Il était gros comme un œuf de pigeon et douloureux; la couleur ne différait pas de celle de la peau. Elle m'exhorta à ne pas m'effrayer de cet accident, qui disparaissait en même temps que la maladie principale. Le pouls était plein et dur, la langue rouge à sa pointe. (Une saignée de seize onces; douze sangsues sur le bubon, autant à la région épigastrique ; cataplasmes émollients, diète, limonade *ad libitum*.)

Le médecin qui lui avait donné des soins les années précédentes, étant revenu de Belgrade, se chargea de la malade. Quinze jours après elle était guérie; le bubon s'était graduellement dissipé.

TREIZIÈME OBSERVATION.

Gastrites sur-aiguës.

Une femme, voilée suivant l'usage, couverte de son ample fèredgè, portant pendant la plus grande partie du chemin son enfant entre ses bras, fait à l'heure la plus chaude de la journée une longue course pour se rendre au grand tchartchi. Elle y arrive en nage; elle s'arrête, haletante, dans des allées voûtées, étroites et humides. Pour étancher sa soif elle avale à grands traits un ou deux verres d'eau glacée; pour amuser son enfant elle achète des fruits de la saison; il les dévore, il crie, il pleure afin d'en avoir davantage, et sa faible mère lui cède pour l'apaiser. La suppression prompte d'une transpiration si abondante, une quantité de fruits verts encore dans un estomac irritable, produisent leurs effets ordinaires. Déjà, en arrivant à la maison, la mère et l'enfant sont indisposés; les symptômes d'une gastrite sur-aiguë se déclarent chez l'une; chez l'autre des symptômes nerveux. En voyant ces indices avant-coureurs de la peste, la famille craint qu'en traversant les bazars la mère et l'enfant n'aient pris la maladie. On envoie chercher l'apothicaire du coin. Il arrive, tâte le pouls, comprend ou ne comprend pas à quelle affection il a affaire, ne voit dans cet accident qu'une occasion de gagner quelques para, court à sa boutique, prépare à la hâte un sudorifique ou

un purgatif pour la mère, une potion d'huile de ricin pour l'enfant, apporte lui-même l'un et l'autre, les fait prendre en sa présence, va en chercher d'autres si ceux-ci sont rejetés, augmente ainsi la maladie qui devient quelquefois mortelle, et dans ce cas-là est toujours imputée à la peste par la famille et surtout par l'apothicaire.

La chaleur excessive de l'été, l'usage d'aliments indigestes (et beaucoup le sont ou le deviennent dans les jours caniculaires, surtout quand souffle le scirocco), celui des moules, souvent malsaines à cette époque, et celui des viandes gâtées, l'abus que certaines personnes font de raki et d'autres substances alcooliques comme préservatifs de la peste, les avanies fréquentes à Constantinople par suite d'une mauvaise administration, les accès de colère concentrée résultant de discussions pécuniaires ou d'autres causes, donnent-ils lieu à des céphalalgies, des nausées, des vomissements, etc.? ces symptômes, qui, dans toute autre saison de l'année, auraient été regardés comme les indices d'une indigestion ou comme une gastro-entérite aiguë avec supersécrétion bilieuse, sont considérés comme les avant-coureurs de la peste. On regarde le malade de côté; on n'ose approcher de lui; on murmure tout bas le nom du fléau. On fait venir un des prêtres chargés des vérifications; il arrive, regarde, tâte s'il le juge nécessaire. Lors même qu'il suspend son jugement, si le malade est craintif, nerveux, il se croit

perdu; sa raison se trouble, les symptômes les plus terribles se déclarent, et l'individu succombe quelquefois à la peur seule de la peste.

Dans le mois d'août 1818, je revenais chez moi très fatigué des longues courses que j'avais faites à Constantinople, lorsque je rencontre près de la maison deux de mes collègues. Je leur propose d'entrer chez moi pour se rafraîchir; ils acceptent. Pour leur tenir compagnie je bus un peu plus de grog qu'à l'ordinaire. Cette boisson m'avait donné de l'appétit; je dînai copieusement. Je fis ensuite une longue promenade au Grand-Champ-des-Morts, et, suivant l'usage des médecins de Péra, je me couchai de bonne heure pour être, le jour suivant, de bon matin à Constantinople.

Vers minuit je me réveillai dans un état d'agitation et d'anxiété extrême, avec une céphalalgie intense, des battements violents des artères temporales, un tintement dans les oreilles et des mouvements tumultueux du cœur. Mon pouls donnait cent pulsations; de légers soubresauts des tendons se faisaient sentir; ma peau était sèche et brûlante. Nous étions en temps de peste. Deux verres de grog ne me paraissaient pas suffisants pour produire des symptômes aussi graves; mais deux jours avant j'avais été aux bains publics; continuellement j'avais vu des malades, quelques-uns peut-être *couvaient* la peste. Je me rappelle tous mes clients les uns après les autres;

deux ou trois me paraissent en effet très suspects. Me voici donc atteint de la maladie! Avec mon tempérament elle ne pouvait se montrer que sous la forme inflammatoire et nerveuse; j'en éprouvais tous les symptômes. Cependant une chose me rassurait; je ne sentais aucune douleur aux aines ni aux aisselles. Je me disposais à y porter la main lorsque je ressentis comme un coup de canif dans la région inguinale droite, et, en pressant un peu sur cette partie, j'y trouve un point dur et rond de la grosseur d'un petit pois. « Voilà, m'écriai-je, le bubon qui commence! » Je passai les trois ou quatre heures suivantes dans un état d'inquiétude difficile à décrire; mes doigts, à chaque instant posés sur le bubon pour juger de son accroissement, eussent seuls suffi pour y déterminer l'inflammation. Je bus abondamment de l'eau pour éteindre le feu qui me dévorait intérieurement. J'attendais le jour avec la plus vive impatience. L'aurore paraît enfin; je me lève, je cours à la glace; ma face est enflammée, tuméfiée; mes yeux secs, injectés; mon regard sinistre; ma langue rouge à la pointe et aux bords, blanche et granulée à sa partie supérieure; mon pouls vif et fréquent. Avant que le soleil eût paru sur l'horizon, je m'étais levé cent fois pour me regarder à la glace et m'assurer que ce que j'éprouvais n'était pas un songe.

Enfin mon drogman arrive. Etonné de me trouver en cet état, il s'informe de ce que j'éprouve. « Rien, répondis-je; la fatigue d'hier m'a donné

une courbature. Nous n'irons pas à Constantinople aujourd'hui ; j'ai besoin de repos. Faites-moi trois ou quatre ocques de limonade légère bien fraîche. » Cependant il me regarde attentivement et reconnaît quelque chose d'insolite dans mes traits, mes gestes et mon maintien. Il descend et va faire part de ses inquiétudes à la maîtresse de la maison, dame française très entendue qui habitait le Levant depuis plus de vingt années et prétendait connaître la peste parfaitement. Tous deux montent doucement , s'arrêtent à la porte de ma chambre qui était entr'ouverte , m'examinent de loin et décident que je suis atteint de la maladie.

C'était bien aussi mon opinion : chaque fois que je me regardais dans le miroir, je voyais dans mes traits quelque chose de si singulier, je trouvais dans mes idées tant de vague et de confusion, que je ne pouvais me dissimuler que ce ne fût la peste ou au moins ses symptômes avant-coureurs. A la vue de ces mêmes symptômes j'avais, sans hésiter, déclaré que des malades étaient attaqués de cette maladie , et mon diagnostic s'était presque toujours vérifié. Je m'attendais donc bientôt à un violent délire et à d'autres sinistres phénomènes. Je résolus de mettre ordre à mes affaires avant qu'ils se déclarassent. Je me hâtai de réunir mes papiers et mes effets les plus précieux. J'écrivis rapidement mes dernières volontés , j'enveloppai le tout dans un morceau de taffetas gommé et j'y apposai mon cachet.

J'avais passé la matinée tantôt debout, tantôt couché, buvant force eau et limonade fraîches. Vers midi je n'étais ni mieux ni pis; c'était déjà beaucoup que la maladie fût restée stationnaire. Je me sentais un besoin instinctif de mouvement. Je devais aller déposer chez un médecin français le paquet que je venais de faire. Je m'habille seul et descends l'escalier lentement; en m'entendant sortir, la dame de la maison se renferme chez elle, laissant la porte entr'ouverte pour m'examiner en passant; la servante s'enfuit dans sa cuisine; mon drogman se tient à l'écart. Je lui dis que je vais chez tel médecin et que je serai bientôt de retour. A peine suis-je dans la rue que l'hôtesse, la servante et le drogman accourent à la porte pour me voir marcher. Les voisins, instruits de l'accident, se mettent à la fenêtre, me suivent des yeux et se font part de leur opinion à mon égard. Mes jambes étaient faibles et ma démarche d'autant plus lente et mal assurée que je sentais une légère douleur dans l'aine droite.

De peur de compromettre le médecin ou sa famille, je vais m'asseoir dans son jardin et le fais prier de descendre; il vient. Après lui avoir dit de se tenir à distance, je lui raconte ce qui m'est arrivé, lui fais part des symptômes éprouvés et de mes inquiétudes; je dépose le paquet sur un banc, et lui recommande d'en faire l'ouverture après ma mort, si elle a lieu, et d'exécuter mes dernières intentions. Ce vieillard habitait le Levant depuis

vingt-cinq ans ; il avait acquis quelque expérience dans le diagnostic de la peste. Il me regarde attentivement, me dit que les symptômes ne sont pas ceux de la maladie, me conseille de ne pas me frapper l'imagination, et me recommande l'exercice et la diète.

Je me rendis aussitôt au Grand-Champ-des-Morts. Le grand air me fit du bien, ma respiration devint plus libre. Tandis que le souffle de la tramontana rafraîchissait mes joues brûlantes, de nombreux verres d'eau calmaient la chaleur que j'éprouvais intérieurement. Je me promenai ainsi pendant plusieurs heures et me reposai de temps en temps sur les tombes de marbre. Cet exercice prolongé jusqu'à une extrême fatigue révulsa peu à peu l'irritation cérébrale. La solitude, le silence des tombeaux, interrompu de temps en temps par le gémissement des tourterelles, la perspective admirable des côtes de l'Asie, des rives du Bosphore et de la mer de Marmara, changèrent insensiblement le cours de mes tristes idées, et je revins chez moi dans un état satisfaisant. Je dormis profondément. Le jour suivant, au matin, survint une légère hémorrhagie nasale qui dura un quart d'heure, et je me trouvai presque guéri. L'exercice, une diète sévère, l'usage d'une grande quantité d'eau et de limonade, enlevèrent cette gastrite aiguë, et le surlendemain je repris le cours de mes occupations.

QUATORZIÈME OBSERVATION.

Métro-péritonite de la plus grande intensité. — Ancien bubon exaspéré. — Abcès dans le corps de la matrice. — Cachexie cancereuse commençante. — Guérison.

Le 10 juin 1816, M. M... vient me trouver pour me prier de donner des soins à une dame de sa connaissance, malade, me dit-il, depuis deux jours. Je me rends au lieu indiqué et trouve dans une maison mal famée, sur un mauvais grabat, une femme de vingt-cinq à trente ans, étendue sur le dos, immobile, le visage enflammé, les yeux hagards, étincelants, et tellement absorbée dans le sentiment de ses souffrances que, pendant plusieurs minutes, je ne puis obtenir d'elle aucune réponse à mes questions. Personne dans la maison ne pouvait me donner de renseignements. Nous étions en été; les chaleurs étaient fortes. On parlait déjà de quelques accidents de peste. Je crains que ce ne soit cette maladie sous une forme éminemment inflammatoire. Enfin cette personne me dit, en mots entrecoupés de fréquents gémissements, qu'en revenant, trois jours auparavant, d'une partie de plaisir où elle s'était beaucoup amusée, elle avait pris un bain froid; que, peu après, elle s'était sentie indisposée, et que, depuis deux jours, elle souffrait horriblement; puis, de la main, elle m'indiqua la région abdominale et la région suspubienne. Après m'être, par précaution,

frotté les doigts avec un peu d'huile, j'explorai les régions indiquées. L'hypogastre était brûlant; la moindre pression faisait jeter les hauts cris; le poids même de la chemise était incommode. En appuyant légèrement on sentait à travers les parois abdominales une tumeur dure et volumineuse. Les souffrances de la malade ne me permirent pas de pousser plus loin mes recherches. La respiration était fréquente et gênée; la peau chaude et sèche, le pouls petit, dur, concentré. Je jugeai avoir affaire à une métro-péritonite de la plus grande intensité. (Saignée de vingt onces au bras; deux heures après, application de vingt sangsues[1]

(1) J'aurais dû en faire mettre trois ou quatre fois autant; mais, en 1816, les sangsues n'étaient pas encore employées en aussi grand nombre, même au Val-de-Grace. A Constantinople, on en appliquait trois ou quatre dans les cas ordinaires, six ou huit dans les cas graves. Je me rappelle encore les difficultés que j'éprouvai de la part de mes confrères lorsque, dans une péritonite intense, chez une demoiselle de seize ans, je proposai l'apposition de vingt-cinq sangsues sur la région abdominale. C'est moi qui ai introduit à Constantinople la doctrine physiologique et l'usage des sangsues en grand nombre, ce qui me valut dans le temps le sobriquet de *Suluk-Bachi* (le capitaine des sangsues). Les médecins francs, puis les raïa, les sages-femmes, les barbiers en ont obtenu de si grands avantages qu'il est rare que, dans le plus grand nombre des maladies inflammatoires, la première prescription ne soit une application de sangsues. Les malades eux-mêmes, pour économiser la visite du médecin, s'en font poser partout où ils ressentent une douleur et s'en trouvent si bien qu'ils se vantent de savoir la médecine. On cite même un effendi qui, guéri d'une maladie très grave au moyen de ces annelides, en voyant près de tomber un pan de la muraille

à la région suspubienne et de tranches d'éponge fréquemment renouvelées sur les piqûres ; laisser couler jusqu'au soir; épiploon [1]; boisson antiphlogistique de Stoll à prendre fréquemment et à petite dose; diète absolue.)

Je vais rendre compte à M. M.... de l'état de la malade et du dénuement absolu où elle était. Il me dit la connaître à peine, qu'il mettrait quelqu'un auprès d'elle et paierait les médicaments. J'appris d'un autre côté que cette femme, de mœurs peu régulières, récemment arrivée à Constantinople, avait dépensé le peu d'argent qu'elle avait avec un Zantiote qui l'avait abandonnée, et qu'au lieu d'avoir pris un bain froid il était probable qu'elle avait été voir la Juive avorteuse. Je ne crus pas devoir abandonner cette infortunée dans une situation aussi pénible.

de son sèlamlik, demanda en souriant à son médecin s'il ne croyait pas l'application de quelques sangsues indiquée dans ce cas-ci.

(1) Les cataplasmes de farine de graine de lin, les flanelles trempées dans une décoction émolliente, puis exprimées, sont trop pesants pour que l'on puisse s'en servir utilement dans les cas de gastro-entérites et de péritonites, soit pour entretenir sur la région abdominale une douce chaleur, soit pour faciliter l'écoulement du sang après la chute des sangsues. Le cataplasme fatigue par son poids; la pâte s'échappe souvent, et salit le malade, l'appareil et le lit. On le remplace avec succès par un épiploon de mouton trempé dans une décoction émolliente à une température convenable, exprimé, étendu, puis placé où on le croit utile. Ce moyen usité de temps immémorial dans le Levant, surtout par les femmes, me paraît on ne peut mieux indiqué.

Le soir, nulle amélioration. (Saignée de quinze onces; application de vingt-cinq sangsues sur les parties les plus douloureuses de l'abdomen, aux régions inguinales surtout, où la malade dit ressentir des élancements très pénibles; tranches d'éponges, épiploon, boisson id.) La malade me dit avoir envoyé chercher pour la confesser le padre P. qui, dans la crainte que sa maladie ne fût la peste, l'a entendue à distance.

11 au matin, légère amélioration. (Saignée de douze onces; le soir, application de vingt sangsues sur la région abdominale. — Id., id.)

12 au matin, saignée de dix onces; le soir, quinze sangsues. — Id., id., id., id.

13, même traitement. — Id., id., id.

14. Les symptômes inflammatoires ont presque disparu. La malade se plaint d'une douleur obtuse vers le sacrum, d'une pesanteur dans l'utérus, au périnée, aux lombes, dans les deux régions inguinales. Je demande à la *toucher;* après beaucoup de difficultés elle y consent. Je trouve le col de l'utérus boursoufflé, rugueux; il offre une échancrure profonde; la matrice est lourde, inclinée à droite. L'impatience de la malade ne permet qu'une très courte exploration. Je lui demande si elle a eu des enfants; elle me dit avoir été enceinte quelques années auparavant et avoir eu un accouchement très laborieux. En promenant ma main sur la région inguinale droite, j'y trouve une glande grosse comme une noisette, dure et

douloureuse. Je la questionne pour savoir si elle a jamais eu quelque chose de semblable dans cette partie. Elle avoue que, quelques années auparavant, elle a eu un bubon, qu'il y était toujours resté une petite tumeur qui ne la gênait nullement, mais que, depuis sa maladie actuelle, la glande est devenue très douloureuse. (Injections émollientes et narcotiques; dix sangsues sur la glande douloureuse; crème de riz matin et soir.)

15 au 20. La glande est moins douloureuse; elle n'a pas diminué de volume. La malade se lève et se promène dans la chambre. Elle se plaint toujours d'une douleur pulsative vers le sacrum, d'une pesanteur au périnée, dans les lombes, d'une constipation opiniâtre. (Id., id., crème de riz.)

20 au 25. La douleur pulsative se fait toujours sentir ainsi que la pesanteur au périnée. Je soupçonne quelque abcès dans le corps même de la matrice. La constipation continue. (Décoction de deux onces de pulpe de tamarin dans une livre et demie d'eau, avec une once de sulfate de magnésie. En prendre trois onces chaque quart-d'heure jusqu'à l'effet désiré.)

26. La malade me dit avoir pris par mégarde le laxatif en deux fois. Peu après elle a eu des selles nombreuses, douze ou quinze à quelques minutes de distance. En les regardant elle a observé dans chaque une petite quantité de matière ressemblant à du pus. Pour m'assurer du fait je prolonge ma visite et constate dans les selles la pré-

sence d'un pus bien lié; elle se sent soulagée[1]. La douleur pulsative existe à peine, la pesanteur au périnée continue. (Un quart de lavements émollients; crème de riz; légumes et fruits.)

27. La malade se tient levée une partie de la journée; elle se sent mieux. L'appétit se prononce.

28 juin au 3 juillet. Les urines, qui avaient toujours été pénibles à rendre, le deviennent davantage; elles offrent une grande quantité de sédiment, de flocons rougeâtres, brunâtres. La malade m'assure qu'elle sent sortir de l'utérus une partie des sédiments et des flocons qui se trouvent dans les urines. Elle se trouve soulagée; l'espérance renaît dans son cœur.

3 juillet au 10. Elle est de plus en plus satisfaite de sa santé. Plus de pus dans les selles; les urines continuent à être troubles et sédimenteuses; un peu de sanie se remarque au fond du vase. Les linges dont elle se garnit en offrent des traces abondantes et d'une fétidité repoussante. (Crème de riz, d'orge, fruits de la saison; injections émollientes.)

10 au 20. Je m'aperçois que cette femme maigrit, que son visage devient insensiblement couleur paille, que ses lèvres sont pâles, ses yeux ternes, et que ses dents, très belles d'ailleurs, sont d'une couleur de cire blanche. Elle me dit éprouver de la chaleur à la paume des mains, à la plante

(1) Quoique l'évacuation, par le rectum, du pus d'un abcès situé dans le corps de l'utérus, soit regardé comme un cas très rare, je crois que cette observation en offre un exemple de plus.

des pieds; elle se sent les yeux secs; les urines offrent toujours des sédiments puriformes. Elle est étonnée de ne pas encore avoir vu ses règles. Je crois voir dans tous ces symptômes le commencement d'une cachexie cancéreuse. (Pilules de ciguë préparée suivant la méthode de Stork. Exercice, diète régulière, fruits, etc.)

En la quittant la malade me parle vaguement du désir qu'elle a de respirer l'air de la campagne; elle croit qu'une petite excursion pourrait être utile à sa santé. J'approuve cette idée.

24. Je me rends chez la malade; elle était partie depuis trois jours; personne ne savait où elle était allée. En réfléchissant sur son état, je la mettais tacitement au nombre des victimes d'un cancer de la matrice et n'espérais plus la revoir, lorsque deux mois après j'appris qu'elle était de retour à Constantinople. Pour m'assurer de la justesse de mon diagnostic, je me rends chez elle; quel est mon étonnement? cette femme jouissait de la meilleure santé. Tous les symptômes de cachexie cancéreuse commençante avaient disparu; ses règles étaient revenues. Elle était d'une grande fraîcheur et avait acquis un embonpoint remarquable. La fortune aussi lui avait souri; sa mise était élégante. Je la félicitai sur l'état de sa santé. Elle me dit n'avoir pris qu'une boîte des pilules; que l'air de la campagne, l'exercice, une nourriture régulière et des circonstances plus heureuses avaient confirmé la guérison.

QUINZIÈME OBSERVATION.

Indigestion. — Gastro-entérite consécutive exaspérée.

Pendant la saison morbide, les médecins, trouvant chez un malade de la céphalalgie, des nausées, des vomissements et d'autres symptômes communs à la fièvre dite bilieuse et à la peste, se conforment encore à l'aphorisme si célèbre d'Hippocrate: *vomitus vomitu curatur*, et prescrivent l'émétique, le tartre stibié surtout; leur intention en agissant ainsi est d'enlever la fièvre bilieuse si elle est simple, et de démasquer la peste si elle la complique. Ce traitement m'a toujours paru exaspérer la maladie, surtout chez les enfants, les femmes et les vieillards.

Le 13 avril 1826, je me rendis chez une femme arménienne pour donner des soins à sa fille âgée de sept à huit ans. La mère m'informa que l'enfant, à peine guérie d'un violent catarrhe, avait mangé, le 9 avril, d'un poisson préparé à l'arménienne. La nuit suivante elle avait éprouvé de grandes souffrances, des nausées et des vomissements violents. Un médecin franc, après avoir examiné la malade, s'étant informé s'il n'y avait pas quelques accidents de peste dans le quartier, avait paru croire que l'enfant en était atteinte et avait laissé la prescription suivante qu'elle me montra : trois grains de tartre stibié dans une ocque d'eau distillée, à prendre en totalité, à petites doses

fréquemment répétées. Elle ajouta qu'à mesure que sa fille avait pris de ce médicament, les douleurs et les vomissements avaient été en augmentant. Elle s'était refusée à en prendre davantage et son visage avait jauni depuis ce temps; la femme arménienne ne donnait rien à sa fille et attendait d'en-haut sa guérison.

En l'examinant, je lui trouvai une teinte ictérique; sa langue était rouge-cramoisi, pointue, rétractée; la région épigastrique très douloureuse à la pression; l'hypogastre brûlant; le pouls, petit et fréquent, donnait 135 pulsations. L'agitation, l'anxiété se peignaient dans ses traits; ses yeux étaient hagards. Elle avait du délire; les soubresauts des tendons étaient fréquents et violents; la peau chaude et sèche et les urines supprimées. Je craignis un instant un accident de peste sporadique. (Huit sangsues à la région épigastrique, autant sur l'hypogastre; après leur chute, tranches d'éponge sur les piqûres. Laisser couler pendant trois heures. Epiploon sur l'abdomen. Boissons mucilagineuses froides à petite dose fréquemment répétée; diète absolue.)

Je connaissais beaucoup le médecin qui m'avait précédé et ses opinions sur la peste. Il regardait le tartre stibié comme le médicament le plus efficace qu'on pût lui opposer. Il s'en louait beaucoup et affirmait que si la peste était cachée il la faisait sortir, et que, de cette manière, il avait évité nombre de fois d'être compromis.

Vers quatre heures de l'après-midi je vais voir

la petite malade; les piqûres ont fourni beaucoup de sang, deux en donnent encore abondamment. Je dis à la mère d'appliquer dessus les astringents usités dans le pays et employés par les femmes.

Mon inquiétude sur le sort de cette enfant me ramena près d'elle vers huit heures du soir. Sa mère me dit que tous les moyens dont elle s'était servie n'avaient point encore pu arrêter l'hémorrhagie. Je fais enlever les poudres employées. L'écoulement continuait aussi violent qu'à ma visite précédente. L'enfant était pâle, ses yeux vitrés, son regard éteint, ses lèvres décolorées, sa peau froide, ses extrémités glacées, son pouls filiforme. Je recourus à l'emploi du nitrate d'argent. Ce fut avec beaucoup de peine, et seulement après plusieurs minutes, que je parvins à maîtriser le flot de ces piqûres. Je fis appliquer les sinapismes aux poignets et aux coudes-pieds, et donner quelques cuillerées d'une potion cordiale.

Le jour suivant je me rendis de bonne heure chez la malade; elle avait reposé toute la nuit. Ses yeux avaient repris un peu de leur expression accoutumée; la circulation s'était rétablie; la peau et les extrémités étaient chaudes, le pouls accéléré, la région épigastrique très peu sensible à la pression et l'hypogastre refroidi. Elle sourit en me voyant. (Crème de riz; eau d'orge acidulée froide.) Trois jours après elle était en convalescence, et le douzième dans l'état de santé le plus satisfaisant [1].

(1) J'attribue cette prompte et parfaite guérison d'une maladie

SEIZIÈME OBSERVATION.

Fièvre jaune et peste dans la même famille.

Un jour je fus appelé de très grand matin pour aller voir un malade à Scutari. Le messager, qui était son frère, paraissait si triste et si pressé que je soupçonnai quelque cas très grave, peut-être même quelque accident de peste. Sur l'assurance qu'il me donna que ce n'était qu'une fièvre catarrhale, je me mis en chemin avec mon drogman. La chambre où l'on nous introduisit était soigneu-

aussi grave à l'hémorrhagie extrêmement abondante qui eut lieu. J'en suis d'autant plus persuadé que, dans la même semaine, je traitais une Arménienne, âgée de 18 ans, à poitrine étroite et à peau d'albâtre, atteinte depuis deux ans d'une irritation pulmonaire très inquiétante. J'avais eu beaucoup de peine à mitiger cette affection, vu que les parents étaient persuadés que la jeune personne, maigre et svelte comme elle était, avait besoin qu'on lui mît du sang dans les veines au lieu de lui en ôter. J'avais cru devoir prescrire l'application de quelques sangsues. Une des piqûres donna un petit flot de sang si rebelle à tous les moyens employés par la mère qu'à mon arrivée, quarante-huit heures après, l'écoulement continuait encore. La jeune personne se trouvait dans le même état que l'enfant de l'observation précédente. J'employai les mêmes moyens pour étancher le sang. Après quelques jours de langueur, elle reprit une santé florissante. La respiration devint si facile qu'elle put se livrer à des exercices qu'elle avait dû abandonner. Elle et ses parents en étaient étonnés. Cet état de bien-être dura pendant une année entière, sans que l'on eût besoin de me faire appeler.

Je pourrais citer plusieurs autres observations semblables.

sement fermée, quoique le thermomètre dût être à 30° Réaumur. Le malade était surchargé de couvertures et de pelisses mises dans l'intention de le faire transpirer. Les femmes, ordinairement si empressées d'informer le médecin de ce qu'elles ont cru devoir faire, tristes et silencieuses, paraissaient désespérer du salut de leur chef. Ne pouvant obtenir d'elles aucun renseignement, je fais ouvrir les fenêtres, enlever les couvertures et les pelisses, et j'examine le malade.

Je vis un homme de quarante-cinq ans environ, étendu sur le dos et ne pouvant se remuer. Son visage était vert-olive; la langue et ses papilles boutonnées étaient couvertes d'un mucus très épais de couleur vert-poireau; les gencives, les dents et les lèvres, d'un enduit noir et fétide. La sclérotique était jaune et le corps d'une teinte jaune foncée, la peau sèche et chaude, le pouls très enfoncé et intermittent. J'appris qu'il était tombé malade cinq ou six jours auparavant, qu'il avait vomi des matières vertes, brunes et sanguinolentes en grande abondance; que depuis deux jours il paraissait avoir perdu la tête, qu'il ne demandait rien, ne répondait à personne et n'avait rien pris.

Je m'informe s'il n'y a pas de peste dans le voisinage; on m'assure que non. Je fais visiter les aines et les aisselles, les bras et les jambes; il n'y a aucune apparence de bubon ni de charbon. Quoique la fièvre jaune soit presque inconnue à Constantinople, je jugeai avoir affaire à cette maladie,

mais mitigée. Les femmes, persuadées que le malade est désespéré, me prient de le regarder comme à moi et d'en faire tout ce que je jugerai à propos. (Laver le malade de la tête aux pieds, le matin, à midi et le soir, avec de l'eau et du savon, puis de l'eau et du vinaigre; lui nettoyer la langue, les dents et les lèvres avec des tranches de citron; deux lavements d'eau acidulée; trois ocques de limonade froide à prendre en petite quantité, mais fréquemment renouvelée. Tenir les fenêtres ouvertes, excepté la nuit; un seul drap pour toute couverture.) M'envoyer chercher le jour suivant si le malade n'est pas mort.

Un traitement si opposé aux usages du pays parut si extravagant aux femmes qu'elles semblaient peu disposées à s'en acquitter, et ce ne fut qu'après les avoir assurées qu'il n'y avait pas d'autre moyen de guérison qu'elles me promirent de s'y conformer.

Le jour suivant, dès l'aube, le messager de la veille était chez moi. Son frère vivait encore et semblait aller mieux; il ouvrait les yeux et paraissait avoir dormi. Nous partons. Arrivés à l'échelle de Scutari, nous rencontrons nombre d'Arméniens qui se rendaient à Constantinople; ils se mettent à me regarder. Les Arméniens se connaissent tous et savent ce qui se passe les uns chez les autres. Ils avaient entendu parler du traitement que je faisais subir à mon malade. L'un d'eux, le plus âgé, s'avance vers moi et me demande si je suis le médecin d'un tel, leur co-religionnaire; sur

mon affirmative, il ajoute : « Si j'en crois la rumeur publique, le traitement que vous lui avez prescrit est incroyable. Exposer un malade près de mourir, la tête découverte, le corps entier presque nu, à des courants d'air, pendant toute une journée! le faire laver comme un linge! On n'a jamais vu rien de semblable dans le pays. Espérez-vous le guérir? — *Inch'allah* (s'il plaît à Dieu) », répondis-je. Il était véritablement moins mal. (Même traitement.)

A la quatrième visite je permis au malade la crème de riz; j'augmentai peu à peu sa nourriture. Le huitième jour il entrait en convalescence; l'appétit se prononçait fortement. Pour recouvrer promptement ses forces, son embonpoint surtout, que les Arméniens regardent comme un signe de santé, il voulait manger abondamment et de ces mets indigestes qui sont tant au goût de sa nation. Pour ne pas compromettre sa convalescence et l'honneur de cette guérison, je refusai; il se mit en colère, me congédia, et fit appeler un autre médecin qui lui permit de satisfaire son appétit. Heureusement il n'en résulta aucun accident.

J'avais perdu ce malade de vue depuis deux mois lorsqu'il me rencontra montant la longue colline de Scutari. Il avait acquis tant de fraîcheur et d'embonpoint que je le prenais pour un étranger. Il me fit ses excuses d'en avoir mal agi envers moi lors de sa convalescence, attribua sa conduite au désir de manger si violent alors qu'il lui avait fait oublier la reconnaissance qu'il me devait, et me pria d'entrer chez lui.

Cependant les femmes avaient préparé les pipes, les confitures et le café avec un grand empressement; elles riaient entre elles. Je crus m'apercevoir qu'elles avaient quelque confidence à me faire. En effet, après un peu d'hésitation, la femme de mon client me pria de lui dire quelle était au juste la maladie de son mari. « Une fièvre bilieuse très grave et peu commune dans ce pays. » Elles se mirent à rire. Je leur en demandai la cause, et la même femme me répondit : « C'était la peste, *signor dottor;* nous l'avons eue dans la maison. Un de nos enfants en est mort; un autre que voici s'en est tiré avec un charbon. Quelques jours après, mon mari est tombé malade. Malgré tout ce que l'on a pu lui donner, il a été de mal en pis, ce qui prouve bien que c'était la peste. Le médecin, désespéré, l'avait abandonné. Comme vous avez guéri plusieurs de nos amis, nous avons pensé à vous; mais nous n'avons pas osé vous dire que c'était cette maladie, de peur que vous ne voulussiez pas vous en charger. » J'eus beau dire qu'en temps de peste il y avait souvent des affections plus ou moins graves qui n'en dépendaient pas et que celle de son mari était de celles-là, je ne pus la convaincre.

Je témoignai le désir de voir la cicatrice du charbon chez l'enfant qui avait eu la peste. Les femmes le déshabillèrent. L'exanthème était sur cet amas de graisse qui se trouve à la région suspubienne et y avait laissé une cicatrice peu profonde [1].

(1) Plusieurs années après je rencontrai mon ancien malade

DIX-SEPTIÈME OBSERVATION.

Fièvre intermittente pernicieuse, gastro-carditique.

Dans l'année 1825 j'avais traité la femme d'un fabricant de *kaouk*[1] pour une gastrite légère, accompagnée de palpitations du cœur très pénibles, qui même dans l'état de santé l'incommodaient depuis long-temps. Sa jeunesse, son tempérament nerveux et sanguin, sa taille élancée, sa poitrine étroite et aplatie antérieurement, qui laissait apercevoir les battements de la pointe du cœur, favorisaient beaucoup cette dernière affection. Une saignée générale, quelques applications de sangsues à la région épigastrique, l'usage de la digitale, aidés d'un régime convenable, avaient triomphé de la gastrite et des palpitations, mais ne pouvaient empêcher que celles-ci ne se renouvelassent lorsque la jeune personne éprouvait quelques émotions un peu vives.

Dans le mois de juillet de l'année suivante, elle avait l'apparence de la plus parfaite santé, et j'allais lui demander qui était malade dans la famille,

près de l'église arménienne de Koum-Kapi. Organisé plus heureusement que la plupart de ses co-religionnaires, il avait changé ses ciseaux de tailleur contre un bréviaire. Un peu d'instruction, une figure douce, une voix agréable, une belle barbe et une conduite régulière lui avaient mérité d'être reçu *derder* (diacre) et enfin martabet. Il se montra toujours reconnaissant, et me recommandait à toutes ses connaissances.

1) Turbans à l'usage des Turcs.

quand elle me dit que, depuis que je lui avais donné des soins, elle avait éprouvé de grands malheurs. Son mari avait fait de grandes pertes; son père était mort d'une apoplexie foudroyante au milieu d'un repas de noces où elle se trouvait. Depuis cet événement, arrivé deux mois auparavant, elle avait été sujette à des palpitations plus fortes que jamais. Sa mère ajouta que, quoique sa fille parût bien portante en ce moment, elle avait ressenti depuis deux jours un grand mèrac; que vers une ou deux heures de l'après-midi elle avait de fréquents bâillements, que ses ongles devenaient bleus, qu'elle souffrait de l'estomac au point d'en perdre connaissance; que cet état durait jusqu'au lever du soleil, et qu'ensuite elle se portait comme je la voyais alors.

La description des symptômes me frappa; le souvenir de sa maladie précédente, une légère rougeur de la pointe et des bords de la langue de la jeune personne, me firent croire que je pourrais avoir affaire à une fièvre intermittente pernicieuse gastro-carditique. Le danger était pressant. (Application de douze sangsues à la région précordiale, de six sangsues à la région épigastrique; cataplasmes émollients; laisser couler le sang pendant trois heures; un gros de sulfate de quinine en douze paquets; en prendre un à dix heures du matin, un autre à midi, pendant que les piqûres couleraient, un autre à six heures, un autre à dix du soir). Je recommandai à la mère de bien observer les symptômes qui auraient lieu pour m'en

rendre compte, et lui promis de revenir le jour suivant à l'heure de l'accès, pour l'observer moi-même et agir en conséquence.

Cette femme me fit remarquer sur-le-champ combien ce que je prescrivais était impossible à exécuter. Son gendre était à sa boutique et n'en revenait qu'au coucher du soleil. Il n'y avait personne dans la maison qu'on pût envoyer pour le chercher si loin. Sans son approbation, elle ne se permettrait jamais de donner des médicaments à sa fille; il en était *sahabi* (le propriétaire). Quiconque a vécu long-temps dans le Levant peut seul apprécier la force de ces arguments. Mes courses m'appelaient ce jour-là très loin de ce quartier, ma demeure en était à une grande lieue; je recommandai à la mère de dire à son gendre de faire exécuter mes prescriptions dès qu'il serait de retour et de m'attendre le jour suivant à midi précis.

Inquiet sur le sort de la malade, j'envoyai mon drogman vers midi à la boutique du kaouktchou pour le prévenir du danger de sa femme, lui remettre un double de la recette du sulfate de kinine et le presser de retourner chez lui. Malheureusement cet artisan était absent. Le jour suivant, au lieu de me rendre chez la malade à midi, j'y arrivai à six heures du matin. Je connaissais l'apathie des Arméniens, et j'en craignais les suites dans cette circonstance. Mon drogman, qui me précédait toujours de quelques pas pour que je ne fusse point obligé d'attendre, trouve la porte ouverte et sur

le seuil la servante de la maison. « Vous venez trop tard, nous dit-elle, *Doudou*[1] est morte de peste ce matin au lever du soleil. » L'usage ne permettant pas à un médecin d'entrer dans une maison où un de ses malades vient de mourir, nous nous éloignâmes promptement pour ne pas attirer l'attention des voisins, celle des femmes surtout, qui, en pareil cas, regardent le médecin de très mauvais œil, et du chah-nichin où elles sont invisibles aux passants lui adressent souvent des injures.

J'étais attristé de cet accident; je me doutais bien que la malade avait succombé au troisième ou quatrième accès d'une fièvre intermittente pernicieuse; que les parents, en voyant une mort si soudaine après un état de santé en apparence si satisfaisant, la mettaient sur le compte de la peste, alors en vigueur. Je plaignais un pays où les mœurs et les usages conspirent ainsi pour la ruine des populations.

Pour me distraire de ces sombres pensées je me rendis chez un vieil horloger qui demeurait dans le quartier; sa famille était nombreuse. Dès les premiers jours de mon arrivée à Constantinople elle m'avait accordé sa confiance, et, chose très rare dans ce pays, elle me l'avait toujours continuée; depuis elle était tombée dans la misère. Chaque fois que je me trouvais dans le voisinage, j'allais voir s'il n'y avait pas de malades; j'étais toujours le bienvenu; une cuillerée de confiture

(1) Nom donné aux jeunes femmes arméniennes.

et un verre d'eau offerts avec une respectueuse affection, une tasse de café fait avec un soin tout particulier, étaient ma rétribution la plus ordinaire.

Ce jour-là je fus encore mieux reçu. Une des filles, occupée alors à broder, était, me dit sa mère, atteinte d'un mèrac extraordinaire. On devait envoyer quelqu'un pour me prier de passer; mais vu l'éloignement et dans l'espérance que le hasard pourrait me faire venir, l'on avait différé. J'avais souvent traité cette jeune personne pour des gastrites compliquées de palpitations de cœur. Son âge, son tempérament, sa taille, la conformation de sa poitrine étaient parfaitement semblables à ceux de la femme du kaouktchou; les symptômes dont on me fit la description étaient aussi les mêmes. Je profitai de la leçon que je venais de recevoir pour sauver cette infortunée. Heureusement j'avais quelque autorité dans cette famille. J'ordonne d'aller chercher des sangsues. Il n'y avait personne pour faire cette course. Les femmes proposent d'attendre le retour du père et de ses fils, qui étaient à leurs boutiques et ne devaient revenir qu'après le coucher du soleil. J'insiste et les informe de l'accident arrivé le matin pour n'avoir pas fait ce qui était nécessaire. Une religieuse qui habitait la même maison se propose alors pour faire la commission. Il n'y avait pas de sangsues dans le voisinage; les grandes chaleurs les avaient fait mourir. Elle était revenue et se proposait d'aller dans un autre quartier plus tard.

J'envoie alors mon drogman avec ordre de ne pas revenir sans en rapporter, ainsi qu'un gros de sulfate de quinine. Une heure après il arrive. Je fais appliquer les sangsues en ma présence; quoique l'estomac fût très susceptible, je profitai du moment où les piqûres donnaient un grand écoulement de sang pour faire prendre une forte dose de sulfate de quinine [1]; puis j'en prescrivis une dose de deux en deux heures jusqu'à l'arrivée de l'accès qui, chez cette personne, avait lieu vers le soir et durait jusqu'au matin.

Le jour suivant, de très bonne heure, j'étais revenu. L'accès avait eu lieu; il avait été moins fort et moins long. Deux autres applications de sangsues furent faites; la diète, des boissons émollientes et des doses du fébrifuge progressivement décroissantes, guérirent complètement la malade.

La mort de la femme du kaouktchou était souvent présente à ma mémoire. Voulant savoir au juste ce qui avait été fait depuis le moment de mon départ jusqu'à celui de la catastrophe, je me

(1) On objectera peut-être qu'au lieu de déposer le sulfate de quinine dans un estomac déjà irrité j'aurais dû le donner en lavement. Oui, en France, ou pour mieux dire dans une capitale; mais cette manière d'administrer un médicament est peu connue dans le Levant; elle répugne aux préjugés arméniens. L'instrument nécessaire est rare; il faut, pour s'en procurer un, recourir aux apothicaires; la plupart n'en ont pas, surtout dans les quartiers éloignés; s'ils en ont, ils sont en si mauvais état que l'on peut à peine s'en servir; on eût perdu beaucoup de temps et la malade aurait peut-être été victime de tous ces retards.

rendis un jour à sa boutique. Il me dit qu'il était revenu ce jour-là un peu tard à la maison, que les barbiers et les apothicaires avaient déjà fermé leurs boutiques, et qu'il avait cru pouvoir différer l'application des sangsues jusqu'au jour suivant; mais la peste était survenue pendant la nuit et avait tué sa femme. Je lui demandai s'il avait vu quelque bubon, quelque charbon; il me répondit que non, puisque, quand la peste tue aussi promptement, le bubon ni le charbon n'ont pas le temps de paraître.

DIX-HUITIÈME OBSERVATION.

Choléra-morbus.

Depuis long-temps un chanoine de ma connaissance m'invitait à aller le voir dans sa maison de campagne agréablement située sur la colline de Buïuk-Dèrè. Un médecin avec lequel j'étais lié d'amitié avait reçu la même invitation; nous convînmes d'aller le surprendre le 26 septembre 1826, le jour même de sa fête. Nous trouvâmes plusieurs personnes réunies dans la même intention, et la journée se passa très agréablement.

Mon compagnon et moi devions rester la nuit chez notre hôte. Je trouve dans la chambre qui m'est destinée un lit très propre étendu sur le plancher suivant l'usage du pays. Je me couche, j'essaie de dormir, mais en vain; j'éprouve de telles démangeaisons, de tels picotements, qu'en

analysant bien mes sensations il me paraît impossible que je ne sois pas couché sur le chemin d'une fourmilière. Mais en me rappelant que les fourmis, ainsi que les Musulmans, rentrent chez elles au coucher du soleil et n'en sortent qu'à son lever, je ne savais plus à quoi attribuer le malaise que je ressentais. Dès que le jour me permit de voir autour de moi, je m'aperçus que j'avais été la proie d'un million de puces de la plus petite espèce. Je me levai promptement et me rendis au jardin.

En me présentant la pipe et le café, les femmes ne manquèrent pas de me demander comment j'avais passé la nuit. Je leur raconte ce qui m'est arrivé. Elles me dirent alors qu'en effet la chambre de leur pauvre sœur étant restée fermée jusqu'au moment où on l'avait ouverte pour y mettre mon lit, il n'était pas impossible qu'il se trouvât beaucoup de puces cachées dans le canapé, le plancher et les lambris.

Quinze jours auparavant le bruit avait couru à Péra que la sœur du chanoine était morte de la peste et que c'était mon compagnon de voyage qui l'avait traitée. Je lui demande ce qu'il en est; il sourit et m'assure, mais d'une manière à peu me tranquilliser, qu'elle était morte d'une gastrite aiguë entée sur une gastrite chronique. La nouvelle que je venais de passer la nuit dans une chambre où était morte depuis peu une personne fortement soupçonnée d'être atteinte de la peste, et que cette chambre était restée fermée

jusqu'au moment où je l'avais occupée, me déplut beaucoup. Mais que faire ? Il fallut bien me résigner.

Après avoir admiré les beautés de l'aurore, nous prîmes congé du chanoine et de sa famille, et descendîmes vers le quai pour y prendre un kaïk qui nous transportât à Constantinople. La fatalité voulut que ce jour-là il n'y en eût aucun disponible. C'était l'époque du changement de garnison des châteaux qui défendent l'entrée du Bosphore du côté de la Mer-Noire, et les bateliers sont tenus d'en effectuer gratis le transport. Il ne nous restait qu'un moyen, celui de nous rendre à pied par le petit chemin qui serpente sur la rive européenne jusqu'à Yèni-Keuï, distant d'une grande lieue, pour y trouver quelque bateau échappé à la réquisition. Nous nous mettons en chemin; le soleil venait de se lever; au lieu de la fraîcheur agréable à laquelle nous nous attendions, une chaleur ardente nous accable. En nous retournant vers l'orient, quelle est notre surprise ! nous apercevons, couvrant le disque du soleil, un nuage d'une immense étendue, d'un rouge foncé comme la lave qui sort d'un volcan ; nous nous arrêtons pour contempler à loisir ce phénomène. Bientôt j'éprouve une sensation pénible à l'épigastre.

Arrivé à Yèni-Keuï-Bache, nous ne trouvons pas de kaïk. Il nous faut traverser ce long village, et ce n'est qu'à son extrémité qu'enfin nous en obtenons un. Je me sépare de mes compagnons et me fais conduire à Bèbek, où j'avais une visite à

faire. En chemin je me sens tout-à-fait mal à l'aise. A la douleur épigastrique se joint une salivation abondante. De Bèbek je me rends à Tchinguiel-Keuï en Asie, pour voir un malade. Pendant la traversée d'une rive à l'autre le ptyalisme devient excessif; l'excrétion en était limpide comme de l'eau de roche. Chaque trois ou quatre secondes ma bouche en était remplie; je me sentais pâlir, refroidir. J'éprouvais aussi dans les intestins des mouvements insolites. Il me passa par la tête que l'influence délétère des rayons du soleil auxquels j'avais été exposé pendant une heure et demie en était la cause, et que j'allais éprouver quelque affection semblable au choléra.

Pour ne pas entrer en cet état dans la maison où j'étais attendu, je crus devoir m'arrêter dans un de ces nombreux cafés qui se trouvent dans chaque village. Mon drogman, qui avait aussi entendu parler de l'accident de peste arrivé chez le chanoine et se sentait indisposé, était inquiet sur son compte et sur le mien. Il remplit une pipe et me l'offre; j'essaie de fumer, l'odeur du tabac me répugne. Le kahvèdgi me présente une tasse de café, je le trouve détestable; je demande de l'eau et du vinaigre, je me gargarise et me lave les yeux, les narines et toute la tête; je me sens soulagé. Je vais me promener sous un platane; j'y respire un air pur et frais; j'éprouve beaucoup de bien. Le ptyalisme était diminué, mais les mouvements intestinaux augmentaient sensiblement. Je profite de ce mieux momentané

pour m'acheminer vers la maison où j'étais attendu, me promettant bien de faire ma visite aussi courte que possible.

La maîtresse de la maison, en apercevant ma pâleur, me demande quelle peut en être la cause. Je réponds qu'une longue marche par un soleil ardent m'a donné un léger mal de tête qui se dissipera bientôt. Je m'occupais de la maladie de sa fille lorsque je ressentis dans les intestins une telle commotion, dans l'estomac un tel soulèvement, qu'il me sembla que, si je tardais d'une minute, l'évacuation se ferait par en haut au lieu de suivre son cours ordinaire. Je me lève précipitamment, m'excuse sur une colique soudaine et cours aux latrines. J'eus une évacuation si rapide, si abondante que je me sentis défaillir. Je trouvai, suivant l'usage, dans l'antichambre, un domestique qui m'offrit de l'eau pour me laver. Je pris le temps de me remettre; je me frottai fortement le visage pour y rappeler la circulation, mais en vain; je me sentais plus pâle, plus froid qu'auparavant. De retour auprès de ma petite malade je trouve sa mère inquiète; elle s'était aperçue des nausées qui m'avaient assailli. Nous étions en temps de peste; on en citait de nombreux accidents. La soudaineté de l'attaque, la violence des symptômes lui paraissaient très suspects. J'écris ma recette et m'en vais.

Je me hâte de gagner mon kaïk dans l'intention de me rendre directement chez moi. Je me félicitais, tout en descendant la colline, de ce que le

ptyalisme avait cessé; j'espérais qu'il en serait de même des évacuations alvines, quand, au moment où je mettais le pied dans le bateau, je fus pris d'une colique si violente que j'eus à peine le temps d'arriver à la mosquée voisine[1]. Les évacuations se succédèrent si rapidement, furent si copieuses que j'en perdis presque connaissance. Ma vue s'obscurcit; il me fallut plusieurs minutes pour me relever, et je vis le moment où mes efforts seraient inutiles. Mon drogman, que j'avais prévenu du danger et de l'extrême rapidité de cette maladie, inquiet de ne pas me revoir, vint me chercher. J'en avais grand besoin; mes genoux pouvaient à peine me soutenir. Nous nous rendons au café où nous nous étions déjà arrêtés; je me lave et me gargarise de nouveau. En me regardant au miroir je fus effrayé de me voir, tant j'étais pâle et abattu, tant j'avais les yeux tristes, les lèvres décolorées, la peau sèche et tout le corps glacé. Mon pouls, petit et fréquent, était déjà remonté jusqu'au milieu de l'avant-bras; je prévoyais avec terreur qu'une ou deux autres évacuations semblables pouvaient diminuer tellement la quantité des fluides qu'une mort immédiate devrait en être le résultat. Et j'étais à une grande lieue de chez moi! Je m'embarque sur-le-champ et me fais diriger sur Dolma-Baghtchè. La longue et rapide colline que je dus monter ranima la circulation. J'arrive enfin; je me mets au lit, me

(1) Voir Note VI à la fin du volume.

charge de plusieurs couvertures, bois cinq ou six grands bols de thé léger aromatisé de rhum. Peu après une douce transpiration se déclare; je m'endors profondément, et le jour suivant, à l'exception de la maigreur et de la pâleur, j'étais parfaitement remis de ce grave accident.

Si, à la suite de nouvelles évacuations, la circulation se fût arrêtée, il n'y aurait eu à Péra qu'un bruit au sujet de ma mort; on aurait rapproché les circonstances du décès de la sœur du chanoine, de la visite que je lui avais faite, de la chambre où j'avais passé la nuit, de la promptitude d'explosion, des nausées, etc., pour en former une attaque de peste exquise. Don Courban, envoyé probablement pour vérifier cet accident, ne trouvant sur mon cadavre ni bubon, ni charbon, ni pétéchies, n'eût pas manqué de dire que, quand la maladie tue aussi rapidement, le bubon n'a pas le temps de se montrer au dehors, mais qu'il paraîtra certainement sous terre. Ma mort enfin eût été citée par les Francs comme une preuve de plus, et bien indubitable, de la propriété éminemment contagieuse du miasme pestilentiel.

DIX-NEUVIÈME OBSERVATION.

Exposition prolongée au vent, à la pluie et au froid : suppression de transpiration. — Sudorifiques et purgatifs : gastro-entérite et symptômes nerveux. — Antispasmodiques et toniques : exaspération de la maladie ; bubon axillaire le onzième jour. — Médication antiphlogistique : amélioration de tous les symptômes. — Retour aux médicaments toniques et antispasmodiques : recrudescence de la maladie. — Retour aux antiphlogistiques : diminution progressive des accidents ; longue convalescence ; guérison.

Le 7 septembre 1817 je me rendis en consultation chez les D. O., une des familles arméniennes les plus opulentes de la capitale ; elle se composait de six frères et de cinq sœurs. Depuis quelque temps j'étais le médecin de plusieurs des frères ; les autres et toutes les sœurs avaient pour le leur un vieux Grec attaché depuis long-temps à la famille et qui jouissait d'une très grande réputation.

Je trouvai toute la maison en émoi. L'épouse du frère aîné était dangereusement malade. Inquiète de ne pas voir arriver son mari, qu'une tempête sur le Bosphore retenait plus long-temps qu'à l'ordinaire, elle s'était mise à une des fenêtres de la maison qui donnait sur le canal et y était restée long-temps exposée au vent et à la pluie. Le soir même elle s'était trouvée indisposée. Le médecin avait prescrit, pendant deux ou trois jours, des sudorifiques pour rappeler la

transpiration, et des purgatifs contre un état de constipation habituelle. Au lieu de sueurs et de selles, il était survenu des vomissements et quelques symptômes nerveux. Le quatrième jour, il avait appelé en consultation deux médecins de ses amis. Ils avaient approuvé tout ce qui avait été fait et recommandé des sudorifiques plus forts et des purgatifs plus énergiques. Le jour suivant, tous les symptômes avaient augmenté d'intensité; c'était ce qui avait décidé ceux des frères dont je possédais la confiance à me faire appeler.

La malade était une personne de dix-huit à dix-neuf ans, d'une bonne constitution, d'un tempérament bilieux, d'un caractère doux et tranquille; je la connaissais beaucoup et fus étonné de la voir en proie à tous les symptômes d'une gastro-entérite exaspérée. Il ne m'appartenait pas, en l'absence des trois médecins appelés en consultation avant mon arrivée, de modifier le traitement qu'ils avaient cru devoir adopter; je remis donc au jour suivant à donner mon opinion. Cependant, en voyant la petitesse de la chambre de la malade, le nombre de personnes qui l'entouraient, la quantité de châles, de pelisses, de couvertures dont on la surchargeait dans l'intention d'appeler la transpiration, les traces de matières bilieuses vomies sur les draps, l'odeur de renfermé mal masquée par la vapeur du vinaigre et des baies de genièvre, je pris sur moi de recommander de placer la malade dans une chambre plus vaste, d'entretenir surtout la plus grande propreté autour d'elle en

changeant fréquemment de linge, de renouveler l'air en prenant les précautions convenables, de diminuer le nombre des couvertures, et de ne pas admettre tant de personnes à la fois auprès d'elle. Quel fut mon étonnement lorsque la mère, femme respectable, distinguée par ses manières, dont les facultés intellectuelles me paraissaient supérieures à celles des personnes qui nous entouraient, et à qui s'adressaient plus particulièrement mes paroles, me dit en me regardant d'un air de mépris : « Je vois bien que vous êtes nouvellement débarqué à Péra et que vous ne connaissez pas encore l'air du pays. Sachez que j'ai élevé une nombreuse famille, soigné moi-même tous mes enfants malades, et que je n'ai pas besoin de vos conseils. L'air frais pourrait causer la mort de ma fille. Avant le quatorzième jour de sa maladie, je ne la changerai ni de draps, ni de châles, ni de couvertures. Tel est l'usage de mon pays; je ne permettrai pas que l'on s'en écarte. C'est ma fille, je suis plus que personne intéressée à son existence et je saurai bien la guérir, *inch'allah!* » Je me retirai avec les beaux-frères de la malade qui m'avaient conduit auprès d'elle.

Je me rendis le jour suivant à la consultation; j'y trouvai le vieux médecin grec et ses deux collègues; je les connaissais tous trois. Il fit l'historique de la maladie, expliqua les motifs du traitement qu'il avait employé, avoua que les effets n'avaient pas répondu à ses espérances, et nous apprit que la nuit avait été très mauvaise. Nous passons dans la chambre de la malade; elle était

plus mal que la veille; aux symptômes de gastro-entérite intense s'étaient joints des symptômes d'ataxie. Nous revenons dans la salle de consultation, et le médecin ordinaire effrayé propose de cesser sur-le-champ tous les autres médicaments et de s'en tenir aux antispasmodiques. Il me demande mon opinion; je réponds que les sudorifiques et les purgatifs n'ayant pu être supportés dans les premiers jours de la maladie par l'estomac sympathiquement irrité, et les médicaments plus énergiques employés depuis ayant porté cette irritation au degré de l'inflammation, laquelle réagissait maintenant sur le système nerveux, les antiphlogistiques me paraissaient indiqués et les antispasmodiques dangereux dans cette circonstance. Cette opinion, si contraire aux théories browniennes que professaient mes trois confrères, fut écartée. « Vous n'avez pas encore habité assez long-temps le Levant pour en connaître le climat, me dit le vieux médecin. Croyez-en ma vieille expérience, tout ira pour le mieux. Que de maladies semblables et plus malignes encore n'ai-je pas guéries! » En parlant ainsi il formulait sa recette favorite où entraient la valériane et l'éther sulfurique. Il paraissait si convaincu, si certain du succès, que je commençai à croire qu'il pouvait réellement y avoir quelque chose dans l'air du pays et l'organisation de ses habitants que je n'avais pas encore assez étudié. Avant de nous séparer, je crus devoir appeler l'attention de mes collègues sur le surcroît de danger qui résultait pour la malade de

l'absence d'air frais, du poids des couvertures, de l'état de saleté où elle était tenue, etc. « Ces observations sont très justes sans doute, me répondirent-ils; mais que voulez-vous faire contre des préjugés aussi enracinés? En parler, ce serait nous faire chasser. Allez, ne craignez rien; nous guérirons la malade malgré tous ces obstacles. »

Au moment où je me retirais, les personnes qui m'avaient fait appeler me retinrent en me priant de leur expliquer ce qui s'était dit pendant la consultation et de leur donner mon opinion sur l'état de la malade. Quoique présents ils n'avaient pu rien y comprendre; nous parlions italien, et ils ne savaient que les langues turque et arménienne. Je répondis que nous étions tous d'accord sur la première cause de la maladie, mais non sur le traitement; que je craignais l'effet de la médication suivie par les premiers médecins, et que, ne voulant pas me trouver en contradiction constante avec mes collègues, et ayant des malades à voir dans une direction tout opposée, je désirais être dispensé de venir les jours suivants. Après s'être consultés, les frères D. O. me dirent : « Nous voyons bien que la malade va de mal en pis; le médecin grec a la confiance des femmes comme vous avez la nôtre; nous ne pouvons vous mettre à sa place, mais nous vous prions instamment de laisser de côté toute autre affaire et d'assister régulièrement aux consultations du matin et du soir, quand bien même votre opinion ne serait pas suivie. » Ils insistèrent tant que je ne pus les refuser.

Nous étions au septième jour de la maladie; le huitième la malade était à peu près dans le même état; le neuvième elle allait plus mal. Les sectateurs de Brown l'attribuèrent à ce que l'on avait prescrit les antispasmodiques à trop faible dose pour enrayer le mouvement nerveux. Le médecin ordinaire formula une potion plus énergique et me dit en riant : « Ne craignez rien, tout ira pour le mieux. » Le dixième jour, la malade était encore plus mal. Le vieux médecin paraissait inquiet; il continua cependant les nervins en disant : « Demain nous verrons. »

Le onzième jour, j'arrive à l'heure accoutumée; les médecins n'y étaient pas. Toute la maison était dans la consternation. Je crus que la malade était morte et cherchais à m'esquiver, lorsqu'un des frères court après moi et m'annonce que la peste s'est déclarée pendant la nuit chez sa belle-sœur, qu'un bubon s'est manifesté à l'aisselle droite; qu'en apprenant cela les médecins ne sont pas venus et qu'ils ne reviendront pas puisque c'est *la maladie.*

Quoique alors j'eusse encore très peu d'expérience de la peste, il me répugnait de croire qu'une maladie dont la cause était si évidente, la marche si régulière, le danger croissant en raison du traitement peu rationnel employé, pût être la peste elle-même. J'attribuai cet exanthème à la propagation de l'inflammation intérieure exaspérée par le traitement incendiaire. Je communiquai mon opinion aux D. O. et demandai à voir la malade.

Je la trouve entre les bras de sa mère qui lui prodiguait les soins les plus tendres. Le malheur avait adouci le caractère de cette femme; sans mot dire elle découvre sa fille, et je vois un bubon gros comme une petite noix, sans changement de couleur à la peau. Je le touche; il était dur et douloureux à la pression. Les traits du visage et les yeux n'étaient pas ceux d'un pestiféré. Je dis à la mère qu'en venant voir sa fille et toucher le bubon, moi, médecin franc, je croyais donner, à elle et à toute sa famille, une preuve convaincante que je ne le regardais pas comme un symptôme de peste, mais comme un effet de l'inflammation intérieure. Il était, je crois, écrit que cette dame et moi ne serions jamais d'accord. « Je vois bien, me dit-elle, que vous ne connaissez guère la peste; mais moi je dois m'y connaître; j'en ai assez traité dans ma vie et dans ma propre famille. » Je me retirai et allai rendre compte aux frères D. O. de ce que j'avais vu, affirmant que le bubon n'était pas pestentiel, et que, si l'on suivait exactement le nouveau traitement employé par la mère de la jeune femme, c'est-à-dire l'eau de riz acidulée et la limonade légère, non-seulement le bubon disparaîtrait promptement, mais le danger de la maladie primitive serait beaucoup diminué.

Il n'était question à Kourou-Tchesmè et dans tout Constantinople que de cet accident. Cette nombreuse famille, que la nature de ses affaires mettait en contact avec beaucoup de Francs et qui avait appris d'eux à regarder la peste comme émi-

nemment contagieuse, s'empressa de recourir à tous les moyens de désinfection usités. Chaque personne compromise, et le nombre en était grand, prit les mêmes précautions.

Cependant le vieux médecin s'empara adroitement de la circonstance pour mettre sur le compte de la peste le mauvais succès de son traitement. « C'est en vain, disait-il, que je prescrivais les médicaments les mieux indiqués, ils restaient sans effet : la peste latente les neutralisait. » Cela parut évident à tout le monde.

Quelques jours après on vint m'informer que le bubon avait disparu et que la malade allait un peu mieux. Les consultations allaient recommencer; j'étais prié d'y assister comme auparavant; je me retrouvai donc avec mes collègues. C'était le quinzième jour de la maladie. On avait changé la malade de lit, de châles, d'habillements. Les symptomes gastriques étaient diminués d'intensité; les soubresauts des tendons moins forts, moins fréquents; mais les sens étaient encore obtus, les fonctions cérébrales confuses, la peau chaude et sèche, le pouls petit et fréquent. Je profitai de l'espèce d'autorité que semblaient me donner les circonstances pour exposer de nouveau ma manière de voir sur cette maladie depuis le commencement. Je fis remarquer que le danger avait été en raison directe des sudorifiques, des purgatifs et des antispasmodiques; que le bubon n'était qu'une extension de l'inflammation aux glandes de l'aisselle ou du tissu cellulaire environnant, inflammation

de même nature que la maladie primitive et nullement spéciale ni contagieuse; que la diminution des symptômes gastriques coïncidait avec la cessation des antispasmodiques et avec l'usage de boissons antiphlogistiques, et qu'il fallait saisir ces indications pour le traitement ultérieur de la maladie. J'espérais que mes confrères, désabusés par le mauvais succès du traitement précédent, approuveraient mon système; il n'en fut rien. Soit amour-propre, soit conviction, le médecin ordinaire répondit que si les sudorifiques, les purgatifs, les antispasmodiques n'avaient pas produit leurs effets accoutumés, la cause en était certainement due à cette affection bizarre qui avait produit le bubon; que cet exanthème avait disparu à la vérité; mais où était-il? Quels ravages ferait-il plus tard? Personne ne pouvait le dire. La faiblesse était grande, l'ataxie évidente. Il n'y avait plus rien de certain en médecine si les toniques joints aux antispasmodiques n'étaient pas clairement indiqués. Les autres consultants étant du même avis, le médecin formula une potion où entraient le quinquina et les antispasmodiques les plus héroïques.

Le lendemain la malade est plus mal; le surlendemain elle a passé une si mauvaise nuit que, dès la pointe du jour, la famille, en attendant notre réunion, a envoyé chercher tous les médecins francs et raïa qui demeuraient dans les villages voisins. On en avait d'abord trouvé quatre qui avaient tous été d'une opinion différente. A

notre arrivée, nous en trouvâmes quatre autres qui nous attendaient. Tous les membres de la famille étaient présents dans cette occasion solennelle; la consultation fut longue, bruyante, scandaleuse. Les nouveaux consultants, anciens dans le pays, au fait des préjugés qui y règnent et voulant capter l'attention des spectateurs, blâmaient amèrement les premiers médecins et soutenaient leur opinion avec arrogance et en frappant du pied. Un d'eux, né à Smyrne, homme de talent, qui depuis long-temps visait à s'introduire dans la famille des D. O., crut l'occasion propice. Il s'étonna que tant de médecins réunis n'eussent pas reconnu, dès le commencement de la maladie, une fièvre intermittente larvée, pernicieuse, affection beaucoup plus commune qu'on ne le croit ordinairement et très fréquente à cette époque de l'année. Il appuya son opinion d'un long discours prononcé avec véhémence. Il se servit alternativement de la langue italienne et de la langue turque, afin que tous les spectateurs pussent le comprendre; il cita des guérisons nombreuses et finit par proposer l'administration immédiate, et, vu l'urgence, à très haute dose, de l'extrait sec de quinquina, comme le seul remède utile dans cette maladie et d'un effet infaillible quand on savait l'employer à temps. Son éloquence en imposa à la famille, qui crut qu'un homme qui parlait si haut et si longtemps ne pouvait être qu'un grand médecin. En vain je représentai que si les médicaments donnés jusqu'alors avaient produit l'effet de l'huile sur le

feu (expression très usitée dans le pays), l'emploi de l'extrait sec de quinquina, à haute dose surtout, ne pouvait qu'augmenter l'incendie; que jamais la justesse de l'aphorisme *à juvantibus et lædentibus indicia*, n'avait été mieux démontrée; mon avis fut rejeté. Ceux qui donnaient déjà le quinquina en décoction trouvèrent tout naturel de le donner en extrait sec.

Cependant, après le départ du Smyrniote, j'obtins de mes collègues qu'au lieu de faire prendre le sel à haute dose, ce qui pourrait occasionner la mort s'il était contre-indiqué, on l'administrerait peu à peu, dût-on recommencer si l'on apercevait quelque amélioration. A peine la malade en eut-elle pris une dose que les symptômes les plus sinistres se déclarèrent; on suspendit l'usage du quinquina.

J'appris, le jour suivant, que les frères de la jeune femme, courroucés de voir la vie de leur belle-sœur ainsi compromise, s'étaient réunis, avaient mandé le médecin ordinaire et l'avaient accablé de reproches. « Par quelle fatalité, docteur, lui dit-on, vous, un des plus anciens médecins de Constantinople, depuis tant d'années employé dans notre famille, qui devez connaître l'air du pays et le tempérament de vos malades, vous êtes-vous si étrangement trompé, ainsi que vos deux premiers consultants, tandis que le médecin français, dès le premier jour où il s'est trouvé en consultation avec vous, vous a prévenus que vous preniez la maladie de travers? L'é-

vénement n'a que trop justifié qu'il avait raison. Un traitement différent n'aurait-il pas eu un résultat opposé? Pourquoi une si longue opiniâtreté? On peut se tromper un, deux, trois jours; mais dix-huit jours de suite, c'est impardonnable! »

Le vieux médecin appela à son secours tous les moyens de défense que put lui fournir sa vieille expérience; il allégua la pratique constante usitée dans les maladies de ce genre, les succès nombreux qui lui avaient valu une honorable réputation, l'unanimité d'avis qui avait existé entre lui et les premiers consultants; l'approbation du Smyrniote, qui avait encore renchéri sur leur système, et surtout la présence cachée de la peste, qui s'était enfin déclarée par le bubon, mais qui avait évidemment empêché l'effet de leur thérapeutique. « Il est vrai, ajouta-t-il, que le dernier médicament n'a pas mieux réussi que les autres; mais si ce médecin français était si persuadé du succès de son traitement, pourquoi n'a-t-il pas haussé la voix, frappé du pied, pour prouver sa conviction, pris sur lui le traitement de la maladie, répondu de la guérison? Nous lui aurions laissé le champ libre; toute la gloire lui en serait revenue. Il ne l'a pas fait; donc il doutait. Le hasard, plus que le talent, me paraît avoir confirmé son pronostic. Et puis, si, après tant de maladies graves que j'ai heureusement traitées dans votre excellente famille, il m'était arrivé de me tromper une fois, même dans une circonstance aussi grave,

l'erreur n'est-elle pas inhérente à notre nature? Où est l'homme qui puisse dire : Je ne me suis jamais trompé? D'ailleurs, rien n'est désespéré; tant qu'il y a de la vie il y a de l'espérance. Nous allons aviser à de nouveaux moyens, et j'espère encore que tout ira pour le mieux, *inch'allah!* »

Celui qui connaît les principes religieux des Arméniens, leurs mœurs et leurs préjugés, comprendra l'effet que dut produire cette défense, prononcée d'un ton de tristesse et de bonhomie, avec l'accent de la conviction, par un vieillard qui avait vu naître la plupart des personnes qui l'écoutaient, qui les avait soignées depuis leur enfance et qui en avait si souvent reçu le doux nom de *babam* (mon père). La péroraison surtout, où se trouve un axiome de moralité souvent invoqué dans l'Orient, où brille un rayon d'espérance mis sous la protection de la Divinité, calma les inquiétudes, attendrit l'assemblée pour l'accusé et la refroidit pour le médecin qui n'avait pas partagé ses opinions. Il sortit triomphant de cette rude épreuve.

A la consultation suivante j'obtins de laisser la malade se reposer de la violente secousse éprouvée la veille et de ne lui donner que des boissons émollientes et rafraîchissantes; mais, pour ne pas en perdre l'habitude, le vieux médecin formula une potion légèrement tonique et antispasmodique à prendre *ad libitum*, et dont on ne fit aucun usage.

Les symptômes s'étant améliorés, nous per-

sistâmes dans ce traitement; chaque jour la malade allait mieux. Enfin, le trentième jour, quoique la convalescence fût encore douteuse, le médecin ordinaire s'empressa de la proclamer et de remercier ses consultants. La guérison fut longue à venir, cependant elle arriva, et le vieux médecin plus estimé, plus chéri que jamais, reçut de nombreux cadeaux en signe de reconnaissance[1].

VINGTIÈME OBSERVATION.

Gastro-entérite chronique exaspérée. — Deux bubons le douzième jour; mort.

Au commencement de l'année 1816 je fus appelé pour une personne malade depuis très longtemps, et qui pouvait avoir cinquante-cinq à soixante ans. Elle accusait une douleur déchirante sous le creux de l'estomac et dans les environs; elle faisait le désespoir de sa famille par ses plaintes continuelles et ses dépenses en visites de médecin et en médicaments. Elle ne gardait pas le lit et elle était très gaie par intervalle, ce qui la faisait regarder comme à moitié folle. L'apothicaire de la maison, qui avait vu dans cette maladie tantôt une faiblesse, tantôt une névralgie, lui avait prodigué les toniques et les antispasmodiques, le tout inutilement. Grace à l'aisance dont elle jouissait, elle était dans l'usage de consulter une ou deux fois chaque médecin franc qui arrivait à Constanti-

(1) Voyez Note VII, à la fin du volume.

nople, dans l'espérance qu'il pourrait s'en trouver un enfin, plus instruit ou plus heureux que les autres, qui la guérirait; mais tous, imbus de la doctrine de Brown, n'avaient vu dans cette maladie qu'une asthénie ou une gastralgie, et, comme l'apothicaire, avaient adressé des toniques à la faiblesse, des antispasmodiques à l'affection nerveuse et des carminatifs aux borborygmes dont elle se plaignait, non sans raison, car ils étaient continuels et pouvaient s'entendre de loin. Après tant de consultations plus qu'inutiles, la malade désespérait de guérir; tous les médecins, disait-elle, s'étaient donné le mot pour la rendre de plus en plus souffrante. Je fus appelé comme tant d'autres.

Le long récit que me fit cette personne des divers symptômes qu'elle éprouvait, les gestes, les contorsions expressives dont elle l'accompagnait, le plaisir qu'elle prenait à les décrire, les éructations fortes, fréquentes, inodores qui interrompaient sa narration, les borborygmes qui circulaient avec bruit dans le canal intestinal, une légère tumeur vers la région pylorique, le battement très évident des artères cœliaques, la sécheresse de la peau, l'état de maigreur, la pâleur de son visage, ne permettaient pas de se tromper sur le diagnostic. Je jugeai avoir affaire à une gastro-entérite chronique fréquemment exaspérée, mais que la manière de vivre des femmes arméniennes, leur diète peu nutritive, l'usage de l'eau pour boisson, avaient empêchée, malgré la chaleur

du climat, de s'élever à cet état d'acuité capable de compromettre l'existence.

Le mauvais succès des médicaments jusqu'alors employés aurait seul suffi pour me faire adopter une thérapeutique tout opposée, si la saine médecine ne l'avait indiquée. Je me contentai de prescrire une légère solution de gomme adraganthe édulcorée, une diète légère, l'abstinence du café; je recommandai l'exercice, les bains à température peu élevée. Pour prix de son entière obéissance je fis briller à ses yeux l'espérance, la certitude même d'une parfaite guérison. Lorsqu'en été, par quelque erreur de régime ou pour toute autre cause, il survenait une exacerbation dans les symptômes, je prescrivais une application de sangsues sur la région épigastrique ou quelques autres parties de l'abdomen. La malade se trouva bien de ce traitement; elle le cessait pour le reprendre d'elle-même quand elle se sentait moins bien. Je la voyais rarement, une fois chaque mois, quelquefois même tous les trois mois seulement; de cette manière, j'étais parvenu, pendant les cinq années de mon premier séjour à Constantinople, à lui procurer un état de santé passable.

Je fis une absence de trois années. A mon retour je vais voir mon ancienne malade; je la trouve dans un état alarmant. De nouveaux médecins francs étaient arrivés, imbus de la doctrine du contro-stimulisme alors en vogue. Elle les avait appelés et s'était mal trouvée de leur traitement. A tous les anciens symptômes il s'en était joint d'autres

très graves. L'inflammation chronique de l'estomac et des intestins avait réagi sur le cerveau. Elle était dans un état d'anxiété et d'agitation continuelles; ses yeux étaient hagards. Elle éprouvait dans la mâchoire inférieure un mouvement rapide sur lequel la volonté avait perdu toute influence. Pour l'empêcher, elle était obligée de se serrer le crâne et la mâchoire ensemble. Excepté pendant le sommeil, ce mouvement durait des jours et des semaines entières. Alors elle faisait un bruit qui ressemblait à l'aboiement rapide d'un petit chien; elle-même et la famille riaient de ce singulier phénomène. Tant que ce spasme durait, les symptômes de l'affection gastro-intestinale diminuaient ou étaient oubliés; quand il cessait, les symptômes reparaissaient. Il n'y avait plus alors de fin à ses gémissements, à ses lamentations.

Je la trouvai un jour très mécontente. Plusieurs personnes étaient venues la voir. Le spasme maxillaire, plus fort qu'à l'ordinaire, l'avait empêchée de causer autant qu'elle l'aurait désiré; et les visiteuses, les enfants surtout, avaient beaucoup ri de son aboiement. Elle me pria de le faire cesser et me dit qu'elle préférait souffrir de l'estomac que d'être ainsi un sujet de ridicule. Je refusai en lui faisant observer que le mouvement de la mâchoire dont elle se plaignait n'était rien, comparé aux tortures de l'estomac dont elle paraissait avoir perdu le souvenir, et que, quand elles seraient revenues, elle en serait bien fâchée. Malgré cela elle me pria tant que j'eus la faiblesse de céder. Je fis

faire, sur la nuque et les muscles temporaux, des frictions avec le baume tranquille, et j'appliquai sur la région épigastrique une compresse à quatre ouvertures, à travers lesquelles je fis frotter de la pommade stibiée à réitérer pendant trois jours. Par précaution, je passai le second jour. La mâchoire était moins agitée, l'estomac devenait douloureux. Je fis cesser le médicament; il était trop tard, il produisit malheureusement l'effet désiré. Le lendemain les douleurs gastriques se réveillèrent. J'essayai d'en amortir l'effet par de puissants narcotiques appliqués sur la région épigastrique, je ne réussis que médiocrement. Pendant plusieurs jours la malade ne fit que se plaindre et regretter son état de tranquillité précédente, jusqu'à ce qu'enfin l'inflammation se déplaçât et reprît son siége antérieur.

Nous arrivâmes de cette manière au 15 novembre 1826. Cette personne, se trouvant mieux depuis quelque temps, désira se promener à Balouklou. Elle s'y rendit avec une partie de sa famille. La température était encore élevée; elle y alla et en revint à pied. Soit qu'elle fût fatiguée, soit que la chaleur l'eût incommodée, elle se trouva mal à son aise et se mit au lit. Les femmes, attribuant cette indisposition à la longue promenade qu'elle venait de faire, lui firent prendre de l'éther sulfurique sur du sucre; elle s'en trouva plus mal. Des nausées se déclarent; l'apothicaire appelé les prend pour un signe d'indigestion et prescrit un purgatif. Des symptômes nerveux se

manifestent; il lui fait prendre des potions antispasmodiques. Un cautère que la malade portait depuis nombre d'années se dessèche. Effrayés de cette série de symptômes fâcheux, les parents m'envoient chercher; c'était le onzième jour depuis qu'elle s'était mise au lit.

La malade était dans un état presque désespéré. Son visage était d'un rouge vineux dans certaines parties, et pâle dans d'autres; ses yeux injectés et hagards, son regard étincelant, sa langue sèche, rugueuse, rouge à la pointe, d'un brun noir au milieu et à la base. Ses discours étaient incohérents. On me dit qu'elle délirait ainsi depuis trois jours et qu'elle se croyait atteinte de la peste. L'infortunée me reconnut; à ma voix ses traits, jusqu'alors effarés, se remettent; elle implore mon secours et me tend la main. Je trouve la peau sèche, brûlante; des soubresauts répétés la tenaient dans une agitation continuelle; le pouls était petit et fréquent. Fatiguée d'avoir passé dix jours et dix nuits auprès de la malade, la famille s'était fait aider par une garde de sa nation. « Eh bien! dis-je à cette femme, que pensez-vous d'une telle maladie, vous qui en voyez tant? — Moi, monsieur, je pense que c'est la peste; j'en ai tant vu, tant soigné que je ne me trompe jamais. » Je voyais bien, en effet, une réunion de symptômes effrayants appartenant à cette maladie; mais une gastro-entérocéphalite exaspérée depuis dix jours pouvait, selon moi, donner lieu, dans un sujet semblable,

à des symptômes pareils à ceux que j'avais sous les yeux. Le onzième jour il ne s'était encore manifesté ni bubon ni charbon. Je devais aussi me méfier de l'opinion d'une garde-malade, car ces personnes manquent rarement d'exagérer les maladies pour se faire payer plus chèrement. (Vingt sangsues à la région épigastrique; dix au-dessous de chaque oreille; tranches d'éponges; limonade citrique froide *ad libitum;* diète, lotions, propreté.)

La famille me demande à quoi elle doit s'en tenir sur les assertions de la garde; je réponds que je ne crois pas que ce soit la peste, mais que, de toutes les maladies que j'ai vues depuis mon séjour à Constantinople, c'est celle qui en approche le plus; que, quoiqu'il n'y eût encore ni bubon ni charbon, il se pourrait que, vu l'intensité des symptômes, il se manifestât bientôt un de ces exanthèmes, et qu'alors même je douterais encore que ce fût la peste. Je leur rappelai ce qui était arrivé, plusieurs années auparavant, à l'épouse de l'aîné des D. O. J'ajoutai que, pour leur satisfaction et la mienne, ils feraient bien de faire vérifier la malade par Don Courban et de me faire savoir sa décision. On l'envoie chercher sur-le-champ. Au lieu de Don Courban, ce fut Abraham, son premier élève, qui vint le soir. Il affirma que ce n'était pas la peste. On me fit part de cette opinion. Le jour suivant, de très grand matin, j'étais chez la malade. La famille était toute en émoi; deux bubons étaient sortis pen-

dant la nuit. La garde-malade triomphante s'empressa de me les montrer. Je trempai le bout de mes doigts dans un peu d'huile et les touchai à plusieurs reprises. Ils étaient situés, non dans le pli de l'aine, mais vers la réunion des trois quarts inférieurs internes de la cuisse droite avec le quart supérieur. L'un était long de trois pouces et demi environ; l'autre, d'un pouce et demi, était tout à côté et le touchait. Tous deux étaient chauds et durs; la peau était de couleur naturelle. Tous les symptômes avaient augmenté d'intensité. Je crus m'être trompé dans mon diagnostic. Je dis aux parents d'envoyer chercher de nouveau le prêtre de la peste. Il vint le soir, vérifia les bubons et affirma qu'il n'y avait pas un atome de peste! Informé de cette décision, qui m'étonna beaucoup, je me rendis de très bonne heure chez la malade. Elle était morte pendant la nuit.

Ici s'élevait une question grave : si ce n'était pas la peste, le rang de la famille, ses nombreuses relations exigeaient la présentation du corps à l'église et un enterrement splendide; si c'était la peste, la défunte, sans être présentée à l'église, devait être portée au cimetière par quatre hommes de l'hôpital, un seul prêtre précédant de loin le corps et quelques personnes le suivant à distance. C'est à cette simplicité que l'on reconnaît le convoi d'une personne morte de peste. Les parents me demandèrent mon avis; je fus pour le parti de la prudence. Je crus que, malgré la décision du vérificateur et ma première opi-

nion, l'enterrement devait être fait sans pompe; que toute la famille, se trouvant compromise, devait prendre les précautions usitées en pareil cas. On n'en fit rien; les cérémonies funèbres eurent lieu, le convoi fut nombreux, et il n'en résulta aucun accident. Cependant la chaleur était forte pour la saison, et il y avait recrudescence de l'épidémie, recrudescence qui enlève ordinairement beaucoup de malades.

VINGT-UNIÈME OBSERVATION.

Gastro-entérite chronique; anti-spasmodiques, stimulants, révulsifs. — Recrudescence, symptômes nerveux, deux charbons. — Mort.

Je fus appelé, dans le mois de septembre 1825, pour consulter avec un autre médecin sur l'état de la femme d'un négociant arménien. Le médecin raïa qui lui donnait des soins nous informa que nous avions affaire à une gastralgie rebelle que depuis plusieurs mois il avait vainement attaquée par les émétiques, l'oxide de bismuth, les anti-spasmodiques, les potions éthérées, l'arnica et autres médicaments recommandés de tout temps par les meilleurs praticiens; que la malade, femme très irritable et très difficile à traiter, n'avait pris les remèdes indiqués que très irrégulièrement; que depuis plusieurs jours la gastralgie s'était compliquée d'une fièvre ataxique, et qu'il nous avait appelés pour s'éclairer de nos conseils.

Un examen approfondi des symptômes convainquit l'autre consultant et moi que cette maladie n'était autre qu'une gastro-entérite chronique exaspérée par un mauvais traitement. Nous prescrivîmes les applications de sangsues sur l'épigastre, sur l'abdomen et le trajet des jugulaires; les boissons gommées, acidulées, froides, etc., la diète la plus sévère, en laissant au médecin de la famille la faculté de modifier ce traitement suivant les circonstances.

Dix jours après nous fûmes appelés de nouveau. Le médecin avait préféré son opinion à la nôtre; la malade était à la dernière extrémité. Cependant le médecin nous informa qu'elle allait mieux, qu'il y avait eu deux selles dans la matinée. Puis il nous fit observer que les pupilles de la malade, au lieu d'être rondes, étaient irrégulières, presque triangulaires; que ce symptôme éminemment nerveux le confirmait dans son opinion que la maladie avait été et n'était encore que purement ataxique. Pour diminuer l'effet de la lumière sur des yeux aussi sensibles, il les tenait couverts de compresses trempées dans une eau antispasmodique.

Nous persistâmes dans notre opinion. L'autre consultant s'étant en allé, je restai seul avec le médecin curant. Je ne lui cachai pas l'extrême danger de la malade, sa fin très prochaine; il n'en voulait rien croire. Il me dit que les sinapismes avaient produit l'effet qu'il en attendait. Pour m'en assurer, j'examine les pieds de la malade. Il y avait

de la rougeur; mais ce qui me surprit beaucoup, ce fut de trouver à la deuxième phalange du petit orteil droit un charbon de la forme et de la grandeur d'un petit haricot; la peau, soulevée par un fluide blanchâtre, laissait apercevoir un fond noir. Mon étonnement redoubla lorsque, ayant soulevé le bras droit pour m'assurer de l'état du pouls, je trouvai à la seconde phalange du petit doigt un charbon de même forme et de même grandeur. La main ni le pied gauche n'offraient rien de semblable.

La malade expira trois heures après.

VINGT-DEUXIÈME OBSERVATION.

Maladies mal traitées par les médecins de toutes les nations.

Nous venons de voir combien sont nombreux les accidents et les maladies qui, ayant avec la peste quelques symptômes communs, sont pris pour elle; si nous y ajoutons toutes les maladies mal traitées, non-seulement par les médecins, apothicaires et médicastres turcs ou raïa, mais encore par les médecins francs et ceux qui se disent tels, et qui, pour se disculper de leur bévue, mettent la mort de leurs clients sur le compte de la peste, on peut à peine se faire une idée de la mortalité attribuée à cette maladie et dont elle est parfaitement innocente [1].

(1) Je fus un jour appelé en consultation dans un village éloi-

Les observations d'ivrognerie, de suppression de transpiration, d'indigestion, d'empoisonnements accidentels, etc., cités précédemment, confirment ce que j'avance. Tant qu'il ne s'agit que de la mort d'un Turc ou d'un raïa, l'on n'entend parler de rien. La famille du Turc ne voit dans cet accident que le doigt de la prédestination; la famille raïa croit avoir tout fait en appelant un médecin franc; si le malade meurt, c'est que la maladie était plus forte que les médicaments.

Il n'en est pas tout-à-fait ainsi chez les Francs; il s'élève quelquefois à Péra et à Galata des clameurs qui éveillent l'attention sur ces accidents. L'anecdote suivante prouvera qu'elles sont trop souvent fondées.

Un Esclavon, capitaine de navire, établi à Péra avec sa femme et ses deux sœurs, était parti

gné de Constantinople pour un enfant atteint depuis plusieurs jours d'une gastrite aiguë. Traité suivant les principes de l'ancienne doctrine, le petit malade avait été de mal en pis. L'inflammation de la muqueuse gastrique s'était propagée au cerveau, et marquait, à mon arrivée, les symptômes primitifs. L'enfant mourut pendant la nuit que, par amitié pour les parents, j'avais passée auprès de lui. De retour à Péra, je fus étonné d'entendre dire que l'enfant était mort de la peste; en vain j'affirmai le contraire, personne ne voulait me croire; on attribuait mes dénégations au désir de cacher que je venais d'être compromis. J'allai aux informations et j'appris que, pour sauver la réputation de son fils débutant dans la carrière médicale, le père du médecin traitant, vieillard de beaucoup d'expérience, avait fait courir ce bruit et affirmait que le bubon n'était sorti qu'après le départ des consultants.

pour la Mer-Noire. En son absence une de ses sœurs tombe malade ; un médecin franc la traite, elle meurt. Quelques jours après, l'autre sœur tombe malade ; le même médecin lui donne des soins ; elle meurt également. On était en temps de peste : la mort de ces deux personnes fut mise sur son compte. La femme, grosse de sept ou huit mois, s'aperçoit qu'elle a quelques tumeurs hémorrhoïdales ; elle en conçoit de l'inquiétude ; le même médecin en porte un diagnostic qui inculpe sa fidélité conjugale ou l'état de la santé de son mari. Arrive le capitaine ; il apprend la mort de ses deux sœurs et le diagnostic déshonorant du médecin. Furieux, il le cherche et le rencontre à la promenade, lui fait les reproches les plus sanglants, et finit par lui donner des coups de canne. Appelé en chancellerie, le capitaine raconte ce qui s'est passé depuis son départ, affirme qu'il n'y a qu'un ignorant et un imposteur qui puisse se comporter ainsi, et que la chancellerie devrait lui défendre l'exercice de la médecine. Le médecin affirme qu'il exerce son art depuis plus de vingt ans dans le Levant, que dans son pays il a été à la tête d'un hôpital, qu'il jouit à Péra d'une considération égale à celle de ses collègues, qu'un médecin ne peut répondre de la guérison de tous ses malades, que les deux sœurs du capitaine sont bien mortes de la peste, et que, si le diagnostic porté sur la maladie de sa femme lui déplaît, il en est fâché, mais qu'il l'a cru tel ; d'ailleurs que tout homme peut se tromper.

Après avoir écouté les deux parties, le chancelier réprimande le capitaine sur sa brutalité, et il allait le condamner à quelques jours de prison lorsque celui-ci insiste pour voir au moins le diplôme du docteur. La demande étant juste, le chancelier dit au médecin de produire ce document. Malheureusement il n'en avait pas et n'en avait jamais eu; il avait étudié le droit. A la suite de troubles politiques il avait quitté son pays pour aller dans le Levant, où sa profession ne lui était d'aucune ressource. Il se mit alors à étudier de lui-même la médecine, qui offrait des chances lucratives. Doué de beaucoup d'intelligence et d'une forte mémoire, il en avait saisi les principes; il était allé faire quelques années de noviciat en Asie; de retour à Péra, il avait excercé son nouvel état avec quelque succès et acquis de l'aisance; mais tout cela ne lui donnait pas un diplôme et semblait excuser le capitaine. Son amour-propre en fut profondément humilié. J'ignorais encore tout ce qui s'était passé, quand le hasard nous réunit à dîner à la même table. Je le trouvai maigri, et, contre son ordinaire, très taciturne; je lui demande des nouvelles de sa santé; pour toute réponse il me montre sa langue. Je reconnais les symptômes d'une gastrite intense, et dans ses yeux austères ainsi que dans les mouvements convulsifs des muscles de sa face, une irritation cérébrale. Je lui recommande alors ce que les progrès de la médecine enseignent pour guérir une semblable maladie, lorsqu'après m'avoir écouté attentivement il

me répond d'une voix de Stentor : *Veleno, ecco il remedio* (du poison, voilà le remède). Je l'interroge sur la cause de sa maladie; il reste pensif. Un de ses compatriotes vient le trouver et lui parle à l'oreille; ils s'en vont ensemble. Le jour suivant, le bruit se répandit dans Péra que le docteur s'était suicidé la veille en se coupant l'artère crurale.

VINGT-TROISIÈME ET DERNIÈRE OBSERVATION.

Peste prise pour un érysipèle phlegmoneux.

L'observation suivante prouvera que l'on peut aussi quelquefois prendre la peste pour une autre maladie.

Depuis long-temps j'étais le médecin d'un meunier de Galata. Cet homme, d'une constitution athlétique et d'un tempérament gastro-sanguin, était sujet à de fréquentes congestions cérébrales, et à des gastrites dont je l'avais toujours heureusement traité.

Le 25 mai 1827 il me fit appeler. Je le trouvai à moitié fou, les yeux hagards, la langue couverte d'un enduit blanc, d'un rouge vif sur les bords et à la pointe, le pouls vibrant et la peau sèche et brûlante. Il me dit qu'il éprouvait depuis plusieurs jours une grande douleur dans le bras gauche; je le fis déshabiller. Ce bras était en effet le siége d'un érysipèle phlegmoneux intense. Un ancien cautère mal pansé était peu à peu descendu de son siége primitif jusqu'à une petite distance du pli du

bras, laissant sur le trajet parcouru une cicatrice irrégulière. Le malade avait cherché vainement à en ranimer la suppuration. Par suite de l'érysipèle le bras était tuméfié, rouge et brûlant, surtout au lieu de l'exutoire. Pour enlever une partie de cette chaleur, le meunier avait appliqué dessus une pièce d'argent de la grosseur d'un écu de cinq francs, et m'assurait en éprouver du soulagement[1]. L'inflammation s'était propagée à l'aisselle. L'examen m'y fit reconnaître une glande engorgée et très douloureuse. Etait-ce un bubon pestilentiel ou simplement une glande tuméfiée consécutivement à l'inflammation érysipélateuse? Nous n'étions encore qu'à la fin de mai. La chaleur, il est vrai, se faisait sentir vivement; mais l'on n'avait encore entendu parler d'aucun accident. Il y avait cependant quelque chose de si *insolite* dans l'expression de la figure du meunier que, par prudence, je crus devoir le faire vérifier par le prêtre-directeur de l'hôpital pour les pestiférés français. Son élève vint et affirma que ce n'était pas la maladie[2].

(1) L'argent, très bon conducteur du calorique, me paraît avoir réellement été utile dans ce cas-ci, en soutirant une partie de la chaleur de la peau enflammée. Ce moyen empirique ne pourrait-il pas être rationnellement employé sous la forme d'une plaque mince environnant le bras dans toute l'étendue de la partie enflammée?

(2) Malgré la grande habitude que doivent avoir les directeurs des hôpitaux des pestiférés pour reconnaître les moindres symptômes de la peste, ils se trompent encore souvent, tant ces symptômes, surtout lors de l'invasion de la maladie, peuvent être

A force de saignées, de nombreuses et fortes applications de sangsues, de bains locaux longtemps prolongés, de cataplasmes émollients, de diète, etc., le bras revint le 5 juin à son volume, à sa couleur et à sa chaleur ordinaires; mais la tumeur sous-axillaire n'avait pas diminué; le malade y ressentait toujours des élancements douloureux. Dans l'intention de faire une révulsion, je fis ouvrir un nouveau cautère au lieu d'élection. Le 12 juin cet exutoire était en grande activité, et cependant, malgré l'application de cataplasmes émollients fréquemment répétés sur le bubon, il ne se ramollissait que très peu. L'expression de la figure du malade restait la même; bien plus, ce nuage sur les traits, ce regard étincelant, caractéristiques de la peste, se prononcèrent alors plus fortement, et je reconnus que, depuis le commen-

masqués par ceux de l'affection concomitante. Voici un exemple des erreurs de diagnostic dans lesquelles peuvent tomber les professeurs les plus experts en fait de peste. Vicen, autrefois drogman d'un médicastre italien avec lequel il s'était renfermé pendant quinze jours dans une petite chambre pour le soigner de la peste, était sorti sain et sauf de cette épreuve. Son maître ayant quitté Constantinople, il avait hérité de ses pratiques et exercé ainsi la médecine pendant huit ou neuf ans, lorsque, le 18 septembre 1826, il fut attaqué de la peste, Don Courban alla le vérifier; je le rencontrai au moment qu'il sortait de la maison du malade et l'interrogeai sur la santé de notre collègue. « Ce n'est rien, me dit-il; deux petits charbons, un à chaque jambe; la maladie est si bénigne, si bénigne que cela ne vaut pas la peine d'être confessé. » Vicen cependant mourut le soir même; sa femme, qui l'avait soigné, continua de se bien porter.

cement, j'avais eu affaire à cette maladie, masquée par une autre affection. J'en informai le malade qui sous tous les autres rapports allait bien, et lui conseillai de se faire soigner maintenant par un des médecins du pays. Je le voyais cependant tous les jours, sa demeure se trouvant sur mon passage quand je descendais à Top-Khana. Le bubon disparut lentement; le meunier se porta ensuite mieux que jamais. Le regard insolite subsista encore quelque temps après la convalescence.

CHAPITRE V.

OBSERVATIONS DE PESTE.

Peste sous forme inflammatoire, bilieuse, nerveuse, intermittente. — Peste par causes connues ou supposées l'être; par indigestion, par un accès de colère, par peur, chagrin, terreur ou désespoir.

Après avoir mis sous les yeux du lecteur plusieurs observations sur les maladies qui simulent la peste, une où mon opinion resta en suspens, une enfin où la peste fut prise pour une autre maladie, je vais en donner quelques-unes de vraie peste, dont la plupart me sont personnelles.

Le lecteur est déjà prévenu par tout ce qui précède que le médecin franc qui exerce dans le Levant est rarement appelé pour traiter la peste, et que, quand il la reconnaît dans un malade, il doit éviter d'y retourner, s'il ne veut pas que ses autres pratiques l'abandonnent. Ce n'est donc que par hasard, et comme en cachette, qu'il peut observer cette maladie et la traiter quelquefois assez long-temps pour en observer les phases principales; je dis quelquefois, car dès que la peste est évidente, que le bubon ou charbon se sont manifestés, les Francs et les raïa appellent presque toujours les prêtres directeurs des hôpitaux pour les pestiférés de leurs nations et se font traiter par eux.

PREMIÈRE OBSERVATION.

Peste sous forme inflammatoire; guérison.

Le meunier de Galata[1], reconnaissant des nombreux services que je lui avais rendus, était à la piste des malades de sa connaissance pour me les recommander. Il m'appelle un jour en toute hâte pour me conduire chez un de ses amis. C'était un Turc qui gagnait sa vie à vendre du pain dans les rues. Comme il s'approvisionnait dans une boulangerie à laquelle le meunier était intéressé et qu'il était arriéré de quelques centaines de piastres, ce dernier, en me conduisant chez lui, me recommanda d'en avoir le plus grand soin, car si le malade venait à mourir il perdrait sa créance.

Je vis un jeune homme de dix-huit à vingt ans, d'une forte constitution, d'un tempérament sanguin. Indisposé depuis vingt-quatre heures, il était étendu tout habillé sur un mauvais canapé; il avait la face vultueuse, les yeux brillants, la langue blanchâtre. Il n'avait éprouvé ni nausées, ni vomissements; il se plaignait d'une forte céphalalgie sus-orbitaire. Il ne ressentait aucune douleur aux régions inguinales ou axillaires. Après m'être enduit le bout des doigts d'un peu d'huile, je lui tâtai le pouls et le trouvai plein, dur et fréquent. La peau était chaude

(1) Voy. Observation n° 23 du chap. IV, *Maladies simulant la peste*.

et moite. A cet âge et avec ce tempérament, j'aurais cru avoir affaire à une fièvre inflammatoire ordinaire, si quelque chose d'insolite dans le regard ne m'eût fait soupçonner la peste. (Forte saignée du bras sur-le-champ; une autre avant le coucher du soleil; trois ocques de limonade citrique légère, froide; repos; diète absolue; obscurité.)

Le meunier se chargea de faire exécuter cette prescription et mit quelqu'un auprès de lui. Le jour suivant nous passâmes chez le malade. On ne lui avait fait qu'une saignée; il avait bu de la limonade et de l'eau pure en très grande abondance. La nuit avait été agitée; il avait eu du délire. (Saignée du bras sur-le-champ, une autre le soir. Id., id., id.) Le jour suivant, douleur à l'aine droite; un petit bubon se manifeste. (Vingt sangsues sur le lieu douloureux; cataplasme émollient. Laisser couler trois heures. Limonade, diète, obscurité.)

Le meunier, qui s'était chargé de payer les visites, croyant le malade sauvé par l'apparition facile du bubon et son état satisfaisant, ne me conduisit plus chez lui; peut-être craignait-il aussi de perdre et cet argent et celui qui lui était dû précédemment. Il se contenta de me tenir au courant de la maladie du jeune homme, qui guérit parfaitement.

DEUXIÈME OBSERVATION.

Peste sous forme inflammatoire, apoplectique. — Mort en deux jours.

Le docteur L.... m'invita un jour à me trouver en consultation avec lui, à sept heures du soir, chez un riche Arménien demeurant à Péra, et me dit que cet homme ayant eu une fausse attaque d'apoplexie, il lui avait fait tirer le matin plus d'une ocque de sang. Je me rends chez l'Arménien à l'heure indiquée. Le docteur L.... n'était pas encore arrivé. En attendant, la famille me prie de jeter un coup d'œil sur le malade et me conduit à lui. Je le trouve dans un très petit cabinet, couché, suivant l'usage du pays, sur deux matelas qui recouvraient le plancher. Il paraissait dormir tranquillement et ronflait légèrement. Je lui parle, il ne me répond pas. Pour un homme qui avait eu une fausse attaque d'apoplexie et qui avait perdu une ocque et plus de sang, cet état n'offrait rien d'extraordinaire. Je passe la main sous la couverture pour lui tâter le pouls. Je croyais, après une aussi forte déplétion, le trouver lent, ample, facilement dépressible; il n'en était rien. Les pulsations étaient fréquentes, peu élevées et semblaient multiples; elles faisaient éprouver au doigt la sensation d'un corps dur surmonté de petites et nombreuses aspérités; je n'en avais jamais senti de pareilles. Un quart-d'heure après arrive le médecin ordinaire. Il répète ce qu'il m'avait dit le matin;

il ajoute qu'il avait été appelé la veille très tard pour voir ce malade. N'ayant pu se faire une idée juste de son indisposition, il avait prescrit une potion insignifiante; mais revenu de très bonne heure le matin et l'ayant trouvé avec un délire furieux, les yeux injectés, le pouls très fort et avec de fréquents soubresauts des tendons, il avait cru devoir lui faire une énorme saignée, et le malade était devenu calme. Vers midi il l'avait trouvé moins bien, et l'anomalie des symptômes l'avait engagé à m'appeler en consultation.

Agenouillés sur le lit, nous nous mettons en devoir d'examiner le malade; il était dans l'état décrit précédemment. L'étrangeté du pouls attire surtout notre attention. Le malade ne paraissant pas souffrir, nous croyons devoir attendre pour asseoir notre jugement. Nous nous donnons rendez-vous pour le jour suivant de très grand matin. Le malade mourut vers minuit; un petit bubon s'était manifesté. Le docteur L.... vint m'en faire part; il était stupéfait de cet événement. Depuis long-temps établi à Péra, il croyait connaître parfaitement cette maladie; il m'assurait que rien ne la lui avait indiquée, et penchait à croire que pendant la nuit il s'était fait vers le cerveau un nouveau raptus qui avait causé la mort. C'était le premier cas de peste où je me fusse trouvé; je n'en avais aucune idée juste. Je partageai volontiers l'opinion consolante de mon collègue.

Vers deux heures de l'après-midi j'étais dans

la longue rue d'Agha-Djamici. Un convoi passe; c'est celui d'un Arménien opulent. Plusieurs prêtres en habits sacerdotaux précèdent, en chantant des psaumes, la bière ornée de châles précieux et de pelisses. Sur un oreiller repose la tête du défunt; des parents, des amis, des connaissances suivent à quelque distance. Je ne pus m'empêcher de remarquer avec quelle facilité la tête du cadavre allait à droite et à gauche, suivant l'impulsion communiquée par les porteurs. En observant ce phénomène, un médecin du pays, qui se trouvait à côté de moi, me dit : « Je parierais bien que cet homme est mort de peste. » Pour s'en assurer, il demande à une personne du convoi quel était le défunt; c'était mon malade décédé pendant la nuit.

Au bout d'un mois à peine, le bruit se répandit que deux des enfants de cet Arménien étaient morts de peste en vingt-quatre heures, et que les trois autres en étaient attaqués; ceux-ci succombèrent également. La mère, grosse de sept mois, après avoir soigné elle-même tous ses enfants, en fut atteinte à son tour et mourut aussi. Cependant, parmi les parents, amis et connaissances qui fréquentaient en grand nombre cette famille, et les domestiques à son service, personne ne prit la peste.

TROISIÈME OBSERVATION.

Peste sous forme inflammatoire; charbon considérable; guérison.

B.O., Arménien âgé de vingt ans environ, d'une tres forte constitution, d'un tempérament très sanguin, vint me trouver chez moi, le 2 novembre 1819, au lieu de me faire appeler chez lui, comme c'était l'usage de sa famille, dont j'étais le médecin depuis quelque temps.

Il me raconta qu'étant allé, avec ses parents, passer la belle saison dans un des villages situés sur les rives du Bosphore, il s'était tant amusé à ramer qu'il s'en était donné une courbature. Après huit ou dix jours de souffrances cruelles, il lui était sorti un furoncle sur la région des reins. Je le trouvai en effet très maigri; son teint, auparavant de lis et de rose, était jaune-brun, ses traits tirés, son air triste, son regard peu assuré. Quand il se fut déshabillé pour que je pusse examiner de près l'état du furoncle, je trouvai la tumeur couverte d'un énorme plumasseau de filasse enduite d'un liquide épais et noir, qui en s'étendant avait sali son corps et ses vêtements. Il m'informe alors qu'un apothicaire lui avait dit de tremper de l'étoupe dans de la mélasse et de l'appliquer sur l'endroit douloureux. Je lui prescrivis de bien se laver, d'appliquer ensuite un cataplasme de farine de graine de lin, et de revenir le jour suivant.

Le lendemain B. O. revient me montrer son *furoncle.* Quel est mon étonnement de voir, au lieu de cette tumeur insignifiante, un charbon pestilentiel de trois pouces de diamètre, au milieu duquel, chose étrange! il se trouvait un morceau de peau parfaitement saine, de la grandeur d'une pièce de cinquante centimes, tenant par un prolongement très étroit à celle du dos. Les bords de la plaie étaient coupés à pic; le muscle lombo-huméral, qui servait de plancher à cette plaie, était d'une belle couleur rouge et promettait une prompte guérison. En examinant ce jeune homme au grand jour, je reconnus ce qui m'avait échappé la veille : le regard insolite, caractéristique de la peste. Je ne voulus pas l'effrayer en prononçant ce mot terrible; mais, après avoir parlé de choses et d'autres, je lui demandai comme par hasard s'il y avait eu des accidents de peste dans le village où il avait passé la belle saison. Il n'en avait pas entendu parler. Malgré cela, je lui conseillai d'aller voir Don Courban, qui lui dirait si, dans ce furoncle, il n'y aurait pas une légère teinte de la *maladie.* Il s'y rendit; mon drogman l'accompagna. Don Courban reconnut également une plaie résultant d'un charbon pestilentiel et le rassura en lui disant que sa maladie était de l'espèce le plus bénigne. B. O. revint chez moi; je l'envoyai à la campagne et lui recommandai une diète régulière, etc., etc.

Six semaines après il vint me revoir; il était parfaitement guéri. Son teint avait repris toute sa

fraîcheur; il avait presque recouvré son ancien embonpoint. Il m'avoua en riant que, dans la crainte que je ne voulusse pas lui donner des soins, il m'avait caché la vérité lors de sa première visite. Trois mois auparavant, sa mère avait eu une maladie soupçonnée d'être la peste; traitée par un médecin franc, elle était guérie. Dans le village où sa famille demeurait, un enfant et sa mère enceinte étaient morts quelque temps après; enfin lui-même, avant de venir me voir, avait eu des maux de tête et des vomissements.

La plupart des médecins francs qui exercent dans l'Orient prétendent que, pour que la peste soit contagieuse, le miasme doit en être mûr, c'est-à-dire que la maladie doit être arrivée à la deuxième période, celle de coction.

Dans les deux premières observations, la peste n'était encore qu'à sa première période, ce qui, suivant eux, expliquerait la non-propagation de la contagion; mais dans celle de B. O. la peste était bien arrivée à la seconde période; le miasme était bien mûr, la contagion très probable, et cependant les habillements du malade, déposés deux fois sur mon lit et mon sopha, ne me communiquèrent pas la peste, quoique je me fusse couché la première fois sans avoir soupçonné la maladie de ce jeune homme, la seconde fois sans avoir pris la moindre des précautions usitées en pareil cas, tout en l'ayant reconnue. La contagion n'atteignit pas davantage mon drogman, qui avait déshabillé le malade, nettoyé et pansé la plaie, ni sa femme, auprès de la-

quelle il retourna après avoir passé la soiree avec le jeune homme.

QUATRIÈME OBSERVATION.

Peste sous forme bilieuse, bénigne, régulière; guérison.

Le sieur G....., Français, âgé de trente-cinq ans environ, a demeuré quelque temps en Moldavie. Atteint des fièvres intermittentes si communes dans ce pays-là, il en a été guéri, mais après en avoir long-temps souffert. Afin de ne plus y être exposé, il l'a quitté et s'est rendu à Péra, où il se livre à l'éducation de la jeunesse.

La première fois que je le vis, je reconnus facilement à son teint jaune-brun, à sa tristesse habituelle, à ses plaintes fréquentes sur l'état de sa santé, qu'à la suite de la guérison de son ancienne maladie il lui était resté une hépato-duodénite chronique.

Le 6 août 1826, le sieur G..... va le matin à Arnaout-Keuïu et en revient l'après-midi par une chaleur accablante. En rentrant chez lui, il trouve du linge que sa blanchisseuse avait apporté en son absence; il le compte, l'examine; il est frappé d'une mauvaise odeur à laquelle il fait peu d'attention. Le soir il sent un malaise qui augmente pendant la nuit. Le 7 il éprouve des élancements dans l'aine droite; le 8, il se manifeste un bubon. La maladie suit une marche rapide et régulière. Le 15 il était hors de danger.

Le sieur G..... demeurait vis-à-vis de moi; une vallée de deux cents pieds environ de largeur séparait son habitation de la mienne. Chaque jour, depuis sa maladie, je le voyais se promener dans son appartement, dont les fenêtres étaient ouvertes. Outre Don Courban qui venait le voir matin et soir, un médecin, ami du malade et le mien, allait converser avec lui sous sa fenêtre et lui indiquait ce qu'il avait à faire. J'avais ainsi recueilli sur cette maladie beaucoup de renseignements; mais la crainte d'avoir omis quelques faits intéressants m'engagea à m'adresser au sieur G..... lui-même, après sa guérison, pour avoir des détails plus positifs. Voici ce qu'il me dit :

« J'attribue la cause de ma maladie à ma blanchisseuse, qui lavait pour d'autres personnes, quoique je le lui eusse défendu. A mon retour d'Arnaout-Keuïu j'éprouvai du malaise. Le 7 je ressentis une douleur sourde à la région inguinale droite. Je n'avais pas d'appétit; mon goût était émoussé; ma langue offrait à sa partie supérieure un enduit blanc comme de la crème. Le 8, le bubon parut; il n'avait pas son siége dans une des glandes du pli de l'aine, mais dans le tissu cellulaire, à la partie supérieure de la cuisse, et descendait de dehors en dedans. Sa forme était allongée comme celle d'une aubergine; il en avait la dureté et la couleur violette; il était parfaitement indolore. Le 9 il s'en manifesta un autre à la partie interne du bras droit, près de l'articulation huméro-cubitale; il était gros comme un œuf de pigeon et violet

comme le premier; il disparut en quatre ou cinq jours. De moi-même je mis un cataplasme émollient sur le bubon situé au haut de la cuisse. Dès que Don Courban eut reconnu la peste, je pris une garde-malade arménienne. Elle prétendait avoir un secret pour guérir cette maladie; elle me fit sur tout le corps des lotions avec de l'eau et de l'eau-de-vie. Le bubon de la cuisse était considérablement augmenté; il avait alors cinq à six pouces de longueur.

« Le 10 j'éprouvai du délire; mes yeux étaient obscurs, mon regard sinistre, mon visage et tout mon corps de couleur rouge tirant sur le pourpre; et depuis la pointe du jour jusqu'au lever du soleil, tous les objets que je regardais me semblaient de couleur pourpre.

« Le 11 et le 12, les cataplasmes, au lieu de mûrir, de ramollir le bubon, l'avaient rendu plus petit et plus dur. Abraham, qui venait me voir chaque jour ainsi que Don Courban, le fit enlever, et jugeant par ce résultat de l'application du cataplasme que la maladie était mortelle, il alla en prévenir son chef, qui arriva sur-le-champ pour me confesser et me donner l'extrême-onction, me recommandant de faire mon testament, et, en bon chrétien, de laisser cinq cents piastres à l'hôpital pour le salut de mon ame.

« Le 13, quoique depuis le commencement de ma maladie je n'eusse pris que de la limonade légère, depuis cinq jusqu'à huit ocques par jour, j'avais éprouvé des sueurs continuelles; mes urines étaient

rares et rouges. Je n'avais eu aucune évacuation alvine. Ce jour-là les sueurs cessèrent, l'urine coula abondamment et j'eus des selles. Je me trouvai beaucoup mieux. Sauf les deux ou trois jours où j'eus du délire, j'ai fait le plus d'exercice que j'ai pu. Je me promenais nuit et jour dans mon appartement; je me reposais en m'appuyant; je regardais par les fenêtres et je ne me couchais que quand la fatigue ne me permettait plus de me tenir debout. Le mouvement me faisait du bien; le repos m'était pénible.

« Le 14 je pris avec plaisir une tasse de café (à la turque) avec une croûte de pain; le 16, un potage au riz avec des tomates. Du 16 au 30 j'allai de mieux en mieux. Je pris ensuite un bain. Je restai chez moi jusqu'au 15 septembre; puis j'allai aux eaux douces (d'Europe) faire une quarantaine de vingt-deux jours.

« Le bubon au haut de la cuisse se résolut de lui-même, mais très lentement; puis il se manifesta, dans une des glandes inguinales voisines du sommet de ce bubon, une tumeur dure et douloureuse sur laquelle Abraham appliqua un onguent. Il en sortit quelque temps après une eau roussâtre. J'ai remarqué que, pendant le cours de ma maladie, je n'ai point éprouvé de mal de tête, tandis qu'auparavant j'en souffrais fréquemment. »

Le 28 juin 1827, j'eus occasion de voir le sieur G..... chez lui. Son teint s'était éclairci, son caractère était devenu gai, et sa santé générale s'était considérablement améliorée. Il me montra la place

qu'occupaient les deux premiers bubons, et celle de la glande où le dernier bubon s'était manifesté. La dureté en était disparue; mais un petit trou à peine visible laissait encore suinter une petite quantité d'un fluide épais et visqueux.

CINQUIÈME OBSERVATION.

Peste régulière sous forme bilieuse; guérison.

Le sieur D. tenait à Péra, près du marché aux poissons, une auberge où j'allais souvent prendre mes repas. Ses longs voyages, un séjour de plusieurs années en Égypte, où il avait éprouvé les fortunes les plus diverses, rendaient sa conversation instructive et amusante à la fois. En septembre 1826, remarquant qu'il n'a pas paru dans la salle depuis plusieurs jours, je m'informe de ce qu'il est devenu, et j'apprends qu'il est indisposé et se tient couché pour transpirer. Étonné qu'il n'eût pas réclamé mes soins, lui qui ne manquait jamais de m'appeler pour les Francs *dégrécés* [1] qui

(1) On appelait ainsi à Péra les Francs de toutes les nations que l'amour de la liberté, le désir de secourir les Grecs, ou l'espoir d'améliorer leur sort, avaient conduits en Morée. Au lieu des plaisirs ou de l'avancement auxquels ils s'attendaient, plusieurs de ces philhellènes, n'ayant rencontré que des privations, des fatigues, des dangers de toute espèce, ne tardèrent pas à s'ennuyer d'un ordre de choses dont ils ne prévoyaient pas la fin. Ceux à qui il restait quelques ressources pécuniaires s'en retournèrent directement chez eux; ceux qui n'en avaient plus, trouvèrent, à bord des corvettes de guerre stationnées dans ces

logeaient chez lui, je demandai à le voir. A peine suis-je entré dans le petit cabinet où il s'était retiré qu'une odeur infecte révolte mon odorat; je le trouve couché sur un grabat, blotti sous plusieurs couvertures, et tellement changé que j'eus de la peine à le reconnaître. Son visage était baigné de sueur, ses yeux brillants et hagards, ses pommettes de couleur d'ocre rougeâtre. Il me dit que, le 21 septembre, après un grand mal de tête, des vomissements et du délire, il lui était sorti sous l'aisselle un bubon gros comme une noisette et très douloureux. Un médecin, son compatriote, s'étant trouvé dans la salle au moment où il éprouvait un violent frisson, il s'était adressé à lui; ce dernier lui avait prescrit une décoction de salsepareille pour ramener la transpiration; chaque jour il en buvait une grande bouteille, et ce trai-

parages pour la protection du commerce contre la piraterie des Grecs, la facilité de se rendre à Smyrne. De là ils étaient dirigés sur Constantinople, où ils recevaient de leurs ministres les secours nécessaires pour retourner dans leur patrie. En attendant le départ du navire qui devait les transporter, plusieurs étaient logés chez l'aubergiste en question. Tous ces philhellènes étaient dans le plus grand dénûment; quelques-uns étaient de plus atteints de gastrites plus ou moins graves. Le sieur D.... m'appelait pour les traiter; tous furent guéris, grace à un traitement antiphlogistique des plus sévères. Ce traitement avait encore amaigri ces jeunes gens déjà exténués par les privations précédemment souffertes. En les voyant ainsi mal vêtus, efflanqués, se promener dans les rues de Péra, les Pérotes, peu favorables à la cause des Grecs, se disaient les uns aux autres : « Voilà un dégrécé qui passe ! » « Paris, dit alors un plaisant, enviera long-temps ce bon mot à Péra. »

tement avait amené une amélioration sensible.

Pour cacher sa maladie aux voisins, le sieur D.... avait placé une couverture devant les carreaux à moitié cassés de la fenêtre du cabinet ; je la tirai pour mieux voir. A peine eus-je jeté les yeux sur le malade que je reconnus ce regard fixe, comme hydrophobique, caractéristique de la peste. Je lui fis observer combien il avait été imprudent de rester dans un endroit aussi petit, où le mauvais air concentré devait avoir augmenté sa maladie, et pouvait, par les fentes et les trous de la porte, communiquer l'infection aux allants et venants dans la salle à manger. Je lui conseillai de se retirer dans une des chambres du second étage, qui étaient plus grandes et mieux aérées, mais il me dit qu'elles étaient toutes occupées par des voyageurs.

Je me trouvais horriblement compromis, comme on le dit. L'odeur infecte que j'avais respirée poursuivait mon odorat ; mes vêtements avaient été en contact avec des draps, des couvertures saturés de sueur et de miasmes pestilentiels. Revenu promptement chez moi, je me déshabillai complètement, j'étendis mes vêtements au grand air, je me lavai les yeux, la tête, les oreilles et les narines, et me gargarisai maintes et maintes fois avec de l'eau et du vinaigre, puis de l'eau de Cologne ; je pris un grand verre de grog pour neutraliser ou chasser les miasmes qui se seraient introduits par la voie de la déglutition, puis j'allai faire une longue promenade au Grand-Champ-des-

Morts, pour renouveler l'air dans mes poumons. Je ne me ressentis nullement de cette grave imprudence.

Deux jours après j'allai voir le malade; à mon grand étonnement je le trouve se promenant dans la salle à manger. Il s'était senti assez bien pour se lever, mais il était considérablement maigri; son teint était jaune avec une teinte rougeâtre, ses traits indécis, son regard fixe et sinistre. Quoique, pour donner le change aux allants et venants, il affectât de marcher comme à son ordinaire et de causer un peu tantôt avec l'un, tantôt avec l'autre, ses idées étaient confuses et sa démarche incertaine. Je le grondai de compromettre ainsi les étrangers, et lui conseillai, maintenant qu'il avait fait acte de présence aux yeux du public, d'aller, sous quelque prétexte, passer une quinzaine à la campagne. Il m'assura qu'il ne se montrait que rarement, qu'il avait soin de ne toucher personne, et me dit qu'il irait bientôt dans un village respirer pendant quelques jours un meilleur air. Il n'en fit rien; la crainte qu'on ne soupçonnât la cause de son absence, et que la peur de la contagion n'éloignât pendant long-temps ses pratiques, en fut probablement le motif. J'eus donc tout le temps de voir les progrès de sa convalescence. Les forces et l'embonpoint revinrent rapidement; le teint s'éclaircit lentement; les traits, ceux qui dépendent de l'action des muscles de la face, reprirent peu à peu leur expression ordinaire. Le regard fut le dernier qui perdit ce qu'il

avait d'insolite. Au bout de quinze jours le malade était très bien portant. Malgré tant d'imprudences commises par le sieur D...., personne ne fut atteint de peste pour avoir fréquenté cette maison, pas même le sieur B....... qui, lui ayant des obligations, entrait un grand nombre de fois chaque jour dans le cabinet pour lui donner tous les soins dont il pouvait avoir besoin.

SIXIÈME OBSERVATION.

Peste sous forme bilieuse; mort le vingtième jour.

Le cavaliere C., Napolitain, d'une famille opulente et considérée, craignant les réactions politiques, s'était éloigné de sa patrie et dirigé vers le Levant. Arrivé à Smyrne, il y trouva des fugitifs de tous les pays, la plupart dans la misère; plusieurs s'attachèrent à lui et le suivirent à Constantinople, où il arriva vers la fin de l'année 1816.

Pour utiliser ses capitaux et donner à ses compagnons d'infortune une occupation lucrative, il recourut à une spéculation très commune à Naples, celle d'élever une maison de jeu. L'établissement prospérait, lorsque le cavaliere tomba malade. Tous les médecins italiens qui s'étaient empressés de faire sa connaissance vinrent lui donner des soins. Le bruit se répandit qu'il était atteint d'une fièvre bilieuse. Au bout de peu de jours, son état avait tellement empiré que ses médecins crurent devoir en appeler d'autres en con-

sultation ; le malade alla de mal en pis. On assurait dans Péra qu'il était attaqué de peste; le vingtième jour il mourut.

Peu de temps après, je sus d'une des personnes qui n'avaient pas quitté le cavaliere pendant sa maladie que la peste s'était déclarée tout d'abord, que la veille du jour où il s'était trouvé indisposé il avait été à Constantinople, et que, s'étant assis dans le trajet sur le tapis du kaïk, il avait attribué sa maladie à cette imprudence. Le bubon s'était montré le quatrième ou cinquième jour; mais, dans la crainte d'être tous envoyés à l'hôpital des pestiférés, il avait été convenu entre eux de n'en rien dire; lui et toutes les personnes attachées au cavaliere lui avaient prodigué tous les soins imaginables, dormant dans sa chambre, veillant alternativement auprès de lui, lui soutenant la tête. Une abondante transpiration exigea pendant plusieurs jours qu'on le changeât souvent de chemise. Nombre de personnes étaient venues le voir pendant sa maladie. Des médecins appelés et de tous les domestiques employés à son service, personne ne fut atteint de peste. La crainte de compromettre tout Péra aurait dû engager les personnes ainsi compromises à aller passer une quinzaine dans les villages voisins. Personne ne le fit, sauf un médecin qui, pour l'acquit de sa conscience, partit pour les Iles-des-Princes et y resta trois jours.

SEPTIÈME OBSERVATION.

Peste sous forme bilieuse. — Symptômes rapides; mort le quatrième jour.

Depuis quelque temps un cavalier piémontais, la signora S......., Napolitaine, et le sieur T., habitaient à Péra une maison très malsaine; en été la chaleur y était étouffante. Un jour que je venais de leur faire une visite et de les avertir de l'insalubrité de leur maison, je rencontre dans l'antichambre en sortant un domestique dont la figure rébarbative, l'air triste et souffrant attirent mon attention. Deux ou trois jours après, pendant l'été de 1826, j'apprends que le sieur T. est indisposé, le lendemain qu'il a la peste, le surlendemain qu'elle est de la plus grande malignité, le quatrième jour qu'il est mort après avoir horriblement souffert.

Le cavalier piémontais, que j'eus souvent occasion de voir depuis, me raconta ce qui suit: «Nous avions pris depuis quelques jours un domestique du pays; bientôt il tombe malade, continue cependant à faire son service, et puis disparaît. Peu après T. tombe aussi malade; il éprouve un violent mal de tête, des nausées, des vomissements. Son visage est enflammé, ses traits sinistres. Sans être grand médecin, je reconnais la peste. Je n'en ai pas peur. Je reste dans la maison et donne des soins à mon camarade de voyage. La

signora, peureuse, me fut de peu d'utilité. Je donnais à boire au malade; je le tournais et retournais dans son lit, je passais les jours et une partie des nuits auprès de lui; mais j'avais recours à ce que je regarde comme le meilleur spécifique contre la peste : un petit verre de rhum. Je mangeais bien et buvais du bon vin. T. mourut dans les plus violentes convulsions. Je lui fis rendre les derniers devoirs. Plusieurs personnes me conseillèrent d'aller faire quarantaine dans quelque village des environs. Sûr de mon spécifique, je n'en ai rien fait. Je suis resté chez moi, dans la chambre où est mort T.; j'ai continué mon régime. Je me suis promené chaque jour et n'ai pas ressenti le moindre mal de tête. La signora, qui se portait aussi bien que moi, crut devoir aller à Kiahat-Khana passer quelque temps pour éviter la contagion; elle y est restée trente jours et en est revenue mieux portante que jamais. »

HUITIÈME OBSERVATION.

Peste sous forme bilieuse. — Deux émétiques; symptômes rapides, formidables, cruels; mort en trente heures.

Le sieur N., né dan sle midi de la France, âgé de vingt-huit à trente ans, d'une faible constitution, habitait Péra depuis nombre d'années. Je le voyais fréquemment dans la maison d'un médecin provençal établi depuis plus de vingt ans dans le Levant. Une peste, plus tenace qu'à l'ordinaire, ré-

gnait en hiver à Constantinople. Les mangals et les tendours étaient depuis long-temps en activité que l'on entendait encore parler de nombreux accidents. La femme du médecin reprochait souvent au sieur N. ses fréquentes excursions à Galata et finissait toujours par lui dire : « Tôt ou tard vous nous apporterez la peste à la maison. » Celui-ci s'en défendait, en affirmant qu'il prenait plus de précautions que qui que ce fût. Ce jour-là je me trouvais dans la maison du médecin mentionné, quand le sieur N. nous entretint de ses affaires de commerce, des objets nombreux qu'il avait fait venir de Marseille et qu'il venait de retirer de la douane; puis nous nous mîmes, suivant notre usage, à jouer au boston. Le tendour nous servait de table de jeu. Peu après le sieur N. ressentit un léger frisson, son teint pâlit; il se leva, se promena dans la chambre, alluma sa pipe, fuma, se remit au jeu, et, malgré le malaise évident qu'il éprouvait, continua de jouer toute la soirée, c'est-à-dire pendant trois ou quatre heures; enfin il s'en alla chez lui.

Le jour suivant, le médecin provençal me dit : « N. est malade; il m'a envoyé chercher ce matin; il a passé une très mauvaise nuit. Comme il est très bilieux et que je l'ai toujours tiré d'affaire avec un émétique, je lui en ai prescrit un. Je viens d'y retourner et je ne l'ai pas trouvé mieux; l'émétique n'a pas opéré suffisamment. Je lui en ai prescrit un autre; j'espère que celui-ci enlèvera la maladie. Cependant je ne suis pas sans inquiétude;

je crains que ce ne soit la peste. J'ai fait mettre auprès de lui un domestique pour le soigner. Si vous voulez, nous irons ce soir le voir ensemble pour juger de son état. » J'y consentis; nous nous rendîmes chez le malade.

Par prudence nous restâmes à la porte de sa chambre. J'ai rarement vu de spectacle plus douloureux que celui dont je fus le témoin. L'infortuné ne reconnaissait déjà plus personne. Dans son délire, il avait jeté par terre les draps et les couvertures de son lit; nu comme un ver, il s'agitait comme un furieux sur son matelas. Sa figure exprimait l'anxiété, le désespoir. Ses yeux hagards, effrayants à voir, roulaient incessamment dans leurs orbites; il se mordait les lèvres. Tout son corps était agité de mouvements convulsifs. Nous lui adressâmes plusieurs questions; il ne parut pas même les entendre. Nous le regardâmes comme perdu. Il mourut pendant la nuit.

Voilà, certes, un cas de peste très rapide. La maladie n'a duré que trente heures; elle a fait éprouver à sa victime les souffrances les plus cruelles. Je n'examinerai point en ce moment l'influence des deux émétiques. C'est de la contagion que je veux m'occuper.

On ne peut se dissimuler que les circonstances les plus favorables à la propagation de la peste se trouvent ici réunies : nous étions autour d'un tendour; une douce chaleur circulait sous les couvertures de laine et d'indienne imprimée; les cartes passaient de main en main; les paiements

à faire nécessitaient de fréquents contacts. Il y eut donc pendant trois ou quatre heures contact médiat et immédiat entre les joueurs. Cependant aucun de nous ne fut attaqué de la maladie.

NEUVIÈME OBSERVATION.

Peste sous forme nerveuse; mort en vingt-quatre heures.

M., courtier grec, après avoir passé la journée à ses affaires, avait dîné comme à l'ordinaire, et passé la nuit chez la femme avec laquelle il vivait, lorsque, le jour suivant, il éprouva un malaise général. Bientôt le bruit se répandit qu'il était attaqué de la peste. Je dînais ordinairement dans une maison vis-à-vis de celle où il se trouvait alors; on me le montra dans le petit jardin attenant. J'eus la curiosité d'aller le voir. Je lui dis que j'avais appris avec chagrin le bruit qui courait, mais que je voyais avec plaisir que ce n'était rien ou peu de chose. Il se leva, fit quelques pas, et me dit de l'air le plus triste que ce n'était malheureusement que trop vrai; qu'il avait été la veille à Galata, à Constantinople; qu'il se sentait très mal et n'avait aucune espérance. Je cherchai à le distraire, en l'assurant que la maladie était bénigne cette année et en lui citant tels et tels qui, beaucoup plus malades que lui, s'en étaient tirés parfaitement. Il ne m'écoutait pas. Je lui demandai s'il s'était fait vérifier, s'il ressentait quelque point douloureux. « Je me suis fait vérifier, dit-il ; c'est

bien la peste, je n'ai encore aucun point douloureux. Je prends du *gulbè-cheker* (confiture de roses) pour faire sortir le bubon[1]. » Pendant cette conversation j'examinais attentivement les traits de cet infortuné : son visage était pâle; ses yeux hagards et phosphorescents dans leur profondeur exprimaient le plus profond désespoir. Ses lèvres étaient agitées de mouvements convulsifs. Il s'assit sous un arbre du jardin, se couvrit le front de ses deux mains et poussa de profonds gémissements. Je lui dis adieu et le regardai comme perdu. J'appris le lendemain qu'il était mort. La personne avec laquelle il avait passé la nuit ne fut point indisposée.

DIXIÈME OBSERVATION.

Peste sous forme nerveuse; mort en vingt-quatre heures.

Le 17 septembre 1819, je fus appelé le soir pour un vieillard arménien schismatique qui demeurait

(1) Plusieurs personnes croient que la confiture de roses a la vertu de hâter la sortie du bubon; d'autres recommandent de manger du caviar (œufs d'esturgeon frais ou salés) et de boire de l'eau-de-vie (Don Courban). L'application d'une compresse trempée dans de l'huile sur le lieu où le malade ressent de la douleur est aussi regardée comme très efficace. On raconte à ce sujet qu'une enfant passait pour être morte de la peste sans aucun bubon, mais avec de violentes douleurs aux aines et aux aisselles; des compresses huilées, appliquées sur ces parties, les humectèrent, et, en les relâchant, facilitèrent la sortie de quatre bubons. L'enfant revint à la vie et guérit parfaitement; elle s'est mariée depuis.

derrière le palais d'Angleterre ; je le trouvai couché. Les femmes me dirent que le malade s'était plaint la veille de douleurs dans toutes les articulations, d'une grande chaleur interne, et que depuis elles n'avaient pu en tirer aucune réponse suivie. Son visage portait l'empreinte de la tristesse ; ses yeux paraissaient égarés; ses paroles étaient entrecoupées, il remuait les lèvres comme s'il eût voulu parler; il était dans une agitation continuelle; il s'enveloppait soigneusement de sa couverture comme s'il eût craint le froid. Sa langue, que j'eus beaucoup de peine à voir, était rouge et piquetée d'une manière singulière. La peau était sèche; le pouls, petit et fréquent d'un côté, était imperceptible de l'autre.

La peste régnait alors à Péra; de plus elle était meurtrière. Je soupçonnai que le malade en était atteint. Je le fis visiter par les femmes; il n'y avait ni bubon ni charbon. (Boisson antiphl. de Stoll *ad libit.* Lotions froides sur la tête; sinapismes aux pieds.)

Inquiet sur le sort de ce malade, je me rends chez lui de très grand matin; il était mort peu de temps après mon départ.

J'appris depuis que, quinze jours auparavant, une de ses filles était morte de peste et que l'on m'avait caché cet accident de peur de m'effrayer.

ONZIÈME OBSERVATION.

Peste sous forme nerveuse; mort.

Appelé chez un Musulman de distinction, j'y vis un enfant de six à sept ans, de la figure la plus intéressante. Il était assis sur les genoux de son père; sa tête reposait sur son sein. L'effendi cherchait à calmer l'agitation et les souffrances du petit malade par des paroles pleines d'affection, tandis que la mère, à genoux devant lui, lui faisait prendre une cuillerée de quelque potion. Je m'approche. A l'altération des traits du visage, au regard sinistre, étincelant, aux cris aigus, à l'état de jactation incessante de cet enfant, je reconnais les symptômes d'une affection pestilentielle intense, sous forme nerveuse. Suivant l'usage le père, sans mot dire, me présente le bras de son fils pour que je lui tâte le pouls.«Cet enfant, lui dis-je, est atteint de la *maladie*. Je vous conseille, tout en lui donnant les soins les plus assidus, de ne pas le tenir ainsi serré entre vos bras.—Après tout, répond le père, il ne peut arriver que ce qui plaira à la Divinité. » Il m'offre de nouveau le bras de l'enfant. Médecin raïa, j'aurais dû sans hésiter lui tâter le pouls; médecin franc, je pouvais m'en dispenser. Pour donner quelque consolation à ces parents infortunés, je leur dis que, pour mieux connaître le pouls dans cette maladie, j'avais coutume de m'oindre le bout des doigts d'un peu d'huile. La

mère va de suite en chercher. J'explore le pouls de l'enfant; il est rapide et d'une grande irrégularité ; les soubresauts des tendons sont vifs et fréquents. Je vais ensuite me laver les mains à la fontaine et les essuie à mon mouchoir. Le père attend une recette. J'aurais pu écrire une potion calmante; je préférai demander à la Musulmane quel médicament contenait la fiole qu'elle tenait à la main. « Celui que notre médecin juif a apporté ce matin. » Je le goûte et lui dis : « C'est celui que j'aurais prescrit moi-même. Les médecins raïa connaissent très bien la *maladie*. Tenez-vous-en à celui-là. » J'appris le jour suivant que l'enfant était mort pendant la nuit.

DOUZIÈME OBSERVATION.

Peste sous forme intermittente. — Eruption d'un bubon le quatrième jour; guérison.

Philippe, cuisinier de l'établissement des Jeunes-de-langue français à Péra, fut attaqué de la peste pendant la grande épidémie de 1812. Le médecin de l'ambassade, qui l'avait soigné, me raconta ce qui suit.

« La maladie s'annonça sous la forme intermittente. Au début céphalalgie, frisson, puis chaleur immodérée; point de transpiration. L'accès revint trois jours de suite, à la même heure et avec les mêmes symptômes. Je prescrivis alors un émétique en lavage. Le malade évacua par haut et par bas; la nuit suivante, un bubon se manifesta à la partie

supérieure et moyenne interne de la cuisse. On le transporta aussitôt à l'hôpital des pestiférés français. Il n'y eut aucune autre complication ; le bubon suppura. Philippe guérit parfaitement. »

TREIZIÈME OBSERVATION.

Peste par indigestion. — Bubon ; guérison.

Le 21 septembre 1826, le sieur M........., qui demeurait près de San-Stefano, mange des tripes qu'il aime beaucoup ; le soir même il se trouve indisposé ; le jour suivant, les symptômes augmentent ; le lendemain un bubon et un charbon se manifestent ; il y a du délire. Le 25, Abraham part pour le vérifier. La peste était bénigne ; il guérit en peu de jours.

Deux mois auparavant, ce même individu avait aussi mangé des tripes et en avait fait une grande maladie.

QUATORZIÈME OBSERVATION.

Peste par indigestion. — Bubon ; mort en vingt-quatre heures.

Madame B......, âgée de vingt-deux ans, très jolie, épouse d'un négociant demeurant à Galata, mère de quatre enfants dont elle allaitait le dernier, menait une vie très sédentaire et ne sortait que pour aller à l'église. Le 27 décembre 1819 elle mange des châtaignes à son

dîner. Son mari lui représente que cet aliment est indigeste; elle prend un verre de vin généreux pour en activer la digestion. A minuit elle se plaint d'un violent mal de tête; deux heures après elle éprouve des nausées, puis des vomissements. On s'empresse de lui donner du thé; à sept heures, elle se plaint d'une douleur au cou. Les symptômes augmentent rapidement. On envoie chercher Isak, connu pour savoir distinguer la peste. Il arrive et annonce que c'est bien la peste, mais une peste bénigne, puisque le bubon est sorti promptement. On met de suite auprès de madame B...... une garde-malade grecque, qui annonce aussi que cette peste est très bénigne. Sur les neuf heures, j'eus occasion de passer devant la maison du sieur B...... Les voisins étaient aux fenêtres et s'informaient incessamment de l'état de la malade, qui était généralement estimée dans le quartier. Le mari était au désespoir. L'infortunée mourut dans l'après-midi. Le soir, je la vis passer dans la grande rue de Péra pour être enterrée au cimetière des Francs.

Une maladie aussi rapide étonna Péra et Galata. Par ses habitudes sédentaires, madame B..... était moins que qui que ce fût exposée à la contagion. A défaut de toute autre cause, on attribua sa mort à ce que son mari avait, le jour précédent, soigné l'embarquement de cent balles de laine.

QUINZIÈME OBSERVATION.

Peste par violent accès de colère. — Eruption subite d'un bubon; tuméfaction consécutive de la cuisse. — Guérison.

Le 5 octobre 1826, un Arménien venait de mourir de peste. Quoique atteinte d'un bubon dans la région inguinale droite, sa femme l'avait soigné pendant sa maladie. Toute accablée de désespoir, elle envoie chercher une voisine pour laver le corps du défunt et le préparer pour être enseveli. Probablement par maladresse, cette personne, en retournant le cadavre, en laissa tomber la tête très lourdement sur le plancher. L'Arménienne, indignée, en eut un tel accès de colère qu'elle se rua sur la femme, la mordit, et ressentit à l'instant même une douleur très aiguë dans la région inguinale gauche. Il s'y forma un bubon. L'inflammation se propagea rapidement au tissu cellulaire de la cuisse, qui devint moitié plus grosse que l'autre et est restée telle depuis. Le premier bubon suivit la marche ordinaire.

SEIZIÈME OBSERVATION.

Peste par chagrin. — Bubon. — Mort.

Le 3 octobre 1816, la femme de P. E. sent une douleur très vive dans les aines. Une sage-femme va la voir; elle lui trouve la langue nette et les yeux contournés. La malade, très impatiente de son na-

turel, se met en colère contre ses enfants qui faisaient du bruit; elle se lève pour les battre, court à eux, fait une chute et meurt. L'on attribue sa mort à une attaque d'apoplexie foudroyante. Sa fille, âgée de treize ans, l'accompagne au cimetière et passe toute la nuit à pleurer sa mère. Le jour suivant elle tombe malade, perd la parole et meurt. On lui trouva un bubon pestilentiel.

DIX-SEPTIÈME OBSERVATION.

Peste par accès de frayeur. — Bubon. — Mort le cinquième jour.

Une famille du nom d'Angelo fut particulièrement malheureuse pendant la peste de 1819. Elle avait perdu un fils, lorsque, dans le mois de septembre de cette année, un autre enfant, âgé de douze ans environ, apprenti chez un apothicaire, en sortant étourdiment de la boutique pour porter des médicaments en ville, tombe sur un teskèrè où il se trouvait un domestique albanais attaqué de la peste, que l'on conduisait à l'hôpital. Il est saisi de frayeur; peu après il sent un violent mal de tête; le bubon se déclare, et il meurt du quatrième au cinquième jour. La famille alla faire une quarantaine de quarante jours à Kiaat-Khana, puis revint dans sa maison, qui en son absence avait été aérée, lavée et blanchie. Six jours après, un autre enfant, âgé de quatre ans, fut attaqué de peste et mourut en deux jours; la famille dut faire une autre quarantaine.

DIX-HUITIÈME OBSERVATION.

Peste par terreur, désespoir.

En septembre 1819, lors de l'arrestation de la famille des D. O., administrateurs des monnaies, plusieurs personnes qui avaient avec elle des relations d'intérêt ou d'amitié, des étrangers même, furent également détenus. Une seule pièce de trente à trente-cinq pieds de longueur sur quinze à seize de largeur, qui ne recevait l'air et la lumière que par une fenêtre, renfermait vingt de ces malheureux.

Le passage si subit d'une très grande opulence à la misère la plus profonde, la crainte d'une mort violente incessamment présente à leur esprit, et, après l'exécution des quatre personnes les plus marquantes de cette famille, le chagrin, la terreur, le désespoir qui s'emparèrent des autres prisonniers, agirent diversement sur leur santé. Des seize détenus qui restaient, quatre furent attaqués de la peste. Kirkor M..... fut le premier. J'appris du médecin qui alla le voir le 26 novembre que ce malade n'avait qu'un petit bubon peu douloureux; sa figure était naturelle, ses yeux bons, sa langue belle, sa marche peu difficile. Il ne paraissait nullement inquiet des suites de son arrestation; il mourut cependant le quatrième jour. Un domestique de confiance, détenu avec ses maîtres,

prit également la peste. On obtint de l'envoyer à l'hôpital où il mourut peu de jours après.

A peine le médecin susmentionné avait-il quitté Kirkor M. que Karabet T..., le troisième des frères D. O., lui fit voir un bubon gros comme un œuf de pigeon. Un de ses beaux-frères, O. Agha, en avait un aussi; ils étaient malades depuis plusieurs jours. Le plus jeune des frères avait eu, quinze jours auparavant, une tumeur au cou que l'on avait prise pour une angyne. Elle avait graduellement disparu, mais il lui était resté une leucophlegmasie de la face, des mains et de quelques autres parties du corps. Karabet T....... et O..... Agha passèrent le temps de leur maladie dans les angles de la chambre qui leur servait de prison ainsi qu'aux autres détenus. Ils guérirent. Aucun de leurs compagnons d'infortune ne fut atteint de la peste.

Quelque temps après, j'eus occasion d'aller voir Karabet T......., dont j'avais été le médecin. Je le trouvai extrêmement maigri ; quoique depuis long-temps convalescent, ses traits avaient encore quelque chose d'indécis, d'insolite, de refrogné. Le regard était presque naturel. Il me dit avoir beaucoup souffert du bubon qu'il avait eu sous l'aisselle. Il avait envoyé chercher Don Courban, qui lui avait fait observer une diète très sévère, et ne lui avait pas permis de manger de la viande avant le quarantième jour de sa convalescence.

Il est à remarquer que, quoique la peste fût assez maligne dans l'année 1819 et que les arresta-

tions eussent été faites au commencement du mois de septembre, il ne s'en était manifesté aucun accident parmi les détenus tant qu'ils conservèrent l'espérance que cette grande affaire s'accommoderait sans qu'aucune personne y perdît la vie; mais que, les deux frères aînés ayant été décapités, un autre frère et un neveu pendus, le 16 octobre suivant, la maladie se déclara chez les individus qui avaient le plus à craindre le sort des suppliciés et n'attaqua aucun des autres détenus qui avaient peu à redouter.

Il est également digne de remarque que, parmi les nombreuses sœurs des D. O., plusieurs de leurs parentes et quelques femmes de service, au nombre de douze ou quinze, arrêtées en même temps, détenues au patriarcat arménien et soumises aux mêmes privations que les autres prisonniers, aucune ne fut atteinte de la peste. J'ajouterai même que plusieurs de ces personnes, d'une rare beauté, douées des plus estimables qualités du cœur et de l'esprit, fort replètes la plupart, et qui, dans le temps de leur opulence, faisaient mon désespoir et celui d'autres médecins par les mille et une indispositions dont elles se plaignaient, sortirent du patriarcat avec moins d'embonpoint sans doute, mais plus fraîches et mieux portantes, malgré toutes les inquiétudes auxquelles elles avaient été en proie pendant tout le temps de leur détention.

APPENDICE AU CHAPITRE V.

AURÆ PESTILENTIALES.

L'année 1819 fut remarquable par une épidémie plus meurtrière à Péra que celle des cinq années précédentes. Les vents du sud, qui avaient soufflé pendant l'été, régnèrent continuellement du 15 octobre au 18 novembre. Un brouillard épais obscurcissait l'atmosphère; les rayons du soleil ressemblaient à un vaste incendie; la chaleur était quelquefois étouffante et quelquefois cuisante comme celle qui sort d'une fournaise. Ces phénomènes, toujours favorables à la peste, lui avaient donné un nouveau degré d'intensité; Péra et Galata en souffrirent plus que Constantinople. Beaucoup de personnes de ma connaissance en furent attaquées. La maladie produisit des effets bizarres: l'*aura pestilentialis minor* et l'*aura pestilentialis major*, accompagnées de petits bubons durs, de furoncles noirs et de pustules, sans que la santé générale en fût altérée.

DIX-NEUVIÈME OBSERVATION.

Aura pestilentialis minor.

J'avais vu beaucoup de malades dans les premiers jours de septembre, et j'attribuais à la fatigue une légère douleur que je ressentais chaque soir à la région inguinale droite, lorsque, le 13,

j'y éprouvai des élancements plus vifs et plus longs que de coutume. En examinant cette région, j'y trouvai une glande de la grosseur d'un gros pois et très dure. La pression augmentait la douleur; je pouvais marcher, mais je devais le faire avec précaution et à petits pas. Si je me retournais dans mon lit trop vivement, j'eprouvais un tiraillement douloureux dans l'aine. Ma santé d'ailleurs était très bonne; cependant je concevais quelque inquiétude.

Je souffrais ainsi depuis quelque temps, quand le sieur P....., ancien militaire qui demeurait dans la même maison que moi, vint me faire part des inquiétudes que lui causait un bubon qui s'était manifesté chez lui dans l'aine droite, après plusieurs jours de difficulté à marcher et de tiraillements dans cette partie; du reste sa santé était parfaite. Je le rassurai en lui disant que j'éprouvais le même accident. Le repos, une diète légère, l'application de compresses trempées dans une décoction émolliente, enfin le retour des vents du nord, dissipèrent peu à peu ces bubons qui ne montrèrent aucune tendance à abcéder.

J'allai aux enquêtes et j'appris bientôt que plusieurs de mes connaissances avaient été précédemment ou étaient actuellement attaquées de cette nuance de la peste. Le docteur B... me dit avoir éprouvé, de plus, un grand mal de tête.

VINGTIÈME OBSERVATION.

Aura pestilentialis minor avec furoncles noirs. — Guérison.

A cette époque le sieur L....., chapelier à Péra, vint me trouver pour me dire qu'après avoir, pendant quelques jours, ressenti une douleur tantôt lancinante, tantôt brûlante, à la partie antérieure du poignet droit, il s'y était manifesté trois ou quatre petits furoncles noirs.

Le sieur S..... en avait un à la partie postérieure du médium de la main gauche, qui le faisait beaucoup souffrir; le sieur M... un de la grosseur d'un œuf de pigeon à la partie supérieure de la fesse droite, qui lui rendait la marche très pénible. Une autre personne de ma connaissance en avait un à l'épaule gauche; le sieur O....., pharmacien distingué de Péra, en avait trois ou quatre aux cuisses. Un très grand nombre de personnes éprouvèrent des symptômes semblables. Chez toutes, la santé générale s'était peu ressentie de l'influence de cet exanthème; chez plusieurs, il s'était manifesté pendant quelques jours une faim dévorante.

Le chapelier, ennuyé de souffrir, me dit qu'il avait brûlé un de ses furoncles avec un caustique et coupé les autres avec un rasoir. S........., M........... et son ami se mirent au régime et guérirent. Le pharmacien, très effrayé, se traita lui-même par les frictions huileuses. Il resta chez lui plusieurs jours; quand il reparut, il était guéri, mais consi-

dérablement maigri par les abondantes transpirations que ce genre de traitement lui avait procurées.

Le 24 novembre 1819, je rencontrai dans la grande rue de Péra le sieur D. M., négociant grec, que je connaissais depuis long-temps; il me parut souffrant et maigri. Sa main gauche était enveloppée d'un mouchoir de soie noire. Depuis huit ou dix jours il lui était survenu un furoncle noir qui l'avait fait beaucoup souffrir et l'avait fort inquiété. Je le rassurai en lui disant que plusieurs personnes de ma connaissance avaient été attaquées de pareils exanthèmes et s'en étaient toutes très bien tirées. Je désirai savoir si, comme elles, il avait éprouvé un appétit dévorant pendant le cours de sa maladie. « Tout le contraire, » me dit-il. Quinze jours après, le sieur D. M. était parfaitement guéri.

VINGT-UNIÈME OBSERVATION.

Aura pestilentialis minor avec bubons. — Mort.

Il en fut tout autrement des individus qui tombèrent malades dans une auberge mal située et mal tenue où logeaient plusieurs étrangers. Tous eurent de vrais bubons, tous succombèrent, entre autres les capitaines vénitiens Pietro et Nicola. Zanaroli, Milanais que je connaissais beaucoup, fut également attaqué; on le porta à l'hôpital des

pestiférés; là son bubon acquit un grand développement. Peu de jours après il fut atteint d'un charbon sur le nez et mourut le lendemain.

VINGT-DEUXIÈME OBSERVATION.

Aura pestilentialis minor avec pétéchies. — Guérison.

Le docteur B......... me communiqua l'observation suivante. Appelé le 23 août 1826 pour donner des soins à un Arménien, il lui trouve au scrotum cinq ou six pétéchies rondes, noires, de la grosseur d'une lentille, parfaitement lisses avec la peau, et groupées l'une près de l'autre. Plusieurs autres symptômes lui font craindre que ce ne soit la peste. Il revoit son malade deux jours après. Les pétéchies étaient tombées et avaient laissé à leurs places autant de petites plaies qui se cicatrisèrent promptement.

VINGT-TROISIÈME OBSERVATION.

Aura pestilentialis minor observée par un prêtre de la peste.

Les prêtres de la peste connaissent aussi très bien cette affection légère à laquelle j'ai donné le nom d'*aura pestilentialis minor.*

Je rencontre un jour Don Courban et lui demande comment va la maladie; il me dit qu'il venait de vérifier un enfant qui en était atteint. Le bubon était très petit; la maladie peu de chose :

bir ruzguiar (un zéphir). Il avait recommandé de l'envoyer à la campagne. « Le bubon, ajouta-t-il, se dissipera de lui-même. »

L'enfant fut envoyé à la campagne et en revint un mois après parfaitement guéri; mais de retour à la maison paternelle il prit un autre bubon et en mourut en deux jours.

Le 3 août 1827, je rencontre encore Don Courban. Il me dit : « Je viens de vérifier un malade que l'on croyait atteint de la peste; je lui ai trouvé un bubon gros comme une pomme, mais la langue n'est pas celle d'un pestiféré. J'ai vu, ajouta-t-il, beaucoup de cas semblables cette année. »

VINGT-QUATRIÈME OBSERVATION.

Aura pestilentialis minor sous forme de zona.

Le 1er octobre 1819, le docteur L. me pria de passer chez lui pour voir sa femme, malade depuis quelques jours. Je m'y rendis. Il me dit qu'il la croyait malade d'un zona; que cependant elle n'avait été nullement indisposée auparavant; puis il me montra entre la ligne blanche et la colonne vertébrale du côté droit huit à dix pustules ou taches noires qui ressemblaient beaucoup plus à des piqûres de sangsues récentes qu'à celles du zona. Cette maladie me parut peu caractérisée; cependant, sur l'assurance que me donna la malade qu'elle souffrait pendant la nuit un prurit insupportable qui diminuait beaucoup pendant le jour,

signe regardé comme caractéristique du zona, je finis par être de l'avis du docteur. Pendant les huit ou dix jours suivants, la malade avait éprouvé peu de soulagement, lorsqu'un événement qui l'affligea beaucoup et compromit sa fortune entière lui fit oublier sa maladie. Je revis cette personne le 1er décembre suivant; elle me dit être parfaitement guérie sans avoir fait aucun médicament; mais elle m'avoua que, quelques jours avant l'éruption sur l'abdomen, elle avait eu une pustule noire derrière l'oreille droite, pustule qu'elle-même avait regardée comme un des plus grands symptômes de la peste[1].

VINGT-CINQUIÈME OBSERVATION.

Aura pestilentialis major[2] avec bubon indolore.—Suppuration; guérison.

En 1826, M. T., employé dans une des légations franques, accompagne son ministre à Brousse. Sans aucun symptôme préliminaire, il est atteint

(1) La maladie de cette dame était-elle un zona? étaient-ce au contraire des pustules pestilentielles comme celles des personnes dont nous avons eu l'occasion de parler? Le zona est très rare à Constantinople; la peste y est très fréquente. Elle régnait alors et affectait chez beaucoup d'individus la forme de pustules noires. Le zona et la peste étaient-ils réunis? Ces questions sont difficiles à résoudre.

(2) Le *Moniteur* français du 7 novembre 1833, reproduisant un article du *Moniteur* égyptien du 7 septembre précédent, dit: « Le public d'Alexandrie a été alarmé pendant quelque temps par « des bruits de peste auxquels avait donné lieu un barbier de l'hô-

d'un bubon qui, après quelques jours, commence à suppurer. Sa santé n'en fut aucunement altérée. A son retour de Brousse il était parfaitement guéri.

VINGT-SIXIÈME OBSERVATION.

Aura pestilentialis major avec céphalalgie, vertiges. — Eruption soudaine de deux bubons indolores. — Traitement excitant. — Evacuations alvines, sueurs abondantes. — Disparition des bubons; guérison.

Le capitaine subrécargue Gaëtano Aquilino, Maltais, âgé de trente ans environ, arrive à Constantinople le 1er septembre 1820; sa santé était parfaite. Obligé de faire promptement des courses nombreuses, il marche beaucoup par une chaleur très grande. En sortant de la maison du consul d'Angleterre où, pour se rafraîchir, il avait bu à la hâte quelques verres de vin, il se sent un grand mal de tête, il éprouve des vertiges. Au lieu de

« pital de la marine à qui il était survenu au-dessous du pli de « l'aine une tumeur inflammatoire accompagnée de fièvre. Heu- « reusement il a été pleinement démontré que les symptômes qui « se sont présentés n'étaient que ceux de certaine maladie qui « règne sporadiquement toutes les années, vers l'époque de la crue « du Nil, dans différentes parties de l'Egypte, et que les indi- « gènes désignent sous le nom de *khiars* (concombres). »

Ces khiars, ainsi sans doute appelés de la forme et de la dureté de la tumeur inflammatoire, sont également connus à Constantinople. On ne les y regarde pas comme aussi innocents qu'à Alexandrie, et ils me semblent devoir être rangés dans la classe de *l'aura pestilentialis major*, sinon *maxima*.

descendre à Galata, il prend le chemin opposé du Grand-Champ-des-Morts. Il s'aperçoit enfin qu'il s'est trompé, retourne sur ses pas et va faire débarquer plusieurs caisses de marchandises très pressées. En chemin il lui sort à la région inguinale un bubon gros comme une noisette et un autre sous l'aisselle dans le tissu cellulaire; ils étaient durs, sans changement de couleur à la peau et nullement douloureux. D'autant plus effrayé que, dans la peste de 1813, à Malte, il avait perdu en trois jours sa femme grosse de six mois, il tombe dans le délire. Comme moyen curatif, il se met à boire beaucoup d'eau-de-vie; il marche toute la journée. Le troisième jour il a quatre selles; une sueur abondante se manifeste. Les bubons disparaissent, et le surlendemain il est parfaitement guéri. Dans son délire, il avait couru à *l'albero* dire à tout le monde qu'il avait la peste; on s'était empressé de le rassurer[1].

VINGT-SEPTIÈME OBSERVATION.

Aura pestilentialis major avec bubon axillaire dans un sujet méticuleux. — Diarrhée. — Mort le troisième jour.

L'associé de Manassè, apothicaire à Vlanga, que je voyais fréquemment, était allé, suivant son usage, le samedi soir à Orta-Keuï, pour y passer

(1) Cette observation m'a été communiquée par le capitaine Gaëtano lui-même. Il me dit aussi avoir couché avec un de ses amis qui avait un énorme bubon et un charbon, sans qu'il en résultât pour lui le moindre accident.

le dimanche dans sa famille. Pendant la nuit il ressent sous une des aisselles quelques élancements. Le matin, il s'aperçoit qu'il s'y est manifesté une tumeur de la grosseur d'une noisette et peu douloureuse à la pression. Effrayé, vu la saison de la peste qui régnait alors, il va trouver un apothicaire de sa connaissance qui exerçait la médecine. Celui-ci reconnaît un bubon pestilentiel, assure le malade que ce ne sera rien, lui conseille de ne pas compromettre sa famille d'Orta-Keuï et d'aller à Yèni-Capi habiter une grande maison presque vide appartenant à Manassè, de prendre deux gardes-malades, et d'y rester jusqu'à la guérison. Le malade suit ce conseil. Le lundi matin, ses amis apprennent l'accident qui lui est arrivé et s'empressent d'aller s'informer de sa santé. Il les reçoit en se promenant, les assure qu'il n'éprouve pas la plus petite douleur, et que, s'il pouvait oublier son bubon, il se porterait tout comme auparavant. Le mardi, même état; depuis le jour de sa maladie il n'a pris que du riz à l'eau et des délayants. La nuit suivante il survient une diarrhée; elle continue le mercredi et il meurt le soir.

VINGT-HUITIÈME OBSERVATION.

Aura pestilentialis major avec symptômes graves. — Deux bubons. — Guérison.

Dans le mois d'août 1819, un capitaine de la marine marchande de l'Adriatique attendait impatiemment à Arnaout-Keuïu les vents favorables

pour se rendre dans la Mer-Noire. Je le connaissais pour lui avoir donné quelques conseils sur sa santé. Il me rencontre lorsque je traversais ce village. Tout effrayé, il m'informe qu'après avoir dîné copieusement avec quelques amis il a eu depuis deux jours un sommeil très agité, un grand mal de tête, la langue sale, la bouche amère, et quelques nausées qui auraient dégénéré en vomissements s'il ne les avait calmées par un peu de grog. Il ajoute que, la veille au soir, il a senti des élancements dans la région inguinale droite et sous l'aisselle gauche; que pendant la nuit il s'y est formé deux bubons très durs qui, quoique indolores, lui inspirent la plus grande frayeur; car si le vent allait devenir favorable, qu'il partît et que ces tumeurs augmentassent de volume, il se trouverait dans le plus grand embarras en arrivant à Odessa. Le regard du capitaine était encore naturel. Je commençai par calmer son moral en l'assurant que beaucoup de cas semblables avaient eu lieu à Péra et s'étaient dissipés d'eux-mêmes. Je lui prescrivis la diète la plus sévère, cinq à six ocques de limonade froide à boire chaque jour, et à petite dose, un exercice modéré, et surtout pas de grog. Cinq jours après je le revis; il avait exactement suivi mes conseils; il était parfaitement guéri.

CHAPITRE VI.

CAUSES, DÉBUT, SYMPTOMES, MARCHE, TRAITEMENT ET DURÉE DE LA PESTE.

Véritables causes; erreurs à ce sujet. — Début : peste bénigne, maligne, cruelle. — Peste de 1812. — Symptômes caractéristiques : altération du visage, bubons; causes, siége, formes, couleur, nombre de ces exanthèmes. — Susceptibilité du tissu cellulaire dans l'Orient; observations à l'appui. — Rareté des charbons, absence des pétéchies. — Signes précurseurs peu observés, difficiles à connaître. — Réponses vagues des prêtres de la peste interrogés à ce sujet. — Diagnostic individuel. — Variétés de la peste : *aura pestilentialis minor* et *major*, pustules noires, petits charbons noirs, peste secrète. — Pronostic général, heureux ou malheureux; pronostic individuel, favorable ou funeste. — Traitement préservatif rationnel : régime à observer; gants et manteau de taffetas gommé; isolement, son utilité exagérée; discussion; observation de peste spontanée. — Traitement préservatif vulgaire : fumée de parfum, amulettes, urine pour boisson, frictions huileuses. — Traitement préservatif empirique : ancien charbon regardé comme préservatif de peste à venir. — Traitement préservatif scientifique : inoculation du vaccin, du vaccin et du pus d'un bubon réunis; calomel. — Traitement préservatif inconnu : histoire du baron de Rosenfeld. — Traitement curatif rationnel : antiphlogistiques; observation. — Méthode antiphlogistique suivie par les prêtres de la peste. — Traitement curatif vulgaire de la maladie et des bubons, à Constantinople et au lazaret de Marseille. — Complication de la peste. — Convalescence, longue ou courte suivant le régime suivi et les tempéraments; infirmités consécutives; observations. — Reliquats de peste, cicatrices douloureuses; grand nombre d'observations. — Guérison spontanée;

anecdotes; comparaison de la peste avec la fièvre jaune. — Durée de la saison morbide : 1re, 2e et 3e périodes; diminution, cessation. — Recrudescence souvent dangereuse. — Opinion des contagionistes. — Durée de la maladie chez l'individu. — Type de la peste. — Récidives fréquentes embarrassant les contagionistes. — Transformation de la peste en fièvre jaune, et *vice versâ*. — Nécroscopies; observations des docteurs Larrey et Pugnet; opinion de l'auteur. — Enterrements très prompts en temps de peste à Constantinople; piété des Musulmans sous ce rapport; comparaison avec ce qui se passa à Marseille pendant la peste de 1720. — Accidents qui peuvent résulter de trop de précipitation. — Mortalité en général, suivant le sexe, l'âge et le tempérament. — Mortalité suivant les religions; ravages beaucoup plus effrayants parmi les Grecs que parmi les autres habitants de Constantinople; exagération pour ce qui concerne les Musulmans. — Causes de la plus grande mortalité parmi ces derniers : absence de police médicale, abus des purgatifs. — Mortalité suivant les professions : nulle dans le corps diplomatique, dans le clergé, et parmi les médecins, presque nulle parmi les pharmaciens et négociants; fréquente parmi les matelots, les ouvriers des basses classes et les domestiques.

Causes.

Il est évident, d'après tout ce qui a été dit précédemment, que les grandes chaleurs de l'été, les vents du sud et ses épais brouillards, sont les causes prédisposantes de la peste, et que l'usage immodéré des fruits de la saison, les suppressions subites de la transpiration et mille autres imprudences trop longues à énumérer en sont les causes déterminantes.

Plusieurs personnes, anciennement ou récemment atteintes de peste, lui donnent pour cause

un cauchemar, un rêve fatigant, un spectre menaçant, une femme noire, un chien noir sans tête, ou d'autres objets informes qui les avaient épouvantées; à peine réveillées de cet horrible malaise, elles avaient senti les premiers symptômes de la maladie. D'autres affirment qu'une mauvaise odeur dont elles ont été infectées en sentant un melon, une rose, un bouquet, un shawl, ou leur linge nouvellement blanchi, en entrant dans une chambre fermée, selon l'usage, depuis un mois après la mort d'un individu, avait été la cause certaine de l'attaque de peste qu'elles avaient éprouvée. Ces anecdotes sont un sujet fréquent de conversation parmi les Francs et les raïa crédules et amis du merveilleux. Je suis porté à croire qu'en cette circonstance, comme en tant d'autres, l'adage « *post hoc, ergò propter hoc* » a exercé son influence, qu'on a pris le plus souvent l'effet pour la cause, et que ces cauchemars, ces visions, ces odeurs plus ou moins fétides, loin d'être la cause de la peste, ne sont que le résultat de l'irritation morbide, directe ou sympathique du système nerveux cérébral, une aberration du sens olfactif déjà produite par le miasme délétère.

Début.

Si la saison est ordinaire et la peste bénigne, on y fait peu d'attention ; les palais, les chancelleries, les personnes peureuses prennent à peine quelques précautions. Les symptômes sont peu graves,

la marche est régulière, la convalescence presque immédiate, la propriété contagieuse presque nulle, au dire même des contagionistes. L'hôpital français pour les pestiférés reçoit à peine un ou deux malades, souvent aucun; celui pour les pestiférés latins en a toujours quelques-uns. Péra et Galata ne comptent que six, huit, au plus douze victimes parmi les Francs, et presque toujours parmi la classe la plus sale et la plus pauvre. Les enterrements rares alors n'inspirent aucun effroi. Une personne se sent-elle atteinte de la maladie, elle prétexte une indisposition et reste chez elle quelques jours; l'idée que l'épidémie est bénigne soutient son courage. Peu de temps après elle vaque à ses affaires, et personne n'aurait su la cause réelle de l'indisposition si, dans sa convalescence, le malade, en riant, n'en avait fait part à ses amis et à ses connaissances. Si les vents sont variables, l'épidémie peut régner deux ou trois mois; d'autres fois le souffle un peu prolongé de la tramontana en abrége la durée et l'on n'en entend plus parler jusqu'à la saison morbide suivante.

Dans les années où la peste doit être maligne, elle a déjà régné ordinairement d'une manière sporadique pendant quelques jours, quelques semaines même, avant que son caractère de malignité se manifeste; mais après un changement brusque dans la température, une pluie qui n'a duré que peu de temps, le retour du scirocco et l'arrivée des convois qu'il facilite, on apprend que le nombre des personnes attaquées a subitement

augmenté de beaucoup, que les premiers symptômes en sont violents, la marche rapide, la terminaison prompte et presque toujours funeste. Chacun se hâte alors de prendre les précautions qu'il croit le plus utiles. Malgré cela la maladie continue ses ravages; ils augmentent chaque jour; la peste *chauffe*, comme l'on dit. A la promptitude de l'attaque, on croirait que le contact en est un véhicule obligé. Les hôpitaux français et latins reçoivent de nombreux malades; les prêtres de la peste et leurs élèves circulent dans tous les quartiers; les convois se succèdent rapidement dans les rues et répandent la consternation. Cette période, la plus meurtrière de la maladie, est incertaine dans sa durée; elle est ordinairement de huit à quinze jours, quelquefois d'un mois, de six semaines, très rarement de deux mois. Bientôt, après un grand orage, de nombreuses et fortes averses, un abaissement soudain de température, le souffle violent de la tramontana, ou même sans cause appréciable, les attaques de peste diminuent tout-à-coup, les symptômes deviennent légers, la marche moins rapide, les guérisons plus promptes. Presque toutes les personnes déjà attaquées guérissent; les nouveaux cas de peste sont de la plus grande bénignité. Des malades connus pour avoir un bubon, un charbon pestilentiel en suppuration ou non, vaquent à leurs affaires, parcourent les rues impunément. Les Francs, les Pérotes les plus peureux se rassurent par l'opinion généralement reçue qu'à cette époque la maladie a perdu sa propriété contagieuse.

Il va sans dire que la mortalité de la peste maligne est considérable. Les chancelleries seules peuvent savoir au juste le nombre des Francs enlevés par l'épidémie ; on peut cependant s'en faire l'idée suivante. L'hôpital français reçoit de quinze à vingt malades, celui des Latins environ le double. Il en meurt à peu près la moitié. Péra et Galata perdent en outre quinze à vingt individus. Le petit cimetière des Francs peut servir de registre mortuaire ; on peut, en voyant le nombre des tombes dont la terre est fraîchement remuée, savoir au juste celui des morts de la journée. Je manquais rarement de faire cette promenade et de m'approcher de chaque tombe nouvelle. Le plus que je me rappelle en avoir compté dans un seul jour est huit. Telles furent les années 1819 et 1826.

Les hôpitaux grecs reçoivent ordinairement les premiers pestiférés dont on entende parler ; on croit généralement à Péra qu'ils sont les premiers attaqués. Les hôpitaux de cette nation, celui surtout situé près du château des Sept-Tours, sont encombrés de malades. La mortalité est très grande ; elle est sans exagération dix fois, peut-être même vingt fois plus grande que celle des Francs.

Les Arméniens des deux rites et les Juifs éprouvent à peu près la même perte que les Grecs.

On ignore la mortalité des Musulmans ; mais comme ils peuvent être évalués aux deux tiers de la population de la capitale, ce ne serait pas une exagération de la porter au double de celle de tou-

tes les autres nations réunies, si des circonstances que j'expliquerai plus tard ne m'engageaient à en porter le chiffre beaucoup plus haut.

Une maladie qui laisse quelquefois des intervalles de plusieurs années sans se montrer; qui, quand elle est bénigne, enlève à peine un quart pour cent de la population, un ou deux pour cent quand elle est maligne, ne devrait pas faire un vide sensible dans la population de Constantinople, tant la reproduction de l'espèce humaine y est active; mais à des époques heureusement très éloignées l'une de l'autre, la peste se montre sous une forme bien autrement meurtrière. Telle fut l'épidémie de 1812.

Arrivé seulement en 1815 à Constantinople, je n'en ai pas été le témoin; ce que j'en dis est extrait des registres de la chancellerie de l'ambassade de France [1].

« Il y avait huit ans qu'aucun accident de peste ne s'était manifesté à Constantinople, lorsque, dès la fin de mars, on annonça la présence du fléau parmi les Grecs dans le quartier du Fanal; la contagion n'ayant fait aucun progrès pendant les mois d'avril et de mai, l'on se plaisait à douter que la maladie existât réellement.

« Les mois de juin, juillet et août se passèrent dans la crainte, sans qu'aucun accident un peu

(1) *Voy.* Constantinople et le Bosphore de Thrace, etc., par le comte Andréossy, alors ambassadeur près la Porte-Ottomane, Paris, 1828.

considérable fît néanmoins présumer que la contagion acquerrait toute la malignité qu'on lui vit prendre plus tard.

« Dans le courant de septembre les accidents s'aggravèrent; tous ceux qui étaient atteints mouraient en peu de jours. La contagion fit depuis des progrès si rapides que, pendant les mois d'octobre et de novembre, le nombre des Turcs seulement, morts victimes de ce fléau, fut de deux mille environ par jour. Cet état violent de la maladie dura soixante et dix jours.

« Vers le milieu de décembre, les effets de la contagion furent encore sensibles; mais à la fin de ce mois il n'y eut presque plus d'accidents.

« D'après les renseignements pris dans les hôpitaux auprès des chefs des différentes nations, et le relevé des hôpitaux de Galata et de Péra, on calcule que le nombre des morts s'éleva à cent soixante mille, ainsi répartis :

NATIONS.	NOMBRE DES INDIVIDUS		
	Existants.	Attaqués.	Morts.
Arméniens catholiques,	40,000	1,200	250
Arméniens schismatiques,	60,000	2,000	1,200
Juifs,	20,000	2,000	1,800
Grecs,	80,000	11,500	6,200
Turcs (2,000 par jour),			140,000
Ajoutons pour le reste du temps,			10,000
Européens,		122	84
Total vraisemblable,			159,534

Il serait curieux de savoir au juste combien, dans un espace de temps donné, supposons un siècle, un demi-siècle même, il se trouve d'années sans peste aucune, combien à peste bénigne, combien à peste maligne, combien enfin à peste cruelle comme celle de 1812. Les chancelleries franques, à même de se procurer facilement les renseignements les plus exacts sur un sujet si intéressant, devraient à l'avenir s'en occuper sérieusement et publier tous les dix ans le résultat de leurs recherches.

Sur les neuf années de mon séjour à Constantinople, deux se sont passées sans que l'on entendît presque parler de peste; pendant cinq années la maladie fut bénigne; en 1819 et en 1826 seulement elle fut maligne.

Symptômes.

Les yeux étincelants, le regard fixe, féroce, comme hydrophobique, l'altération prompte et inusitée des traits du visage, sont les symptômes les plus caractéristiques de la peste.

Il paraît cependant nécessaire que le miasme soit très délétère, ou qu'il se manifeste dans une personne fortement prédisposée, ou qu'il ait circulé long-temps dans l'économie pour qu'il les produise; car, dans ces influences pestilentielles si communes que j'ai cru devoir signaler sous les dénominations d'*aura pestilentialis minor* et d'*aura pestilentialis major*, les yeux, le regard, le visage,

m'ont paru n'éprouver aucun changement appréciable dans le premier cas, et presque aucun dans le second.

Ces phénomènes ne se montrent point non plus à la même époque, ni dans toutes les formes de la peste. Chez le jeune Turc (obs. n° 1), les yeux étincelants et le regard fixe ont décidé le diagnostic de la maladie qui, sans eux, eût été prise pour une fièvre inflammatoire avec phénomènes cérébraux dans un sujet sanguin. Ces deux symptômes sont remarquables surtout chez les individus avec prédominance du système nerveux. Je me rappellerai toujours les yeux grandement ouverts et phosphorescents du courtier grec (obs. n° 3), l'expression de son profond désespoir, et celle qui lui succéda un instant quand je lui eus donné quelques espérances.

Dans la gastro-entérite ou gastro-duodénite des individus à tempérament hépatique, il s'y joint dès le commencement l'altération prompte et inusitée des traits du visage, et bientôt après ce voile de tristesse profonde, espèce de refrognement permanent qui ne disparaît que quand la convalescence est déjà très avancée.

Bubons.

Les bubons, que l'on retrouve aussi dans plusieurs autres maladies, sont si communs dans la peste qu'ils en sont considérés avec raison à peu près comme pathognomoniques. Il faut avouer que le siége, le nombre, la forme et la couleur de

cet exanthème lui donnent un grand intérêt médical. Les bubons, beaucoup plus communs à Constantinople que les charbons, se montrent le plus fréquemment aux aines, aux aisselles et dans le tissu cellulaire voisin de ces parties, très rarement à la région parotidienne. La forme en est ronde si le bubon se montre dans une glande, allongée s'il a son siége dans un tissu cellulaire lâche, extensible. J'en ai rencontré deux allongés et parallèles. Il y en a de mous; il s'en trouve beaucoup de durs. Les uns conservent la couleur de la peau voisine; d'autres, au contraire, par leur forme allongée, leur dureté, leur couleur pourpre, ressemblent beaucoup à une aubergine. Je n'en ai point vu de rouges. Il n'y en a souvent qu'un, quelquefois deux, trois, quatre, rarement davantage. Tantôt les bubons se montrent tout-à-coup, sans douleur aucune, et disparaissent sans danger, ou bien avec la mort immédiate; tantôt ils s'annoncent par des élancements, parcourent lentement, mais régulièrement leurs périodes, abcèdent, suppurent et se cicatrisent; d'autres restent long-temps mollasses, et sont résorbés quelquefois sans danger.

On croit généralement que plus les bubons et les charbons sont rapprochés de la tête, plus ils sont dangereux; cela est vrai; mais quelques auteurs ne craignent pas d'affirmer qu'ils sont tous mortels. Il importe de relever cette erreur.

Un pharmacien de Constantinople me présenta un jour un Juif, en me priant de le guérir si je le pouvais. Ce Juif me dit qu'à la suite d'un catarrhe

il venait de perdre la vue d'un de ses yeux. J'examinai attentivement cet œil et je le trouvai dans un état de désorganisation au-dessus de tout espoir de guérison. Je lui dis que je ne croyais pas pouvoir lui être utile; il s'en alla. J'appris ensuite que, plusieurs années auparavant, il avait été attaqué d'un bubon pestilentiel dans l'œil même, que dès qu'il apprenait l'arrivée d'un nouveau médecin à Constantinople il s'adressait de suite à lui, espérant qu'il serait plus instruit que les autres, et, pour l'engager à le traiter, lui représentait comme le résultat d'une simple ophtalmie ce qui était celui d'un bubon pestilentiel.

M. O., d'Eioub, avait eu, plusieurs années avant que je le connusse, un bubon parotidien pestilentiel énorme. La gangrène s'y était mise; elle avait occasionné une déperdition de substance telle qu'il en était résulté une fosse profonde à côté de l'angle de la mâchoire inférieure. La bouche en était restée de travers.

Un médecin livournais me dit, lors de mon passage aux Dardanelles, le 18 septembre 1828, qu'il avait eu la peste en Egypte avec un bubon parotidien, que la gangrène s'y était mise et avait carié une partie de l'angle de la mâchoire inférieure. Il lui en restait une profonde cicatrice.

J'ai cherché à me rendre compte des causes qui, chez les pestiférés, rendent les bubons si fréquents, quelquefois si soudains et si gros. Je ne me flatte pas de les avoir trouvées; cependant, ne pourrait-on pas en accuser la chaleur du climat pendant

six à sept mois de l'année, surtout pendant les jours caniculaires; la quantité de vêtements que portent les hommes et les femmes musulmans et raïa; la fatigue de la marche dans une ville située sur sept collines et dans les campagnes montueuses des environs; mais principalement l'usage fréquent des bains, pendant lesquels la peau est stimulée par le degré de chaleur qui règne dans l'étuve, froissée péniblement par le massage, irritée douloureusement par des frictions long-temps prolongées, faites avec un gant de crin sur toute la surface du corps, particulièrement à la partie interne des bras et des cuisses; tout cela accompagné de lotions chaudes avec l'étoupe et le savon de Candie? Quoi de plus propre en effet à participer à toutes les irritations internes, à les révulser même dans certains cas, que les glandes et le tissu cellulaire vivace, extensible, qui environne les articulations scapulo-humérales, coxo-fémorales, le plus fréquemment exercées du corps humain? La peau des peuples méridionaux, si moelleuse dans son tissu, si constamment halitueuse et si perméable, celle surtout des Orientaux, possède un degré de susceptibilité inconnu en Europe. Les observations suivantes en donneront une idée.

Une femme d'un caractère très irascible eut en un an trois violents accès de colère; le premier donna lieu à un gros furoncle, le deuxième à un abcès sous-cutané, et le troisième à un abcès sous-épicranien. La base de ce dernier avait trois pouces de diamètre; sa hauteur était d'un pouce et

demi environ. D'elle-même cette femme avait appliqué des cataplasmes émollients; vu l'épaisseur et l'extensibilité du cuir chevelu, elle avait beaucoup souffert, mais enfin la tumeur était venue à maturité; un petit trou s'y était formé et donnait issue à du pus. Elle éprouvait du soulagement. Le but de la consultation à laquelle je fus appelé était de décider s'il n'était pas plus utile de faire une incision pour évacuer de suite le pus accumulé que d'abandonner la guérison à la nature. Nous étions d'avis de l'incision; mais la femme, aussi têtue que colère, s'y refusa.

Un tailleur arménien de mes pratiques, surpris par le mauvais temps sur le Bosphore, eut tant de frayeur que peu d'heures après il lui sortit plusieurs tumeurs autour du cou et des boutons aux lèvres. Un jour qu'il se délassait de son travail en fumant, il ne s'aperçut pas à temps que le Grand-Seigneur passait incognito dans la rue; il fut saisi d'une telle crainte que, le soir même, son visage était recouvert d'une grande quantité de pustules. Je vis ce tailleur quelques jours après; je lui trouvai une vingtaine de boutons de la grosseur d'un petit pois, qui donnaient issue à du pus concret.

Le 10 juin 1825, je vis à Scutari un enfant de huit à neuf ans qui, à la suite d'une grande peur, avait, dans les vingt-quatre heures, été atteint d'un gonflement considérable des glandes maxillaires.

Nous avons vu précédemment un violent accès

de colère déterminer sur-le-champ la sortie d'un bubon pestilentiel.

Chez ses malades, le médecin entend fréquemment parler de tumeurs plus ou moins grosses et nombreuses venues subitement et disparues de même. L'ignorance et l'amour du merveilleux exagèrent sans doute beaucoup ces accidents; mais il n'est pas moins vrai que les phlegmons, la tuméfaction aiguë et chronique des extrémités inférieures, les scrophules, la phthisie, l'erysipèle simple, l'érysipèle phlegmoneux, sont très fréquents à Constantinople. Les furoncles y sont innombrables, les dartres et la teigne assez communes parmi les raïa. Pour s'en convaincre, il suffit d'aller dans les églises fréquentées par les Arméniens; lorsque, à certaines parties du service, ils ôtent leurs kalpak, on peut en voir les stigmates sur leurs têtes rasées. J'ai trouvé sur un Musulman un développement extraordinaire du tissu adipeux, qui avait donné lieu à une douzaine de lipômes sur le bras droit. J'ai vu une femme grecque avec une trentaines de loupes au derme chevelu; plusieurs inflammations de la peau de la nuque, et une autre dégénérée en squirrhe près de s'ulcérer à la suite de la pression et du frottement d'un kalpak à bords rudes.

Par contre, la goutte est très rare à Constantinople, ainsi que le rhumatisme musculaire chronique.

Ces observations tendent à prouver que le tissu cellulaire sous-cutané, les ganglions lymphatiques

et la peau des populations du Levant, étant dans un état habituel de surexcitation, sympathisant fortement avec le reste de l'organisme, doivent être très aptes à recevoir les irradiations morbides causées par l'absorption du miasme pestilentiel et en subir la manifestation aux aines et aux aisselles plutôt qu'ailleurs.

J'ai rencontré très peu de charbons; je n'ai point vu de pétéchies, soit qu'elles se montrent rarement à Constantinople, soit qu'elles ne paraissent qu'à la fin de la maladie, époque à laquelle le médecin franc n'est presque jamais présent.

Signes précurseurs. — Diagnostic et pronostic.

S'il existe une maladie pour laquelle il serait à désirer que l'on pût reconnaître les signes avant-coureurs, l'instant de l'invasion, la durée de la saison morbide et l'intensité de l'épidémie, certes c'est la peste.

Dans l'intérêt de la science et dans celui de ma conservation individuelle, j'ai tenté de résoudre cette difficulté. J'ai cherché dans les auteurs classiques; j'ai interrogé beaucoup de médecins francs, grecs, arméniens, juifs et musulmans. Je me suis adressé aux prêtres arméniens, directeurs des hôpitaux des pestiférés, aux apothicaires, aux médicastres, aux barbiers, aux sages-femmes, aux religieuses, aux garde-malades, enfin à nombre de personnes qui, sans se mêler de médecine, avaient résidé assez long-temps dans le pays pour avoir

vu souvent la peste ou pour en avoir été attaquées elles-mêmes, et qui, par conséquent, auraient pu faire à ce sujet quelques observations intéressantes. Je leur ai demandé à quels signes elles peuvent prédire que la maladie sévira à Constantinople dans l'année courante; à quel symptôme ou à quelle réunion de symptômes elles reconnaissent qu'un individu en est atteint, avant que les élancements ou les douleurs se fassent sentir, avant que le bubon ou le charbon se soit déclaré.

Peu de personnes se donnent pour connaître d'avance les phénomènes précurseurs de la peste; beaucoup au contraire ont la prétention de la distinguer de toute autre maladie dès qu'elle existe; c'est pour plusieurs un moyen de fortune, pour d'autres un moyen de considération. Mais aux premières approches de la saison pestilentielle, lors de la canicule, tant que règnent les grandes chaleurs, et à plus forte raison quand la peste existe, le plus grand nombre la proclament dès qu'un individu, auparavant bien portant, après avoir fait quelques courses dans Constantinople, traversé les bazars ou pris un bain, éprouve, en rentrant chez lui, une plus grande fatigue que de coutume, du frisson, de la céphalalgie, des nausées, des vomissements, enfin plusieurs symptômes de gastrite avec supersécrétion bilieuse. Comme cette dernière maladie est très commune dans les contrées et les saisons chaudes, et chez des individus à tempérament bilieux, tempérament de la majeure partie de la population mas-

culine de Constantinople, et que, en temps de peste, beaucoup de maladies parcourent leurs périodes sans complications, tous ces prétendus connaisseurs commettent de fréquentes erreurs. Mais lorsque les yeux du malade sont devenus hagards, que les traits du visage tirés en haut et en dedans se rapprochent de la ligne médiane et sont empreints d'une profonde tristesse, alors le médecin le moins observateur peut affirmer que le malade est atteint de peste, à plus forte raison quand il ressent en même temps des élancements vifs, fréquents, douloureux dans les régions inguinales, axillaires ou parotidiennes, encore plus lorsqu'un bubon s'est dessiné ou qu'un charbon s'est manifesté. Il est donc difficile de reconnaître la peste dès le commencement.

Cependant il y a à Péra et à Constantinople quelques personnes qui, tout en se trompant quelquefois, connaissent la peste beaucoup mieux que les autres ; ce sont Don Courban et Don Giacomo, prêtres arméniens dont j'ai déjà parlé. Don Courban est regardé comme celui des deux qui connaît le mieux cette maladie ; c'est lui qui, chez les Francs et les Arméniens, est le plus souvent appelé pour vérifier les individus soupçonnés d'en être attaqués. Plusieurs apothicaires et barbiers ont acquis quelque réputation en ce genre.

Ce fut principalement dans mes conversations avec Don Courban et Don Giacomo que je cherchai à m'assurer si, dans les apparences du soleil, les phases de la lune, les principaux phénomènes mé-

téorologiques, la plus ou moins grande précocité des saisons et des fruits, dans le règne végétal ou animal, dans les maladies sporadiques et épidémiques qui ont lieu quelque temps ou immédiatement avant l'explosion de la peste, ils avaient remarqué quelques signes auxquels on pût prédire d'une manière certaine l'apparition ou la non-apparition de cette maladie dans le cours de l'année, sa durée, son intensité, etc. Qui ne croirait qu'après avoir posé des questions aussi claires à des personnes qui depuis vingt-cinq à trente ans passent leur vie dans des hôpitaux de pestiférés, je n'eusse dû obtenir quelques réponses précises et satisfaisantes? Il n'en fut rien; voici pourquoi. Les deux prêtres vérificateurs et leurs élèves sont de nation arménienne; ils parlent difficilement l'italien, très peu le français; ils n'ont aucune instruction générale, pas la moindre idée médicale. Une routine aveugle, héritage de leurs prédécesseurs, est leur seul guide. Peu habiles dans l'art de tracer des caractères, ils ne tiennent pas de cahiers de visites, ne recueillent aucune observation. Dans le Levant, chaque jour suffit à sa peine; ce qui s'est passé la veille est oublié le lendemain. Incapables de soutenir une discussion scientifique, ils répondent aux questions qui leur sont faites par ces mots : *è così* (c'est ainsi), ou par des proverbes qui, comme on le sait, ont force de loi dans l'Orient. Je crois qu'il s'y mêle aussi de la jalousie de métier. A la direction d'un hôpital de pestiférés sont attachés des appointements considéra-

bles pour le pays, un logement, un jardin, des profits, de la considération. Un médecin franc qui les interroge peut leur paraître suspect et avoir l'envie de les supplanter; ils le craignent et se tiennent réservés. Les apothicaires et les barbiers qui se mêlent de traiter la peste, et pour lesquels elle est un moyen de gagner de l'argent, ont la même jalousie et par conséquent la même réserve.

Nous avons vu précédemment que, pour les prêtres de la peste, ce fléau n'est autre chose que la colère de Dieu, le châtiment de nos péchés. Avec de telles idées, il est inutile de perdre son temps à étudier les astres, à faire des observations météorologiques; aussi n'ai-je pu obtenir d'eux que des remarques banales, accréditées aussi chez le vulgaire, savoir : que la peste augmente depuis la nouvelle jusqu'à la pleine lune pour diminuer ensuite, mais que le contraire arrive aussi très souvent; que l'été est sans contredit la saison où elle paraît de préférence, et l'hiver celle où elle diminue et s'éteint, mais qu'il y a des exemples, rares à la vérité, où elle se prolonge jusqu'au milieu de cette dernière saison. Les brouillards épais lui donnent une nouvelle activité; les petites pluies produisent le même effet, tandis que des averses fortes et longues en amènent quelquefois la fin. Généralement parlant, les vents du sud en favorisent l'explosion et ceux du nord la font souvent disparaître comme par enchantement. Suivant leur intensité et leur continuité, les tempêtes, les orages, les éclairs, le tonnerre exercent aussi sur elle une grande in-

fluence. Le temps de la maturité des aubergines, des melons d'eau, des tomates, des fruits verts, coïncide singulièrement avec l'époque où elle commence à sévir. Parmi les personnes qui, l'année précédente, ont été atteintes de peste avec bubon et charbon, il y en a qui, au retour de la maturité de l'aubergine, ressentent, à la place où le bubon existait, une douleur pulsative qui indique l'approche de l'apparition de la maladie. Lors de l'imminence d'une peste qui doit être très meurtrière, les chiens se font des trous plus profonds, et l'on trouve, le matin dans les rues, plus de rats, de poules et d'oies, de chiens et de chats morts que quand elle doit être bénigne. Enfin, si, pendant l'hiver ou le printemps précédent, il y a eu de graves épidémies de variole, de rougeole, de scarlatine, de pneumonies ou autres maladies inflammatoires, la peste enlève une moins grande quantité d'individus.

Plusieurs de ces opinions, se balançant ou se contredisant les unes les autres, tombent d'elles-mêmes, celles sur les phases de la lune, par exemple. J'ai fait pendant plusieurs saisons morbides des observations suivies à ce sujet, et je n'ai pu en rien conclure de satisfaisant. J'ai examiné attentivement si, avant l'explosion de la maladie, il se trouvait le matin, dans les rues, plus d'animaux morts que d'ordinaire; je n'y ai point trouvé de différence notable. Quelquefois, cependant, il m'est arrivé de rencontrer dans Péra plus de chiens morts que de coutume; mais la cause de

cette mortalité est connue. C'étaient des chiens errants, hargneux, devenus trop nombreux, ennuyant les Francs de leurs hurlements pendant la nuit; des boulettes, jetées le soir dans les rues, en faisaient mourir un grand nombre, et leurs cadavres, trouvés le jour suivant, semblaient justifier l'approche d'une peste meurtrière. Que la maladie tue moins de monde quand elle a été précédée d'épidémies plus ou moins grandes, cela doit être, puisqu'elles enlèvent d'avance une partie de la population qui aurait pu en être la victime. Voici pour les symptômes précurseurs.

Diagnostic individuel.

Quant au diagnostic individuel, on a vu que le médecin franc a rarement occasion de l'exercer. Si l'individu n'éprouve, dans les régions inguinales ou axillaires, que de vifs et courts élancements ; si ces élancements deviennent plus vifs, plus douloureux, occasionnent une gêne dans la marche; si un bubon de la grosseur d'un pois ou d'une petite noisette se prononce à l'aine droite, son siége ordinaire, sa santé générale est si bonne jusqu'alors qu'il ne peut se croire sous une influence pestilentielle et préfère attribuer ces symptômes à quelque coup qu'il se sera donné, à quelque effort qu'il aura fait. Enfin, s'il éprouve un état de malaise général, de la céphalalgie ; s'il sent de l'amertume dans la bouche, du dégoût pour les aliments ; s'il a des nausées, des vomissements, il en

cherche la cause dans quelque mets indigeste qu'il aura mangé la veille. Fait-il, par extrême précaution, avertir son médecin franc? celui-ci, vu l'éloignement de la demeure, ne se rend chez lui que le jour suivant ; il arrive et apprend que pendant la nuit, le mal s'étant aggravé, la famille a fait venir le prêtre arménien, qui a reconnu la peste. Est-elle maligne, cruelle? l'incertitude ne dure pas long-temps, et le malade est souvent mort avant que le médecin franc ait le temps d'arriver.

Variétés de la peste.

Le hasard m'ayant procuré l'occasion de voir plusieurs personnes de ma connaissance atteintes de cette maladie, j'ai remarqué que l'épidémie se déclare souvent sans qu'aucun signe précurseur ait éveillé l'attention des personnes qui ont la prétention de s'y connaître. Quand les vents du sud ont soufflé pendant quelques jours, la peste éclate si elle doit éclater cette année-là. Beaucoup de personnes se trouvent atteintes d'*aura pestilentialis minor* sans y faire la moindre attention ; d'*aura pestilentialis major* accompagnée d'un bubon fortement prononcé ; de pustules noires et de petits charbons noirs qui affectent peu le reste de l'économie et qui se guérissent aisément.

Il est, dans cette maladie, une autre variété très remarquable qui passe souvent inaperçue; l'individu attaqué éprouve de l'abattement, du dé-

goût, quelquefois des nausées, rarement des vomissements. On croirait à une légère indigestion; on le tient, suivant l'usage du pays, à une diète sévère; cependant l'indisposition se prolonge; il s'y joint de l'agitation, de l'insomnie. D'autres symptômes, qui n'ont pas lieu dans une simple surcharge de l'estomac, se dessinent: l'expression triste de la figure, la face légèrement grippée et voilée, le regard un peu insolite. On sent qu'il y a quelque chose d'étranger à l'indigestion; mais ce sont bientôt des sueurs abondantes, des urines troubles; les traits se dérident, le teint s'éclaircit, les yeux reprennent peu à peu leur expression accoutumée. La convalescence est rapide et la guérison parfaite. Cette variété me paraît avoir la plus grande analogie avec la *variola sine variolis* de Sydenham et le *guizli kezel hastalek* (scarlatine secrète) que les médecins de Constantinople ont souvent l'occasion d'observer.

Pronostic général.

Si l'année est régulière et sans de trop grandes alternatives de chaleur et de froid, de sécheresse et d'humidité; si les vents de tramontana soufflent, comme cela est ordinaire, pendant les trois quarts de la belle saison qui dure sept mois; si le scirocco, avec ses brouillards, ne paraît qu'à des intervalles éloignés et ne dure que quelques jours; si les chaleurs de l'été, celles surtout de la canicule, ne sont pas assez fortes, assez continues pour

que l'on manque de bonne eau à boire; si les fruits et les légumes sont de bonne qualité; si l'on n'entend pas parler de la peste en Égypte ou sur les côtes de la Barbarie, d'où les vents du S.-S.-E. pourraient amener, avec les convois de la Méditerranée, leur influence délétère; si aucune personne de grande susceptibilité nerveuse ou à cicatrice douloureuse ne se plaint d'élancements dans les aines ou les aisselles, alors il y a tout lieu d'espérer que la saison morbide se passera sans peste aucune ou que l'épidémie sera très bénigne. Si le contraire a lieu, on doit s'attendre à une peste d'autant plus active, à une mortalité d'autant plus grande, que les circonstances se seront plus éloignées de celles que je viens d'énumérer.

Pronostic individuel.

Si la maladie attaque une personne dans son état de santé ordinaire, elle se montre chez elle avec tous les symptômes que comportent sa constitution, son tempérament, son sexe, son âge, etc. Ainsi, dans un jeune homme d'une forte constitution, d'un tempérament sanguin, elle donnera lieu à une maladie inflammatoire; dans un individu d'un tempérament bilieux, elle développera une gastrite, une gastro-hépatite, etc.; chez une personne nerveuse, les symptômes seront ceux de l'ataxie, et ainsi de suite. Dans les tempéraments mixtes les symptômes seront mixtes; seulement dans le premier cas on remarquera un prompt délire et une

tendance rapide à une irritation cérébrale; dans le second, un visage bouffi, tiré, voilé, refrogné, qui restera tel quelque temps encore après la guérison; dans le troisième, cette terreur profonde, cette agitation continuelle qui indiquent, dès l'invasion de la maladie, une prompte et funeste terminaison; et dans tous les trois, lorsque la maladie augmente d'intensité, le symptôme caractéristique dont j'ai déjà parlé plusieurs fois, l'œil hagard, le regard fixe, étincelant, phosphorescent, comme celui des hydrophobes.

L'apparition, sans de grandes douleurs, d'un ou de plusieurs bubons de forme allongée, durs, adhérents, sans changement de couleur à la peau, ou de couleur violette, bleuâtre, comme celle de l'aubergine à sa parfaite maturité, est d'un heureux augure. Si le charbon ou les charbons se circonscrivent promptement, si la constipation dure pendant les six ou huit premiers jours de la maladie, tandis que des sueurs abondantes ont lieu; si le malade a assez de courage pour se tenir levé et se promener incessamment dans son appartement ou dans son jardin, le pronostic est on ne peut plus heureux.

Si, au contraire, l'épidémie est maligne, cruelle; si la maladie débute d'une manière irrégulière et que ses périodes se confondent; si le sujet est atteint de quelque inflammation chronique, du tube digestif surtout; si son moral est faible; si les bubons ne sortent pas ou ne sortent qu'avec les plus vives douleurs et restent mous; si une inflamma-

tion interne en empêche le développement ou les fait disparaître; enfin si, à la constipation des deux ou trois premiers jours, succède une diarrhée abondante, le pronostic est des plus funestes.

Traitement préservatif rationnel.

Le traitement de la peste est maintenant devenu, parmi les médecins instruits, aussi rationnel que celui des maladies qui faisaient jadis l'effroi des nations et le désespoir des praticiens.

Les meilleurs préservatifs sont, sans contredit, l'éloignement des pays où la peste a coutume de régner, le séjour à la campagne pendant la saison morbide, lorsqu'on est forcé de résider dans ceux où elle exerce ses ravages; une habitation située au nord, élevée, isolée, si l'on est obligé de demeurer dans les localités où elle sévit; le soin de se tenir à quelque distance, au-dessus du vent, des malades avec lesquels on est obligé de rester ou auxquels on donne des soins; la propreté la plus minutieuse tant sur sa personne que dans tous les objets environnants; une nourriture saine, légère et peu abondante. On doit éviter, autant que possible, la foule, les lieux publics, les purgatifs, les drastiques, les boissons alcooliques à grande dose, quoique regardées par plusieurs comme prophylactiques de la maladie; se garder d'une trop grande fatigue physique ou morale; éloigner les passions tristes ou violentes, la nostalgie, le désespoir, affections qui rendent les individus plus impressionnables;

la suppression subite de la transpiration, les excès en tout genre, mais particulièrement tout ce qui peut déranger, irriter, enflammer les voies digestives.

Non contentes de ces précautions, quelques personnes croient très utile de porter un manteau et des gants de taffetas gommé. Il n'y a que des Francs qui en fassent usage; encore sont-ils en très petit nombre. Ce sont ordinairement quelques médecins ou voyageurs nouvellement arrivés à Constantinople, qui se sont fait de la maladie une opinion exagérée. Les drogmans des ministres étrangers emploient quelquefois ce moyen quand ils se rendent à la Porte, où ils sont exposés pendant des heures entières à se trouver au milieu de la foule qui encombre ce palais; c'est quand il existe quelque épidémie cruelle, comme celle de 1812. Dans celles qui le sont moins, ils n'en portent pas. Pendant les neuf années de mon séjour dans le Levant, je n'ai vu qu'un seul drogman qui s'en revêtît constamment quand la peste existait. Il est probable, si j'en juge par ma propre expérience, que les personnes qui en faisaient usage ont trouvé que les inconvénients en surpassaient de beaucoup l'utilité et s'en seront, ainsi que moi, dégoûtées.

Isolement.

L'isolement a été recommandé par tous les auteurs contagionistes comme le grand moyen de se préserver de la peste et celui auquel les Francs

qui habitent le Levant sont redevables du peu de mortalité qu'ils éprouvent. Olivier va jusqu'à dire qu'il n'y a pas d'exemple que la peste la plus meurtrière se soit introduite parmi les Européens lorsqu'ils se sont isolés et qu'ils passent à l'eau, au vinaigre et au parfum tous les objets qu'ils retirent du dehors. Il y a beaucoup d'exagération dans cette affirmation. L'isolement est certainement une mesure très utile, mais il ne faut pas lui attribuer entièrement cet heureux résultat parmi les Francs à Constantinople. Tous les Européens habitent Péra et Galata : ils ne peuvent demeurer ailleurs. Or Péra, élevé de cent mètres au-dessus du niveau des eaux du Bosphore, balayé par tous les vents, offre une des plus belles et des plus saines positions que l'on connaisse; il est, comme on le sait, la résidence des ministres étrangers. Galata, situé au bas de la colline, le long du port, exposé au midi, est beaucoup moins sain que Péra; mais les Francs qui l'habitent, la plupart négociants, en occupent la partie la plus élevée, par conséquent la moins insalubre. Leurs maisons sont bâties en pierre et bien tenues; leur nourriture est saine et abondante; ils sont bien vêtus; leur commerce est généralement prospère; ils mènent une vie régulière, passent la saison morbide à la campagne et ne viennent à leur comptoir qu'une ou deux fois par semaine. Sont-ils atteints de quelque maladie ordinaire, ils sont soignés par des médecins francs, et moins exposés par conséquent aux affections chroniques, reliquats ordinaires des mauvais

traitements. Sont-ils attaqués de la peste, ils ont plus de chances de guérison, puisque, ainsi que nous l'avons vu précédemment, la mortalité atteint de préférence les individus porteurs de quelque affection chronique, celle des voies digestives surtout. Il n'est donc pas étonnant que les Francs soient moins fréquemment atteints de la maladie que les Musulmans et les raïa, et moins exposés qu'eux à y succomber.

Le tableau de la mortalité des diverses nations qui habitent Constantinople, pendant la peste cruelle de 1812, prouve encore que l'on a beaucoup exagéré l'importance de l'isolement. En effet, je vois que parmi les Européens, dont l'auteur a oublié de donner le chiffre, mais que j'estimerai d'après la voix publique au plus à quatre mille, il y en eut cent vingt-deux d'attaqués et quatre-vingt-quatre qui succombèrent. Les Arméniens catholiques, évalués suivant les rapports de la chancellerie de l'ambassade française à quarante mille, eurent douze cents personnes atteintes, dont il mourut deux cent cinquante. Les Arméniens schismatiques, évalués à soixante mille, eurent deux mille pestiférés, et il en mourut douze cents. Cependant les Arméniens, tant catholiques que schismatiques, tous livrés au commerce, allant chaque jour à Constantinople, parcourant les khans, les marchés, sont loin de s'isoler; et malgré cela les premiers n'ont eu en malades qu'une trente-troisième partie de leur population et en morts qu'un peu plus de demi pour cent; les seconds n'ont eu de même

qu'une trentième partie de leur population frappée de la peste, et deux pour cent de morts, tandis que les Européens, dont un grand nombre s'isolent, ont eu aussi une trente-troisième partie des leurs attaquée, sur lesquels ils ont éprouvé une perte de deux et un cinquième pour cent de leur population. L'isolement seul, quoi qu'on en dise, n'est pas un moyen infaillible d'échapper à la contagion.

Aussi l'on entend quelquefois les Francs et les raïa exprimer leur étonnement de ce que telle personne qui, par la crainte de la contagion, ne sortait plus de chez elle dès que l'on commençait à parler de la maladie, et qui prenait les précautions les plus minutieuses pour ne pas être compromise, en ait été attaquée et en soit morte. Ces cas, qui paraissent si extraordinaires, s'expliqueraient facilement si l'idée de la contagion médiate ou immédiate ne préoccupait pas tous les esprits au point de ne plus leur laisser le libre exercice de leur jugement. Nous avons vu précédemment qu'à la suite des vents du sud, des brouillards et de la chaleur étouffante qui les accompagnent, l'influence délétère peut, chez des personnes bien portantes, causer l'*aura minor*, l'*aura major*, une peste secrète, bénigne, maligne, ou cruelle. Pourquoi, dans des sujets mal disposés, qui habiteraient une maison mal située, exposée aux vents du midi, toutes ces diverses nuances de la même maladie ne pourraient-elles pas se manifester? Je crois ces cas beaucoup plus fréquents qu'on ne le

pense; mais comme il est impossible de prouver que la personne n'a pas touché quelqu'un ou quelque objet peu de jours avant qu'on ne parlât de peste, qu'elle n'ait pas conservé quelque habillement de l'année dernière qui ait recélé des miasmes de la maladie précédente; qu'à travers les fissures, les crevasses nombreuses des maisons, il ne se soit pas glissé un chat, un rat ou une souris, personne ne veut y croire.

On cite à Péra plusieurs personnes grecques et arméniennes si effrayées de la peste qu'elles se sont abstenues d'aller à Constantinople pendant dix et même vingt années. J'ai connu une femme et ses deux sœurs qui fréquentaient assidument les églises, même en temps de peste bénigne, et qui n'avaient pas été à Constantinople depuis nombre d'années. Son mari, grand contagioniste, me parlait souvent d'une personne de sa connaissance que la crainte de la contagion retenait depuis quinze ans dans un petit appartement, d'où elle ne sortait que très rarement, même quand il n'était nullement question de la peste, et jamais dès que la saison morbide était arrivée. Elle achetait le peu de choses qui lui étaient indispensables aux marchands ambulants, mais avec toutes les précautions les plus minutieuses; malgré cela, elle fut atteinte de peste et en mourut. Les voisins n'en revenaient pas; mais l'étonnement cessa bientôt quand on vint à réfléchir qu'il fallait qu'elle eût touché quelque chose de contumace, du papier, un fil, une araignée, une mouche, etc.

Traitement préservatif vulgaire.

Lorsque la saison morbide approche et que les bruits de peste commencent à se répandre, surtout quand quelques cas bien avérés sont connus, les personnes craintives recourent d'elles-mêmes aux préservatifs qu'elles croient le plus utiles. Les plus communs sont la fumée des baies de genièvre, l'évaporation du vinaigre, mais surtout le *tutsu* ou fumée qui s'élève pendant la combustion du *storax officinalis* (encens noir). Celles qui croient ces moyens insuffisants en emploient d'autres; les unes s'étourdissent sur le danger en buvant une grande quantité de raki[1] pour chasser le mauvais air. J'ai traité beaucoup de gastrites et de gastro-entérites aiguës et chroniques qui n'avaient pas d'autres causes. Les autres se procurent des amulettes; ceux-ci portent sous leurs aisselles un morceau desséché du *vespajo evloïto* d'un pestiféré; ceux-là un tuyau de plume rempli de mercure et scellé aux deux bouts, qu'ils posent sur le creux de l'estomac; d'autres un triangle renfermant du safran, du camphre, de l'ail ou des aromates. Beaucoup de Grecs, d'Arméniens, de Juifs, portent de ces amulettes suspendues à leur col et descendant jusqu'au creux de l'estomac. Des Francs en portent aussi; le vieux E......, médecin

(1) Esprit très fort distillé de la peau du raisin, lorsque le jus en a été extrait pour le vin. On lui donne ensuite un parfum avec de l'angélique et une certaine quantité de gomme.

allemand, très érudit, qui habitait Constantinople depuis trente ans, était persuadé de leur utilité et en portait toujours une. Plusieurs personnes s'empressent de se faire ouvrir un séton, un cautère, ou de se faire appliquer un ou plusieurs vésicatoires.

Quelques médecins francs exploitent cette branche de la médecine. Le prince C. M., que je vis le 16 mars 1826, me raconta ce qui suit : « Lors de la grande peste de 1812, Lorenzo, médecin du sérail, avait inventé une amulette contre la peste; c'était un disque d'un pouce et demi environ de diamètre, d'une à deux lignes d'épaisseur, enveloppé dans un ruban rouge. On devait le porter au bras, à l'endroit où l'on ouvre ordinairement les cautères. Quelques jours après, il se manifestait un petit bouton qui renfermait un peu de sérosité; ce bouton mûrissait, crevait, se desséchait et disparaissait en une semaine. A ce bouton il en succédait un autre qui parcourait les mêmes périodes, et ainsi de suite. » Le prince avait pris une de ces amulettes, l'avait portée, et avait échappé à la maladie. Pour plus grande précaution, il s'était fait ouvrir en même temps un cautère.

Quand une personne est ou se croit fortement compromise, sent ou croit ressentir quelque symptôme de peste, elle boit de l'urine dans les premières vingt-quatre heures et s'imagine être à l'abri; celle-là prend un melon d'eau, le coupe en deux parties égales, en creuse une, urine dans ce creux ou y fait uriner un enfant ou une personne

qu'elle croit saine, expose le tout hors de la fenêtre pendant la nuit, et quand l'aurore paraît elle avale ce breuvage. L'un des préservatifs favoris des Arméniens, c'est un mélange d'urine et d'eau-de-vie.

Les frictions huileuses, si vantées dans le temps comme un moyen préservatif et curatif de la peste, sont presque inconnues à Constantinople; un pharmacien franc est la seule personne qui, à ma connaissance, en ait fait usage.

Préservatif empirique.

Nous avons vu l'opinion de Fra Luigi di Pavia sur les divers exanthèmes qui surviennent aux personnes attaquées de la peste et sur le degré de danger qui les accompagne; je fus curieux de m'assurer si, à Constantinople, l'observation confirmait aussi cette opinion. J'allai aux renseignements, et voici ce que j'appris.

Un médecin franc, résidant depuis vingt ans dans le Levant, me dit avoir observé qu'un malade qui avait été une fois attaqué d'un charbon pestilentiel était pour toujours exempt des atteintes du fléau. Il avait interrogé à cet effet les prêtres de la peste, et ceux-ci l'avaient assuré qu'ils ne se souvenaient pas qu'un pestiféré atteint du charbon eût jamais été de nouveau atteint de la peste.

L'observation suivante viendrait à l'appui de cette opinion. Adriana, blanchisseuse grecque qui

allait en journée chez les Francs, avait eu six fois la peste; la dernière fois, elle avait eu le charbon connu sous le nom d'*ampelocladhy*. Elle avait neuf enfants; sa fille aînée en avait cinq. Lorsque parut la grande peste de 1812, le mari et les neuf enfants d'Adriana, son gendre et ses cinq enfants, succombèrent; elle seule résista à l'épidémie.

Voici une autre observation qui n'est pas aussi favorable à cette opinion. La sœur du propriétaire de la maison où demeurait le docteur B. avait eu un énorme charbon ampélocladhy; elle fut cependant atteinte une autre fois de la peste, mais elle n'en mourut pas.

Je ne prendrai pas sur moi de décider si cette opinion est exagérée ou non; il faudrait avoir demeuré très long-temps dans le pays et s'être spécialement occupé de la peste, pour pouvoir prononcer avec connaissance de cause; c'est à quoi les médecins francs ne peuvent prétendre[1].

Traitement préservatif scientifique.

Un médecin, qui le premier a introduit la vaccine à Constantinople, prônait ce préservatif de la variole comme le meilleur que l'on pût em-

(1) Ce qu'il y a de certain, c'est que cette opinion est assez généralement répandue pour qu'une personne faisant profession de vérifier les pestiférés et de les traiter ait cru devoir l'exploiter, en faisant dessécher le bourbillon qui résulte du charbon ampélocladhy, et en en vendant, au prix de cinq piastres, un petit morceau que l'on porte comme une amulette et que l'on place dans le creux de l'aisselle.

ployer contre l'épidémie pestilentielle; malheureusement les personnes vaccinées ayant été attaquées et étant mortes de la peste comme beaucoup d'autres qui ne l'avaient point été, ce prétendu spécifique est tombé dans l'oubli.

Un autre médecin, s'étant imaginé que le mélange du pus de la vaccine et de celui d'un bubon pestilentiel préserverait celui qui se l'inoculerait, en fit publiquement l'expérience sur lui-même à Constantinople; mais l'incertitude du résultat discrédita ce préservatif.

Le calomel, si vanté par le docteur Mac Lean, qui a beaucoup contribué à son introduction dans la matière médicale, et recommandé par lui comme préservatif et curatif de la peste, qu'il regarde comme une maladie essentiellement asthénique, ne jouit à Constantinople d'aucun crédit sous ce dernier rapport.

Traitement préservatif inconnu. — Histoire du baron de Rosenfeld.

Dans l'année 1817, on parla beaucoup d'un Allemand appelé le baron de Rosenfeld, récemment arrivé à Péra, qui affirmait avoir trouvé un préservatif infaillible de la peste. Il avait été admis dans l'hôpital des pestiférés grecs pour y soigner les malades; mais après y être resté trente-huit jours il avait été aussi attaqué de la peste et en était mort en vingt-quatre heures. Le bruit courut que son ventre s'était gonflé, ses cheveux étaient tombés,

son visage était devenu tout noir; d'où l'on concluait qu'il avait été empoisonné par les papas qui desservaient l'hôpital, dans la crainte que son spécifique ne fût réellement efficace et ne les privât des bénéfices qu'ils retirent du traitement des pestiférés.

Quoique Péra ait peu d'étendue et que sa population soit peu nombreuse, il est très difficile d'y connaître l'exacte vérité sur un fait quelconque, tant ses habitants aiment les caquets, l'exagération et le merveilleux. Pour approfondir un événement qui intéressait tant la science, je cherchai à me procurer les renseignements les plus exacts, et je m'adressai pour cela au sieur V...., jeune homme instruit que je savais ami du défunt. Voici ce qu'il me dit : « Après avoir été au collége depuis dix ans jusqu'à dix-sept, puis placé dans une maison de commerce, le baron de Rosenfeld se livra aux sciences accessoires de la médecine, pour laquelle il se sentait beaucoup de goût. Il étudia surtout la chimie et fit de nombreuses expériences ; il crut avoir trouvé un préservatif assuré de la contagion. Plein de cette idée il part pour l'Égypte, ouvre plusieurs cadavres, en fait bouillir les os et les chairs, en retire de la graisse, fait mainte épreuve; enfin il croit avoir réussi et se regarde comme possesseur d'une recette infaillible. Il apprend que la peste est à Malte, il s'y rend; mais elle était sur son déclin. Trouvant dans cette île trop peu d'occasions d'employer son secret, il va à Tunis; de Tu-

nis il retourne à Vienne, où il arrive en 1816. Il adresse à l'empereur une pétition et annonce sa découverte; il ne demande pas d'argent, mais une lettre de recommandation pour l'internonce d'Autriche à Constantinople, afin d'y trouver des facilités pour entrer dans un hôpital de pestiférés et prouver ainsi l'infaillibilité de son spécifique. L'empereur l'adresse au premier médecin de la cour; celui-ci lui fait mille objections. Ennuyé de ces contradictions, Rosenfeld se rend à Pest, parle à un des archiducs, et, muni de la lettre de recommandation si désirée, il se rend à Constantinople.

« L'internonce obtient pour lui la permission d'entrer dans l'hôpital pour les pestiférés grecs; il s'y renferme avec un interprète qu'il prépare contre la contagion en l'inoculant et en lui donnant un certain breuvage; ils y passent douze jours, et chacun de ces jours ils visitent les malades deux fois. A cette époque, deux médecins francs, se disant envoyés par le berber-bachi, se rendent chez le premier drogman de la Porte, Argyropoulo, et lui disent que, depuis leur entrée dans les salles de l'hôpital, Rosenfeld et son interprète font usage de chemises huilées, se lavent les mains dans de l'huile, et que ce préservatif n'est pas nouveau. Pour confondre ces détracteurs, Rosenfeld et son drogman, accompagnés d'un papas, se rendent au bain, et, de retour à l'hôpital, ouvrent, en présence d'un médecin allemand et de moi, les bubons de cinq malades. Rosenfeld en es-

suie le pus sur ses bras, sur ses mains, et se couche dans le lit d'un des pestiférés.

« Il était convenu qu'après le vingtième jour on lui donnerait des galériens pour les préparer de manière à ce qu'ils pussent sans danger servir d'infirmiers aux pestiférés ; mais le gouvernement exige qu'il reste dans l'hôpital jusqu'au quarantième jour, époque après laquelle on croit qu'un individu n'a plus rien à craindre de la contagion. Rosenfeld reste donc, ouvrant les bubons, pansant les charbons, etc.; mais le trente-huitième jour il tombe malade. Il soupçonne le danger, fait aussitôt son testament, et meurt trente heures après avoir éprouvé une diarrhée abondante. Peu d'heures après sa mort, son ventre se tuméfia extraordinairement, ses cheveux tombèrent, mais son visage ne devint pas noir. Ces phénomènes étant regardés comme consécutifs d'un empoisonnement, on accusa les papas de l'avoir commis. Son drogman se porta toujours bien. »

M. V.... ajouta que, quoique Rosenfeld ne se donnât pas pour médecin, il avait fait d'assez profondes études; qu'il connaissait bien la peste ; qu'en voyant un pestiféré il avait souvent pronostiqué sa mort dans les vingt-quatre heures, et que l'événement l'avait confirmé. Son préservatif était, entre autres ingrédients, composé d'une substance qui ne se trouvait qu'en Europe et en Asie. Les princes M..... lui avaient fait proposer un accommodement ; il avait répondu qu'il ne demandait pas d'argent, qu'il n'ambitionnait que la

gloire d'être utile à ses semblables, et, quand l'infaillibilité de son spécifique aurait été reconnue, une petite terre et une décoration qui suffiraient à ses besoins et à son ambition. Il croyait que, s'il venait à mourir à l'hôpital, ce ne serait probablement pas de poison, car l'idée que la légation autrichienne donnerait sans doute l'ordre d'ouvrir son corps empêcherait cet attentat. On ne pourrait, disait-il, l'empoisonner qu'en lui donnant dans sa nourriture de la liqueur qui était son secret, laquelle agirait à l'intérieur, boucherait les pores de la peau et le ferait crever en le gonflant.

Il faisait préparer sa nourriture dans l'hôpital et mangeait indifféremment de tout, même les mets réputés les plus nuisibles, même du *kaïmak*, sorte de crème cuite très indigeste, pour qu'on ne dît pas qu'il observait un régime de peur de la peste.

On ne sait à quoi attribuer l'insouciance de la légation autrichienne dans cette affaire. Rosenfeld ne reçut aucun encouragement; on ne s'inquiéta nullement de sa maladie. On ne fit rien pour constater la cause de sa mort; on ne daigna même pas élever sur sa tombe un marbre funéraire.

Le sieur V..... ne put obtenir ses papiers, qui lui avaient été légués; la chancellerie autrichienne s'en empara. Il s'y trouvait un journal de ses voyages. Un médecin le garda, dit-on, dans l'espérance d'y trouver son secret; depuis on n'en a plus entendu parler.

Ainsi mourut Rosenfeld, à l'âge de trente-deux

ans. En supposant que son imagination ardente lui ait fait croire qu'il avait découvert contre la contagion un préservatif qui n'a pas justifié ses espérances, toujours est-il vrai qu'il est mort victime de son amour pour l'humanité et qu'à ce titre il mérite nos regrets et notre reconnaissance.

Un médicastre napolitain, qui redoutait plus la faim que la peste, s'était annoncé pour guérir cette maladie. En allant de Péra à Constantinople, il entrait régulièrement dans chaque église sur son chemin, pour prier Dieu, mais surtout la sainte Vierge, en qui il avait beaucoup plus de confiance, de lui envoyer des malades. Quelques prêtres, en le voyant si assidu dans ses prières, conçurent une haute idée de sa piété, et, ne doutant pas que ses conaissances médicales ne fussent également profondes, lui recommandèrent quelques malades. Il leur prescrivait à tous des bains aromatiques dont il se chargeait de fournir les herbes, et restait auprès d'eux plusieurs heures pour en surveiller l'administration. De cette manière lui et son drogman gagnaient passablement leur existence, lorsque notre guérisseur fut lui-même attaqué d'un charbon au pied. Il resta au lit, fit, dit-on, usage de ses bains aromatiques, et après cinq ou six semaines reparut dans les rues de Péra, encore boiteux; son drogman, qui lui avait servi tout le temps de garde-malade et avait partagé son étroit cabinet, échappa à la contagion.

Pendant plusieurs années de résidence à Constantinople, un médecin esclavon, grand contagioniste en apparence, mais aimant encore plus l'argent qu'il ne craignait la peste, ne se faisait aucun scrupule d'aller, moyennant six, quatre et quelquefois deux colonnati, vérifier secrètement des pestiférés ; mais, pour ne pas toucher l'argent de sa visite, il le recevait dans une tabatière pleine de tabac qu'il portait à cet usage.

Pendant une vingtaine d'années qu'il exerça à Constantinople, il ne contracta pas la maladie.

Traitement curatif rationnel.

Le traitement curatif est maintenant ce qu'il aurait dû toujours être. Après avoir mis à contribution les médicaments les plus disparates, le médecin vraiment instruit a dû adopter l'opinion de Cullen : les indications à remplir dans la cure de la peste sont les mêmes que celles qui conviennent dans les fièvres en général. Convaincu de cette vérité, j'ai traité la peste sous forme inflammatoire, dans des sujets jeunes et sanguins, par des saignées copieuses, la diète, la limonade ou l'eau simple, froide, à très grande dose, et les lotions froides fréquemment répétées. Pour prouver jusqu'où peut être poussé le traitement antiphlogistique dans cette maladie, je vais mettre sous les yeux du lecteur l'extrait d'une lettre que j'ai reçue d'un jeune médecin qui, après avoir suivi pendant plusieurs années les cours de la Faculté de Paris, exerce

maintenant avec le plus grand succès la médecine à Constantinople.

Douleur brûlante à l'estomac pendant deux jours. — Deux charbons; gangrène. — Traitement audacieusement antiphlogistique; guérison.

« Dans le mois de septembre 1831, je fus appelé pour voir l'épouse de G. N., négociant grec, demeurant au Fanal. Deux médecins grecs qui la soignaient avaient reconnu la peste à l'apparition de deux charbons; l'un à la partie interne de l'avant-bras droit, l'autre au tiers inférieur et externe du bras gauche. Le pouls de la malade était fort, accéléré, sa langue prise, sa prononciation difficile. Elle accusait une sensation de chaleur brûlante dans l'estomac. (Forte saignée du pied; douze sangsues à l'anus, trente sangsues à la région épigastrique, vingt sangsues sur chaque charbon; laisser couler le sang pendant deux heures. Diète, eau de riz.)

« Pendant cinq jours consécutifs, vingt ou trente sangsues furent apposées sur chaque charbon, et l'emploi des cataplasmes émollients continué. Dans l'intervalle les deux charbons devinrent gangréneux; la malade elle-même enleva les parties gangrénées. La plaie qui en résulta avait la grandeur d'une pièce de cinq francs. Après neuf visites, la guérison fut complète. Son fils et une femme qui étaient toujours dans la chambre de la malade, ni moi qui la soignais, n'avons été atteints de la peste.

« Pelegrinos. »

Lorsque l'agitation, l'anxiété, le délire, l'insomnie, les soubresauts des tendons annonçaient la propagation de l'irritation à l'arachnoïde, je faisais appliquer de nombreuses sangsues sur le trajet des jugulaires. Si j'eusse pu l'obtenir des gardemalades, j'en aurais fait appliquer deux ou quatre sur la membrane muqueuse de la cloison des fosses nasales. Dans la peste dite bilieuse, putride ou adynamique, je recommandais le traitement le plus sévère des gastro-entérites[1]. Dans celle sous forme nerveuse, les symptômes sont si prompts, si intenses que les médicaments ne peuvent que très rarement enrayer leurs progrès.

Le traitement antiphlogistique est également adopté par les prêtres de la peste; il est même poussé à un très haut degré. Don Courban et ses collègues ne donnent à leurs malades, pendant les huit ou dix premiers jours, que de la limonade très légère et de l'eau de riz acidulée pendant une quinzaine; et ce n'est qu'au trentième, quelquefois même qu'au quarantième jour, qu'ils accordent de la nourriture animale. Ils affirment qu'avant cette époque l'usage de la viande occasionne une rechute, et que celui de la chair de porc cause la mort.

(1) Le médecin est quelquefois consulté pour diriger le traitement d'un pestiféré dont la demeure est très éloignée, et qu'il ne va pas visiter. Il se guide alors par la description des symptômes que lui fait le consultant.

Traitement curatif rationnel des bubons et des charbons.

Quand les bubons sont durs, adhérents, sans changement de couleur à la peau ou de couleur violette, et peu douloureux, on les abandonne à la nature. Si, avant de faire saillie au dehors, ils font beaucoup souffrir, on appose des sangsues; on recouvre les piqûres de cataplasmes émollients, de compresses trempées dans l'huile, pour détendre les parties et favoriser le prompt développement de la tumeur. Lorsqu'elle a fait saillie et cause encore de la douleur, on continue les mêmes moyens. Si le bubon est mou, il est peu sensible. Souvent il se résorbe lentement et sans aucun danger; d'autres fois il s'ouvre de lui-même, ou l'on en hâte l'ouverture au moyen du bistouri. Quand le contenu en a été doucement exprimé, l'on se contente d'appliquer dessus une compresse fenêtrée, recouverte d'un cataplasme émollient ou de charpie. Le tout est maintenu au moyen d'un bandage approprié, et l'on attend ainsi la cicatrisation.

Les charbons sont traités également avec succès par la méthode antiphlogistique.

Traitement curatif vulgaire.

Lorsque les médecins raïa, qui sont en même temps apothicaires, croient reconnaître la peste, ils recourent presque tous immédiatement à la

poudre de bézoard oriental dans de l'eau édulcorée ou aromatisée. D'autres prescrivent des purgatifs pour vaincre la constipation qui, très souvent, se montre à son début. Les médecins francs ont une grande confiance dans un émétique pour débarrasser l'estomac et simplifier la maladie. C'est après l'emploi de ces purgatifs, de l'émétique surtout, que la maladie revêt la forme bilieuse, putride, adynamique, chez les adultes à tempérament bilieux, et la forme ataxique chez les enfants et les femmes nerveuses. C'est alors que les symptômes sont rapides, les souffrances grandes, les yeux hagards, le regard hydrophobique, et la mort presque certaine.

Le traitement des bubons et des charbons se ressent encore des anciennes théories. Pour ne laisser pénétrer dans le sang aucune partie du venin pestilentiel ramassé dans les premiers jours en une ou plusieurs tumeurs, les médecins du pays recourent encore aux moyens maturatifs, aux stimulants, et, en cas d'atonie, aux boutons de feu, pour accélérer la formation du bubon. On en fait l'ouverture dès que la fluctuation s'y fait sentir; on les recouvre de plumasseaux enduits d'un digestif, pour y appeler, y fixer le virus pestilentiel qui pourrait errer dans l'économie. Les prêtres de la peste, qui ont si heureusement simplifié le traitement interne, ont les mêmes préjugés sur le traitement externe. Don Courban conseillait au docteur Mac Lean de faire *larder* ses deux bubons. En 1827, les médecins du lazaret de Marseille étaient imbus

des mêmes opinions. Le capitaine de cet établissement, que j'interrogeai sur le traitement que l'on faisait subir aux pestiférés, me répondit que ceux dont on avait brûlé les bubons étaient tous guéris, tandis que ceux qui n'avaient pas voulu se les laisser brûler étaient presque tous morts. Je trouve la confirmation de cette opinion dans la thèse inaugurale d'un jeune médecin envoyé au lazaret par l'administration sanitaire de Marseille pour y soigner quelques pestiférés. « Le bubon, « dit-il, fut cautérisé avec le fer rougi au feu, et « le malade ne recouvra l'appétit, le sommeil et la « tranquillité qu'après la chute de l'escarre, qui « fut précédée et suivie d'hémorrhagies nasales. » Le traitement interne se ressent encore de la routine de l'ancienne école: « Je faisais prendre, « ajoute-t-il, une légère décoction de quinquina, « et toutes les heures une cuillerée à café d'une « potion composée avec le quinquina rouge, dix « grains de camphre et vingt gouttes de liqueur « d'Hoffmann. Souvent même je substituais la li- « monade végétale à la décoction de quinquina, « lorsque j'apercevais un trop fort degré d'irri- « tabilité dans les systèmes nerveux et muscu- « laire[1]. »

Il me paraît évident que les hémorrhagies nasales et la limonade végétale ont eu une plus heureuse influence sur la guérison du malade qui fait le sujet de cette observation, que la cautérisation,

(1) Essai sur la peste, par E. P. F. Nel, Montpellier, 1823.

la décoction de quinquina et la potion tonique camphrée et éthérée.

Complications.

Lorsque la saison morbide arrive et que la peste se déclare, elle trouve, outre les maladies chroniques, celles de la saison, tant sporadiques qu'endémiques et épidémiques.

Si la peste est bénigne, les maladies intercurrentes, ainsi que celles qui existent alors, suivent leur marche ordinaire. Quelquefois cependant la régularité de leurs symptômes est dérangée et donne lieu à une peste secrète ou à un exanthème peu douloureux. Si la peste est maligne, son influence délétère complique un grand nombre des maladies régnantes ou intercurrentes, en enraie la marche et en dénature les symptômes pour y substituer les siens. Elle dessèche les vésicatoires, les cautères, les sétons, en altère la suppuration, et fait avorter les femmes enceintes après en avoir tué le fœtus. Si elle est cruelle, la presque totalité des maladies aiguës, chroniques, intercurrentes, en ressentent l'influence, et la mort enlève le plus grand nombre des personnes qui en ont été atteintes.

En voyant la peste joindre ainsi ses symptômes à la plupart des maladies régnantes, le vulgaire croit qu'avant de se montrer à nu elle était dès le commencement cachée sous la forme de ces diverses maladies et qu'elle en était la première cause; il

la proclame *protéiforme* et ne s'étonne plus qu'elle trompe le médecin le plus habile. Il affirme qu'elle veut régner seule, tandis qu'elle n'est réellement qu'une influence délétère ajoutée à la maladie antérieure, ou se portant sur les systèmes ou appareils de l'économie qui en ressentent les effets en proportion de leur irritabilité.

Convalescence.

Si, avant d'être atteint de la peste, l'individu est bien portant, d'une bonne constitution, d'un bon tempérament, s'il a été traité rationnellement et n'a eu affaire qu'à une épidémie bénigne, la convalescence est franche et rapide. Si au contraire l'individu est d'une faible constitution, d'un tempérament lymphatique; s'il est atteint de quelque phlegmasie chronique; s'il a été traité par les émétiques, les purgatifs, les stimulants, les alexitères, etc., il est trop heureux d'échapper à la mort, et sa convalescence n'avance point ou dure très long-temps. En vain il va faire sa quarantaine à la campagne, il en revient faible et pâle; ses fonctions cérébrales sont engourdies; ses bubons, au lieu de se résoudre ou de se cicatriser, se sont indurés ou suppurent encore.

Quand on observe un régime très sévère pendant toute la convalescence, la santé paraît s'en consolider. Une personne de ma connaissance, atteinte depuis plusieurs années d'obstructions du foie à la suite de fièvres intermittentes très

rebelles, fut attaquée de la peste en 1826. Elle ne commit aucune imprudence pendant les quarante jours qui suivirent sa maladie et se trouva parfaitement guérie de son ancienne affection.

La moindre imprudence, au contraire, entraîne une rechute très dangereuse et souvent mortelle. Don Courban m'a assuré plusieurs fois que quelques-uns de ses malades, arrivés sans mal-encontre au trentième, même au trente-cinquième jour de leur convalescence, avaient été attaqués une seconde fois de la peste et en étaient morts, pour s'être alors donné une indigestion, et surtout pour avoir mangé de la chair de porc.

D'autres personnes éprouvent des infirmités consécutives : une jeune femme, qui avait eu la peste deux années auparavant, conservait une tumeur dure, allongée, reliquat d'un bubon volumineux non suppuré dans lequel elle éprouvait, me dit-elle, des élancements douloureux chaque fois que s'approchait la saison morbide.

Un tailleur arménien de mes pratiques attribuait l'éléphantiase de toute l'extrémité inférieure droite dont il était affecté, à un bubon inguinal pestilentiel dont il avait été atteint vingt années auparavant.

Une femme arménienne qui, dans le tiers inférieur de la jambe et le pied droit, offrait tous les symptômes d'un éléphantiase, en accusait un bubon inguinal de ce côté-là.

Je n'ai entendu parler d'aucune personne attaquée une seconde fois dans la même saison mor-

bide, lorsque la santé avait succédé à une vraie convalescence.

Reliquats de peste. — Cicatrices douloureuses.

Il arrive souvent que quelques personnes, qui ont eu la peste une ou plusieurs années auparavant, éprouvent une douleur plus ou moins lancinante dans la cicatrice des bubons ou des charbons qui l'accompagnèrent, ou dans le lieu où était le bubon s'il n'a pas laissé de cicatrice. A ce signe, elles annoncent, dit-on, l'explosion de la maladie, surtout quand elle doit être maligne, reconnaissent sa présence encore non soupçonnée dans une personne auprès de laquelle elles se trouvent, dans une maison où elles sont entrées, dans une rue (on sait qu'elles sont ordinairement très étroites) qu'il leur arrive de traverser.

J'ai cherché à m'assurer de la vérité de ces assertions; je me suis adressé pour cela à mes anciens dans la pratique médicale du Levant. Voici ce que j'ai recueilli.

Le docteur M...., qui a eu la peste à Brousse lorsqu'il y exerçait la médecine, m'a souvent assuré que, chaque fois que cette maladie s'était déclarée depuis, soit dans cette ville, soit à Constantinople, il avait ressenti des élancements dans la cicatrice du charbon qu'il avait eu au tibia.

La fille d'une femme que je traitai pour un ictère, près du jardin de Yèni-Kapi, avait été attaquée deux années auparavant de la peste, avec un

bubon volumineux à l'épine antérieure et supérieure de l'os des iles du côté gauche. Ce bubon n'avait pas suppuré; il en restait encore une petite tumeur dure et allongée. Après m'en être assuré par le toucher, je lui demandai si, depuis cette époque, elle y avait ressenti des élancements. «Non, me dit-elle, excepté depuis un mois.» La peste, en effet, régnait depuis peu de temps.

M. R..., Franc, grand contagioniste, premier commis chez un riche négociant arménien, me dit que son patron avait eu la peste plusieurs années auparavant; que si, en se rendant à Constantinople, il lui arrivait d'être compromis, il ressentait des élancements dans l'endroit où le bubon s'était manifesté; que cette susceptibilité lui était restée pendant vingt ans; qu'alors il avait la précaution de s'abstenir de nourriture animale, et surtout d'aubergines, qu'il croyait favoriser grandement la peste. Il faisait usage de beaucoup de réfrigérants.

Une femme grecque de trente à trente-deux ans me dit avoir eu la peste à douze ou treize ans, avec un bubon à l'aisselle et un charbon; depuis ce temps-là, chaque fois qu'il y a la peste à Constantinople, elle ressent des élancements dans la cicatrice du bubon et il se gonfle légèrement; en sorte que, quand on ne parle point encore de peste dans le pays, s'il s'en trouve un accident dans le voisinage elle en est promptement avertie. Je pourrais citer beaucoup d'autres faits semblables qui m'ont été rapportés.

La plupart des lecteurs ne manqueront pas de révoquer en doute une susceptibilité aussi exagérée ; le professeur Foderé pense que, dans l'état actuel de nos connaissances, ce signe, rapporté dans le *Mémoire sur la peste*, du docteur Paris, comme indicatif de l'existence de cette maladie, est au-dessous de la critique, surtout lorsqu'il s'agit de contrées où elle n'est pas endémique[1].

Craignant d'être la dupe de cet amour du merveilleux si commun dans l'Orient, je suspendis mon jugement jusqu'à preuves plus convaincantes. Arriva la saison morbide de l'année 1819; mes doutes furent entièrement levés. Non-seulement les personnes qui portaient des cicatrices d'exanthèmes pestilentiels renouvelèrent leurs assertions, mais beaucoup d'individus qui n'avaient jamais eu la peste éprouvèrent dans les régions inguinales des élancements qui les inquiétèrent beaucoup ; je fus du nombre.

C'est à cette nuance de la peste que j'ai cru devoir imposer le nom d'*aura pestilentialis minor*; cette dénomination me semble justifiée par plusieurs auteurs recommandables. Pugnet fait mention d'une peste si bénigne qu'elle ne s'accompagne presque d'aucun mouvement fébrile, et que l'individu qui en est atteint ne s'en apercevrait pas s'il n'éprouvait un léger malaise, si un faible sentiment de douleur aux aines ou aux aisselles ne l'avertissait qu'un engorgement s'y forme. Elle se

(1) Voy. Dict. des Sciences médic., t. XLI, p. 90.

dissipe par le seul régime. Ailleurs il reconnaît une contagion imparfaite : « Les cas, dit-il, en étaient presque innombrables. » Le docteur Pariset parle aussi des vifs et courts élancements dans les aines et sous les aisselles qu'il a ressentis lorsqu'il était en Égypte. Le professeur Larrey cite une observation qui les résume toutes : « Le chirurgien Leclerc avait éprouvé la peste en Syrie ; depuis cette campagne il ressentait tous les ans de légers retours pendant la saison où règne cette maladie ; les bubons qui, chez lui, s'étaient terminés par la résolution, se tuméfiaient prodigieusement, surtout celui du côté gauche, lequel gênait alors les mouvements de la cuisse, qui, ainsi que la jambe, était dans un état de maigreur et de faiblesse. La première année, étant à Gysèh, il lui survint à la face une éruption lépreuse qui, après avoir résisté à tous les moyens, cessa à l'époque où la saison de la peste finissait. De retour à Paris, les bubons se tuméfièrent de nouveau. » Don Courban se sert aussi quelquefois du mot *ruzghiar* (vent), pour désigner une peste légère, mais déjà accompagnée de symptômes qui ne permettent plus de douter de la maladie.

Cette susceptibilité, très singulière il est vrai, mais mise hors de doute, ne se remarque pas chez toutes les personnes qui ont eu la peste. Les hommes y sont moins sujets que les femmes ; celles douées d'un tempérament lymphatique avec prédominance nerveuse m'ont paru y être beaucoup plus sujettes que les autres ; chez plusieurs elle ne

dure que trois ou quatre années, chez d'autres beaucoup plus long-temps. Cela tient, suivant moi, à une susceptibilité plus ou moins grande du système lymphatique, susceptibilité dont nous avons des exemples dans d'autres systèmes ou appareils : pour le système nerveux, chez ces personnes que l'électricité d'un nuage qui passe sur leur tête affecte douloureusement; pour l'appareil olfactif, chez ces dames romaines que l'odeur d'une rose fait tomber en syncope, tandis que celle de la rhue leur est agréable; pour d'autres systèmes, chez ces personnes affectées de rhumatismes chroniques ou de cors aux pieds, qui, vrais hygromètres, annoncent l'approche d'un temps pluvieux; susceptibilités, idiosyncrasies dont se moquent et que regardent comme des simagrées les personnes qui n'ont pas cette organisation particulière[1].

Guérison spontanée.

Tant qu'on a regardé la peste comme une maladie extraordinaire contre laquelle il fallait se dépêcher d'employer le traitement le plus actif, parce que la nature ne pouvait se suffire à elle-

(1) Je connais une personne qui, chaque fois qu'elle doit éprouver un violent coryza, sent l'odeur de fumée comme d'un tison enflammé. Elle cherche partout d'où peut provenir cette fumée, et, n'en trouvant pas la cause, elle se souvient qu'elle a déjà été vingt fois la dupe de cette aberration de sensibilité de la muqueuse nasale. Peu d'heures après le coryza se déclare.

même, on a été très étonné de voir cette même nature faire tous les frais de la guérison. « Avouons, « dit Pugnet, que la nature livrée à elle-même « guérit la peste quelquefois; nous avons con- « naissance de plusieurs cas où elle a indu- « bitablement tout fait, et ces cas appartien- « nent non-seulement à l'espèce bénigne, mais « encore à l'espèce inflammatoire et à l'espèce « putride. » Il cite à ce sujet l'observation suivante. « Un jeune Turc nous fut présenté au moment où la contagion se développait chez lui; il éprouvait, avec les symptômes ordinaires, cette chaleur fatigante qui succède au froid précurseur. La chaleur se soutint pendant environ cinq heures, après quoi survint une sueur abondante et universelle qui amena un sommeil fort paisible et la cessation absolue de tous les accidents. Nous fûmes très surpris, en revoyant le malade, de ne pas même retrouver son bubon, qui avait précédemment au moins le volume d'un œuf de colombe; nous avions déjà observé un fait semblable sur le Mont-Carmel. »

Le professeur Desgenettes rapporte les deux faits suivants : 1° celui d'un sapeur attaqué de la peste pendant l'expédition de Syrie. Dans un violent délire il s'échappa nu du fort de Cathieh et erra pendant près de trois semaines dans le désert; deux bubons qu'il avait abcédèrent et se cicatrisèrent d'eux-mêmes. Il subsista, quand il sentit le besoin des aliments, avec une espèce de petite oseille. 2° Celui d'un artilleur qui avait deux

bubons et un charbon, et qui, aussi dans un délire, s'échappa des baraques du lazaret de Boulak et se précipita dans le Nil; il fut retiré au bout d'une demi-heure au-dessous d'Embabeh par des habitants de ce village, et il guérit parfaitement.

Savaresi, un des médecins employés à l'expédition d'Egypte, assure qu'un capitaine de vaisseau, ayant contracté la peste en soignant ses matelots, ressentit une excessive chaleur, comme si son sang eût bouilli dans ses veines; il lui sembla qu'il n'avait plus que quelques instants à vivre. Profitant du peu de raison qui lui restait pour faire un essai, il se coucha tout nu sur le tillac, par un temps fort brumeux; l'humidité le pénétra de toutes parts. Au bout de quelques heures sa respiration devint plus libre, l'agitation de la circulation se calma, de sorte qu'après avoir pris un bain de mer il fut entièrement guéri.

Ces observations et beaucoup d'autres auraient dû faire ouvrir les yeux sur le traitement de la peste, comme les guérisons de fièvres dites putrides, adynamiques, par un épistaxis très abondant au moment où *pour le fortifier* on administrait au malade le camphre, etc., auraient pu mettre sur la voie d'une médication tout opposée; mais on préférait regarder ces guérisons comme une exception bizarre plutôt que comme une indication rationnelle; les stimulants, les toniques continuaient à être prodigués au malheureux qui, ne pouvant parler, protestait par ses gémissements, ses souffrances et sa mort, contre l'emploi d'une

semblable médication; et quand, par hasard, il échappait à la maladie et au médecin, il protestait encore contre elle par une longue et pénible convalescence.

Mais maintenant que la diète la plus sévère est employée indistinctement par les Musulmans et les raïa, empiriquement par les prêtres de la peste, et rationnellement par quelques médecins francs, elle guérit plus de personnes atteintes de l'épidémie qu'il n'échappait autrefois de malades attaqués de fièvres putrides, adynamiques et ataxiques.

Ainsi la fièvre jaune, naguère l'épouvantail de l'Europe et réputée si contagieuse que les gouvernements ont cru devoir recourir contre elle aux réglements sanitaires les plus sévères, était mieux traitée par les mulâtresses des Antilles que par les médecins les plus savants. Maintenant qu'une sage observation y a fait reconnaître une gastro-entérite avec supersécrétion bilieuse et que l'on y a appliqué le traitement antiphlogistique, la mortalité, si grande auparavant, est maintenant presque au pair de celle des maladies ordinaires; la crainte de la contagion, ainsi que la terreur qu'elle inspirait, se sont à peu près dissipées.

Durée de la saison morbide.

On a vu au commencement de ce chapitre que la saison morbide commence à exercer son influence quelquefois vers le milieu du mois de mai,

rarement plus tôt. Depuis cette époque jusqu'à la fin de juin, les cas de peste sont généralement sporadiques. Quoique les attaques soient rares, les symptômes en sont graves; beaucoup se terminent par la mort. C'est la première période.

Avec les grandes chaleurs de juillet la peste augmente aussi; elle sévit surtout pendant les jours caniculaires. Alors les symptômes sont plus graves, la marche plus rapide, la mortalité plus grande. Pendant cet intervalle de temps, il y a presque toujours une semaine, une quinzaine, quelquefois davantage, où le nombre des morts est très considérable; c'est la seconde période.

Passé cette époque, la maladie diminue tantôt d'une manière insensible, tantôt rapidement, tantôt tout-à-coup; on ne parle plus de nouvelles attaques. On est étonné de passer si promptement de la crainte à une entière sécurité. La frayeur de la contagion est presque entièrement dissipée. Selon quelques personnes, les dépouilles même des pestiférés perdent leur propriété contagieuse. Vers la fin de septembre on n'entend plus parler de la maladie, et le premier abaissement de la température la fait disparaître entièrement; c'est la troisième période.

Telle est la durée de la saison morbide dans les années ordinaires; elle est au plus de quatre à cinq mois.

Recrudescence.

Mais il arrive quelquefois qu'à l'époque où la température s'est abaissée, où les vents de la tramontana ont coutume de régner et de faire cesser la peste, une recrudescence de la maladie a lieu; c'est ordinairement vers le milieu d'octobre. Elle dure jusqu'aux premiers jours de décembre. On croit généralement à Péra qu'elle est très à craindre et qu'elle enlève beaucoup de malades. Celle qui eut lieu à Constantinople vers le 1er novembre 1826, et à Péra vers le 4, confirma cette opinion. Il y eut beaucoup moins de personnes attaquées que dans les jours caniculaires précédents, mais les symptômes étaient très graves, la marche rapide, et le plus grand nombre des malades succomba.

Pourquoi y a-t-il une recrudescence de la peste dans certaines années et n'y en a-t-il pas dans toutes? Quelles en sont les causes? C'est ce que chacun résout à sa manière. Les contagionistes ne manquent pas de l'attribuer à de nouveaux contacts, à de nouvelles imprudences, au peu de soin avec lequel les objets infectés ont été purifiés, à quelques-uns qui auront été oubliés, à ce que la maison n'a pas été bien lavée, assez long-temps aérée, etc., etc. Mais toutes ces imprudences sont également commises après chaque saison morbide; pourquoi ne produisent-elles pas toujours une recrudescence? Celle dont je viens de parler me

parut devoir être attribuée au développement de nouvelles causes épidémiques dépendant de phénomènes atmosphériques ainsi que celle qui avait eu lieu en 1819, après une saison morbide qui avait occasionné une peste maligne.

Durée de la maladie chez l'individu.

Si, de la durée de la saison morbide, nous passons à la durée de la maladie, l'observation prouve que, dans les cas qui se terminent d'une manière funeste, la mort peut être instantanée ou presque instantanée. Le malade tombe comme foudroyé. Ces cas sont très rares et souvent confondus avec ceux de la rupture d'un anévrisme. Quelquefois la mort arrive en trois, six, douze ou vingt-quatre heures; alors il n'y a point ou il y a rarement d'apparence de bubon ni de charbon. Le malade a pu ressentir de violentes douleurs aux régions inguinales ou axillaires; il y a eu tendance à une éruption, mais il a succombé avant qu'elle ait eu lieu; c'est le cas où l'on dit que le bubon se montre sous terre. Le plus souvent le malade succombe le deuxième, troisième ou quatrième jour; cela a lieu dans les pestes malignes. Dans les épidémies bénignes, régulières, lorsque les forces ont pu réagir et qu'un traitement rationnel a été employé, la mort peut encore avoir lieu le cinquième et le sixième jour; passé cette époque, les chances de guérison sont très nombreuses et la mortalité rare.

Dans les cas où la terminaison est heureuse,

on a vu que l'*aura minor* ne dure quelquefois que douze à vingt-quatre heures, et l'*aura major* à peine trois à quatre jours, et que ces affections n'entraînent jamais d'accidents graves, à moins qu'une imprudence dans la marche ou dans le régime ne détermine l'explosion directe ou sympathique d'un bubon et quelquefois une maladie grave; que des sueurs abondantes peuvent, surtout dans un jeune sujet, suspendre et faire disparaître entièrement en vingt-quatre heures une attaque de peste caracterisée par tous les symptômes précurseurs et plus encore par la sortie d'un bubon volumineux; que les anthrax superficiels, les pustules noires, se dissipent d'eux-mêmes, au moyen d'un régime régulier, en six, huit ou dix jours, rarement davantage; que la peste bénigne régulière parcourt ses périodes en douze ou quinze jours dans les sujets dont la constitution n'a pas été précédemment détériorée; enfin, dans des circonstances très rares, la maladie peut se prolonger jusqu'au trente-huitième jour. C'est le terme le plus long dont j'aie entendu parler. Je le cite d'après l'autorité de Don Courban, qui en 1827, me parla d'un enfant qu'il venait de voir, et qui, me dit-il, entrait en convalescence après trente-huit jours de maladie.

Type.

Le type de la peste m'a toujours paru continu avec exacerbation le soir. L'observation de Philippe

(page 222) semblait prouver le contraire ; il reste à décider si la fièvre intermittente qui, dans ce cas, a précédé l'éruption du bubon, était la période d'incubation de la peste, ou si cet exanthème en était une irradiation sympathique ; si, au contraire, l'affection intermittente n'était qu'une maladie intercurrente que l'épidémie pestilentielle est venue compliquer ; enfin si le bubon n'était pas plutôt sympathique de la gastro-entérite exaspérée par un traitement perturbateur.

L'observation de l'épouse de l'aîné des frères D. O. (page 164), à laquelle il survint un bubon axillaire le onzième jour d'une gastro-entérite aiguë exaspérée par un traitement contraire, celle atteinte de deux bubons inguinaux après quinze jours d'une gastro-entérite aiguë entée sur une gastro-entéro-céphalite qui datait de plusieurs années (page 177), sembleraient corroborer cette dernière opinion.

Récidives.

Les récidives de peste à une ou plusieurs années de distance sont très communes. Le drogman arménien du docteur B. l'avait eue deux fois ; la servante d'une dame franque de ma connaissance, six fois ; un huissier d'une des chancelleries franques, six fois ; un portefaix de Galata, sept fois ; enfin un pharmacien de ce faubourg me montra fréquemment un individu, grand ivrogne, connu de tout le quartier pour l'avoir eue quatorze fois ; il en mourut l'année suivante.

Ces récidives plus ou moins nombreuses ont beaucoup embarrassé les contagionistes ; ils cherchent à éluder la question en disant que le bubon seul ne détruit pas l'aptitude à la peste et qu'il n'y a que le charbon qui préserve de toute récidive. Le bubon étant beaucoup plus commun à Constantinople que le charbon, le plus grand nombre des récidives a lieu et doit avoir lieu sur des personnes qui n'ont eu que le premier de ces exanthèmes; mais il est constant que des personnes qui ont eu le charbon ont éprouvé des récidives.

Transformation.

Depuis long-temps j'avais remarqué que, chaque fois que les papiers publics font mention d'une maladie épidémique régnant à Gibraltar, c'est presque toujours la fièvre jaune, tandis que, s'ils annoncent une épidémie sur la côte opposée, elle se trouve presque toujours être la peste; il semblerait que la proximité des côtes européenne et africaine, et les communications fréquentes qui en sont le résultat, auraient dû quelquefois introduire la fièvre jaune en Afrique et la peste à Gibraltar; il paraît que cela n'a pas lieu. Pour m'assurer si je ne me trompais pas, je crus devoir m'adresser au docteur A......., médecin militaire anglais exerçant alors à Constantinople, et que je savais avoir passé plusieurs années à Gibraltar. Il me répondit qu'en effet il n'avait jamais en-

tendu dire que la peste d'Orient se fût manifestée dans cette forteresse, et que, maintenant qu'il était dans le pays où elle règne, cela lui semblait extraordinaire.

Est-ce que la différence des localités, des mœurs, des usages, la rapidité des vents et des courants entre les deux côtes opposées, pourraient imprimer à la peste une modification telle qu'elle dégénérât en fièvre jaune, et *vice versâ?* C'est ce que je n'ose affirmer; je me contente d'éveiller l'attention sur ce sujet.

Nécroscopies.

Le lecteur sait déjà que les Musulmans regardent la dissection d'un cadavre humain comme un sacrilége[1]; les raïa partagent cette opinion. Pendant mon séjour dans le Levant je n'ai entendu parler que de deux ouvertures de cadavres; c'étaient celles de deux Francs qui demeuraient à Péra et qui étaient morts de maladies ordinaires; je ne puis donc citer aucune autopsie de pestiférés. Mais puisque les symptômes sont les cris des organes souffrants, et les lésions trouvées dans ces organes après la mort les résultats de ces souffrances, et qu'à Constantinople les symptômes de la peste sont les mêmes que ceux si bien décrits par les docteurs Larrey et Pugnet dans leurs ob-

(1) «Il n'est pas permis, a dit le Koran, d'ouvrir un cadavre, quand même le mort aurait avalé la perle la plus précieuse et qui ne lui appartiendrait pas.»

servations sur la peste d'Egypte, je me contenterai de citer deux extraits de ces auteurs qui se rapportent principalement à la peste sous forme bilieuse.

« Le docteur Larrey ouvrit deux cadavres à Jaffa. Le premier, couvert de pétéchies, exhalait une odeur nauséabonde; le bas-ventre était météorisé, le grand épiploon jaunâtre et marqueté de taches gangréneuses, les intestins boursoufflés et de couleur brunâtre, l'estomac affaissé et gangréné dans plusieurs points correspondants au pylore, le foie d'un volume plus considérable que dans l'état ordinaire, la vésicule pleine d'une bile noire et fétide, les poumons d'un blanc terne entrecoupé de lignes noirâtres, le cœur d'un rouge pâle; son tissu se déchirait facilement; les oreillettes et les ventricules étaient pleins d'un sang noir et liquide, les bronches remplies d'une liqueur roussâtre et limoneuse. Dans le second cadavre les désordres étaient à peu près les mêmes [1].

« Après la mort, dit le docteur Pugnet, le corps entier se couvrait de larges meurtrissures que les contusions les plus violentes ne sauraient produire dans l'état de santé; le bas-ventre, fortement météorisé, offrait tous les signes d'une tympanite abdominale. Lorsqu'on ouvrait une issue à l'air renfermé dans ces tumeurs flatulentes, il s'échappait avec bruit et infectait rapidement

(1) Mémoires de chirurgie militaire.

une vaste portion de l'atmosphère; je manque d'expressions pour spécifier une odeur aussi nauséabonde. Les autres parties molles étaient flasques, et les extrémités si flexibles que sans aucun effort on leur imprimait tous les mouvements dont elles avaient été capables dans leur plus grand état de souplesse. En renversant l'estomac, nous découvrions toujours sa membrane interne, ou complètement sphacélée, ou surchargée de petits points gangréneux que masquait un enduit jaunâtre; au dehors cet organe était sain, de même que toutes les surfaces et toute l'étendue du tube intestinal, si l'on excepte la tunique profonde du duodénum, qui se ressentait parfois des désordres de l'estomac; le foie et la rate, le foie surtout, offraient plus de volume, et la vésicule du fiel plus de bile que dans l'état naturel; la substance des glandes était ordinairement couenneuse et d'un gris clair tacheté en rouge brun. »

Dans la peste sous forme inflammatoire, les lésions doivent être, en cas de mort, celles des fièvres inflammatoires européennes à un très haut degré, plus un ou plusieurs bubons ou charbons, s'ils ont eu le temps de se prononcer.

Celle sous forme nerveuse tue si rapidement que les lésions qui en résultent doivent être difficilement appréciables.

On conçoit qu'entre ces trois formes principales de la peste il existe des complications et des degrés intermédiaires trop longs à énumérer.

Enterrements.

On a l'usage à Constantinople d'enterrer les morts très promptement, ceux surtout qui succombent à la peste; les vrais-croyants font encore cela par obéissance au Koran, qui dit : « Hâtez-vous d'inhumer les morts, pour qu'ils puissent jouir aussitôt de la béatitude éternelle s'ils sont décédés dans la vertu et l'élection, et qu'au contraire, s'ils sont morts dans le vice et la réprobation, vous écartiez loin de vous des ames condamnées au feu de l'enfer. » Aussi, peu d'heures après qu'il a rendu le dernier soupir, le Musulman est porté au cimetière. Ce ne sont pas, comme ailleurs, des gens à gages, des étrangers, mais des parents, des amis, des connaissances qui s'acquittent de ce pieux devoir; ils portent le cercueil sur leurs épaules; à la tête est le turban du défunt. Comme le prophète a promis l'expiation d'un grand péché à celui qui aide à porter un mort l'espace de quarante pas, le convoi marche vite; ceux qui le suivent se relaient un à un sans s'arrêter, et souvent le passant, pour obtenir l'indulgence promise, s'empresse de prêter son secours.

C'est lors des ravages d'une peste cruelle qu'on peut le mieux juger du service que rend cet esprit religieux à la population qui survit; quel que soit le nombre des morts, tous sont portés le jour même à leur dernière demeure, et l'on ne vit jamais à Constantinople ce qui arriva à Marseille en

1720, les rues jonchées de cadavres épars ou entassés, ni les morts traînés hors des maisons par des mourants ou par des criminels destinés à périr[1]. « Tout est régulier, tout est grave et solennel chez ce peuple essentiellement religieux, » dit un témoin de la mortalité occasionnée à Constantinople par la peste de 1812.

Les Francs et les raïa ont adopté cette coutume par crainte de la contagion quand il s'agit de la peste, et, dans toute autre maladie, par celle des miasmes résultant de la prompte décomposition des corps dans un climat aussi chaud en été, aussi humide en hiver, que l'est celui de Constantinople. On ne peut douter que, dans un pays où les médecins se gardent bien de visiter les malades

(1) L'extrait suivant d'une lettre de M. de Belzunce, évêque de Marseille, à l'évêque de Toulon, lors de la peste qui ravagea la première de ces villes, confirme ce que j'avance.

« Dieu vous délivre, Monseigneur, de semblable fléau. Il y a « trois mois que la peste est à Marseille et cela ne finit pas. Hélas! « que n'ai-je pas vu et que n'ai-je pas eu à souffrir pendant ce « temps-là? J'ai vu et senti pendant huit jours deux cents morts « pourrissant autour de ma maison et sous mes fenêtres. J'ai été « obligé de marcher dans les rues, toutes sans exception bordées « des deux côtés de cadavres à demi pourris et rongés par des « chiens, et le milieu plein de hardes de pestiférés et d'ordures, « à ne savoir ou mettre le pied. Une éponge trempée dans le vi- « naigre sous le nez, ma soutane retroussée sous le bras et bien « haut, il me fallait traverser ces cadavres infectés pour démêler « parmi eux, confesser et consoler des moribonds jetés hors de « leurs maisons et placés parmi les morts sur des matelas. Les « monceaux de chiens et de chats tués et pourrissant augmen- « taient l'horreur du spectacle et l'insupportable puanteur. »

dont ils prévoient la mort certaine, de peur que le bruit ne se répande qu'ils sont morts entre leurs mains; où personne n'est chargé de vérifier légalement si la mort est réelle ou seulement apparente, il ne doive arriver beaucoup d'accidents. Aussi on cite à Péra l'exemple de plusieurs personnes crues mortes qui ont donné signe de vie pendant qu'on les portait au cimetière, sur le bord de la fosse, et même quelque temps après avoir été enterrées.

Mortalité en général.

« La peste, suivant la définition de plusieurs auteurs, est une maladie ordinairement accompagnée de bubons, de charbons ou de pustules, qui sévit en même temps sur le plus grand nombre des habitants d'une contrée et fait périr en très peu de jours la plupart de ceux qui en sont attaqués. » Appliquée au fléau qui règne à Constantinople, cette définition est évidemment peu exacte. D'après les calculs que j'ai présentés au commencement du chapitre, les pestes ordinaires *bénignes*, celles qui se montrent le plus souvent, atteignent à peine un sur cent de la population, et un très grand nombre en guérit; dans celles qu'on appelle *malignes*, le nombre des personnes attaquées s'élève au plus à trois sur cent, dont la moitié environ succombe; enfin dans les épidémies *cruelles*, comme celle de 1812, une des plus meurtrières qu'on ait vues, et qui ne paraissent qu'à de longs

intervalles, il n'y eut que vingt-cinq personnes sur cent d'attaquées, dont les quatre cinquièmes périrent; encore est-il probable que dans ces calculs la mortalité des Turcs est exagérée; la haine des chrétiens contre eux y a sans doute contribué. Je me rappelle à ce sujet qu'ayant demandé un jour à un prêtre catholique à combien s'était montée au juste la mortalité des Turcs pendant la peste de 1812, il me répondit d'un air triomphant: « Sur quatre cent mille d'attaqués, il ne s'en est pas sauvé deux mille! » L'exagération est très commune dans l'Orient, surtout quand elle est inspirée par des motifs de haine religieuse et politique[1].

Mortalité suivant le sexe, l'âge et le tempérament.

Si nous examinons maintenant la mortalité suivant le sexe, les âges, les religions, les professions, etc., l'observation montre qu'il meurt beaucoup plus d'hommes que de femmes; quelques auteurs évaluent cette différence au quart, à la moitié, aux trois quarts, et plus même, en faveur des femmes; cependant le contraire devrait avoir lieu si la peste était contagieuse. Partout où le médecin franc est appelé, soit chez les Musulmans,

(1) Pour apprécier ces assertions à leur juste valeur, on peut se rappeler que, pendant l'expédition française en Egypte, dans ce berceau de la peste, l'armée, composée de trente-cinq à quarante mille hommes, ne perdit en trois ans que dix-sept à dix-huit cents hommes par l'épidémie, tandis que la dysenterie, qui n'est pas regardée comme contagieuse, en enleva le double.

soit chez les Arméniens, toujours il trouve plusieurs femmes auprès d'un malade, pestiféré ou non. Ne peut-il se mouvoir? est-il à toute extrémité? il s'en aperçoit en entrant; sa mère, sa grand'mère ou son épouse est accroupie derrière lui et le tient entre ses bras; sa tête repose sur son sein; sœurs, filles, brus, nièces, toutes le servent à l'envi, le font boire, l'essuient, le changent de linge. La chambre est souvent si encombrée qu'avant d'y entrer le médecin est obligé d'ordonner aux femmes de la quitter. Lorsqu'il a reconnu la peste, donne-t-il à entendre à celle des femmes qui paraît avoir le plus d'intelligence qu'il y a quelques cas inquiétants en ville, qu'il pourrait y avoir quelque danger pour elle et pour les autres à se tenir ainsi autour du malade, il reçoit pour toute réponse chez les Musulmans : « Après tout, il ne peut arriver que ce qui plaira à Dieu; » chez les Arméniens : « C'est mon père, c'est mon mari, c'est mon fils! qui peut le soigner mieux que moi? » et personne ne s'éloigne. Un grand nombre de femmes grecques, arméniennes ou juives, se livrent à la pratique des accouchements, sont garde-malades et soignent les pestiférés. De plus, ce sont les femmes, les servantes, les esclaves qui blanchissent le linge de la famille; ce sont les mères et les épouses qui vont au grand tchartchè vendre les broderies ou autres ouvrages qu'elles et leurs filles ont faits pendant la semaine. Enfin la population féminine est au moins double, triple de la population masculine. A quoi tient donc une

différence de mortalité si grande entre les deux sexes? c'est ce que j'examinerai plus tard[1].

Les femmes attaquées de peste dans un état de grossesse avancé avortent presque toutes et meurent bientôt. Celles qui, peu après être tombées malades, voient leurs règles, ont une grande chance d'échapper.

Les enfants sont moins sujets à l'épidémie que les adultes; il en meurt peu. Les phénomènes ataxiques les plus intenses se développent presque toujours chez ceux qui périssent.

Les jeunes gens de douze à vingt-cinq ans sont le plus souvent atteints de cette maladie sous la forme inflammatoire et guérissent presque tous, à moins qu'un traitement absurde ne donne lieu à une fièvre cérébrale. Beaucoup se sauvent par des hémorrhagies nasales abondantes.

Les adultes d'un tempérament bilieux succombent en grand nombre, soit par suite d'un traitement perturbateur, soit à cause de quelque affection viscérale aiguë ou chronique.

Les vieillards porteurs de quelque inflammation chronique des viscères, et ils sont très nombreux à Constantinople, succombent presque tous. La caducité n'est pas à l'abri de la mort; Don Germano, qui avait dirigé pendant quarante ans l'hôpital des pestiférés français, en fut atteint à quatre-

(1) J'ai déjà dit que l'usage du yachmak devait contribuer beaucoup à préserver les femmes des atteintes de l'épidémie. Voyez la note III à la fin du volume, où il est parlé en détail des avantages de ce voile oriental, à la suite du hava-vourouchou.

vingt-quatre ans, et en mourut en quarante-huit heures. Un banquier juif en mourut en 1826, à l'âge de quatre-vingt-sept ans. On sait que le Titien en mourut à quatre-vingt-dix-neuf ans.

On croit généralement que les personnes atteintes de folie ne prennent pas la peste; si cela est vrai, je puis citer une exception. Le fils d'un banquier de Yèni-Kapi, à crâne mal conformé, atteint depuis long-temps d'une inflammation chronique du cerveau, pour lequel j'avais été quelquefois consulté, en mourut en 1826.

Des eunuques noirs et blancs au service du sérail, il est rare qu'il en échappe un seul.

Parmi les esclaves noires, dont il se trouve un grand nombre à Constantinople, il y a deux variétés très marquées : l'une de grande taille, dont la figure est hideuse, la voix criarde, la poitrine très étroite et les extrémités grêles; elles ressemblent à des squelettes ambulants. Souvent atteintes de phthisie, ces femmes succombent presque toutes, et lorsque, pendant le cours de cette maladie, elles sont attaquées de l'épidémie, très peu en réchappent. L'autre variété, petite, trapue, à figure ronde, aux traits assez réguliers et d'un embonpoint assez prononcé, résiste beaucoup mieux.

Mortalité suivant les religions.

Si nous observons la mortalité des individus suivant leurs croyances religieuses et les nations

auxquelles ils appartiennent, nous trouverons qu'à nombre égal la peste enlève moins de protestants que de catholiques, moins de catholiques que d'Arméniens et de Juifs, moins de ceux-ci que de Grecs orthodoxes, et moins de ces derniers que de Turcs.

On peut s'en faire une idée assez juste en se promenant très souvent, ainsi que je l'ai fait, dans le Grand-Champ-des-Morts; là reposent, les uns à côté des autres, les sectateurs des divers cultes chrétiens et ceux de Mahomet. Dans le petit cimetière consacré aux protestans anglais, hollandais, suédois, suisses, genevois, il n'a été enterré de mon temps aucune personne morte de la peste; je ne me rappelle pas même avoir lu sur les marbres funéraires anciens une épitaphe qui fît mention d'un décès par suite de cette maladie. Dans celui des catholiques français, italiens, autrichiens, etc., plusieurs marbres funèbres attestent des victimes de la peste; beaucoup d'autres individus, victimes également de cette maladie, mais pas assez riches pour qu'un marbre rappelle aux passants leur nom, leur âge, gisent inconnus.

Les Arméniens des deux rites, réputés plus nombreux que les Grecs, n'éprouvent pas à beaucoup près autant de pertes que ces derniers.

Je ne puis rien dire de précis sur la mortalité des Juifs; j'ai eu peu de relations médicales avec cette nation; l'opinion publique porte leurs pertes à celle des Francs et des Arméniens réunis.

Les Grecs habitent plusieurs quartiers éloignés

les uns des autres, San-Dimitri, le Fanal, Psammatia, Arnaout-Keuïu, Therapia, etc., et leurs cimetières sont nombreux, en sorte qu'il est difficile de juger le nombre de décès par suite de l'épidémie; mais par le mouvement de leur hôpital pour les pestiférés, situé à l'extrémité de Péra, et les données générales, le nombre des morts est plus grand que celui des Francs, des Arméniens et des Juifs réunis.

Si l'on en croyait les bruits de Péra, on devrait être étonné qu'il reste encore un Turc à Constantinople; les haines politiques et le fanatisme religieux des Francs, des Pérotes et des raïa, enflent à l'envi la mortalité de la nation dominante; on assure que ses pertes sont décuples de celles supportées par toutes les autres populations réunies. Le tableau de la mortalité essuyée pendant la peste de 1812 paraîtrait plus que justifier cette opinion; mais je le crois exagéré, si j'en juge par ce que j'ai observé pendant les neuf années de mon séjour à Constantinople. Deux de ces années se passèrent sans que l'on entendît presque parler de l'épidémie; elle se montra bénigne pendant cinq autres, et l'on n'entendit parler d'aucune grande mortalité parmi les Turcs. En 1819 et en 1826 elle se montra maligne; elle parut d'abord sévir sur Péra et Galata, et oublier Constantinople; mais s'y étant ensuite déclarée, elle y fit des ravages. On parla vaguement à Péra, pendant quelques jours, de plusieurs centaines de morts passés par la porte d'Andrinople; il y eut en no-

vembre une recrudescence qui enleva encore de nombreuses victimes : les Francs y perdirent, disait-on, presque autant de monde qu'en 1812; les raïa souffrirent également; mais la mortalité des Turcs ne fut nullement en proportion avec les calculs que l'on se plaît à en faire.

Des auteurs ont eu la curiosité de rechercher quelles peuvent être les causes de cette disproportion de mortalité suivant les religions ou les différentes croyances d'une même religion; ils ont cru les trouver dans une meilleure éducation morale, une nourriture plus abondante et plus régulière, une plus grande propreté, une aisance plus générale, l'absence plus ou moins grande de ces terreurs religieuses qui assiégent les ames faibles lorsque la mort se présente tout-à-coup à elles sous sa forme la plus désespérante. Si, comme on ne peut en douter, ces causes exercent une très grande influence, comment se fait-il que les Turcs, fortement constitués, d'un tempérament sanguin-bilieux, le plus heureux de tous, d'une sobriété extrême, d'une propreté inconnue partout ailleurs, ennemis de tout exercice violent, peu exposés aux intempéries des saisons, aux vicissitudes extrêmes de la température, calmes, résignés aux décrets de la Providence, fatalistes au plus haut degré, sans crainte aucune de la mort, pleins d'espérance dans l'avenir; comment, dis-je, les Turcs, ainsi à l'abri de toutes les causes regardées comme prédisposantes et déterminantes, conséquemment beaucoup moins exposés que

les Francs et les raïa à être atteints de la peste, succombent-ils en si grand nombre à cette maladie?

D'abord il est évident que la population turque de Constantinople, étant triple environ de celle des autres nations qui habitent cette capitale, peut avoir une mortalité triple sans qu'on doive s'en étonner; mais j'admets sans difficulté que, à nombre égal, celui des Turcs morts en temps de peste est beaucoup plus élevé qu'il ne le devrait être; je vais assigner les causes principales de ce surcroît de mortalité que le médecin seul peut apprécier.

Quiconque a exercé long-temps la médecine à Constantinople et a observé les Turcs dans leurs boutiques, chez les apothicaires, dans les innombrables kahvènè où ils ont l'habitude de passer chaque jour quelques heures pour se délasser; quiconque a été appelé chez eux, dans leurs harem, ne peut manquer d'être surpris de la quantité d'individus atteints de gastrites, gastro-entérites, gastro-duodéno-hépatites, etc., etc., aiguës, sub-aiguës, ou chroniques de toutes les nuances. Je ne crois pas exagérer en affirmant qu'un tiers de la population masculine, de quarante-cinq ans et au-dessus, en est plus ou moins attaquée. Dans l'Europe civilisée les causes de ces maladies sont en général les grandes chaleurs, l'insolation, les excès de table, les viandes noires, les poissons gâtés, les aliments épicés, les vins chauds, les liqueurs alcooliques, l'abus du café, les passions tristes, les

accès de colère, les travaux du cabinet, les veilles prolongées, les coups, les chutes, les pressions répétées sur la région épigastrique, les phlegmasies chroniques de la peau, surtout lorsqu'elles disparaissent brusquement, et aucune de ces causes n'atteint le Turc. Fait-il chaud? les rayons du soleil sont-ils ardents? il reste chez lui ou dans sa boutique, il se rend à la mosquée ou passe le temps de l'extrême chaleur dans son kahvènè de prédilection; il mange peu, et seulement pour vivre; il hait ce qui est épicé, fumé; les viandes noires, faisandées, le dégoûtent; il mange peu de poisson, il y a trop d'arêtes; sans couteau ni fourchettes, comment s'en tirerait-il? Il ne boit ni vin, ni liqueurs alcooliques, mais de l'eau en grande quantité et généralement d'une excellente qualité [1]; le café, dont il prend à la vérité plusieurs tasses par jour, est si léger et la tasse si petite qu'une de nos tasses parisiennes équivaut en force et en quantité à une demi-douzaine des leurs. Pourquoi serait-il triste? il croit à la fatalité; il a fait abnégation de tout faux besoin; il ne se met point en colère, le Koran le défend. Le plus grand nombre ne sait ni lire ni écrire; ceux qui ont reçu l'éducation classique du pays ne s'occupent point de

(1) Le scherbet, dont les personnes aisées font quelquefois usage, n'est pas une boisson spiritueuse; c'est une macération, ou une infusion de raisins secs à laquelle on ajoute quelques aromates, quelquefois un peu d'ambre ou de musc, pour la rendre agréable. A moins d'être préparée avec le plus grand soin, elle a un faux goût de médecine.

sciences ni de beaux-arts, et se contentent de lire le Koran et ses commentaires; d'ailleurs les livres sont tous ou presque tous manuscrits et coûtent très cher. Le Turc se retire chez lui à la fin du jour, se couche peu après et se lève avec l'aurore; il marche gravement et lentement. Je ne me rappelle point avoir vu un Musulman se laisser choir; ses habillements amples et peu serrés ne compriment aucune partie de son corps. Les bains, le massage, les lotions savonneuses, en nettoyant la peau, rappelant la transpiration supprimée, assouplissant les muscles et les articulations, préviennent les rhumatismes, la goutte, les maladies chroniques de la peau, et rendent on ne peut plus rares les gastrites et les gastro-entérites consécutives de ces phlegmasies.

A quoi donc tient cette grande mortalité des Turcs en temps de peste? à deux causes principales : l'absence complète de police médicale à Constantinople et dans tout le Levant, et l'abus des purgatifs. Pour en faire sentir toutes les conséquences il est indispensable d'entrer dans quelques explications.

Quoique l'hèkim-bachi ou premier médecin du sérail soit le chef suprême de tous les apothicaires raïa, qu'il juge leurs différends, les condamne à l'amende ou fasse fermer leurs boutiques quand des plaintes graves s'élèvent contre eux; quoique des pharmaciens plus ou moins instruits soient nommés par lui pour connaître de la capacité des personnes qui désirent ouvrir une

boutique, toujours est-il vrai que ces permissions s'obtiennent facilement, et que, à très peu d'exceptions près, tous les apothicaires exercent aussi la médecine. Coiffés du kalpak doctoral, ils parcourent à pas lents les différents quartiers de Constantinople pour se rendre chez leurs pratiques s'ils en ont, sinon pour se faire remarquer dans les rues et appeler par les fenêtres, et laissent dans leurs misérables officines, pour préparer les recettes qui pourraient survenir en leur absence, un jeune apprenti qui souvent prend un médicament pour un autre et compromet ainsi la vie du malade et l'honneur du médecin [1].

Quant aux pharmaciens francs, pérotes, levantins, l'hèkim-bachi n'a sur eux qu'une autorité très indirecte ; il n'en a aucune sur les médecins francs, qui ne dépendent que de leurs chancelleries respectives. Comme elles ne mettent aucun obstacle à l'exploitation de cette industrie, se fait médecin qui veut; aussi avocats sans causes, militaires réfugiés, prêtres défroqués, drogmans politiquesestitu és, drogmans de médecins renvoyés

(1) Depuis mon départ de Constantinople, le gouvernement turc a établi une école de médecine où les élèves, avant d'obtenir la permission de se livrer à la pratique médicale, sont obligés de subir des examens devant des professeurs dont la plupart ont fait leurs études en Europe, quelques-uns même à Paris. Voilà, certes, un grand pas vers une réforme médicale. J'ignore si ces réglements s'appliquent également aux médecins francs ou réputés francs. Peut-être, pour s'en exempter, invoqueront-ils les capitulations. Alors cette sage mesure se trouvera en grande partie paralysée.

ou mécontents de leur professeur, négociants faillis, commis sans emploi, courtiers sans clientelle, apothicaires sans boutiques, cuisiniers sans place, etc., etc., tous ceux qui ont le droit de porter un chapeau, qui n'ont rien à perdre, tout à gagner, et qui se sentent assez d'audace pour se proclamer médecins et exercer cet art envers et contre tous, peuvent le faire impunément; et même, si quelques compères les recommandent, si quelque prêtre mis dans leurs intérêts les prône, si quelque heureux hasard les favorise[1], on les voit s'acquérir une réputation éphémère. Celui qui n'est pas assez effronté pour débuter dans la capitale trouve à crédit chez quelque pharmacien franc une caisse de médicaments avec les indications des maladies auxquelles ils conviennent; il s'associe avec quelque domestique de place qui parle les quatre langues du pays, va faire son apprentissage dans l'Asie-Mineure, en exploite les populations ignorantes, revient ensuite à Constantinople; alors il prend le titre de docteur et affirme qu'il arrive de Padoue ou de toute autre université de l'Italie, où il dit avoir pris son diplôme[2].

Mais de tous ces individus personne ne sait tirer un meilleur parti de la pratique médicale que cette espèce de Levantins métis réputés Francs

(1) Voir Note VIII à la fin du volume.

(2) Ce tableau n'est point chargé; tous les individus auxquels il fait allusion exerçaient pendant mon séjour à Constantinople.

dont nous avons parlé précédemment. Nés dans le pays, au fait des mœurs, des usages, des préjugés des Musulmans et des raïa, parlant facilement les langues du pays, persuasifs, insinuants, intrigants au suprême degré, ils réussissent où beaucoup d'autres échouent, et savent se concilier la bienveillance de leurs malades.

Dans un pays où les mauvaises habitudes solitaires sont encore inconnues, où la police ne souffre aucun lieu de prostitution, il est de toute nécessité que l'homme, aussitôt qu'il est nubile, désire et s'associe une compagne. Les parents vont au-devant de ses désirs; le mariage est bientôt conclu. Après quelques mois, quelques années, les transports sont moins vifs; la satiété engendre l'ennui, le dégoût; l'époux s'étonne que des jouissances qu'il pensait devoir durer autant que la vie le trouvent aussi indifférent; il se croit faible, malade, peut-être sous la puissance d'un charme; il consulte son médecin, ordinairement quelque apothicaire grec, arménien ou juif. Celui-ci l'assure qu'il a des secrets merveilleux contre cette espèce de faiblesse, qu'il en a guéri bien d'autres; puis il lui prépare des aphrodisiaques sous toutes les formes : circolati, décoctions, potions, électuaires et pilules; il les rend de plus en plus excitants. Ces médicaments, utiles d'abord, perdent bientôt leur efficacité; l'estomac long-temps stimulé s'irrite enfin; à la constipation qui en est la suite inévitable le médicastre oppose des purgatifs assez énergiques

pour provoquer plusieurs selles. La forte constitution du Musulman résiste long-temps à ce traitement absurde; la régularité de sa manière de vivre, la grande quantité d'eau qu'il a l'habitude de boire, calment ces irritations. Chaque printemps il se remet aux aphrodisiaques, aux toniques, dans l'espoir d'un meilleur succès, mais en vain. Des phlegmasies chroniques des organes digestifs se déclarent enfin, et il arrive ainsi à une vieillesse plus ou moins prématurée. Il résiste difficilement alors à une épidémie bénigne; est-elle maligne, cruelle, le plus grand nombre, sinon la totalité, sont rapidement enlevés.

C'est à ces deux causes qu'il faut attribuer le plus grand nombre de décès des Turcs pendant les épidémies ordinaires et l'énorme mortalité qu'ils éprouvèrent pendant l'épidémie cruelle de 1812. La peste ne s'était pas montrée pendant les huit années précédentes, et les porteurs de phlegmasies chroniques des organes digestifs, etc., accumulées pendant cet espace de temps, succombèrent. C'est en grande partie à l'absence de la dernière cause qu'il faut attribuer la moindre mortalité des femmes, des jeunes gens et des enfants.

Mortalité suivant les professions.

Pendant mon séjour à Constantinople, il n'est mort de la peste ni souverain, ni muphti, ni grand-visir, ni ministres turcs, que je sache; j'ignore

quelles sont au juste les occupations du souverain et du muphti; mais qui est plus exposé à de nombreux contacts d'objets contumaces que le grand-visir et les autres ministres qui se rendent à la Porte, rendez-vous général de toutes les personnes qui ont soit des réclamations à faire, soit des procès à juger, et qui passent plusieurs heures à recevoir les pétitions, les mémoires, à les apostiller, etc., etc.?

Il n'est mort ni ministre étranger près la Sublime-Porte, ni aucune personne de leur famille, sauf un des fils de l'internonce, ni secrétaires, ni drogmans, ni consuls, ni jeunes-de-langue. Il est vrai que les ministres, les conseillers, les secrétaires, les chanceliers peuvent rester chez eux; mais nous avons vu que les drogmans sont obligés d'aller, les uns à la Porte pour les affaires politiques, les autres à la douane, aux tribunaux turcs, etc., pour soigner les intérêts de leurs nationaux.

Je ne me souviens pas qu'il soit mort de peste aucun des nombreux prêtres ou religieux francs qui desservent les églises catholiques de Péra et de Galata; cependant ces églises ne sont pas fermées pendant la saison morbide. Peu de Francs s'y rendent à la vérité; mais elles sont pleines de femmes pérotes, d'Arméniens et de Grecs catholiques. De plus, les prêtres se rendent auprès de tous les malades qui réclament leurs secours.

Nous avons vu également que les prêtres de la peste sont plus exposés que qui que ce soit au

danger de la contagion : ils vérifient les personnes soupçonnées d'en être atteintes, et cette vérification exige fréquemment des contacts multipliés. Dans leurs hôpitaux ils confessent et communient les malades, les visitent plusieurs fois par jour; ils les prennent entre leurs bras, les tournent et les retournent; ils cautérisent leurs bubons quand ils le croient utile, les pansent, ainsi que les charbons. Les infirmiers, chargés des détails, les remplacent à l'occasion. Tout cela se fait avec autant de sang-froid que s'il ne s'agissait que d'une maladie ordinaire. Cependant Don Germano, avant sa mort, avait dirigé pendant quarante ans l'hôpital pour les pestiférés français; Don Courban, son successeur, n'a jamais été attaqué, quoiqu'il m'ait dit être dans la peste depuis trente-six ans. Sa sœur demeure avec lui dans l'hôpital depuis nombre d'années. Abraham, son élève, ne l'a pas eue, quoiqu'il vérifie aussi les pestiférés et en traite beaucoup en ville. Don Giacomo est, depuis un grand nombre d'années, à la tête de l'hôpital pour les pestiférés latins. Les papas des hôpitaux grecs, souvent encombrés de malades quand il y en a peu ou point dans les autres, parviennent à une bonne vieillesse; on dirait presque que la profession de soigner les pestiférés est un brevet de longue vie. Disons-le une fois pour toutes : l'on n'attache point à Péra l'importance que mériterait cette maladie si elle était aussi contagieuse qu'on se plaît à le dire.

Des nombreux médecins francs qui, du matin

au soir, parcourent les différents quartiers de Constantinople et qui sont compromis à chaque instant par le contact des vêtements des allants et des venants, et exposés à trouver de temps en temps un pestiféré dans les malades qui les font appeler, chose étrange! je n'en ai connu, en neuf ans, qu'un seul qui ait été atteint de la peste; encore était-ce un individu qui se faisait passer pour médecin, et qui, pressé par la misère, s'était donné pour avoir le secret de guérir cette maladie et en avait traité plusieurs.

Parmi les raïa qui exercent la médecine auprès des Turcs et qui n'osent refuser leurs services alors même qu'il s'agit de la peste, il en est un seul qui, à ma connaissance, en soit mort. Il est probable que, dans les quartiers peu fréquentés de Constantinople, quelques-uns succombent; le nombre doit en être peu considérable, car ces accidents auraient été un sujet de conversation parmi leurs confrères ou dans nos rencontres chez les apothicaires.

Aucun pharmacien franc n'est mort; d'un si grand nombre d'apothicaires raïa, trois seulement, à ma connaissance, sont morts de la peste.

Parmi les négociants francs un peu marquants, leurs principaux commis, les courtiers de change et de navires, aucun n'a été atteint de l'épidémie; des principaux boutiquiers, artisans, aucun; des aubergistes, un seul individu avec sa femme; des cafetiers, glaciers, confiseurs, aucun.

Les individus francs les plus sujets à succom-

ber à l'épidémie sont les matelots, les ouvriers des plus basses classes, échoppiers, pourvoyeurs, colporteurs, blanchisseuses; et encore, dans la peste de 1812, le nombre des personnes attaquées ne s'éleva-t-il qu'à cent vingt-deux, dont il mourut quatre-vingt-quatre.

La classe qui, à Péra et Galata, fournit à elle seule autant de malades et de morts que toutes les autres ensemble, c'est celle des domestiques grecs et arméniens; il n'y a qu'un cri contre elle. Si la peste s'introduit dans une maison, c'est toujours, disent les maîtres, tous contagionistes comme l'on sait, parce que le domestique ou la servante ont été à l'église, sont sortis le soir, ont reçu en cachette un de leurs compatriotes, etc., etc. Il est vrai que les domestiques grecs sont irréguliers dans leur conduite et que quelques domestiques mâles arméniens commencent à les imiter; mais ce qu'il y a de très bizarre c'est qu'au milieu de leurs lamentations sur des dangers qu'ils courent, parce que, dans la crainte d'être envoyés à l'hôpital, les domestiques n'avouent leur état que quand ils ne peuvent plus faire autrement, les maîtres, compromis ainsi dans leurs personnes, leur linge, leurs lits, leurs habillements, leurs sophas, continuent à se bien porter.

CHAPITRE VII.

DE LA NON-CONTAGION DE LA PESTE.

Observations citées à Péra à l'appui de l'extrême contagion de la peste. — Observations qui semblent prouver tout à la fois la contagion et la non-contagion. — Observations qui prouvent la non-contagion. — Examen des maladies réputées jadis contagieuses. — Contradictions des contagionistes démontrées; leurs objections réfutées. — Observations à l'appui de la non-contagion par contact médiat, — immédiat. — Lieux où la peste s'éteint sans pouvoir se communiquer; où elle a longtemps existé et ne se montre plus; où elle alterne; où elle ne s'est pas encore montrée malgré de nombreuses communications avec la Turquie et l'absence de réglements sanitaires. — Examen de la doctrine de l'absorption et de l'incubation du miasme de la peste. — Pendant la saison morbide, toute la population de Constantinople est sous son influence. — Nouvelles objections des contagionistes; nouvelles réfutations.

Demandez aux Francs et aux Pérotes si la peste est réellement aussi contagieuse qu'ils le prétendent ; peu s'en faut qu'ils ne vous regardent comme un insensé. Aussitôt ils se mettent à vous raconter une foule d'histoires qui, répétées dans toutes les maisons lorsque la peste commence à sévir, passent pour des faits incontroversibles et indubitables. Pour ne pas être accusé de partialité j'en mettrai plusieurs sous les yeux du lecteur, afin qu'il puisse juger entre les faits qui semblent prouver la contagion et ceux qui m'ont fait adopter l'opinion contraire.

Anecdotes diverses citées comme preuves de contagion. — Vieilles cordes. — Bonnet de cuir. — Lit de plume. — Collier de perles. — Papier et châle infectés. — Fossoyeur turc. — Don Giacomo. — Mort de mademoiselle Fortunée Bœuf rapportée diversement.

De vieilles cordes enfouies pendant six années, d'autres pendant vingt années, ayant été remuées, communiquèrent la peste à l'instant même.

Un bonnet de cuir infecta successivement six individus qui le portèrent.

Un lit de plume donna la maladie à toutes les personnes qui s'en servirent.

Beaucoup d'autres cas semblables, rapportés par Forestus, Fracastor et autres écrivains contagionistes des seizième et dix-septième siècles, sont donnés comme étant arrivés dans quelques-unes des dernières épidémies.

On cite d'autres anecdotes encore. Un collier de perles de toute beauté fut envoyé un jour à une *domnitza*, à Bucharest. La princesse en fut si charmée qu'elle voulut s'en parer sur-le-champ. Malheureusement on avait oublié de le passer au parfum; le fil qui tenait les perles unies était contaminé; à peine l'eut-elle mis qu'elle fut attaquée de peste; elle mourut le lendemain.

Un papas, mal vu du gouvernement turc et craignant d'être décapité, s'était réfugié au palais de Russie, à Buïuk-Dèrè; là, caché dans un cabinet, il attendait le départ de quelque navire sous

pavillon russe pour Odessa, lorsqu'il croit apercevoir quelque chose dans la crevasse d'un mur. Il examine, c'est un papier; il le prend, le déploie, et, à sa grande satisfaction, trouve dedans un ducat et le met dans sa poche. Mais le papier qui l'enveloppait était pestiféré, et le papas mourut en moins de deux jours.

La femme d'un négociant de Galata, désirant acheter un châle, fait venir chez elle un marchand, connu pour en avoir un grand assortiment; elle en essaie plusieurs. En ayant enfin rencontré un dont le dessin lui plaît, elle veut en examiner le tissu et l'approche de ses yeux. Elle est aussitôt frappée d'une mauvaise odeur, tombe malade et meurt en vingt-quatre heures. On lui trouva un bubon.

Un fossoyeur d'un des nombreux cimetières consacrés à la sépulture des Musulmans avait creusé tant de fosses pendant la grande peste de 1812 que, satisfait de son avoir, il prit la résolution de s'en retourner dans le lieu de sa naissance et d'y acheter une petite propriété. Il était déjà hors des murs de Constantinople lorsqu'il rencontre le convoi d'un Musulman. L'idée lui vient de se montrer reconnaissant envers la Providence et d'attirer la bénédiction du ciel sur son voyage en creusant gratis une fosse pour le défunt. Il descend de cheval, se met à l'œuvre, aide même à descendre le mort dans sa dernière demeure. Il veut ensuite remonter à cheval, il ne le peut; il se

sent atteint d'un violent mal de tête, de nausées, de vomissements, et meurt en quelques heures.

Don Giacomo, directeur actuel de l'hôpital des pestiférés latins, remplaça, il y a quelques années, son frère dans cet emploi; ce dernier ne le remplit que pendant trois années. Un jour qu'il était occupé à confesser une femme que l'on venait d'amener à l'hôpital, il fut frappé d'une odeur toute particulière qui sortait de la bouche de la malade et s'écria : « J'ai pris la peste! » Il tomba malade le même jour et mourut en quarante-huit heures.

Voici maintenant une anecdote qui est souvent rapportée par les Francs comme preuve d'extrême contagion et qui l'est de deux manières.

Première version. — « M. le secrétaire-général de l'administration de santé de Marseille m'a raconté, dit Fodéré, un fait dont il a été lui-même le témoin dans le Levant. Dans la maison de commerce où il était employé, un des commis, revenant de la ville, quitta en rentrant son habit; comme il est d'usage en temps de peste, il l'étendit sur des arbres, dans le jardin, pour le faire sereiner. La demoiselle de la maison, qui se promenait dans le jardin, passa par mégarde contre cet habit et le toucha. En montant dans la salle où se trouvait celui qui m'a raconté cet événement, elle se plaignit d'un grand mal de tête et d'un frisson le long de l'épine du dos; bientôt se manifestèrent tous les symptômes de la peste,

dont elle mourut sans que le commis eût aucun mal[1]. »

Seconde version. — A mon arrivée à Constantinople, en 1815, on parlait souvent encore de cet événement. Voici ce que le docteur A...., médecin de la famille Bœuf, me dit à ce sujet : « Le médecin de l'hôpital français de Galata étant absent lorsque la peste de 1812 se déclara, je fus nommé par l'ambassadeur de France pour en faire le service. M. B. était un des syndics de la nation. Nous allâmes ensemble à cet établissement pour constater l'état où il se trouvait avant le départ du médecin titulaire. Il y avait sur le plancher de vieilles couvertures; un chat dormait dessus; il s'enfuit à notre arrivée et toucha le bord de la pelisse du syndic. De retour chez lui M. B. ôta ses vêtements, et, suivant son usage, les posa sur des cordes établies à cet effet dans une pièce de la maison. Je ne sais pourquoi sa fille Fortunée alla dans cette chambre et les toucha. Elle tomba malade le soir même. Appelé le jour suivant, je fus effrayé des symptômes qui se manifestaient. Je connaissais toutes les précautions que prenait la famille et ne pouvais croire que ce fût la peste; mais quand on m'eut dit que Fortunée avait touché la pelisse de son père, je n'hésitai plus dans mon diagnostic; j'annonçai même une terminaison prompte et fatale. Le jour suivant mademoiselle Bœuf succomba. »

(1) Voy. Dict. des Sciences méd., t. XLI, p. 109, art. *Peste*.

Le fait principal n'est que trop vrai ; j'ai vu la tombe de cette intéressante personne dans le cimetière franc, et lu sur le marbre qui la recouvre qu'elle était née le 13 juin 1799 et morte le 18 novembre 1812.

Mon but, en rapportant ces deux versions, est de faire voir combien peut différer le même fait, rapporté par deux personnes qui en étaient témoins oculaires, et par-là prévenir le lecteur, une fois pour toutes, qu'à Constantinople beaucoup plus encore qu'ailleurs il est difficile de connaître l'exacte vérité.

Observations de contagion extrême d'un côté et de non-contagion de l'autre dans la même famille. —Spiridion Stefani. — Harem du pacha des Dardanelles.

Le sieur Spiridion Stefani, d'une des premières familles de Sainte-Maur, une des îles Ioniennes, âgé de trente-huit ans et marié, demeurait à Péra, lorsque le 28 mai 1819 il se sentit indisposé; il avait de la fièvre et les yeux enflammés. On y fit peu d'attention. Deux jours après, pendant que ses amis, au nombre de dix ou douze, étaient dans son appartement, la peste se déclara vers quatre heures après midi. Trois bubons se manifestèrent, ainsi qu'un charbon au talon. Don Courban fut appelé et déclara que la maladie était mortelle. Ce fut alors que Stefani dit à ses amis qu'un de ses compatriotes, demeurant à San-Dimitri, lui avait apporté un diamant dans du coton, qu'il l'avait touché,

gardé un jour, et que c'était là probablement la cause de sa maladie. Ses amis s'éloignèrent aussitôt; sa femme confia son fils âgé de quatre ans et demi à une servante, et resta seule avec son mari. Tous les symptômes les plus formidables se déclarèrent. Stefani fut pendant dix jours dans le plus grand danger; sa femme lui servit de garde-malade. Elle pansait ses plaies, et, pour donner du courage à son mari, elle lui donnait des baisers sur les lèvres. Enfin les symptômes diminuèrent d'intensité, et, après une convalescence qui dura trente jours, il guérit parfaitement. La peste respecta cette femme héroïque, mais l'enfant confié à la servante était déjà atteint de la maladie et mourut. La servante qui en avait eu soin ne s'en ressentit aucunement. Aucune des personnes qui s'étaient trouvées chez Spiridion Stefani pendant les deux jours d'incubation de la peste n'en fut attaquée.

Obligé de rester quinze jours aux Dardanelles pour attendre l'escorte qui devait accompagner le convoi dont mon navire faisait partie, j'eus occasion de faire la connaissance d'un médecin livournais établi depuis quelque temps auprès du pacha, et d'avoir avec lui de longues conversations sur les maladies du pays et principalement sur la peste. Il me dit que, malgré les fréquentes occasions qu'il trouvait d'observer la maladie, il n'avait encore pu s'en faire une juste idée, et me cita l'observation suivante pour prouver l'incertitude de la contagion.

Un navire arrive d'Alexandrie aux Dardanelles; il a la peste à bord. Pendant la traversée il avait perdu quelques hommes de son équipage. Il débarque plusieurs malades avec leurs effets. Quelques accidents de peste se déclarent dans la ville; des individus en meurent. Une personne attachée au service du pacha en est atteinte et succombe après plusieurs jours de maladie. Sur cinquante-sept personnes qui composaient la famille du gouverneur, ce fut la seule qui en fut attaquée, quoique toutes les autres habitantes du harem allassent la voir, la soigner et passer les journées avec elle, sans prendre les moindres précautions. «Et, chose étonnante, ajouta le médecin, la peste qui est en ce moment à Gallipoli n'est point aux Dardanelles, malgré la fréquence des communications entre ces deux villes.»

Est-ce à l'arrivée de ce navire et au débarquement de quelques malades avec leurs effets que l'on doit attribuer l'apparition de la peste aux Dardanelles, ou à l'influence des vents du sud, qui doivent souffler pour que les vaisseaux venant de la Méditerranée puissent entrer dans le détroit?

Si c'est à la propriété éminemment contagieuse de cette maladie qu'on attribue son explosion, comment se fait-il, d'un autre côté, qu'une personne vivant dans la solitude du harem ait pu la contracter, et que, l'ayant contractée, elle ne l'ait pas communiquée à toutes les personnes qui l'entouraient?

Observations de non-contagion. — Enfant allaité sans danger par sa mère pestiférée. — Enfants laissés avec leurs parents atteints de la maladie. — Effets d'un officier mort de peste passant sans donner la maladie à un négociant embarqué sur le même bâtiment.

Le sieur P..... V...., pharmacien distingué demeurant à Galata, que j'ai beaucoup connu pendant mon séjour à Constantinople, m'a souvent raconté ce qui suit : « Je n'avais encore que quinze jours quand ma mère fut atteinte de la peste ; elle resta sans connaissance pendant plusieurs jours et ne mangea rien pendant tout ce temps-là. J'étais couché avec elle et prenais le sein fréquemment. Revenue de cet état d'insensibilité, la première chose que demanda ma mère fut si l'on m'avait donné une nourrice. La servante répondit que, à cause de la peste, personne n'avait voulu se charger de moi, que j'avais couché tout le temps auprès d'elle et l'avais tétée régulièrement cinq ou six fois par jour. Ma mère voulut voir son lait; elle en exprima plusieurs gouttes sur une assiette; il était vert comme le suc de poireau. Malgré tout cela je n'ai point pris la peste ; mais si je passe dans une rue où cette maladie existe, ou si je me trouve près d'une personne qui en soit attaquée, je ne tarde pas à ressentir des élancements dans les régions inguinales ou axillaires. »

Je fus voir le prince Morousi le 16 mars 1816; entre autres choses nous causâmes de la peste. Il me

dit à ce sujet : « Nous avons eu dernièrement à Thèrapia une observation très curieuse. Dans une famille composée du père, de la mère et de six enfants, le père et la mère furent attaqués de la peste. Pour soustraire les enfants à la contagion, on fit tout ce que l'on put ; mais, les lois turques n'autorisant pas une séparation forcée, les enfants restèrent avec leurs parents tout le temps de leur maladie. Aucun d'eux ne prit la peste ; le père et la mère guérirent. »

M. Barbaux, négociant anglais, était parti sur un vaisseau russe pour se rendre de Constantinople à Odessa ; un officier russe, passager comme lui, se trouva si fortement indisposé qu'il demanda son débarquement à Buïuk-Dèrè. M. Barbaux, dont la cabine n'était pas commode, s'installa dans celle de l'officier, dont la maladie était d'un caractère inconnu à toutes les personnes du bord, et hérita de ses draps et de son bonnet de nuit.

Arrivé près d'Odessa, le capitaine fut on ne peut plus étonné d'être accueilli par des coups de canon et de recevoir l'ordre de se tenir au large. Il s'informe des motifs ; on lui demande si son navire ne porte pas tel nom, s'il n'y a pas èu à bord un officier malade qui s'était fait débarquer à Buïuk-Dèrè. Sur l'affirmative, on l'instruit que ce passager est mort de peste le lendemain du jour où il avait été mis à terre ; que la légation russe avait envoyé aussitôt un courrier à Odessa pour prévenir le gouvernement de cet accident et empêcher que le navire n'entrât dans le port. M. Bar-

baux ne fut pas atteint de peste, quoique pendant la traversée il eût fait usage des effets du défunt.

A l'appui de ces observations je pourrais en citer mille autres aussi peu conclusives; c'est pourquoi je crois devoir passer à l'examen des maladies réputées contagieuses.

Examen des maladies réputées contagieuses. — Contradictions des contagionistes. — Leurs objections réfutées.

La doctrine des virus, de l'infection, de la contagion, sur lesquels on a écrit tant de volumes, est encore si peu éclaircie que le lecteur me saura gré sans doute de ne point aborder cette question. C'est de faits connus, bien observés, admis par les contagionistes eux-mêmes, que je vais me servir pour renverser toutes leurs objections.

Il est curieux d'observer combien, depuis un siècle, le nombre des maladies réputées contagieuses est diminué. La phthisie, la dysenterie, l'ophtalmie égyptienne [1], la coqueluche, certaines fièvres intermittentes épidémiques, étaient censées l'être par contact médiat et immédiat; la syphilis, à son apparition en Europe, par contact médiat, immédiat, et même par l'atmosphère du malade. Maintenant, aux yeux de l'observateur instruit et impartial, la phthisie qui, dans certaines localités, à Paris par exemple, enlève chaque an-

(1) Il me paraît d'une incontestable évidence que l'ophtalmie égyptienne peut se propager par la contagion, etc. Voir Rob. Thomas, *Modern Practice of Physic*, p. 122. Lond., 1821.

née plus d'un centième de la population, n'est plus que la dernière période de l'inflammation du tissu pulmonaire, et l'on ne croit plus à la propriété contagieuse des effets qui servaient au malade[1]. La dysenterie, qui règne souvent épidémiquement, qui fait de si grands ravages dans les camps, les hôpitaux, les villes assiégées, cette maladie qui, pendant l'expédition des Français en Egypte, occasionna une mortalité plus grande que celle de la peste même, n'est plus qu'une inflammation du colon primitive ou consécutive, et, depuis que le traitement en est devenu rationnel, elle est beaucoup moins fréquente et surtout moins meurtrière. L'ophtalmie, si commune en Egypte et qui sévit sur l'armée anglaise lorsque les événements de la guerre l'eurent amenée dans ce pays-là, n'est plus, suivant l'opinion du docteur Ware[2],

(1) A Smyrne on croit encore à la contagion de la phthisie pulmonaire. Un jeune homme de ma connaissance, atteint de cette maladie, fut envoyé de Constantinople à Smyrne, où l'on espérait que la plus grande douceur du climat pourrait être favorable à sa santé; il y mourut presque aussitôt son arrivée. M'étant trouvé quelque temps après à Smyrne, j'eus occasion de voir le médecin français qui avait traité ce jeune homme, et je le questionnai sur sa maladie. Il me dit qu'il était mort de phthisie pulmonaire, et que, comme cette maladie est contagieuse, il avait fait passer à l'eau de chaux la chambre qu'il avait occupeé, et désinfecter tous ses effets.

A Bologne on croit à une demi-contagion de la même maladie; il y a une salle consacrée aux personnes atteintes de phthisie pulmonaire.

(2) *Modern Practice of Physic*, p. 312.

qu'une inflammation très aiguë de la conjonctive, avec une abondante sécrétion purulente. La coqueluche, que l'on a cru ne s'être montrée en Europe qu'au commencement du quinzième siècle, qui depuis enleva un nombre prodigieux d'enfants, et que l'on a pendant long-temps attribuée à un principe délétère, spécifique, le plus souvent contagieux[1], répandu dans l'atmosphère, n'est plus qu'une variété de la bronchite aigüe, qui attaque les enfants tantôt sporadiquement, tantôt épidémiquement, et dont la cause la plus ordinaire est l'action du froid humide sur la peau. La fièvre intermittente, si fréquente dans le voisinage des marais et que la quantité de personnes attaquées en même temps avait fait croire contagieuse, n'est plus qu'une irritation, une inflammation plus ou moins forte, directe ou sympathique des viscères, le plus fréquemment de l'estomac et des intestins, par l'action des émanations marécageuses. La syphilis n'est plus regardée comme contagieuse par l'atmosphère des malades, mais seulement par un contact médiat plus ou moins prolongé.

La grippe, qui s'est montrée vers la fin de l'année 1832 à Saint-Pétersbourg, à Moscou, à Kœnigsberg, à Berlin, et qui, dans le printemps de l'année 1833, sévit à un tel point sur la population de Londres que les tribunaux et les théâtres ont dû être fermés, tant il y avait de gens de loi et de co-

(1) *Modern Practice of Physic*, p. 403.

médiens qui en étaient attaqués; cette grippe, que des médecins anglais ont proclamée plus contagieuse encore que le choléra, se trouvera sans doute n'être que quelque bronchite due à un certain état de l'atmosphère, et compliquée de l'irritation ou de la phlegmasie de quelque autre organe.

La fièvre jaune et le choléra-morbus sont encore un sujet de discussion fort animée; mais il est évident que les partisans de la contagion de la première de ces maladies diminuent chaque jour, en même temps que le traitement rationnel qui lui est maintenant opposé en réduit la mortalité, jadis si grande, presque au niveau de celle des maladies ordinaires. Le choléra, proclamé d'abord non-contagieux par les sommités médicales de Paris, a depuis réuni les suffrages du plus grand nombre de ces mêmes sommités en faveur de l'opinion contraire; je n'ai aucun doute que de nouvelles observations ne confirment enfin la première de ces opinions.

Si l'on en excepte la variole, la peste est donc maintenant la seule maladie qui ait conservé son ancienne réputation d'être éminemment contagieuse.

Nous venons de voir combien de ces maladies, qui causaient autrefois autant d'effroi que la peste en inspire encore actuellement, ont été successivement éliminées du domaine de la contagion. Si nous examinons les concessions successives que ses partisans ont faites depuis quelque temps

à leurs adversaires, nous serons bientôt convaincus que leur doctrine commence à être grandement ébranlée.

En effet, ils soutenaient autrefois :

1° Que la peste est éminemment contagieuse; 2° que l'air ne peut la donner ou ne peut en être le véhicule; 3° qu'il n'y a qu'un contact médiat ou immédiat qui puisse la communiquer, et que le contact immédiat est le plus dangereux des deux; 4° qu'un simple échantillon de marchandises sorti du lazaret sans les précautions requises, qu'un seul fil peut contaminer toute une ville; 5° que, sans les réglements sanitaires les plus sévères, on est exposé à toutes les horreurs de l'épidémie la plus cruelle.

Maintenant des observations nombreuses faites en Egypte, ce berceau, cette patrie de la peste, où elle est le plus fréquente, le plus cruelle, ont amené les contagionistes les plus exaltés à confesser que la peste n'est pas contagieuse si elle est à sa première période, si l'on ne touche le pouls du malade que du bout du doigt (Larrey); que les cadavres n'ont pas paru la transmettre (Desgenettes); que la contagion ne se répand pas largement dans l'atmosphère; que l'air peut la transporter à une courte distance; qu'il faut un contact long-temps prolongé pour lui servir de véhicule; qu'il n'en existe pas avant la maturité du miasme; qu'elle cesse quand la fièvre est éteinte, en quelque état que soient alors les bubons, les charbons et autres exanthèmes; que toutes les maladies

contagieuses cessent de l'être vers la fin de leur durée ou de la saison morbide; que l'habitude du miasme, un grand sentiment de ses devoirs, une résignation complète, l'activité, la gaîté, l'exercice, la danse, l'absence de la peur et des passions tristes, certaines professions, une épidémie régnante, l'entretien d'une éruption, d'un vésicatoire, d'un cautère permanent, peuvent en préserver (Larrey).

Les contagionistes, étonnés de ces contradictions, cherchent à déguiser leur défaite en affirmant que, pour contracter la peste, il faut, outre le contact médiat ou immédiat, une prédisposition particulière, une sorte d'affinité avec elle; que si certaines professions, celles de boulangers, forgerons, cuisiniers et autres ouvriers exposés à des changements brusques de température, sont plus aptes à la contracter, il y en a d'autres aussi, telles que celles des porteurs d'eau, des porteurs d'huile, très nombreux à Constantinople, qui en sont généralement exempts; que les vésicatoires, les sétons, les cautères, les plaies suppurantes et le règne d'une épidémie sont regardés sinon comme préservatifs infaillibles de la peste, au moins comme en atténuant le danger.

Mais, dans les milliers de personnes qui remplissent les églises de Péra et de Galata, les églises grecques et arméniennes, les synagogues, qui fréquentent les salles de vente, parcourent les bazars, les marchés; parmi les médecins, les apothicaires, les garde-malades de pestiférés, y en a-

t-il donc si peu de prédisposés à prendre la peste? Tous ont-ils tellement l'habitude du miasme? Ne visitent-ils, ne touchent-ils les malades qu'avant sa maturité ou la cessation de sa propriété contagieuse, pour qu'un si petit nombre en soit attaqué? N'entendez-vous pas au contraire répéter fréquemment cette expression : « Combien de fois n'ai-je pas mangé la peste avec la cuillère? » pour dire : « Combien de fois n'ai-je pas été horriblement compromis? »

Je n'ai rien de précis à dire sur la plus grande mortalité des boulangers et des forgerons; mais je dirai un mot sur les cuisiniers. On a vu précédemment que les cuisiniers grecs et arméniens sont plus fréquemment attaqués de la peste que les maîtres, et les plaintes des Francs à ce sujet. La cause n'en est certes pas dans les variations brusques de la température auxquelles ils sont exposés par leur profession. Quiconque a vécu quelque temps à Constantinople sait la maigre chère que font les Turcs, les Grecs, les Arméniens, les Juifs, les Pérotes même et le plus grand nombre des Francs, combien la cuisine est petite, combien peu il s'y consume de charbon de bois; j'en excepte toutefois celle des ministres étrangers. Obligés par leur rang de tenir une table somptueuse, ils ont la plupart des cuisiniers francs. Vivant au milieu de leurs fourneaux, consommant le plus de charbon qu'ils peuvent, ces derniers, exposés à des variations brusques de température, devraient contracter la peste plus

promptement que leurs humbles confrères. Je n'ai point entendu dire qu'aucun de ces grands cuisiniers ait été atteint de la contagion.

Je n'ai point assez de données pour dire quelque chose de satisfaisant sur les porteurs d'eau et les porteurs d'huile; il se peut qu'ils soient réellement beaucoup moins sujets à contracter la peste que d'autres ouvriers. Les premiers, presque tous Turcs, habitent les quartiers turcs; atteints de peste ils sont soignés par leurs femmes, leurs médecins; personne n'en sait rien à Péra. Les porteurs d'huile, ceux au moins qui fournissent les Francs, sont presque tous Grecs; ils habitent les quartiers grecs. Atteints de peste ils sont de suite dirigés sur leurs hôpitaux, et l'on n'entend plus parler d'eux. Je ferai observer que ces individus ne portent pas toujours de l'eau ou de l'huile, qu'ensuite l'eau se porte dans des outres de cuir et sur un *aba*, veste grossière revêtue d'un cuir épais à l'extérieur, là où l'outre repose. L'huile se porte dans des dames-jeannes. Ces ouvriers ne sont donc pas mouillés, huilés de la tête aux pieds, comme ils devraient l'être pour échapper à tout contact médiat ou immédiat. De plus, ces individus rentrent le soir chez eux; la plupart sont mariés, ont des enfants. Le Turc observe le vendredi, fréquente les bains; le Grec observe les dimanches et de nombreuses fêtes. Ils ont donc encore assez d'occasions d'être atteints de la peste si la contagion était aussi éminente que le disent les contagionistes. Il me semble que

l'on a beaucoup exagéré cette immunité des uns et des autres.

Dans aucun pays, je crois, il n'y a tant d'individus porteurs de vésicatoires, de cautères surtout, qu'à Constantinople. Le médecin franc qui ne voit que sa clientelle peut croire que, si ses malades en ont, les gens qui se portent bien n'en ont pas; il se trompe fréquemment. Il n'y a que les Franques qui vont aux bains turcs qui puissent s'en faire une idée. Je tiens de l'épouse d'un médecin franc que le quart des femmes turques et un grand nombre de femmes arméniennes en ont, que plusieurs en ont deux, qu'elles paraissent surprises quand une Franque n'en a point, et que, comme elles profitent du temps du bain pour se panser mutuellement, une salle de bains de femmes n'est rien moins qu'un spectacle agréable. Beaucoup de Turcs et de raïa en portent aussi. Malgré le préjugé qui a régné et règne encore dans le Levant sur l'utilité des exutoires, beaucoup de ceux qui en sont porteurs sont attaqués de la peste et en meurent; c'est ce qui se trouve confirmé par le professeur Desgenettes[1].

Enfin, l'opinion que deux épidémies ne peuvent régner ensemble, depuis long-temps démentie par de nombreuses observations, l'a été tout dernièrement encore, et d'une manière éclatante, par la co-existence de la peste et du choléra à Constantinople, en Egypte, à Alep et autres lieux.

(1) *Voy.* page 25 du 1er chapitre de ce volume.

Non-seulement deux épidémies peuvent régner ensemble d'une manière distincte l'une de l'autre ; mais il y a des observations que la petite-vérole elle-même ne préserve pas de la peste et que la réunion de ces deux maladies entraîne presque toujours la mort de l'individu qui en est attaqué.

Le contagioniste, ébranlé dans sa conviction de la propriété éminemment contagieuse du miasme de la peste à Constantinople, s'en consolera peut-être en pensant que, si elle n'est pas prouvée pour cette capitale, on ne peut la révoquer en doute pour d'autres parties de l'Empire Ottoman, pour l'Asie-Mineure surtout, où cette maladie fait souvent de si grands ravages. Je veux lui enlever cette dernière consolation. Voici ce que dit à ce sujet un auteur très véridique : « Quand « je pense que j'ai parcouru toute l'Asie-Mineure, « et que, jusqu'à Bolo [1], j'ai toujours voyagé à tra- « vers un pays ravagé par la peste ; que, malgré « mes remontrances, il était impossible de n'avoir « aucun rapport avec les habitants ; que nous « avions formé des caravanes nombreuses com- « muniquant forcément avec les villes et les villa- « ges, et que cependant personne n'a été atteint « de la peste, j'ai peine à m'expliquer la nécessité « de ces règles minutieuses que l'on se croit obligé « de suivre dans les lazarets [2]. »

(1) Ville considérable à cinquante lieues environ à l'est de Constantinople.

(2) Fontanier, Voyages en Orient, 1er vol., p. 255.

Première revue des troupes régulières du Grand-Seigneur en temps de peste maligne. — Affluence considérable de spectateurs; contacts innombrables : aucune augmentation de la maladie.

Depuis que la peste existe, on a remarqué qu'il y a des circonstances qui devraient en étendre promptement les ravages et qui semblent au contraire empêcher les populations d'en être atteintes. Les contagionistes du seizième siècle et les professeurs Desgenettes et Fodéré en citent une multitude d'observations; le chapitre des imprudences commises par les Francs en temps de peste à Péra en fournit de nombreux exemples. Pour en finir avec la doctrine de la contagion médiate, je crois devoir y ajouter l'observation suivante.

Lorsqu'après la destruction des janissaires le Grand-Seigneur eut organisé ses nouvelles troupes et que quelques corps eurent assez bien appris l'exercice à l'européenne pour pouvoir être produits en public, il se hâta de les passer en revue, afin de donner à ceux des Musulmans qui voyaient ces changements de mauvais œil une idée de la supériorité de la nouvelle tactique sur l'ancienne.

La première revue eut lieu le 19 juillet 1826, dans le gracieux vallon de Dolma-Baghtchè. Les Turcs, les raïa, les Pérotes n'avaient jamais rien vu de semblable et ne pouvaient s'en faire une idée; immense fut donc la foule qui s'y rendit. Le

coup d'œil était admirable ; jamais spectacle aussi extraordinaire ne frappa mes yeux. Le vallon, entouré de platanes des plus grandes dimensions, à l'ombre desquels s'élevaient de vastes tentes peintes en vert, contenait quatre mille hommes environ d'infanterie avec leurs nouveaux uniformes, bizarres, mais lestes et gais; douze pièces d'artillerie légère étaient placées à quelque distance. Mahmoud, avec sa cour et ses ministres, était dans le kiosk situé à mi-côte de la colline orientale, et quelques personnes du harem occupaient, dit-on, les pièces dont les fenêtres étaient grillées. Sur la déclivité l'on voyait un groupe de plusieurs milliers de femmes turques assises à l'orientale, avec le yachmak et le fèredgè obligés ; sur toute l'étendue de la colline occidentale se tenaient les Francs et les raïa, pressés les uns contre les autres. Une multitude incroyable couronnait les hauteurs ; des milliers de kaïk, fendant les eaux transparentes du Bosphore, apportaient à l'envi les curieux des villages situés sur ses rives, tandis que des navires arrivant de la Mer-Noire descendaient le canal et que plusieurs vaisseaux de guerre à l'ancre déployaient leurs pavillons et leurs longues banderoles. Tous les objets environnants captivaient l'attention plus qu'à l'ordinaire; le cimetière turc avec sa forêt de cyprès, le Grand-Champ-des-Morts et ses mûriers séculaires, l'élégante caserne de l'artillerie légère avec son minaret, le gracieux Bosphore, enfin l'antique Asie, à une distance de huit cents toises seulement, spectateurs silencieux

de ce grand drame qui leur promettait de nouvelles destinées, semblaient participer à cette fête. Le temps était de la plus grande beauté; aucun nuage ne voilait l'azur foncé du ciel. La chaleur était grande; mitigée sur le sommet des collines par un souffle léger de la tramontana, elle était excessive dans le fond de la vallée; les femmes musulmanes, échauffées encore par le poids de leurs vêtements, agitaient sans cesse leurs éventails [1]. La revue qui, en Europe, à cette saison de l'année, aurait eu lieu le matin de très bonne heure, ne commença qu'à deux heures de l'après-midi; le thermomètre devait marquer alors de 32° à 34° Réaumur. Après quelques évolutions commença l'exercice à feu, puis la petite guerre; à travers les décharges de la mousqueterie se faisaient entendre de distance en distance les détonations du canon, répétées à l'envi par les échos d'alentour; une musique militaire également improvisée se faisait entendre dans les intervalles. La revue ne finit qu'à six heures.

Francs, Musulmans et raïa furent étonnés de

(1) Ces éventails sont très mesquins si on les compare à ceux d'Europe; ce sont tout bonnement des ailes d'oie desséchées, auxquelles on fait subir une légère préparation. Les hommes s'en servent également quand ils vont en bateau et que la chaleur est grande. Je n'en ai vu qu'un de forme ronde; c'était entre les mains du sultan Mahmoud, lorsqu'il revenait d'une excursion en Asie. Cet éventail était recouvert de nacre de perle; autour étaient fixées des plumes de paon; il faisait un effet très gracieux. Il y en a probablement beaucoup de sembables, mais réservés pour les harem, les hauts employés, les riches particuliers.

l'élégance des uniformes, de la belle tenue du corps d'armée et de la précision de ses manœuvres. Il n'y avait que trente-quatre jours que les janissaires avaient été détruits. Chacun s'en retourna chez soi électrisé par un spectacle aussi nouveau. Plusieurs autres revues eurent lieu pendant les mois suivants.

Cependant la peste régnait à Péra et à Constantinople; il y avait eu et il y avait chaque jour des accidents graves et de nombreuses victimes. Malgré la réunion de tant de milliers d'individus, malgré tant de contacts, on n'apprit pas que la maladie eût augmenté d'intensité. On entendit parler de coups de soleil, d'érysipèles, de congestions cérébrales, d'apoplexies; la cause en était évidente. Comment la peste, maladie réputée éminemment contagieuse, ne fit-elle pas alors les plus grands ravages?

Les Francs, ceux même qui croient le plus à la contagion, conviennent de ces faits, rient entre eux de cette bizarrerie sans en rechercher les causes, et n'en persistent pas moins dans leur opinion.

Pour atténuer ce qu'il peut y avoir de pénible dans cet aveu, ils ne manquent pas de faire remarquer que le temps de l'activité physique et morale n'étant pas celui des maladies en général, il peut aussi ne pas être celui de la peste; que d'ailleurs il n'y a eu dans ces réunions, toutes nombreuses qu'elles étaient, que des contacts médiats en plein

air, tandis qu'il est reconnu que la contagion la plus à craindre provient du contact immédiat d'effets contaminés, qui ont été privés pendant long-temps de l'influence de l'air atmosphérique.

Pour ne laisser aucune objection sans réfutation, pour écraser enfin la doctrine de la propriété éminemment contagieuse de la peste par le contact immédiat d'effets qui ont servi à des pestiférés, je citerai encore l'observation que voici.

Marché aux guenilles; dépôt de tous les effets qui ont servi aux pestiférés de 1812. — Entassement de ces effets dans des magasins humides et obscurs; contacts innombrables des acheteurs : diminution et cessation de la peste.

Il est un fait connu de tous ceux qui ont demeuré quelque temps à Constantinople; c'est que les Juifs achètent non-seulement les effets des personnes mortes de maladies ordinaires, mais encore de celles mortes de la peste, peu importe qu'elle soit bénigne, maligne ou cruelle. Dès qu'un Musulman est décédé, si la femme et les enfants se trouvent avoir besoin de quelque argent, comme c'est ordinairement le cas, le Juif appelé accourt avec sa famille; ils emportent sur leurs épaules les coussins, les effets, le lit même quelquefois encore tout chaud du défunt. Chargés de leur proie, ils traversent rapidement la distance qu'ils ont à parcourir, sans s'embarrasser des passants. Combien de fois, au détour d'une ruelle, me suis-je trouvé nez à nez avec ces vampires ainsi

chargés, obligé de me blottir contre une porte, sans pouvoir éviter qu'un matelas, qui occupait presque toute la largeur du chemin, ne frottât rudement mes habits! Si l'on veut s'assurer des progrès de la maladie, il faut aller à Pit-Bazar (le marché aux guenilles et littéralement le marché aux poux). C'est dans ce vaste local que les Juifs ont leurs magasins, remplis de tous les habillements à l'usage des Musulmans et des raïa. Si la peste est cruelle, le marché regorge d'effets. Ne croyez pas que l'on se soit occupé de les désinfecter; jamais on n'y a pensé. C'est là que se rendent tous ceux qui ont besoin d'habillements à bon marché. Les allées sont obstruées d'allants et de venants. Les chalands ne s'en tiennent pas à un fripier; de peur d'être trompés, ils vont de boutique en boutique, maniant et remaniant les objets avant de conclure le marché. C'est là que furent réunies en très grande partie les dépouilles de cent cinquante mille victimes de l'épidémie cruelle de 1812. Quel foyer de miasmes pestilentiels! Quel médecin franc devrait s'en approcher! Et cependant tous le traversent en tous sens chaque fois que l'exigent leurs affaires. Combien de fois n'y ai-je pas été voir des malades et prendre le café avec eux, entouré, touché même par des tas d'habillements qui laissaient à peine l'espace nécessaire pour se retourner! Une partie de ces objets passa promptement dans les mains des habitants de Constantinople; une autre fut expédiée dans les principales villes de la Turquie européenne et

asiatique. Ce qui ne fut pas vendu fut entassé dans des magasins petits, sales, obscurs, sans fenêtres, où l'air ne peut circuler, et revendus l'année suivante. Et cependant les effets de la contagion, encore sensibles vers le milieu de décembre, étaient presque nuls à la fin de ce mois.

Les Juifs, dont il n'aurait pas dû rester un seul, perdirent moins de monde, en proportion de leur nombre, que les Grecs, qui ont une peur effroyable de la contagion.

Lieux où la peste s'éteint sans pouvoir se communiquer; — où elle a long-temps existé et ne se montre plus; — où elle alterne; — où elle ne s'est pas encore montrée malgré de nombreuses communications avec la Turquie et l'absence de réglements sanitaires.

Après avoir prouvé surabondamment, je crois, combien sont imaginaires les dangers produits par le contact médiat et le contact immédiat, je dois informer le lecteur qu'il y a des localités où la peste ne peut se déclarer et où elle s'éteint d'elle-même quand elle y est apportée.

A cinq lieues environ de Constantinople, il y a en Asie une montagne appelée *Alem-Daghe*, près du sommet de laquelle se trouve un village; quelques familles y gagnent leur chétive existence à faire du charbon qu'elles viennent vendre à Scutari. Cette montagne peut avoir de deux cent cinquante à trois cents toises d'élévation; une vaste forêt la couronne. Il en sort un ruisseau abondant qui fournit l'eau aux habitants de ce village et de

ceux situés plus bas. L'air y est vif et pur, les soirées très humides; il faut se retirer avant le coucher du soleil.

Lorsque la peste se déclare à Constantinople et paraît devoir être plus maligne qu'à l'ordinaire, plusieurs familles arméniennes vont passer la saison morbide sur cette montagne. Elles y demeurent sous des tentes. Comme on n'y trouve que du lait et des œufs, elles font venir de Constantinople ou de Scutari les provisions dont elles ont besoin. Beaucoup de personnes de ma connaissance y avaient passé plusieurs saisons; toutes m'ont assuré qu'il n'y avait pas d'exemple que, malgré les fréquentes communications des villageois avec Scutari, la peste s'y fût jamais déclarée. Souvent des personnes atteintes de l'épidémie s'y font transporter. Les habitants du village sont dans l'habitude de les soigner, et, soit que ces pestiférés guérissent ou meurent, la maladie n'a encore attaqué personne; elle s'y éteint, comme si elle perdait à cette hauteur toute sa propriété contagieuse. Une demi-lieue plus bas, il se trouve un autre village qui ne jouit pas de la même immunité; la peste s'y est déclarée, quoique très rarement.

L'île de Malte possède également un endroit où la peste ne s'est jamais montrée; à cause de cette particularité on lui a donné le nom de *Safi*, pur.

On assure que le château du Grand-Caire, considérablement élevé au-dessus de la plaine environnante, est exempt de peste, quoique les ha-

bitants de la ville s'y rendent chaque jour en grand nombre.

S'il est des localités où la peste ne s'est jamais montrée, ou dans lesquelles, quand elle y est apportée, elle s'éteint sans se communiquer à qui que ce soit, il en est d'autres où, après avoir paru à diverses époques et commis de grands ravages, elle ne se montre plus; par exemple, à Londres, depuis l'incendie de 1666; à Marseille, depuis 1721; d'autres où elle alterne: ainsi le docteur Vicaire, chirurgien distingué de la marine militaire de Toulon, rapporte que dans l'île de Candie la peste ne règne jamais en même temps dans les villes de Candie et de la Canée; elle y sévit alternativement, et l'on peut alors communiquer de l'une de ces villes à l'autre sans crainte de transporter la maladie dans celle qui n'est pas infectée[1].

Un médecin français, qui a exercé pendant quelque temps en Egypte, m'a assuré que, quand la peste règne à Alexandrie, elle ne règne pas au Caire; quand elle existe au Caire, qu'elle n'existe pas dans la Haute-Egypte; et qu'ainsi on peut, en changeant de localité, éviter d'être atteint de cette maladie. Enfin la peste d'Orient ne s'est pas encore montrée aux Etats-Unis d'Amérique, quoiqu'il n'y ait aucune police sanitaire, que leur commerce avec la Turquie ait acquis depuis des an-

(1) Annales de Médecine physiologique, 1826, cahier de novembre, aux annonces, p. 16.

nées beaucoup d'activité, et qu'ils aient à Smyrne des forces navales pour le protéger[1].

Pendant très long-temps il n'y eut point de loi sanitaire en Hollande ; son commerce, n'éprouvant ni les retards ni les frais de la quarantaine à laquelle est soumis celui des autres nations, devenait de plus en plus florissant. Ce ne fut que vers la fin du dix-huitième siècle que les autres gouvernements, jaloux de sa prospérité, mais n'osant suivre son exemple, ordonnèrent que les mesures prescrites chez eux contre les navires et les marchandises venant de pays sujets à la peste seraient également observées contre les navires porteurs de marchandises venues de ces pays, quand la nation chez laquelle ils seraient d'abord arrivés n'aurait pas de lois sanitaires ; cependant la peste ne s'était pas montrée en Hollande depuis près d'un siècle. L'Angleterre n'eut pas non plus d'établissements sanitaires avant l'année 1720 ; ce ne fut qu'après le désastre de la ville de Marseille que le gouvernement anglais crut devoir y recourir.

Mode d'absorption du miasme de la peste. — Examen de cette doctrine.

Si l'on est si peu d'accord sur la propriété contagieuse ou non-contagieuse de la peste, on l'est également sur le mode d'absorption du miasme

(1) Voyez Dictionnaire de Médecine, article *Contagion*, p. 540.

qui produit cette maladie et sur le temps de son incubation.

Les uns veulent que les objets *contumaces* soient aussi dangereux par la promptitude avec laquelle ils communiquent les miasmes que par la durée du temps qu'ils peuvent les conserver; qu'il suffit d'avoir touché, même légèrement, ces corps inanimés pour gagner la peste; qu'ils sont même plus dangereux que les personnes, et qu'un homme dont les vêtements auront touché ces corps infectés peut porter sur lui la peste et la communiquer aux autres sans le savoir[1]. La peur, l'amour du merveilleux, l'application continuelle de cet adage : *post hoc, ergò propter hoc*, ont beaucoup exagéré l'effet du contact immédiat. Bien plus, une personne se trouve-t-elle atteinte de peste sans sortir de chez elle? de suite on cherche à se rappeler où elle a été la veille, deux, trois jours auparavant, les objets qu'elle a touchés, etc. Si elle n'est pas sortie depuis une, deux semaines, par cause d'indisposition, de maladie, etc., peu importe; elle est sortie il y a trois semaines, un mois; ou bien quelqu'un sera venu la voir, qui, sans le savoir, lui aura communiqué la peste; et comme le miasme peut se conserver intact des mois, des années même, il n'est pas étonnant que la maladie se soit déclarée. On ne veut pas réfléchir que la peau, garantie par le double obstacle de l'épiderme qui la protége et celui des vêtements, ne peut trans-

(1) Dict. des Sciences méd., tom. XLI, p. 108 et 109.

mettre que très difficilement les miasmes de l'extérieur à l'intérieur. Quant à l'absorption pulmonaire, on n'en parle jamais; il est reçu parmi les Francs que l'air n'est pas, n'a jamais été, ne peut pas être le véhicule de la contagion. On se refuse à croire qu'en temps de peste tout individu respire un air plus ou moins délétère, que celui qui voit ou touche un malade est dans l'atmosphère de ce malade, et que, lorsqu'au moyen de l'air un principe nuisible est porté jusque dans les dernières ramifications bronchiques, et par l'acte de la déglutition dans les voies gastriques, il y a là beaucoup plus que du contact, puisqu'il y a une véritable pénétration dans le premier cas, et dans le second digestion, absorption intérieure, etc. Il y a donc infection dans toute l'étendue du terme, et la maladie qu'elle occasionne est plus ou moins grave suivant la quantité du miasme, son intensité, et les dispositions individuelles.

On ne peut rien dire de précis sur l'espace de temps qui s'écoule entre la première impression du principe délétère et l'apparition de ses premiers phénomènes morbides. Quelques auteurs veulent que cette incubation, comme celle de la variole produite par le vaccin, soit de trois, quatre, cinq ou six jours au plus; d'autres que, comme celle de la rage, elle puisse durer plus long-temps, s'étendre même à plusieurs semaines, suivant la plus ou moins grande activité du miasme. On a voulu tirer parti de l'observation de Rosenfeld pour affirmer que cette période d'incubation pou-

vait se prolonger jusqu'au trente-huitième jour, puisque cet expérimentateur était resté ce laps de temps dans l'hôpital des pestiférés avant que les premiers symptômes de la maladie qui l'enleva se fussent manifestés.

Il me semble difficile de dire quelque chose de satisfaisant à cet égard. On a vu précédemment qu'il y a des personnes si susceptibles qu'aux fourmillements, tiraillements, élancements qu'elles ressentent dans les cicatrices plus ou moins anciennes de leurs bubons et de leurs charbons pestilentiels, elles annoncent l'invasion de la saison morbide, la présence de la peste dans une personne malade quand on en doute encore, dans une maison devant laquelle elles passent; que d'autres, qui n'ont point encore été atteintes de cette maladie, en ressentent soudainement l'influence par cette légère affection à laquelle j'ai donné le nom d'*aura pestilentialis minor, major;* que des personnes en apparence très bien portantes ne se sont doutées qu'elles étaient atteintes de peste qu'après l'apparition subite d'un bubon indolore, de pustules noires, de furoncles suspects, affections que des imprudences dans le régime, l'élévation de la température, la tristesse, la peur, etc., pouvaient faire dégénérer rapidement en une peste maligne ou cruelle. Ne serait-il pas plus rationnel de dire que, lors du règne de la saison morbide à Constantinople, tous les habitants de cette capitale sont sous son influence et dans un léger état d'incubation? que, suivant la constitution, le

tempérament, l'idiosyncrasie des individus, leur rang dans la société, les maladies antécédentes, l'état des principaux viscères, celui surtout des voies digestives, la force de caractère, etc., les uns absorbent le miasme et l'éliminent, et les autres sont atteints d'un *aura minor* ou *major*, d'une peste secrète, sans exanthème, d'une peste bénigne, maligne, cruelle ou foudroyante? de la même manière que, sur une société nombreuse exposée en même temps à une longue averse, les individus robustes et d'une santé parfaite laisseront sécher leurs habits sur eux et n'en seront nullement incommodés; d'autres se changeront promptement et ne s'en ressentiront plus; ceux-ci, tout en se changeant et se soignant, resteront enroués, enrhumés; ceux-là seront atteints de maux de gorge, de catarrhes pulmonaires, de dysenteries, de rhumatismes musculaires ou articulaires qui dureront plus ou moins long-temps; tandis que les cacochymes, les individus attaqués de pneumonies, de gastro-entérites chroniques, de désorganisation de quelques viscères, verront leurs maladies s'exaspérer et finiront par y succomber.

Nouvelles objections des contagionistes; nouvelles réfutations.

Réfutés dans leur dogme de la contagion du contact médiat par l'observation sur la revue de Dolma-Baghtchè, sur celle du contact immédiat par celle de Pit-Bazar, les contagionistes sont loin de se tenir pour battus. « Si les gouvernements

européens, disent-ils, n'avaient pas été convaincus et ne l'étaient pas encore de la propriété éminemment contagieuse du miasme de la peste, auraient-ils, d'un commun accord, établi et maintenu des lois sanitaires aussi rigoureuses, des établissements aussi dispendieux? Assujétiraient-ils encore leur commerce à des entraves aussi grandes? Ne voyons-nous pas la peste se déclarer encore fréquemment pendant les quarantaines, et, par les précautions prises à cet effet, s'éteindre à bord ou dans l'enceinte des lazarets, et préserver ainsi les populations européennes des désastres qui résulteraient indubitablement de la propagation, dans l'intérieur du pays, d'une maladie aussi cruelle? Qui n'a pas entendu parler de la peste de Marseille, causée par une matière inconnue, importée par un vaisseau arrivé de Seyde en Syrie le 25 mai 1720, et qui fit périr en sept mois de quarante à cinquante mille habitants? de celle de Russie, en 1771, à la suite de la communication de quelques soldats de ce pays avec des Turcs, et qui enleva en moins d'une année plus de cent trente mille personnes? de celle de Malte en 1812, due à des pièces de toile volées et vendues par les gardiens d'un navire venant d'Alexandrie en Egypte, lequel, pendant la traversée, avait perdu par la peste et la dysenterie la plus grande partie de ses passagers et de son équipage? de celle d'Odessa, dans la même année, importée dans cette ville par un capitaine de l'Adriatique qui, ayant acheté à Constantinople des bourses à tabac et des mouchoirs brodés, les

introduisit secrètement et en fit cadeau à des amis, des connaissances, sans les avoir désinfectés auparavant? de celle de Valachie, aussi en 1812, attribuée à ses communications avec Constantinople, et plus tard, en 1829 et 1830, lorsque les Russes étaient maîtres des deux principautés et que toute communication avec la rive opposée du Danube était sévèrement défendue, par l'introduction furtive de vingt-cinq Turcs pestiférés envoyés tout exprès de Constantinople pour communiquer la peste à l'armée russe? Ce n'est donc pas la saison, certains vents, certains états de l'atmosphère qui sont la cause de la propagation de la contagion, mais bien assurément le contact médiat ou immédiat de corps contaminés.»

Je pourrais encore citer beaucoup d'observations semblables qui passent de bouche en bouche, tronquées, exagérées, défigurées suivant le caractère des individus qui les rapportent. Je pourrais répondre avec Deidier, un des médecins envoyés par le gouvernement pour observer et traiter la peste de Marseille, qu'il y avait déjà eu plusieurs accidents de cette maladie dans cette ville quinze jours avant l'arrivée du navire incriminé; que les vents qui amenèrent à Malte le navire qui lui a communiqué la contagion amena aussi les convois de la Méditerranée aux Dardanelles et à Constantinople, et dut également souffler sur la Valachie, et que la peste qui, en 1813, régna à Malte et à Bucharest, commença, augmenta, diminua et cessa aux mêmes époques, quoiqu'à

Malte il y eût une police et une quarantaine des plus sévères, et qu'à Bucharest il n'y en eût aucune.

Mais de simples assertions ne prouvent rien ; c'est avec des armes prises dans leur propre arsenal que je veux combattre les contagionistes. Je vais examiner si les lois sanitaires, les quarantaines et les lazarets, répondent, autant qu'ils paraissent le croire, au but pour lequel ils ont été institués. Pour cela, je vais faire l'historique de deux quarantaines que j'ai subies, la première à Villefranche, près Nice, la seconde dans le lazaret de Marseille; et, pour donner au lecteur une idée des mille et une tribulations auxquelles les voyageurs sont exposés par suite de la sévérité des réglements sanitaires, j'entrerai dans quelques détails sur ces deux quarantaines et sur ma dernière traversée de Constantinople à Marseille.

CHAPITRE VIII.

DES QUARANTAINES ET DES LAZARETS.

De la police sanitaire par mer et par terre en Europe. — Des peines, délits et contraventions y relatives.

Tout le monde sait que, pour s'opposer à l'introduction de la peste en Europe et éviter tous les malheurs qui en sont la conséquence, les gouvernements, ceux surtout qui ont une partie de leur territoire située sur les bords de la Méditerranée, ont établi un code de lois sanitaires. Des croisières surveillent les côtes ; aucun navire venant du Levant ou de la Barbarie, ou ayant communiqué en mer avec des bâtiments qui en viennent, ne peut être admis que dans un port à lazaret où il est soumis aux plus fortes épreuves. La peine de mort est prononcée contre tout individu qui tenterait de descendre à terre ou d'introduire quelques effets[1]. « Avec ces précautions, dit le bureau de santé de Marseille, aucun accident n'est arrivé depuis plusieurs années dans le lazaret de cette ville, et s'il s'en déclarait il n'y aurait aucune crainte à concevoir[2]. »

Dans les pays où les communications avec les

(1) Voyez Note IX à la fin du volume.

(2) Voy. Dict. des Sciences méd., XLI, art. *Peste*, p. 127.

lieux suspects se font par terre, comme la Transylvanie, la Bessarabie, etc., des cordons sanitaires remplacent les croisières et les mêmes lois sont observées. Tous les gouvernements intéressés se sont empressés d'adopter les mêmes réglements, et c'est, disent les contagionistes, à leur stricte exécution que l'Europe est redevable de ne plus être depuis tant de temps ravagée par la peste, ou de la voir promptement circonscrite ou éteinte, quand, par quelque circonstance imprévue, elle s'y est manifestée.

Une question très intéressante a été soulevée de nos jours : Est-ce le code sanitaire qui protége l'Europe contre les ravages de la peste, ou ce fléau mitigé ne trouve-t-il plus dans les localités où il se manifestait autrefois les éléments nécessaires à son développement ? Plusieurs volumes pour et contre ces opinions ont été écrits. Au lieu de les discuter, je préfère entretenir le lecteur de ce que j'ai vu de mes propres yeux.

Ma première quarantaine de Villefranche. — Formalités à remplir. — Tempête ; danger de mort. — Pratiques pour la désinfection.

Arrivés le 14 octobre 1820 dans le golfe de Villefranche avec une cargaison de blé, tous en parfaite santé et après une heureuse traversée de vingt-huit jours, nous fûmes condamnés par le bureau sanitaire de la ville de Nice à une quarantaine de quarante jours. Je comptais la passer au

lazaret; mais quand je vins aux informations, j'appris que cet établissement n'était pas encore complet, que j'y serais seul et m'y ennuierais beaucoup; je me décidai à rester à bord. Dix ou douze navires arrivés comme nous du Levant avec des cargaisons de blé étaient au fond de la baie; nous jetâmes l'ancre à côté d'eux. On nous donna deux gardiens, et nous fûmes parfumés sur le pont, en plein air, suivant l'usage de cet endroit.

Le jour suivant nous reçûmes l'ordre de nous rendre à l'inspection sanitaire; le substitut du médecin du lazaret s'y trouvait. Ayant appris qu'il y avait parmi les passagers un médecin français, il me pria de lui rendre compte de l'état de la santé de l'équipage et nous invita ensuite à faire chacun trois sauts et à nous frapper les régions axillaires et inguinales.

Le 20 octobre, le correspondant du navire informe le capitaine qu'il se rendra au bureau de santé de Nice pour causer de leurs intérêts respectifs; nous nous y rendons par mer. L'établissement consistait en une esplanade en pierre de peu d'étendue, avec un parloir ouvert à tous les vents et un hangar pour les gardiens. Les affaires d'intérêt terminées, le négociant envoie, suivant l'usage, au capitaine et à sa compagnie, un dîner copieux et quelques bouteilles d'excellent vin. Pendant le repas, le vent s'élève, devient contraire et piquant; nous attendons. Au lieu de diminuer, la tempête augmente, la mer devient houleuse et le froid plus intense. Le matin, le

temps était si beau, la température si douce, que personne n'avait pensé à se munir d'un manteau; nous étions gelés. Passer la nuit sur l'esplanade ou au parloir, c'était s'exposer à la mort. Les uns, en voyant la mer si agitée, sont pour rester, les autres pour partir avant que le danger soit encore plus grand. Il nous restait quelques bouteilles de vin, nous les buvons. Plus courageux alors ou plus téméraires, nous risquons l'aventure; la barque, de petites dimensions et déjà remplie de barriques d'eau et de provisions de toute espèce, peut à peine nous contenir le capitaine et son fils, moi et six matelots; ceux-ci à moitié ivres, la figure enluminée, nous promettent en balbutiant un heureux passage. Nous partons. Arrivés à la pointe de la jetée, le vent était si fort, les vagues si mugissantes, l'aspect du ciel si sombre, que je me repentis grandement de n'être pas resté à terre; il était trop tard; il y avait plus de danger à virer de bord qu'à continuer notre route. L'œil fixé sur la vaste étendue de la mer, je voyais de loin les vagues se former, puis disparaître pour se montrer de plus en plus menaçantes, et enfin nous heurter d'une manière terrible. Le capitaine avait alors le soin de présenter l'arrière à la vague. Nous en avions ainsi évité plusieurs et profité chaque fois de l'intervalle de calme pour nous éloigner de la côte, lorsque, à une distance de quatre à cinq cents toises, j'en aperçois une beaucoup plus grosse que les précédentes, qui, par son accroissement successif et la direction qu'elle pre-

nait, me paraissait devoir nous engloutir immanquablement ou nous briser contre les rochers. Je la fais remarquer au capitaine; il l'avait déjà vue. Sa face ordinairement rouge était pâle comme la mort; il ne me répond rien et prononce à voix basse de pieuses paroles. Nos matelots, si bruyants auparavant, maintenant silencieux, paraissent consternés. Cependant la vague s'approche lentement; elle s'abaisse une dernière fois et se relève comme une montagne prête à nous écraser dans sa chute. Le capitaine a recours à sa manœuvre ordinaire; mais la vague nous emporte avec une rapidité effrayante jusqu'au pied des rochers, et en se retirant nous en éloigne. « Nous l'avons échappé belle, » dis-je à mon voisin; il ne dit mot : fortement préoccupé, il regarde la mer avec inquiétude; au même instant une autre vague nous atteint et nous emporte si près des rochers que je ne sais comment notre embarcation ne fut pas brisée. « Je craignais la fille encore plus que la mère, me répond enfin le capitaine un peu rassuré; car il faut que vous sachiez qu'en pareille circonstance la seconde vague est plus à craindre que la première; maintenant nous allons avoir un peu de repos. » En effet, la mer se calme; nous en profitons pour gagner au large. L'obscurité nous empêchait déjà d'observer l'approche des vagues, qui, nous prenant alors de côté, pouvaient nous faire chavirer; nous n'étions encore qu'à moitié de la traversée; il nous restait une

grande lieue à faire. Heureusement le vent continue à faiblir; nous pouvons enfin tourner la pointe occidentale du golfe de Villefranche, et nous arrivons à notre bâtiment, transis de froid et mouillés jusqu'aux os.

Le vingtième jour de notre quarantaine, nous fûmes de nouveau parfumés. On commença à opérer le déchargement du blé; de peur de la contagion, l'on avait soin de le cribler et d'ôter les brins de ficelle qui avaient servi à lier les sacs lorsqu'on avait embarqué le grain à Odessa.

Je dois ajouter que, à la recommandation de nos gardiens, nous avions de temps en temps exposé à l'action de l'air, en les suspendant sur des cordes, les objets de literie et les habillements dont nous faisions alors usage.

Enfin, le 23 novembre, après avoir été parfumés pour la troisième fois, nous obtînmes la libre pratique et nous nous rendîmes à Nice par terre.

Ma traversée de Constantinople à Marseille. — Relâche aux Dardanelles; retard des bricks de guerre qui doivent escorter le convoi. — Contrariétés éprouvées. — Dangers continuels causés par les pirates grecs et le mauvais temps. — Relâche forcée à Syracuse; rigueur des autorités à notre égard; rapacité des habitants. — Notre départ; continuation des tempêtes; Charybde et Scylla; relâche à Messine. — Sévérité des réglements sanitaires de cette ville. — Séjour d'un mois; départ; tempête affreuse; la foudre tombe à bord; ses dégâts; nous rentrons à Messine. — Contrariétés diverses. — Nous reprenons la mer. — Alternatives de beau temps et de bourasques. — Arrivée à Pomégue après cent cinq jours de traversée.

Lorsqu'en 1827 l'insurrection des Grecs et l'intervention des trois puissances française, anglaise et russe, menaçaient la sûreté des Francs qui habitaient Constantinople, je me décidai à quitter cette ville, à l'exemple d'un grand nombre d'Européens, et, le 3 septembre, je m'embarquai avec quatre autres passagers sur un navire autrichien destiné pour Marseille; mais les dangers et les tribulations que nous eûmes à essuyer, tant à cause des mauvais temps et des pirates que par les lois sanitaires des différents lieux où nous fûmes obligés de relâcher, me firent plus d'une fois regretter d'avoir entrepris une traversée aussi pénible.

Presque tout le mois de septembre, pendant lequel un vent constamment favorable nous eût conduits à notre destination, se passa à l'ancre, aux Dardanelles, en attendant les bricks de guerre

qui devaient protéger le convoi. Enfin, le 29, nous abordâmes à Smyrne, où je réussis à obtenir mon passage sur une corvette de l'Etat; mais le capitaine qui m'avait pris à son bord reçut l'ordre de partir avant que toutes les formalités de transbordement requises par les lois sanitaires fussent remplies, et je me vis forcé de rejoindre sa mauvaise polacre par un temps détestable, une nuit obscure, et sur un frêle esquif, à travers tout le golfe de Smyrne.

Le 14 octobre et les jours suivants, nous fûmes plusieurs fois sur le point d'être pris par les pirates. Heureusement un des bricks de l'escorte vint à notre secours et fut même obligé de nous remorquer, tant la mauvaise marche de notre navire nous laissait en arrière; encore les deux bâtiments, dans une mauvaise manœuvre, manquèrent-ils de s'aborder.

Le 27, après avoir toujours lutté contre les vents contraires, voyant que nos provisions sont épuisées, nous proposons au capitaine de relâcher à Syracuse, et, pour l'y décider, nous consentons à payer le tiers des frais. Le pavillon jaune, hissé avant d'entrer dans le port, ayant indiqué que nous venions du Levant, on nous envoie deux bateaux avec des gardes armés de fusils pour nous observer. On nous informe que Syracuse n'est point un port de grande quarantaine, qu'on n'y est admis que lors de relâche forcée, que l'on ne peut y rester plus de deux jours, et qu'en cas de résistance nous en serions chassés à coups de

canon. Nous nous hâtons de donner la liste des provisions dont nous avons besoin, et le lendemain on nous les apporte. Si les habitants de Syracuse craignent la peste, nous pouvons nous apercevoir qu'ils n'ont pas peur d'écorcher ceux qui en sont soupçonnés. On a exigé dix dollars (cinquante-deux francs environ) pour la permission de faire de l'eau. On nous a fait payer les divers comestibles moitié plus que leur valeur, et encore avons-nous été trompés sur le poids.

Le 29 on nous signifie de sortir du port, et nous mettons à la voile; mais après trois jours d'une navigation périlleuse, au bout de laquelle nous étions parvenus à dépasser la pointe de Sicile, nous sommes trop heureux, en retournant sur nos pas et en repassant le détroit formé par Charybde et Scylla, d'aller jeter l'ancre dans le port de Messine.

Ainsi qu'à Syracuse on ne fait point ici de quarantaine; on n'est reçu qu'en relâche forcée; mais, à cause des localités plus favorables et des arrangements pris à ce sujet, il est permis d'y rester plus long-temps. Les réglements sanitaires y sont très sévères; on ne touche aucun papier; on est obligé d'écrire sur une ardoise, de la présenter au correspondant qui, sans la toucher, copie votre lettre. On ne touche point au bois. Pour obtenir de l'eau, ce qui nous fut accordé avec quelque difficulté, nous fûmes obligés de jeter nos barriques à la mer, d'où l'on les retirait ensuite pour les

remplir. On nous a donné des bateaux d'observation, assigné un pourvoyeur.

Jusqu'au 20 novembre nous sommes retenus par les vents contraires. Ce jour-là cependant nous partons; mais, dès le 22, les mauvais temps recommencent. Le 24, la foudre tombe sur notre navire, frappe le mât d'avant, suffoque quelques matelots, de là passe à la poupe, fait explosion auprès de l'habitacle, et c'est par le plus grand hasard quelle ne descend pas jusqu'à un baril de poudre placé dans la chambre, qui nous eût fait sauter tous ensemble. Les avaries éprouvées par le mât nous forcent encore à rétrograder, et nous rentrons à Messine, après avoir parcouru cent quatre-vingt milles en moins de vingt-quatre heures.

Là, découragés par la fatalité qui semble s'attacher à notre polacre et séduits par la belle apparence d'un navire génois qui venait d'arriver en même temps que nous dans le port, nous demandons à changer de bâtiment et nous en obtenons la permission des deux capitaines; mais il faut aussi l'autorisation du conseil de santé. Nous faisons à l'instant les démarches nécessaires. Nous promettons des récompenses, nous pressons tous les agents; c'est en vain : le conseil hésite, il n'a pas de précédents; il nous remet au lendemain, puis au surlendemain, et, en attendant la décision, le navire génois profite d'un vent favorable, met à la voile et nous abandonne à notre malheu-

reux sort et au mécontentement de notre capitaine, que notre démarche a formalisé. Aussitôt après le départ on nous apporte la permission tant désirée.

Le 4 décembre les avaries sont réparées, le vent est devenu meilleur; nous disons adieu au port de Messine et voguons pendant quelques jours par le plus brillant soleil. Mais, dès le 10, les bourrasques recommencent et nous font courir les plus grands dangers. Le 14, une tempête de vent arrière favorise notre marche, et le 15, cent cinq jours après notre départ de Constantinople, nous jetons enfin l'ancre dans le port de Pomégue, lieu assigné à tous les vaisseaux qui viennent du Levant ou de la Barbarie.

Pomégue; description de son port. — Le mistral et ses effets. — Entrée au lazaret; détails sur la quarantaine. — Anecdotes. — Parfum; ses dangers. — Incidents qui peuvent à chaque instant compromettre la santé des voyageurs. — Arrivée de nouveaux passagers. — Contradictions dans l'exécution des réglements. — Notre sortie du lazaret.

Nous trouvons à Pomégue une douzaine de navires en quarantaine; ils sont très près les uns des autres. Je remarque avec étonnement que chacun d'eux est amarré sur six câbles, trois en avant, trois en arrière. Le capitaine s'empresse d'en faire autant. Ce petit port étant entouré de collines beaucoup plus élevées que les plus hauts mâts des navires, tant de précautions me paraissent plus qu'inutiles; j'en demande le motif. On me dit

qu'il est malheureusement exposé au *mistral* ou vent de nord-ouest du côté de terre, et au vent de sud et de sud-ouest du côté de la mer. « Le mistral, me dit-on, souffle quelquefois si violemment que, malgré les câbles amarrés aux rochers, et trois ou quatre en mer, on a vu des navires avoir leurs câbles du côté du rocher cassés, et les équipages, obligés de couper les autres et de prendre le large, ne pouvoir trouver de refuge contre la force du vent avant d'être arrivés à l'île de Saint-Pierre, située à l'extrémité méridionale de la Sardaigne, c'est-à-dire à cent lieues de distance. Les vents d'ouest et de sud-ouest occasionnent du côté de la mer des vagues si furieuses que, s'ils n'ont pas plusieurs ancres de ce côté-là, les bâtiments peuvent être jetés à la côte au fond du port. »

Le capitaine, qui n'était jamais venu à Marseille et qui ignorait la sévérité des réglements sanitaires de cette ville, désirait sinon voir, au moins deviner par l'odorat si les laines à fond de cale n'étaient pas échauffées après une aussi longue traversée. A cet effet il fit ouvrir une des écoutilles. Je fus frappé de l'odeur détestable qui s'en exhalait. En regardant d'où elle pouvait provenir, j'aperçus une grande quantité d'os de pieds de mouton mal nettoyés, destinés à faire du charbon animal pour le raffinage des sucres. C'était le complément de la cargaison; on en avait rempli tous les vides qui pouvaient se trouver entre les marchandises. Pour donner de l'air, le capitaine allait faire ouvrir les autres écoutilles, lorsqu'un des passagers vit de

loin la barque qui amenait les deux gardiens chargés de surveiller le navire pendant la quarantaine. Il se rappela que, suivant les réglements, les écoutilles ne doivent être ouvertes qu'en leur présence et après le départ des passagers, sous peine pour ceux-ci, supposés alors plus infectés qu'auparavant, de subir une quarantaine aussi longue que celle du navire, au lieu d'une de dix jours moindre. On se dépêcha de remettre l'écoutille à sa place. Dix minutes après, les gardiens montent à bord. Le capitaine et l'équipage les reçoivent avec les égards dus à des agents de l'autorité avec lesquels il est toujours bien d'être en bonne intelligence. Pour faire connaissance, on leur offre quelques verres d'eau-de-vie; on trinque et l'on en boit d'autant plus volontiers qu'elle vient de loin et n'a pas payé de droits.

Un des navires en quarantaine ayant reçu l'ordre de prendre une autre position, nous fûmes obligés, à cause de l'entre-croisement des câbles, de lever nos ancres. Notre capitaine, effrayé de ce qu'il avait appris de la violence du mistral, saisit cette occasion pour remplacer les mauvais câbles avec lesquels il s'était amarré la veille[1]. Cette manœuvre dura plus de huit heures et ne finit qu'à

(1) Je profitai de ce temps pour examiner l'île devant nous; elle inspire la tristesse. Ce n'est qu'un rocher stérile, blanchâtre, rongé de tous côtés par les vagues. Il n'y a qu'une maison; c'est celle du capitaine du port et de ses employés. Près de là se trouvent un magasin et un poulailler; plus loin une petite chapelle où un prêtre vient dire la messe le dimanche. A quelque

la nuit. Nous eûmes lieu de nous applaudir de cette prévoyance. Vers neuf heures du soir le mistral se mit à souffler. J'avais bien entendu parler de ce vent; j'en avais éprouvé l'effet à Marseille même, dans un précédent voyage, mais je n'avais pu me faire une idée de ce qu'il est à Pomégue. Le bruit en retentit encore dans mes oreilles chaque fois que j'y pense. D'abord c'est un sifflement rauque et sec qui fait une impression pénible; il augmente ensuite de force, cesse un instant pour reprendre plus fort; et dans son maximum d'intensité, qui dure quelquefois plusieurs heures, je ne puis mieux le comparer qu'aux rugissements réunis d'une centaine de lions en colère et à peu de distance. Malgré soi l'on éprouve un serrement de cœur, un sentiment de terreur profonde.

Ne pouvant dormir, je monte sur le pont vers le milieu de la nuit. Il est impossible d'y tenir; je m'accroche au cabestan pour ne pas être renversé. Le froid est vif; le tangage du navire, le sifflement aigu du vent à travers les cordages et les poulies, le craquement des mâts, le gémissement des câbles successivement tendus et distendus, le mugissement des vagues, l'obscurité qui nous enveloppe, tout cela imprime dans mon ame des sou-

distance s'élèvent des croix de bois indiquant les tombes dês malheureux qui ont trouvé ici la fin de leurs misères. On n'y voit aucune trace de végétation, sauf dans un jardin de quelques toises carrées, pratiqué dans un ravin.

venirs indélébiles. Si de plus on réfléchit qu'un seul des navires qui sont au fond du port, venant à casser ses câbles, doit tomber sur son voisin et lui occasionner les mêmes avaries, celui-ci retomber sur un autre et ainsi de suite, de manière à périr peut-être tous ensemble, il est évident que l'existence des voyageurs est grandement compromise.

Après être resté une heure sur le pont, je descends dans la chambre, transi de froid, et je me jette sur mon matelas. A peine commençais-je à goûter enfin quelque repos lorsque les mouvements du navire devinrent plus violents. Ne pouvant résister à ma curiosité, je monte et suis témoin de la même scène qu'auparavant, mais doublée, triplée d'intensité. Je ne conçois pas qu'un tel ouragan puisse finir sans occasionner les plus grands désastres. C'est le paroxysme de ce phénomène. Insensiblement le vent diminua de violence, et vers six heures du matin il cessa entièrement.

Le lendemain la mer était trop émue pour qu'on pût communiquer avec la ville.

Le surlendemain la capitaine part de bon matin pour *raisonner* au conseil de santé; à son retour les cinq passagers s'embarquent de suite avec leurs effets. Nous voyons de loin l'île de Ratonneau et le superbe lazaret nouvellement construit pour recevoir les personnes ou les marchandises arrivant des pays où règne la fièvre jaune. Nous passons à côté du château d'If, assis sur un rocher solitaire, et nous entrons dans le lazaret. Nos malles sont visitées et portées aux chambres qui nous sont destinées.

Après une si longue et si cruelle détention à bord, nous nous croyons en paradis. On nous conduit au premier étage; nous entrons dans une longue galerie qui donne sur le vaste terrain où sont déposées les balles de laine et de coton sujettes à la quarantaine. Plus loin la mer s'offre à nos regards. Le long de cette galerie se trouvent plusieurs appartements tous semblables; ils se composent d'une grande pièce et de deux cabinets noirs. La pièce de devant prend son jour de la galerie. L'usage est de donner un gardien pour quatre personnes; nous étions cinq; trois d'entre nous prennent un appartement et un gardien, les deux autres en font autant. Ces gardiens servent en même temps de domestiques. Nous louons les meubles indispensables; nous nous arrangeons avec le restaurant de l'établissement; nous achetons du bois et faisons venir du bon vin, des livres, des journaux et des cartes. Ainsi établis, nous demandons quels sont les réglements.

On nous informe que nous ne devons pas descendre dans les cours avant que la première quinzaine de notre réclusion ne soit terminée; que nous pouvons nous promener dans la galerie, mais que nous devons bien prendre garde de ne toucher aucune des personnes qui font une autre quarantaine que la nôtre, d'empêcher même que les pans de nos redingotes ne touchent les leurs, sous peine de devoir, quand nous serions au dernier jour de notre réclusion, rester en quarantaine jusqu'à ce que le terme de la personne qui

vient d'être touchée soit expiré; que nous devons chercher à nous amuser, à nous bien porter, car si dans un accès de mélancolie ou autre maladie nous cherchions à nous évader, et qu'à cet effet nous franchissions les murs du lazaret, nous serions poursuivis et abattus comme des chiens enragés, quand même notre évasion aurait eu lieu la veille de l'expiration de notre quarantaine.

A ce sujet le gardien nous raconta l'histoire d'un marin génois nommé Michel, qui, devant être jugé après sa quarantaine pour un crime qui pouvait entraîner la peine de mort, se jeta de nuit à la nage, gagna l'île de Ratonneau, s'empara d'un bâtiment pêcheur, se rendit sur la plage opposée, puis s'évada. Poursuivi dans tout le département, il aurait été infailliblement mis à mort si on eût pu le trouver; heureusement pour lui il avait gagné la frontière[1].

Cet exemple n'étant pas tout-à-fait concluant, puisque l'individu est parvenu à s'échapper, j'en citerai un autre où la loi reçut son exécution; je le tiens d'un médecin de Toulon. Un homme se trouvait, il y a quelques années, au lazaret de

(1) Pendant la guerre de la révolution, le gouvernement français, ayant fait quelques prisonniers sur les Anglais, les fit déposer au lazaret. Malgré les deux murs d'enceinte, ils parvinrent à s'échapper pendant la nuit, au moyen d'échelles de cordes et d'un bateau qui les attendait. On n'entendit pas parler qu'ils eussent été atteints de la contagion ni qu'ils l'eussent communiquée à qui que ce fût. Depuis cette époque, l'approche de toute barque près du mur d'enceinte a été sévèrement défendue après le coucher du soleil. (*Article communiqué.*)

cette ville. Cet établissement, situé dans une île au fond du port, permet aux quarantenaires de se promener sur le bord de la mer. Cet individu entend la voix d'une femme de l'autre côté du mur d'enceinte; il veut voir si elle est jolie, se jette à la nage et va causer avec elle. Le conseil de santé en est instruit; il s'assemble; le délit est constaté et le coupable condamné à mort. Pour exécuter le jugement, voici comme l'on s'y prit. Il fut convenu que, sous un prétexte quelconque, le délinquant serait invité à se rendre au parloir, qu'il partirait dans le bateau de service, qu'il serait assis à la poupe, et qu'en passant près de terre un peloton de soldats le fusillerait; ce qui fut exécuté.

Nous espérions que le bureau de santé, prenant en considération la patente *nette* qui nous avait été donnée à Constantinople et les cent cinq jours de notre traversée, abrégerait le temps de notre quarantaine; il n'en fut rien. Le capitaine du lazaret nous informe qu'elle a été fixée à trente jours, dont quinze jours de *sereine*. Nous nous récrions; nous remontrons que des navires arrivant d'Alexandrie, où la peste est en permanence, ne font que vingt-cinq jours de quarantaine et dix jours de sereine, quoique le temps de la traversée ne soit que de dix à quinze jours; on nous répond que le bureau de santé de Marseille ne regarde jamais Constantinople comme net [1]; nous sommes obligés de nous soumettre.

(1) La durée des quarantaines varie suivant les pays d'où vient le navire, suivant que la patente est *nette* ou *brute,* suivant que

A midi, les gardiens exposent nos lits à l'air, les y laissent jusqu'à l'entrée de la nuit, et en font autant chaque jour; les habits et les chemises sont suspendus à des cordes, les livres déposés sur une grande table et ouverts. Puis ils placent, en présence du capitaine, un appareil fumigatoire, nous enferment dans l'appartement et nous soumettent à une fumigation guytonnienne de trois minutes. Le dégagement du gaz fut si fort que j'en éprouvai une toux violente. On est d'opinion que plus cette opération fait d'effet, moins la contagion est à craindre[1].

Le capitaine du lazaret avait demeuré plusieurs années à Constantinople; il était contagioniste comme tous les Francs. En causant avec lui il me dit que depuis trois années il n'y avait eu dans le lazaret aucune personne atteinte de peste, qu'auparavant un portefaix avait eu un gros bubon inguinal, qu'on l'avait cautérisé, et que le malade était guéri.

Le 22 décembre nous apprîmes qu'un des gardiens était mort d'apoplexie. Quatre médecins et

les marchandises sont plus ou moins contumaces. La plupart des administrateurs de la santé ont demeuré dans le Levant, et sont, comme tous les Francs, imbus de la doctrine de la propriété éminemment contagieuse du miasme de la peste. Réunis en conseil, ils décident sans appel, d'après les circonstances sus-mentionnées et les avis reçus des différents consuls français dans les Echelles du Levant, la durée de la sereine et de la quarantaine que doivent faire le navire et les passagers.

(1) Voir Note X à la fin du volume.

chirurgiens vinrent faire l'ouverture du cadavre pour constater la cause du décès; elle était, m'a-t-on dit, évidente. Le navire et les passagers en furent quittes pour faire cinq jours de plus de quarantaine[1].

Le 25, jour de Noël, un prêtre vint dire la messe à la chapelle du lazaret. Cette chapelle est très belle et richement ornée; on y voit le tableau de la mort de Mazet. Les portefaix employés alors y assistèrent en grand nombre. Avant l'heure du service ils se réunissent par série, se rendent à l'église, où il y a des bancs nombreux. Chaque série se tient à distance l'une de l'autre; cette distance peut être de quatre à cinq pieds. Après la messe ils se promènent dans l'enceinte, de manière à ce qu'une catégorie ne soit jamais en contact avec une autre[2].

En nous promenant dans la galerie nous plongions nos regards dans le vaste enclos où sont dé-

(1) Qu'aurait décidé le conseil de santé si, outre l'épanchement de sang dans la substance du cerveau, l'on eût trouvé au défunt un bubon inguinal, accident commun dans un port de mer comme Marseille? Il y aurait eu cent et plus contre un à parier qu'il eût été vénérien; mais, dans le doute, on l'eût probablement déclaré pestilentiel; et alors, que de nouvelles tribulations pour l'équipage et les passagers!

(2) Cette réunion de tant d'individus dans une chapelle, se tenant à si peu de distance les uns des autres sans que la peste se déclare parmi eux, est un des principaux arguments sur lesquels les contagionistes se fondent pour affirmer que l'atmosphère n'est pas le véhicule de la peste.

posées les marchandises contumaces. Je m'informe quelles sont les précautions prises pour leur désinfection ; j'apprends que, le navire étant à Pomégue, on retire cinquante ou soixante balles de laine ou de coton à la fois ; que la première série reste exposée à l'air, sur le pont, pendant six jours, la seconde pendant quatre, les autres pendant deux ; qu'ensuite ces balles sont apportées au lazaret et placées sur des poutres élevées au-dessus du sol pour que l'air puisse circuler tout autour ; qu'on ouvre après cela les extrémités des balles pour les laisser à l'air et à la pluie si elles contiennent du coton, qui ne craint pas l'humidité, et sous des hangars si c'est de la laine. Quelques jours après on ouvre les coutures, et, en présence des seconds capitaines, les portefaix manipulent à bras nus ces objets pendant toute la durée de la quarantaine et en ôtent les parcelles tachées, noircies, avariées. La laine, le vieux cuivre, les poils de chevaux font la même quarantaine que le coton ; ceux de chevreau sont regardés comme plus contumaces encore ; le blé ne l'est pas. Pour les objets précieux, châles, soieries, etc., il y a un grand magasin pour les sereiner[1].

Pendant trois jours le mistral souffle fortement ; nous apprenons que la polacre a dû s'amarrer sur huit câbles. Ce qui mérite une considération toute particulière, c'est que le mistral, en

(1) Voir Note XI à la fin du volume.

tourbillonnant dans la vaste enceinte où sont déposées les balles de coton, s'insinue par les ouvertures que l'on y a pratiquées, en soulève de gros flocons qu'il éparpille ensuite dans toutes les directions, jusque dans notre galerie et sur nos vêtements; l'atmosphère en est grésillante. Si de notre propre mouvement nous étions allés toucher ces flocons dans l'enceinte, nous aurions dû subir une augmentation de quarantaine; mais ce sont les flocons qui sont venus nous trouver! Que faire en pareil cas? Il paraît que le conseil de santé n'a rien décidé à ce sujet, qui devrait, ce me semble, être pris en d'autant plus grande considération que le mistral souffle chaque mois, et quelquefois pendant deux ou trois jours de suite. Les employés de l'enceinte s'empressent de ramasser les plus gros flocons avec des crochets de chiffonnier. De plus, à la messe du 25 et du 26 se trouvait le capitaine du lazaret. En venant de sa maison à la chapelle, les brins de coton flottant dans l'air ou tourbillonnant à terre ne l'ont pas, certes, épargné plus que nous; il est donc compromis aux yeux des contagionistes, et cependant il est toujours censé *net* et va chaque jour en ville.

31 décembre. Il nous est arrivé des passagers de Tunis; ils ont amené des chevaux avec eux, des chiens, des chèvres. Ces animaux, me dit-on, feront la même quarantaine que leurs maîtres. Il paraît que les patentes nettes de Tunis sont valables auprès du conseil de santé, car les Juifs arri-

vés aujourd'hui ont eu, dès les premiers jours et après une traversée courte, la permission d'aller au parloir et de se promener dans l'enclos, tandis que notre patente nette de Constantinople et une traversée de cent cinq jours n'ont pu nous obtenir la moindre faveur [1].

1er janvier. Nous avons été parfumés aujourd'hui pour la seconde fois. Nous sommes maintenant quatre séries de voyageurs au lazaret; nous nous promenons dans la galerie en évitant, autant que possible, de nous toucher les uns les autres. Je ne réponds pas que quelque contact n'ait eu lieu involontairement. Des cinq ou six gardiens attachés à leur service, il y en a trois qui mangent et dorment dans la même chambre; ces trois individus appartiennent nécessairement à deux séries différentes. Ils ont sans doute l'habitude de ne pas s'approcher les uns des autres plus que les réglements ne le permettent; mais si la peste est éminemment contagieuse, il me semble peu prudent de permettre à plusieurs séries de se prome-

(1) Déjà le gouvernement a cru devoir diminuer la sévérité des réglements sanitaires; les bâtiments provenant d'Alger, de Bone, de Bougie et d'Oran, qui sont munis de patentes nettes, seront à l'avenir admis dans tous les ports du royaume. Ils ne l'étaient jusqu'ici que dans ceux de Toulon et de Marseille, où ils devaient faire quarantaine. (Voir le *Bulletin des lois.*)

Les bâtiments arrivant de la Mer-Noire et de Constantinople avec une cargaison de blé peuvent, après quelques jours de quarantaine, la débarquer et remettre en mer. Autrefois ils étaient tenus de se faire désinfecter avant de partir.

ner en même temps dans une galerie très longue à la vérité, mais fort étroite, et à des gardiens de deux séries de manger et de coucher dans une même chambre.

2 janvier. Nous sommes descendus aujourd'hui pour la première fois dans l'enclos; nous avons été au parloir accompagnés d'un de nos gardiens. Ce parloir ne correspond nullement à la beauté de l'établissement; on y est exposé à tous les vents; il est même dangereux d'y aller lorsque, comme aujourd'hui, le mistral souffle; on peut très facilement y être atteint d'une suppression de transpiration, d'une pleurésie, etc. Je m'y suis fortement enrhumé.

Le mistral est si violent que la mer devant nous en est toute écumeuse. Il y a dans l'enclos quatre à cinq cents balles de coton dont les enveloppes sont plus ou moins décousues. Le vent, plus fort que la première fois, enlève des flocons de coton et les éparpille dans l'air; il en tombe dans la galerie qui sont gros comme des œufs de pigeon; nous nous gardons bien d'y toucher. Je m'étonne que la force du vent ne bouleverse pas les balles tout entières. On a cherché à obvier à ces accidents en les entourant de filets, mais ils ne peuvent empêcher le vent d'en arracher une certaine quantité et d'en porter les brins jusque dans les lieux environnants, dans la ville même. Comme il n'arrive aucun accident, il est probable que ces flocons ainsi éparpillés ont été tellement désinfectés par la violence du vent que le germe de la

contagion qu'ils pouvaient renfermer a dû se volatiliser; cependant ces brins de coton, d'après la théorie des contagionistes, doivent nous compromettre. D'après les réglements, nous devrions, quand même nous n'aurions plus qu'un jour de quarantaine à faire, en recommencer une autre d'autant de jours que doit en subir la série de balles la plus récemment déposée au lazaret, car le flocon qui s'attache aux habits et aux cheveux, qui entre dans nos narines ou glisse sur nos mains, est tout aussi contumace que la balle dont il provient.

6 janvier. Messe à la chapelle. Je viens de causer avec l'élève qui a soigné le gardien mort d'apoplexie; il fait sa quarantaine. Depuis, un écrivain de navire est tombé malade; comme la durée de sa quarantaine était différente, le conseil a envoyé un autre élève. L'écrivain est guéri, et l'élève doit faire la même quarantaine que lui. Il en est de même pour les portefaix. Ces élèves sont payés sept francs par jour.

16 janvier. Le temps de notre quarantaine est expiré. Quoiqu'elle fût fixée à trente jours, nous n'étions pas sans inquiétude sur sa durée. Le mauvais état de santé de l'équipage de la polacre et des passagers après une traversée aussi pénible, un accident éprouvé par un des portefaix employés à la désinfection de la cargaison, pouvaient la prolonger plus ou moins. On cite des cas où, à la suite d'accidents variés, des passagers ont été ainsi détenus pendant six mois! Heureusement

tout s'est passé pour le mieux; nous sommes soumis pour la dernière fois au supplice du parfum; nous disons adieu au lazaret. A notre sortie, un poste de la douane visite nos effets; enfin, après une heure de chemin, nous arrivons à l'hôtel où nous devons loger.

Réflexions sur les quarantaines. — Infractions continuelles aux réglements; anecdotes nombreuses.

Après avoir lu ce qui précède, il n'est personne qui ne pense que les précautions prises et les peines attachées aux contraventions doivent être suffisantes pour calmer les inquiétudes que l'on pourrait avoir sur la propagation de la peste en France. Cependant, si la peste est aussi éminemment contagieuse qu'on le dit, toutes ces précautions et de plus grandes encore ne me rassureraient que faiblement. En effet, il est peu de voyageurs qui n'ait quelques peccadilles à se reprocher contre les réglements : l'un a un ou deux châles à passer, l'autre quelques petits flacons d'eau de rose; celui-ci du tabac turc, du tinsou, du chally; celui-là....mais tout cela ne vaut pas la peine qu'on en parle. L'affaire de l'écoutille, le contact de quelques pans de redingote de promeneurs appartenant à des séries différentes, tirent déjà à conséquence. Ce qui regarde les livres et les papiers me paraît plus sérieux encore; ces objets ont été, à la vérité, exposés pendant un mois entier sur une table; ils ont subi leur part des trois parfums;

mais, si j'étais bien convaincu de l'éminente contagion de la peste, je ne serais rien moins que rassuré par cette désinfection. Comment puis-je l'être, à moins que chaque feuille de papier, chaque page des livres n'ait été individuellement, séparément désinfectée[1]? Dans un pli, dans un coin, entre les feuilles et la reliure, un miasme pestilentiel ne peut-il pas être resté soustrait à l'action de l'air, de l'humidité, du parfum, et me communiquer la peste un mois, un an, dix ans plus tard? L'action du mistral sur les balles de coton est bien autrement grave; comment concevoir que les flocons de coton n'aient pas été emportés par la violence du vent jusque par-dessus le double mur d'enceinte, et de là dans la ville et les campagnes environnantes, s'accrochant aux premiers objets qu'ils rencontrent? Quel contagioniste peut y penser sans frémir?

Quant au marin Michel, qui pour se rendre aux frontières a dû parcourir trente ou quarante lieues de pays, on n'a pas appris qu'il ait communiqué la peste à qui que ce soit, pas plus que les prisonniers anglais qui se sont évadés du lazaret.

Malgré ces irrégularités, et beaucoup d'autres sans doute que la prudence humaine ne peut prévoir, je dois confesser que le lazaret de Marseille est un des plus beaux, des plus vastes, des plus sains, des mieux tenus de la Méditerranée, et que les réglements, les décisions du bureau de santé

(1) Voir Note XII à la fin du volume.

de cette ville doivent faire loi pour les autres établissements de ce genre, tant que la doctrine actuelle de la contagion restera telle qu'elle est.

Je ne connais aucun des autres lazarets de la Méditerranée; mais pendant les neuf années que j'ai passées dans le Levant j'ai eu de fréquentes occasions d'en causer avec des marins et des voyageurs de toutes les nations. Tous s'accordent pour vanter l'extrême sévérité des réglements et la parfaite tenue du lazaret de Malte. Ceux de Gênes, de Livourne, de Trieste, d'Ancône et d'Odessa ont, à très peu de chose près, les mêmes réglements que celui de Marseille, et les mêmes peines contre les délinquants. Mais s'il se commet très rarement à Marseille ou à Toulon des infractions graves à ces réglements, il n'en est pas de même dans beaucoup d'autres lazarets, si l'on doit s'en rapporter à ce que les marins racontent de leurs prouesses à ce sujet; je pourrais citer une foule d'anecdotes qui donneraient une idée de leur degré de gravité.

Quelques capitaines qui naviguent dans le Levant ont dans leurs navires une ou plusieurs cachettes très difficiles à découvrir, et dont voici l'usage: tantôt c'est un Franc qui s'est fait musulman et qui s'ennuie de l'être; mais craignant l'extrême sévérité des lois contre les apostats, il cherche l'occasion de s'évader[1]; tantôt c'est un Grec qui a trempé dans quelque conspiration et craint d'être arrêté; aujourd'hui c'est une esclave

(1) Voir Note XIII à la fin du volume.

qui s'est sauvée de chez son maître et que les personnes qui lui ont donné un asile désirent envoyer à l'étranger; demain c'est un raïa qui par son inconduite notoire ne peut payer ses créanciers et craint d'être envoyé aux galères. Les malheurs de ces individus sont autant de bonnes fortunes pour les capitaines qui savent en tirer parti; si ces occasions manquent, la cachette ne reste pas vide. Il y a toujours à Constantinople des marchandises anglaises ou autres qui offrent du bénéfice. Un capitaine, interrogé un jour en ma présence comment il ferait pour cacher un gros ballot, répondit en riant : *Anche un bove coni corni* (même un bœuf avec ses cornes). Certes, si ces marins croyaient que les marchandises sur lesquelles ils spéculent pussent introduire la peste dans leurs familles, dans leur patrie, aucun d'eux ne se livrerait à des spéculations si immorales, si criminelles.

Pendant une de mes traversées de Constantinople en chrétienté, j'avais beaucoup regretté de ne pouvoir subir ma quarantaine à Syracuse, à Messine, à Palerme surtout. Il me semblait singulier que, tandis que Marseille, Toulon, Villefranche, Gênes, Livourne, Ancône, Venise, Trieste, Corfou et Malte, ont des établissements de grande quarantaine, il ne s'en trouvât dans les Etats de Naples que pour celle d'observation. Un capitaine qui, depuis cinquante années et plus parcourait tous les ports de la Méditerranée, m'en donna indirectement l'explication. « Il n'est plus, me disait-il, cet heureux temps où, en revenant du Levant,

on trouvait en Sicile des comités sanitaires sans préjugés et complaisants, qui accordaient des certificats de séjour quand on les leur demandait. Était-on resté trois jours dans un port? on obtenait un certificat de dix ou quinze jours; on en était quitte pour un *colonnato*[1] par chaque jour au-dessus du temps vrai. En arrivant au but du voyage, ces jours-là vous comptaient. La quarantaine à faire était diminuée d'autant, cela facilitait les affaires, et la peste ne se montrait pas plus alors en Europe qu'à présent, avec tous les beaux réglements que l'on s'est avisé de faire. » Je compris que cette facilité à rendre service avait été enfin reconnue et très mal vue par les administrations des autres établissements sanitaires, et qu'ils s'étaient empressés d'y mettre obstacle. Il serait intéressant de constater si ces infractions, qui doivent avoir été nombreuses dans cet heureux temps, ont occasionné des accidents de peste dans les ports où ces navires se rendirent avec de pareils certificats.

En 1820, époque à laquelle le Portugal éprouvait une grande disette de céréales, le bruit courut à Constantinople que de pareilles infractions s'étaient renouvelées; que plusieurs navires, partis d'Odessa et de Constantinople avec des cargaisons de blé pour Lisbonne, s'étaient arrêtés dans une île de l'Archipel; que, pour s'épargner l'ennui et les frais d'une grande quarantaine, les capitaines

(1) Piastre forte d'Espagne valant 5 francs 35 centimes.

avaient obtenu des certificats qu'ils y avaient pris leur chargement, et qu'arrivés à leur destination ils en avaient été quittes, au moyen de ces documents, pour une simple quarantaine d'observation.

Malgré cette infraction aux lois sanitaires, on n'entendit parler alors d'aucun accident de peste à Lisbonne.

Qui ne sait à Constantinople combien de châles précieux étaient introduits secrètement en France au temps de la splendeur de la cour de Napoléon? Achetés fréquemment en temps de peste, soigneusement pliés, emballés, pour qu'ils tinssent peu de place, ils ne paraissaient plus au jour que dans les salons dorés de Paris, déployés, maniés, remaniés, admirés, puis portés par les femmes les plus distinguées ou les plus opulentes de la capitale.

Qui n'a entendu parler des descentes fréquentes faites pendant les derniers siècles dans les villes et villages situés sur les côtes de l'Espagne, de la Sicile, de l'Italie, par les Barbaresques, pour y faire des esclaves?

Qui ne se souvient de l'arrivée de Napoléon à Paris à travers la France, à son retour de l'Egypte, avec une suite nombreuse? La traversée avait été courte. Le débarquement des hommes et des effets se fit sans aucun délai; toutes les lois sanitaires furent violées. Sieyès voulut le faire fusiller pour ce fait.

J'étais encore en proie aux terreurs de la conta-

gion, lorsque, me trouvant avec un médecin depuis long-temps établi à Constantinople, je le priai de me dire franchement son opinion sur la peste et sa propriété contagieuse. Il me dit : « Que le miasme de la peste soit éminemment contagieux ou qu'il ne le soit pas, l'idée seule des suites funestes qu'il peut avoir me le fait redouter comme s'il l'était véritablement. Cependant l'habitude émousse la peur comme elle émousse tout autre sentiment. Aucun médecin, le plus grand contagioniste même, ni moi ni vous, ne prenons toutes les précautions que nous devrions prendre, ou, pour parler plus justement, à peine en prenons-nous aucune. C'est une grande inconséquence; cependant, quoique nous soyons tous fréquemment compromis, ni mes collègues ni moi n'avons été atteints de la contagion. Je commence à la révoquer en doute. Une autre observation me rendrait tout-à-fait incrédule si je pouvais me dépouiller entièrement de cette croyance généralement reçue et de la crainte du danger de la maladie. Voici cette observation :

« Lors de mon dernier voyage en chrétienté, je subis ma quarantaine dans un port de mer. Je fus parfumé suivant l'usage; mon lit et mes effets de corps furent exposés à l'air pendant plusieurs jours. Le temps de la quarantaine étant expiré, je fus conduit avec mes effets à la douane; une malle de livre et d'habits qui, à cause de la petitesse de la chambre, avait été placée dans l'entrepont et

oubliée, fut jointe à mes autres effets, ouverte et minutieusement visitée. De là je l'expédiai à la maison. Quand, après plusieurs semaines, je dus l'ouvrir, j'hésitai un instant. « A coup sûr, me disais-je, il y a dans ces effets de quoi infecter la capitale et tout le royaume ; j'ai porté ces vêtements pendant des épidémies plus ou moins meurtrières ; ces livres, ces cahiers, ces observations, ont été lus, écrits, rédigés pendant plusieurs années de séjour à Constantinople; chaque pièce d'habillement, chaque page, doivent être saturées de miasmes pestilentiels ; renfermés depuis si long-temps, ils doivent avoir, en fermentant, acquis une nouvelle activité. » J'étais assailli de nouveau par les préjugés de mon éducation médicale; mais je me rappelai Constantinople, les terreurs des médecins nouvellement débarqués, les saisons morbides, les épidémies, les mille et un dangers auxquels nous sommes en proie en temps de peste, les innombrables occasions de contagion auxquelles l'Europe si craintive est exposée sans qu'elle s'en doute. Je m'en voulus de ces terreurs d'enfant; j'ouvris ma malle, j'en retirai mes livres, mes papiers, mes effets; je les exposai à l'air pour en ôter l'odeur de renfermé qu'ils avaient contractée. Il n'en résulta aucun accident ni pour le pays ni pour moi. »

Infractions de quarantaine par terre. — Rothen-Thurm. — Récit du docteur Walsh. — Réflexions.

Comme je me suis toujours rendu de France à Constantinople et de Constantinople en France par la voie de mer, je ne puis rien dire par moi-même des établissements sanitaires institués aux frontières des pays dont les communications avec la Turquie se font par terre. Le passage le plus fréquenté de tous est, sans contredit, celui qui a lieu entre la Valachie et la Transylvanie; Rothen-Thurm est le lieu désigné pour la quarantaine. Plusieurs personnes m'ont fourni sur cet établissement des détails qui donnent lieu de penser que, si l'on y est très rigide sous quelques rapports, on y est, sous d'autres, d'une extrême facilité.

Un négociant français de ma connaissance y avait déjà subi dix jours de la quarantaine de onze jours à laquelle il avait été condamné, lorsque le général Guilleminot, alors ambassadeur de France près de la Sublime-Porte, y arriva de Constantinople avec quelques personnes de sa suite. Par considération pour Son Excellence, le directeur de l'établissement ne lui fit subir que deux heures de quarantaine. Le négociant français, qui désirait ardemment profiter d'une si belle occasion pour se rendre à Paris, supplia le directeur de lui faire grace du seul jour qu'il lui restait à faire; mais celui-ci lui fit observer que les lois sanitaires étaient si sévères en Autriche

qu'il ne pouvait sans se compromettre lui accorder sa demande.

Un bijoutier franc m'a dit n'y être resté que deux jours.

Le docteur Charles Mac Lean n'y fut retenu que trente-six heures ; le comte T......, allant en courrier de Constantinople à Vienne, que huit heures ; enfin, un riche banquier de Bucharest, obligé de se rendre à Vienne pour des affaires de commerce très pressées, n'y fut pas même détenu un instant.

Il est aussi d'usage, dans les bureaux de santé des ports de la Méditerranée, de diminuer en faveur de quelques grands personnages le nombre de jours de la quarantaine d'observation. Les papiers publics en font souvent mention.

Ainsi tout ce qui précède semble prouver que des effets non désinfectés, des contacts par inadvertance entre des séries différentes, la fuite d'un criminel contaminé et sa marche à travers plusieurs départements, l'évasion de prisonniers détenus au lazaret, l'éparpillement dans l'atmosphère d'objets contumaces, une contrebande active et difficile à empêcher, de faux certificats, la descente et les violences des pirates, une malle remplie d'effets contumaces, l'admission d'un général et de sa suite sans aucune désinfection préalable, l'exemption des lois sanitaires en faveur de certains personnages, etc., n'ont occasionné aucun de ces accidents qui ont engagé les gouvernements européens à promulguer des lois si sévères[1].

(1) L'auteur de l'article *Isolement* du Dictionnaire abrégé des

Je ne doute pas qu'en lisant cette longue série d'infractions plus ou moins graves aux réglements sanitaires, les administrations de la santé publique ne les regardent comme improbables, exagérées, peut-être même comme controuvées. Pour obvier à toutes ces dénégations, j'ai réservé pour la dernière l'observation suivante.

« Le principal établissement de la quarantaine à subir pour se rendre de la Turquie en Hongrie, et de là en Allemagne, est situé dans un vallon sur les bords de l'Olt, près du défilé de Rothen-Thurm (Tour-Rouge, à cause d'un fort qui a cette couleur). Il s'y trouve une vingtaine de maisons, une chapelle et une hôtellerie; six maisons sont destinées à l'incarcération des voyageurs qui reviennent de la Turquie; les autres sont occupées par les personnes attachées à l'établissement, et qui sont : un directeur, un médecin, deux secrétaires, un contrôleur, un inspecteur, douze domestiques et quarante soldats. Les maisons destinées à la quarantaine sont séparées des autres; elles sont en bois, garnies de plâtre et peintes en blanc. Chacune d'elles est au milieu d'une petite enceinte formée par des pieux de huit à neuf pieds de haut. Rien n'est plus révoltant pour un voyageur que la manière dont il est reçu dans ces lieux,

Sciences médicales « fait des vœux pour que l'heureux succès de quelque négligence, provoquée par des circonstances impérieuses, éclaire une question dans laquelle la peur sera probablement toujours écoutée de préférence. » Il me semble que ses vœux doivent maintenant être satisfaits.

comme rien n'est plus triste que la chambre où il est enfermé. Le chariot où j'étais s'arrêta devant la porte d'une de ces maisons. Plusieurs personnes s'approchèrent, mais en se tenant à une certaine distance de moi. Je voulus m'avancer vers un homme qui tenait un paquet de clefs et qui paraissait avoir l'autorité sur les autres. Il me fit signe aussitôt de m'éloigner et recula comme saisi d'effroi. Je vis que l'on me considérait comme étant infecté de la peste et que l'on me traitait en conséquence. On me fit signe d'entrer dans la maison et la porte en fut aussitôt fermée sur moi. J'eus alors le loisir d'examiner ma prison. C'était une chambre de dix à douze pieds carrés, qui n'avait pas été nettoyée probablement depuis qu'elle avait été bâtie ; les murs étaient couverts de toiles d'araignées, le plancher était empreint d'humidité. Les meubles se composaient d'une longue table de cuisine et d'un lit de camp comme celui d'un corps-de-garde. Dans un coin était un petit poêle rempli de cendres. Je me trouvais si oppressé par la mauvaise odeur de cette chambre que je voulus aussitôt ouvrir la petite fenêtre grillée qui s'y trouvait, mais je n'en pus venir à bout, tant la rouille couvrait les verrous. Mustapha entra en ce moment avec mon bagage et mon porte-manteau ; il était accompagné de l'un des domestiques, qui avait un grand manteau blanc, un chapeau d'une circonférence immense, et qui tenait à la main un paquet de clefs comme un geôlier de la prison de Newgate. Il se tenait à la

porte et n'osait pas entrer. Il indiquait à Mustapha ce qu'il devait faire et m'informa en mauvais italien que je ne devais m'approcher de personne aussi long-temps que je resterais en quarantaine. On apporta ensuite un lit que l'on plaça sur le lit de camp, après quoi le médecin se présenta. Ce pauvre homme, le plus ignorant peut-être de sa profession, ne savait parler que l'allemand. J'essayai de me faire comprendre par lui en français, en italien, enfin en latin, mais il ne put me répondre un seul mot. Il resta auprès de la porte pendant quelques minutes et se retira me laissant à mes méditations. Tout homme ainsi renfermé est disposé à se croire attaqué de la maladie qui le rend pour les autres un objet de terreur, et si son imagination était frappée de cette idée, l'aspect d'un lieu si triste, si mal tenu, ne pourrait que contribuer à développer en lui les germes de la maladie.

« Pour dédommager le voyageur de la perte de sa liberté, ces établissements devraient avoir toute la propreté, tous les agréments qu'il serait possible de leur donner, tandis qu'au contraire ils rappellent à sa vue le plus triste hôpital... Je fis moi-même mon lit et me jetai dessus avec un profond sentiment de tristesse et d'abattement.

« Le lendemain matin de bonne heure ma porte s'ouvrit et je vis entrer un Allemand la pipe à la bouche. Après s'être long-temps promené dans la chambre, fumant et crachant, il se mit à faire son lit auprès du mien, et me dit en mauvais ita-

lien qu'il était venu pour me veiller de la part *del signor direttore.* Je fus donc prisonnier et gardé à vue sans pouvoir jouir d'un moment de solitude. Le docteur revint une seconde fois avec un secrétaire, et, se tenant prudemment à la porte, *il fit faire, sous ma dictée, l'inventaire de mon linge et de mes habits, me déclarant qu'ils ne pourraient être ni lavés ni portés au dehors avant la fin de ma quarantaine.* Assurément c'est le plus sûr moyen de conserver le germe de la contagion que d'empêcher que le linge ne soit purifié par l'eau; et si mes habits eussent été infectés dans les pays que j'avais parcourus, ils auraient certainement conservé le venin en restant ainsi entassés les uns sur les autres.

« Je demandai si j'avais des compagnons d'infortune et où ils étaient; j'appris que dans la maison voisine il y avait un courrier russe au lit, près de lui un marchand suisse de Péra. Je m'informai s'il m'était permis de manger; mon garde me répondit avec gravité : *Ya.* Il sortit et rapporta du café et du pain, qu'il laissa sur une table fort sale. Le soir on me servit, de la même manière, un morceau de porc très dur, du vin aigre et du mauvais raki. Je ne pus boire que de l'eau; encore n'était-elle pas beaucoup meilleure que le reste. Il n'y a point de sources dans ce pays; l'eau de l'Olt est impure et bourbeuse; celle que l'on boit provient de la fonte des neiges qui forme un torrent dans les montagnes au-dessus du lieu de la quarantaine.

« Je ne donnerai pas le détail de tous les désagréments que j'eus à supporter chaque jour dans cette sombre prison. Après avoir éprouvé un grand abattement d'esprit, quelques-uns de ceux qui y étaient renfermés tombèrent sérieusement malades, ce qui arrive presque toujours aux étrangers que l'on condamne à respirer l'air impur qui circule dans ce long et profond vallon. Quelquefois de violentes tempêtes venaient ébranler nos huttes comme si elles allaient les renverser; souvent les vallées étaient obscurcies par d'épais brouillards, d'une apparence extraordinaire et de mauvais augure, qui en envahissaient tous les détours. Ces vapeurs descendent rarement aussi bas que le village; mais, se répandant de côté et d'autre sur le sommet des montagnes, elles forment un large toit qui intercepte la lumière; et tout en laissant librement circuler l'air dans la vallée, elles l'enveloppent en plein jour de ténèbres affreuses. De temps en temps un rayon de soleil perce ce voile et éclaire les objets qu'il frappe d'une lumière pâle semblable à celle d'une torche dans un vaste tombeau. Ajoutez à cela une humidité froide, un air malsain, une mauvaise nourriture, le défaut d'exercice, des cellules malpropres, et il sera facile de croire que l'esprit et la santé ont beaucoup à souffrir dans un pareil séjour.

« Lorsqu'enfin on me permit de voir quelques personnes de la quarantaine, ce fut sur un banc de sable sur le bord de l'Olt; nous y fûmes conduits par un homme portant un grand chapeau,

un manteau et un long bâton, et qui se tenait à trois ou quatre pas de nous. Lorsque nous approchions les uns des autres, il ouvrait des yeux hagards, mettait son bâton entre nous et nous faisait de longs reproches en allemand. Un jour il arriva qu'un coup de vent mit son manteau en contact avec le mien ; aussitôt, plein de terreur, il le purifia dans la rivière, en l'y plongeant au bout de son bâton.

« Enfin le dernier jour de trois semaines de détention arriva, et je fus informé que le lendemain je pourrais partir. Le docteur vint le matin. Un homme qui l'accompagnait portait un fourneau rempli de charbon de bois, sur lequel il jeta quelques pincées de nitre, et, quand il eut fait plusieurs tours autour de moi comme un magicien, je fus déclaré purifié. L'inspecteur vint et examina mes vêtements, *qui étaient entassés dans un coin de la chambre, tels que je les avais apportés des lieux infectés que j'avais traversés; ils furent mis dans mon porte-manteau sans avoir été purifiés ni par l'air ni par l'eau.* Si, comme on l'avait pensé, mon linge eût été empreint d'exhalaisons corrompues, je devais les communiquer à la première ville d'Allemagne où j'entrerais, puisqu'on me forçait de l'emporter avec tous les germes de contagion qu'il pouvait renfermer.

« Arrivèrent ensuite deux individus avec des comptes effrayants; l'un me demandait un prix exorbitant pour la mauvaise nourriture et le vin qu'il m'avait fournis, et l'autre quatre florins de

papier ou près d'une piastre par nuit pour un mauvais lit de paille ou de bourre qui avait été jeté sur les planches du lit de camp. Je menaçai de me plaindre au gouverneur d'Hermanstadt, mais on se moqua de moi.

« Tout étant prêt pour mon départ, l'homme qui m'avait servi prit congé de moi. Il parut fâché de me quitter. Il avait fait partie des armées autrichiennes envoyées contre Napoléon, et avait été à Wagram, à Austerlitz et à toutes les grandes batailles de cette époque. Accoutumé à un service dangereux, il s'était offert pour me servir et fut le seul qui osa faire mon lit et toucher aux choses qui avaient passé par mes mains. Il remplissait son devoir avec exactitude et ne négligeait de prendre aucune des mesures que lui dictait la prudence; mais, quoiqu'il fût obligé de feindre la peur et de prendre ostensiblement des précautions ridicules, il se moquait des terreurs absurdes des autres employés lorsqu'il était avec moi. Toutefois, lorsque je partis, il me fit part de ses craintes au sujet d'une personne qui venait d'arriver; on l'avait mise dans la chambre qu'avait occupée le courrier russe, et, selon l'usage, elle n'avait été ni nettoyée ni aérée. Cette personne fut obligée de coucher dans le même lit, et, à ce que l'on supposait, dans les mêmes draps où un homme avait été pendant trois semaines si malade de la fièvre qu'un jour on l'avait cru mort. Ainsi, pour empêcher qu'un voyageur ne communiquât la peste, on le faisait coucher dans des draps infectés d'une

contagion fébrile. Il est vraiment impossible de rien concevoir à de telles inconséquences[1]. »

Dans cette observation nous voyons les réglements sanitaires de la quarantaine de Rothen-Thurm en opposition directe avec ceux observés dans les ports de la Méditerranée. A Rothen-Thurm, le voyageur n'est parfumé qu'une seule fois et très superficiellement, le jour de son départ; à Marseille il est parfumé trois fois et jusqu'à suffocation. A Rothen-Thurm, les effets contumaces ne sont ni sereinés ni désinfectés, mais entassés dans un coin de la chambre, et le voyageur est obligé de les remporter tels qu'ils étaient le premier jour de son arrivée au lazaret, puis de traverser la Transylvanie et la Hongrie. S'il les fait blanchir dans la première ville où il s'arrête, il expose, suivant la doctrine des contagionistes, à tous les dangers de la plus terrible contagion, celle par le contact immédiat, non-seulement la personne qui les lave, mais encore sa famille, la ville et tout le pays. A Marseille, on sereine, on désinfecte les effets contumaces en les exposant à l'air, au parfum. A Venise, on ne se contente pas d'aussi faibles précautions; on les sereine, on les manipule, on les jette dans l'eau bouillante, on les lessive, on les parfume. Un médecin s'assure de la bonne santé des individus avant qu'ils ne

(1) Extrait du Voyage en Turquie et à Constantinople par R. Walsh, Paris 1828, in-8°, page 235 et 251.

soient admis à la libre pratique. En sortant de Rothen-Thurm, où il semble que le gouvernement prenne plaisir à augmenter l'intensité de la contagion et à compromettre l'existence de l'individu par le choix des localités, la petitesse et la saleté des chambres, le mauvais air qu'on y respire et les dégoûts dont on l'abreuve pendant sa captivité, ni le voyageur, ni ses effets ne communiquent la maladie plus que ceux qui ont été soumis aux réglements sanitaires de Marseille ou de Venise.

RÉSUMÉ.

En récapitulant ce qui précède, je crois que tous les points suivants se trouvent démontrés :

1° Moïse connut la peste et soupçonna la contagion ; Homère attribua cette maladie à ses vraies causes, et nous a laissé en peu de mots la description la plus fidèle de ses ravages ; Hérodote a fait connaître les mesures d'hygiène observées par les Egyptiens pour s'en préserver ; enfin, Hippocrate a le mieux apprécié l'influence de ses causes et indiqué un traitement rationnel.

2° Depuis Fracastor, qui a proclamé la nature éminemment contagieuse du miasme de la peste, dans le sens exagéré que les contagionistes y ont attaché depuis, jusqu'à Stoll, c'est-à-dire depuis l'année 1546 jusqu'en 1777, on n'a eu sur cette maladie que des idées plus ou moins fausses et on n'a employé qu'une thérapeutique peu éclairée.

3° Les médecins attachés à l'expédition d'Égypte, auxquels s'offrirent tant d'occasions d'observer la peste sous toutes ses formes et d'en perfectionner le traitement, avancèrent peu la science sous ce dernier rapport, et les auteurs qui depuis ont écrit sur ce sujet n'ont fait la plupart que les citer textuellement.

4° Le petit nombre de ceux qui, comme Stoll, Assalini, le docteur Mac Lean, etc., émirent une opinion contraire à celle qui dominait de leur temps, n'en améliorèrent pas la thérapeutique.

5° C'est aux enseignements de la doctrine physiologique que l'art est redevable de l'indication d'une meilleure méthode curative.

6° L'époque à peu près régulière où la peste paraît, les vents du sud et les brouillards qui les accompagnent, la durée plus ou moins longue du fléau, l'augmentation progressive de son intensité, sa période d'acuité ou de plus grande mortalité, enfin sa cessation graduelle ou soudaine, suivant que les vents du nord se font sentir faiblement ou soufflent avec violence; toutes ces circonstances donnent évidemment à cette maladie le caractère d'une épidémie soumise aux variations de la température et dépendant de la détérioration de l'air atmosphérique [1].

7° Cette action délétère influe sur la population de Constantinople en raison de son intensité, de même que les habitants de la Sicile, de Naples, de Rome, etc., éprouvent celle du scirocco.

(1) La Gazette de Calcutta rapporte que, le 2 janvier, les habitants du petit village d'Hougly, peuplé de trois cents familles, se crurent menacés d'une nuit éternelle; voici à quel sujet. La veille, un brouillard fort épais s'était élevé sur les deux rives du fleuve; il exhalait une forte odeur d'acide hydro-chlorique, si pénétrante qu'elle provoquait des éternuements continuels, et affectait si vivement les paupières qu'elles arrivaient à un prodigieux degré de gonflement. Le lendemain tous les habitants d'Hougly, sans exception, étaient devenus presque subitement aveugles. Cette ophtalmie dura vingt-quatre heures et cessa tout-à-coup. Les médecins sont à la recherche de ce singulier phénomène, qu'ils attribuent à des émanations particulières du Gange. (Voy. *Journ. des Conn. médic.*, 1er num., 1833.)

8° Cette influence affecte les individus suivant leurs prédispositions, leur degré d'aisance et de propreté, leur manière de vivre, leurs préjugés et leurs opinions religieuses ; enfin suivant leur sexe, leur âge, leurs professions.

9° On peut distinguer dans la peste les nuances ou variétés suivantes : l'*aura minor*, l'*aura major*, la peste bénigne, la peste maligne et la peste cruelle.

10° Les formes dites inflammatoire, bilieuse, putride, adynamique, ataxique, dépendent des tempéraments individuels, et l'épithète de *protéiforme* donnée à la peste est due à sa complication avec une maladie antérieure, des lésions organiques récentes ou anciennes, ou une épidémie concomitante.

11° Les symptômes sont ceux des maladies susmentionnées, auxquelles se joint bientôt le regard fixe, étincelant, phosphorescent comme celui des hydrophobes.

12° Le type est presque toujours continu, avec exacerbation le soir.

13° Les révulsions ou crises qui amènent des sueurs, des hémorrhagies, des urines chargées, sont fréquentes et salutaires ; les évacuations alvines abondantes sont, au contraire, généralement funestes.

14° A l'époque où l'on se flatte que la maladie va enfin disparaître, on voit quelquefois se déclarer une recrudescence dont la durée est ordinairement moins longue que le cours précédent de l'é-

pidémie, et qui enlève rapidement beaucoup d'individus.

15° Pendant le règne de l'épidémie, il y a beaucoup d'accidents et de maladies, qui, ayant avec la peste quelques symptômes communs, sont pris pour la peste elle-même.

16° Le traitement préservatif rentre dans les lois de l'hygiène la plus sévère; l'isolement est un moyen utile, mais non infaillible. Le traitement curatif interne est celui indiqué par la doctrine physiologique contre les fièvres inflammatoires, les gastro-entérites, etc.; celui des exanthèmes exige les moyens antiphlogistiques, et un traitement opposé est suivi, sinon de la mort, du moins d'une longue convalescence et de reliquats plus ou moins dangereux.

17° Il y a des guérisons dues aux seuls efforts de la nature. Hors l'époque d'acuité de la maladie, les guérisons sont plus nombreuses que ne l'étaient celles connues jadis sous le nom de fièvres putrides et malignes traitées suivant l'ancienne méthode, et à l'avenir on guérira d'autant plus de pestiférés qu'on se rapprochera davantage du traitement antiphlogistique.

18° Dans les personnes qui succombent, non instantanément (car il est probable que les lésions organiques ne sont pas appréciables), mais après quelques jours de maladie, les nécroscopies prouvent que les organes de la digestion et leurs annexes, puis la méningine, offrent les désordres les plus graves.

19° Le diagnostic général ou précurseur de la saison morbide est aussi difficile à établir que le diagnostic individuel est aisé. Le pronostic général est, au contraire, facile, et celui relatif à l'individu dépend de son état de santé antérieur et de l'intensité de l'épidémie.

20° Les rechutes dans la même saison morbide sont rares et presque toujours fatales; les récidives survenues dans le cours de la vie sont communes et ont été vues jusqu'à quatorze fois.

21° Le nombre des maladies crues jadis contagieuses a diminué et diminue chaque jour à mesure que l'art d'observer se perfectionne.

22° Les prêtres directeurs des hôpitaux pour les pestiférés se portent aussi bien et vivent aussi long-temps que les individus des autres classes de la société.

23° La mortalité des portefaix employés dans le lazaret, et des gardiens qui surveillent les navires et désinfectent les effets des voyageurs, n'est nullement en proportion avec les dangers de la contagion qu'ils sont censés courir.

24° Il y a des localités où la peste s'éteint d'elle-même sans se communiquer aux personnes ni aux objets environnants; d'autres où elle alterne d'une ville à une autre; d'autres où elle ne se montre plus, quoiqu'elle y ait été autrefois très fréquente; d'autres enfin où elle ne s'est pas encore montrée, malgré la fréquence des communications avec la Turquie et l'absence de tout établissement sanitaire.

25° Le contact médiat ni le contact immédiat n'ont aucune influence sur la propagation de la maladie.

26° Les lois et les réglements en vigueur en Europe, ainsi que les lazarets, ne sont pas aussi utiles qu'on le pense, puisque ces réglements sont fréquemment violés sans que la santé publique en soit compromise, et qu'il y a contradiction complète quelquefois entre les réglements des diverses administrations sanitaires.

CONCLUSION.

D'après toutes ces considérations, je crois pouvoir affirmer que la maladie connue à Constantinople sous le nom de peste n'est autre chose qu'une épidémie causée par la prédominance des vents du sud, la haute température, l'air pesant, la chaleur humide et les brouillards épais auxquels ils donnent naissance, surtout pendant cet espace de temps qui s'écoule depuis le solstice d'été jusqu'à l'équinoxe d'automne, et que pendant les neuf années de mon séjour dans cette capitale cette maladie n'y a point été contagieuse.

RÉFLEXIONS.

Mon ouvrage aurait sans doute fait plus de sensation dans la république des lettres si, au lieu de dire modestement que la peste n'a point été contagieuse à Constantinople pendant les neuf années de mon séjour dans cette capitale, j'eusse hautement affirmé que cette maladie ne l'est jamais, ne l'a jamais été, ne le sera jamais, ne peut pas l'être; qu'en conséquence il faut abolir sur-le-champ tous les réglements sanitaires, rendre au commerce son entière liberté, et affranchir les voyageurs de toutes les tribulations auxquelles les expose la doctrine contraire.

Je l'avouerai : malgré l'espèce de gloire attachée de tout temps, et surtout de nos jours, à l'énonciation de verités hardies, je n'ai pas cru devoir le faire. Il faut se mettre à la place des gouvernements; chargés de veiller au bien-être de leurs populations, ils ne doivent pas renoncer légèrement à des mesures dictées par une prudence que je crois superflue, mais qui honore la civilisation et l'humanité. Il est de toute nécessité pour eux de s'assurer si la peste, qui, comme je crois l'avoir démontré, n'est nullement contagieuse à Constantinople, n'aurait pas ce caractère sous une autre latitude; et dans le doute, combien ne sont-ils pas obligés de se déclarer pour la réalité de la contagion!

Le travail que j'ai fait sur Constantinople doit donc être également fait à l'égard des autres villes où la peste se montre habituellement. Si, comme je l'espère, l'observation prouve que dans ces villes cette maladie n'est autre chose qu'une épidémie apportée par un vent et dissipée par un autre, je ne doute pas que les gouvernements ne s'empressent d'opérer de grandes réformes dans les lois sanitaires.

Nous avons vu que Clot-Bey (ch. I, p. 57) penchait à ne pas croire à la contagion de la peste en Egypte; l'opinion de ce savant médecin est déjà une induction très favorable à la doctrine de la non-contagion partout ailleurs. En effet, si Constantinople et le Grand-Caire, qui, l'une au nord, l'autre au sud, forment les limites au-delà desquelles ce fléau s'étend rarement; si ces deux capitales populeuses se trouvent n'être sujettes qu'à des épidémies sans contagion, il est plus que probable que les villes intermédiaires, qui en attribuent l'apparition chez elles à l'une ou à l'autre de ces capitales, n'éprouvent comme elles qu'une maladie dénuée de tout effet contagieux.

Au moment où je commençais l'impression de cet ouvrage, M. le docteur Chervin donnait à l'Académie des sciences connaissance de quelques faits relatifs à la peste qui depuis plusieurs mois sévit en Égypte. Cette communi-

cation vient si à propos, elle remplit tellement les vœux que j'exprimais dans la page précédente, que je m'empresse de la mettre sous les yeux du lecteur.

« Le nombre de médecins, dit Clot-Bey, qui se trouvent tant au Caire que dans Alexandrie, ne s'élève pas à plus de vingt. La plupart, croyant à la contagion, se couvrent de toile cirée, s'arment de longs bâtons et ne voient les malades qu'à une certaine distance. D'autres, moins craintifs, ne s'encapuchonnent pas, mais évitent de toucher les malades ainsi que leurs effets, et ne tâtent le pouls qu'à travers une feuille de tabac et après avoir trempé leur main dans l'huile et le vinaigre. Au Caire, nous sommes trois Français et un Espagnol qui faisons en commun le service des pestiférés. Nous examinons la maladie au lit des malades et à l'amphithéâtre sans prendre aucune précaution. Nos autopsies ne durent pas moins de trois ou quatre heures. Deux jeunes docteurs français étudient de la même manière à Alexandrie, et nous nous communiquons réciproquement nos observations. Jusqu'à présent aucun accident n'a eu lieu parmi nous.

« La peste a commencé à Alexandrie en novembre; depuis le mois de février seulement elle y est meurtrière et a déjà enlevé vingt mille personnes. Elle s'est manifestée au Caire dans les derniers jours de décembre et n'y a pris un caractère grave que vers le commencement du mois de mars. L'isolement dans l'intérieur des maisons

n'en a pas garanti plusieurs Francs qui observaient la plus rigoureuse quarantaine; la maladie s'est même déclarée à bord des navires européens qui étaient dans l'isolement le plus complet. Les classes pauvres en sont plus affectées que les autres, les Maltais principalement, qui sont les plus malpropres et dont le tempérament a le plus d'analogie avec celui des Arabes. On ne saurait attribuer le développement de cette peste à la grande inondation ni au mauvais système d'inhumation, car pendant les dix années qui viennent de s'écouler il y a eu aussi de grandes inondations, et en 1831, à l'époque du choléra-morbus, il y eut de nombreuses inhumations qui ne furent jamais plus mal faites. »

APPENDICE.

DU CHOLÉRA-MORBUS.

Son apparition et sa marche. — Précautions des gouvernements reconnues inutiles. — Accident remarquable de choléra dans une caserne d'Aix en Provence, en juillet 1835; réflexions sur cet événement. — Parallèle du choléra-morbus et de la peste.

Le choléra semble être venu tout exprès en Europe pour dessiller les yeux des gouvernements et des populations sur la doctrine de la contagion. En effet, après une longue prédominance de certains vents, ce fléau se montre en premier lieu aux extrémités de l'Europe orientale; il attaque sporadiquement d'abord, puis épidémiquement, les populations qui se trouvent sur son passage, prend de préférence ses victimes dans les basses classes de la société, qui, mal logées, mal vêtues, mal nourries, sales et vicieuses, servent partout de première pâture aux épidémies; puis, se répandant de proche en proche, épargnant certaines localités, s'appesantissant sur d'autres, il parvient jusqu'aux extrémités de l'Europe occidentale, traverse l'Atlantique, atteint le Canada, les États-Unis, le Mexique, et quelques Etats de l'Amérique du Sud. Des cas isolés, suivis d'une augmentation rapide dans le nombre des malades, l'étrangeté et la violence des symptômes, la grande mortalité qui en est le résultat, sont bientôt attribués par

l'ignorance à une contagion spécifique ; la frayeur est à son comble. Pour s'opposer au développement de cette contagion présumée, la plupart des gouvernements établissent des quarantaines, des lazarets ; la peine de mort est prononcée contre les infracteurs. Les chimistes ont recours à tous les moyens connus de désinfection, les médecins aux traitements les plus variés, employés tour à tour, quelquefois tous ensemble. Les quarantaines et les lazarets sont trouvés plus nuisibles qu'utiles ; les désinfections, d'un avantage problématique ; et les traitements qui paraissent le mieux indiqués, sans succès, surtout dans la période de vigueur de la maladie. Les gouvernemens les plus instruits abolissent les réglements sanitaires ; on s'en tient aux règles de l'hygiène. Le choléra diminue insensiblement ; mais, au moment où l'on se félicite de la disparition prochaine du fléau, une recrudescence quelquefois a lieu ; elle dure plus ou moins long-temps. Après avoir enlevé la moitié environ des malades, le choléra cesse dans une localité pour se reproduire dans une autre et en disparaître de même. Il abandonne enfin l'Europe, après y avoir joué le même rôle que l'épidémie pestilentielle à Constantinople et dans le Levant. Pour compléter cette ressemblance, il semble quitter à regret les lieux qu'il a parcourus ; il s'y remontre, mais sporadiquement et sans inspirer à beaucoup près la même frayeur que lors de sa première apparition.

Un événement remarquable, arrivé à Aix en Pro-

vence, le 16 juillet dernier, dans la caserne de la Porte d'Italie, occupée par le douzième de ligne, a réveillé l'attention publique sur les causes du choléra-morbus.

« Vers les sept heures et demie du matin, le colonel, le lieutenant-colonel et le chirurgien-major de ce régiment faisaient la visite en ce quartier. Ils étaient au rez-de-chaussée lorsqu'on les prévint qu'un voltigeur venait d'être atteint du choléra dans une chambre du second étage. Ils y montent aussitôt et trouvent ce malheureux déjà privé de connaissance. A peine se sont-ils approchés de son lit qu'ils sont subitement et successivement frappés.

« En moins de dix minutes vingt et un soldats avaient été atteints et gisaient par terre privés de sentiment. Soudain, au milieu de cette scène de désolation, une voix s'écrie : Fermez les croisées ! Ce cri est instantanément répété par ceux qui restaient debout. Les croisées sont fermées et la maladie cesse de faire de nouvelles victimes.

« Ces vingt et un militaires ont été transportés à l'hôpital ; neuf sont morts dans la journée et cinq ont succombé le lendemain.

« Le lieutenant-colonel s'est senti indisposé en sortant du quartier ; il est mort dans la nuit du 17 au 18.

« Le colonel et le chirurgien-major sont indisposés ; mais leur état ne présentait rien d'alarmant.

« Le lieutenant - général comte de Danrémont

s'est rendu à Aix, accompagné du général Caravaque, commandant la subdivision, et de M. le baron Rey, intendant militaire. Il a ordonné l'évacuation de la caserne d'Italie. Cet ordre a été immédiatement exécuté par les soldats, qui en étaient très contents; cependant aucun d'eux n'avait été atteint de nouveau depuis le 16. »

Une personne qui paraît très bien connaître les localités attribue l'apparition du choléra et la mortalité qui en a été la suite, tant à Aix qu'à Marseille et à Toulon, à la grande quantité de cadavres inhumés dans les cimetières de ces villes, à la putréfaction stagnante qui en résulte, et aux émanations délétères qui, dans certaines conditions atmosphériques, s'en dégagent sous forme de vapeurs (*voy.* Gaz. méd., 12 septembre 1835). D'un autre côté, le docteur Pariset proclame que la seule cause de la peste qui règne dans la Basse-Égypte est due à son sol imprégné d'éléments putrescibles, saturés de matière animale, et toujours prêts à s'échapper sous forme de vapeurs (*voy.* p. 53 à 57 de ce volume).

De ces deux opinions il résulterait que la même cause (des éléments putrescibles se dégageant sous forme de vapeurs) occasionnerait en Egypte une maladie douée d'une propriété éminemment contagieuse, et en Provence une maladie qui n'est pas douée de cette propriété.

On ne manquera pas d'objecter que la différence des climats et de la température peut rendre

compte de cette différence de propriété dans les deux pays; mais je ferai observer que la peste de Constantinople est regardée aussi comme éminemment contagieuse, que la différence de latitude entre cette capitale et les villes sus-mentionnées est à peine de deux degrés et demi, et que, vu les localités, le degré de chaleur dans cette partie de la Provence est aussi élevé, s'il ne l'est davantage, que sur les rives du Bosphore. Comment se fait-il, encore une fois, que les mêmes causes donnent lieu, ici à une maladie contagieuse, et là à une maladie non-contagieuse?

Cette différence d'opinion disparaîtrait bientôt si l'on voulait faire abstraction de l'hypothèse de la contagion.

La peste et le choléra seraient alors des maladies épidémiques, ayant entre elles la plus grande analogie.

La cause de l'une et de l'autre serait un empoisonnement miasmatique, dépendant d'une détérioration encore inconnue de l'air atmosphérique.

L'action du choléra sur les populations;

Le nombre des personnes attaquées;

Son intensité suivant les prédispositions;

Ses formes suivant les tempéraments;

Ses nuances ou variétés, depuis la cholérine la plus légère jusqu'au choléra foudroyant;

Sa marche d'abord sporadique, puis épidémique, sa période de vigueur ou de plus grande mortalité, sa diminution graduelle ou rapide, sa re-

crudescence, sa disparition, lui sont communs avec la peste.

Les symptômes en apparence si différents ne sont que le résultat de l'action du miasme sur des appareils organiques différents.

Le traitement préservatif et l'utilité problématique de l'isolement; le traitement curatif de peu d'effet dans la période d'acuité, mais utile dans celle de décroissement; le chiffre de la mortalité; les rechutes, rares et dangereuses, les récidives, prouvent encore l'analogie de ces deux maladies[1].

Je n'ai point parlé de la contagion du choléra; peu de personnes y croient maintenant. La mortalité, pendant l'épidémie de 1832, n'a pas été plus grande parmi les médecins que parmi les autres classes de la société. Je crois cependant utile de faire remarquer que le choléra a enlevé, en trois ou quatre mois, douze ou quinze médecins dans la ville de Paris, tandis que la peste, en neuf années, n'a enlevé à Constantinople qu'un médicastre et trois apothicaires raïa.

Avis aux contagionistes!

(1) Voir le résumé, et surtout les 6e, 7e, 8e, 9e, 10e, 11e, 14e, 16e et 20e paragraphes.

NOTICE

SUR UNE NOUVELLE PLANTE

DE LA FAMILLE DES ROSACÉES,

Employée avec le plus grand succès en Abyssinie contre le tænia, et apportée de Constantinople par A. Brayer, D. M. P.

Rien n'est plus commun, dans la pratique de la médecine à Constantinople et dans le Levant, que d'entendre vanter les propriétés merveilleuses des plantes de l'Arabie. « Dieu parle arabe, disent les Orientaux; en montrant à Adam les diverses plantes médicinales, il leur imposa un nom significatif de leurs vertus, afin que l'homme y eût recours dans ses maladies. » Il suffit d'être né en Arabie pour avoir la réputation d'être un grand botaniste. Beaucoup de médecins du pays, qui ne savent ni lire ni écrire, se vantent d'avoir parcouru ces contrées, louent sans cesse les propriétés des plantes qui y croissent, bien supérieures, suivant eux, à celles de l'Europe, et racontent en termes emphatiques les cures étonnantes qu'ils ont vu opérer ou qu'ils ont eux-mêmes opérées par leur moyen. Ils leur attribuent la longévité des patriarches. «Si quelques maladies sont rebelles à présent, c'est, ajoutent-ils, que la langue arabe primitive ayant subi de grandes altérations, les mots ne signifient plus la

même chose, et que plusieurs espèces de plantes ne se retrouvent plus. » Ils déprécient les préparations chimiques dont ils n'ont aucune connaissance, et les regardent comme des poisons, ou au moins comme des médicaments trop énergiques pour le corps de l'homme. Amateurs passionnés du merveilleux, les Orientaux écoutent avidement tout ce qui frappe leur imagination ou flatte leur crédulité. Les vertus des plantes sont donc un grand sujet de conversation chez un peuple à qui il est défendu de parler de religion et de gouvernement, et qui, effectivement, n'en parle jamais. Les femmes, plus crédules encore que les hommes, font entre elles un grand usage des plantes; elles y ont recours dans leurs moindres indispositions, pour devenir enceintes, surtout pour avoir des enfants mâles. Si, pour une maladie grave, le chef de la famille, après avoir fait les remèdes indiqués par sa femme, puis par la sage-femme grecque ou juive, et par le barbier voisin, après avoir recouru aux prières d'un ou de plusieurs imam, puis à l'herboriste, à l'apothicaire, aux médecins turcs, arabes, juifs et autres, croit devoir enfin appeler un médecin franc, le premier soin des femmes est de lui recommander de ne pas ordonner de médicaments chimiques, qui, assurent-elles, ne manqueraient pas de tuer le malade; et tel praticien ne doit une grande partie de sa réputation qu'à l'horreur qu'il manifeste pour de telles préparations. Si l'on peut accuser d'exagération de pareilles opinions, il arrive souvent aussi

que des faits bien avérés semblent les accréditer. Je vais en offrir une preuve.

Je rencontrais souvent dans un café de Constantinople un vieux négociant arménien qui avait fait de fréquents voyages en Abyssinie. Ce vieillard vénérable aimait à me parler des pays qu'il avait parcourus, des marchandises précieuses que les caravanes dont il avait fait partie apportaient annuellement au Grand-Caire, mais surtout des plantes que l'on trouve dans ces régions éloignées, et de leurs propriétés miraculeuses. Le premier garçon du café où nous nous entretenions ainsi était depuis plusieurs années attaqué du *tœnia;* il avait, suivant l'usage, demandé à tous les médecins nationaux et étrangers qu'il avait rencontrés, non un traitement, mais un secret contre sa maladie. En faisant, tant bien que mal, les remèdes indiqués, il avait souvent rendu des fragments du tænia et éprouvé quelque soulagement; mais, peu après, les symptômes avaient reparu aussi violents qu'auparavant. Sa maigreur était excessive; il éprouvait de fréquentes lypothimies; des douleurs cruelles l'obligeaient souvent à cesser son travail. « Voyez-vous cet être malheureux? me dit un jour l'Arménien; il a fait tous les remèdes connus en Europe; en Abyssinie sa maladie n'aurait pas duré vingt-quatre heures, et il souffre depuis dix ans! Mais j'ai écrit l'année dernière à mon fils, qui fait à ma place les voyages d'Abyssinie, de m'envoyer le spécifique connu dans ce pays-là contre le tænia; ce ver y est très commun. Ce sont

les fleurs d'une plante appelée en arabe vulgaire *cotz*, en abyssinien *cabotz*[1], mot qui signifie aussi *tænia*. La caravane doit être arrivée; mon fils est sans doute au Caire; ces fleurs me parviendront bientôt; j'en ferai prendre à cet infortuné, il sera guéri. »

J'avais écouté son discours avec cette complaisance à laquelle on s'habitue peu à peu dans l'Orient à force d'entendre des récits d'histoires incroyables et de cures merveilleuses. Je n'y pensais plus, lorsque, le 7 janvier 1820, je vis venir à moi, tout rayonnant de joie, le garçon du café, qui me dit être parfaitement guéri. Les fleurs étaient enfin arrivées le 5 janvier; le soir même il en avait fait macérer cinq gros (le gros est de soixante grains) dans environ douze onces d'eau. Le jour suivant, de très bon matin, il en avait pris la moitié à jeun. L'odeur et le goût désagréables de ce médicament lui avaient occasionné de fortes nausées; une heure après, il avait bu l'autre moitié et s'était couché. De vives douleurs s'étaient fait sentir dans les intestins, et, après de nombreuses déjections, il avait rendu le tænia tout entier. Ce ver était mort; son extrémité la plus grosse était sortie la dernière. Après plusieurs autres évacuations de mucosités,

(1) Le mot *cotz* ou *cabotz* n'est probablement ni arabe ni abyssinien; il paraît dérivé de la langue arménienne littérale, une des plus anciennes du monde. Dans cette langue, *cabotz* ou *gabotz* signifie paquet ou peloton de bandelettes, expression tirée sans doute de l'état où le tænia expulsé en entier se présente à la vue.

tous les symptômes de la maladie étaient complètement disparus. Pendant six mois que j'eus encore occasion de voir cet homme, sa santé s'était améliorée de jour en jour.

Je fus très curieux de voir ces fleurs. Avec beaucoup de peine je parvins à m'en procurer un demi-gros environ. Contuses, réduites presque en poussière, il était difficile d'en reconnaître la famille et le genre. Je les apportai donc soigneusement à Paris. M. Kunth, botaniste célèbre, a bien voulu se charger de les examiner. A force de patience, il a reconnu qu'elles appartiennent à une plante de la famille des rosacées et qu'elle en forme un nouveau genre. Je ne puis mieux faire que de joindre ici la description qu'il en a donnée, et dont il a fait lecture à la Société d'histoire naturelle dans le mois de juillet dernier.

Notice sur un nouveau genre de plante de la famille des rosacées.

« M. Brayer, médecin, a apporté de Constantinople les fleurs d'une plante originaire d'Abyssinie, vantées dans ce pays-là comme un spécifique certain contre le ver solitaire. Il a été lui-même témoin de ses prompts et heureux effets dans un cas extrêmement opiniâtre. Il a eu la complaisance de me remettre des fragments de ces fleurs; j'y ai reconnu la structure suivante :

« Quatre fleurs pédicellées, entourées d'autant de bractées membraneuses. Calice tubuleux, per-

sistant, rétréci à son orifice; limbe à dix lobes, dont les cinq extérieurs plus grands. Cinq pétales très petits, linéaires, insérés au limbe du calice. Étamines, 12 à 21, insérées au même endroit, filets libres. Anthères biloculaires. Deux ovaires attachés au fond du calice, parfaitement libres, uniloculaires, monospermes. Ovule pendant. Deux styles terminaux. Stigmates élargis, légèrement lobés. Fruit point observé.

« D'après ces caractères, cette plante doit être rapprochée du genre *agrimonia*, dont elle ne diffère que par son limbe double, par ses pétales extrêmement petits, et par ses stigmates élargis; différences qui suffisent pour constituer un genre distinct. Le fruit doit être semblable à celui des agrimonia.

« Je propose de donner à ce nouveau genre le nom de *Brayera*, en l'honneur de M. Brayer, à qui nous devons la première connaissance de cette plante. Le nom spécifique de *anthelmintica* doit rappeler ses propriétés anthelmintiques. »

BRAYERA. (Kunth.)

Genus novum

ex ROSACEARUM *familiâ*, agrimoniæ *proximum*, *distinctum* : *calycis limbo duplici*, *utroque* 5-*partito ; petalis parvis squamæformibus; stigmatibus peltatodilatatis et inflorescentia ramosa.*

Species unica.

BRAYERA ANTHELMINTICA.

Descriptio.

Calyx *persistens; tubus turbinatus, externè sericeus, internè glaber et decemnervius; nervi laciniis oppositi; limbus decempartitus, membranaceus, patens; laciniæ quinque exteriores magnæ, oblongæ, venosæ, quinque interiores cum exterioribus alternantes iisque duplo triplove breviores, spathulatæ, trinerviæ; faux conico-prominens, membranacea, apice pervia, glabra.*

Petala 5, *imæ basi limbi imposita, cum laciniis interioribus alternantia iisque triplo breviora, squamæformia, linearia, glabra, æqualia, decidua.*

Stamina 12, 13, 18, 21, *ibidem inserta, subæqualia, petalis breviora. Filamenta linearia?, libera, glabra. Antheræ subrotundæ, didymæ, biloculares, glabræ, longitudinaliter dehiscentes.*

Ovaria *duo, in fundo calycis sessilia, libera, lineari-oblonga, apice pilosa et in stylum desinentia, unilocularia. Ovulum solitarium (in unico ovario vidi ovula duo apposita), angulo centrali affixum, pendulum, ovato-oblongum, glabrum. Styli tot quot ovaria, exserti, glabri. Stigmata magna, subpeltata, crenato-lobata et undulata, carnosa et papillosa.*

Fructus.....

ARBOR. *Pedunculi ramosi, teretes, molliter pilosi, flexuosi, bracteati; ramis alternis. Bracteæ solitariæ, integræ. Pubes simplex. Flores quaterni, pedicellati, bracteis quatuor involucrati. Bracteæ subrotundo-ellipticæ, obtusæ, concavæ, tenuiter membranaceæ.*

Flores in Abyssiniâ contra tæniam adhibentur.

« Les végétaux qui constituent la famille des Rosacées sont dans toutes leurs parties plus ou moins astringents, propriété qui les a fait employer avec succès, tantôt comme fébrifuges, tantôt pour arrêter les hémorrhagies, les diarrhées, les dysenteries, etc. Dans certaines contrées des Etats-Unis, la racine du *spiræa trifoliata* remplace l'ipécacuanha, dont elle partage les vertus. Les noyaux et les feuilles du laurier-cerise contiennent un principe délétère qui, concentré par la distillation, agit comme un des poisons les plus violents sur l'économie animale, en détruisant son irritabilité. A plus faible dose il est purgatif ou émétique. Il est probable que la vertu anthelmintique des fleurs de la *Brayera anthelmintica* est due à son effet drastique. L'agrimonia, son congénère, est seulement astringent, et entre pour cette raison dans les gargarismes dont on se sert contre les maux de gorge. »

EXPLICATION DE LA GRAVURE.

1. Portion de la plante.
2. Fleur entière considérablement grossie. La grandeur naturelle est celle de l'aigremoine.

3. *Idem*, coupée verticalement, afin de faire voir la situation des pistils et l'insertion périgyne des étamines.

4. Fragment de la fleur dans l'état de dessiccation.

5. Foliole extérieure du calice.

6. Foliole intérieure.

7. Pétale.

8. Étamine.

9. La même, grossie.

10. Pistils.

11. Coupe verticale d'un pistil, pour faire connaître le point d'attache de l'ovule.

12. Ovule isolé.

La famille et le genre de cette plante étant reconnus, il sera facile de se procurer, soit par la voie du commerce, soit par l'entremise du consul général de France au Grand-Caire, une quantité suffisante de ses fleurs, pour faire les expériences nécessaires et constater si c'est à une vertu spécifique, comme les Orientaux se plaisent à le dire, ou à un effet simplement drastique, que l'on doit attribuer, dans l'observation que j'ai rapportée, la guérison si prompte d'une maladie si opiniâtre.

La Notice précédente fut imprimée à Paris dans le mois de septembre 1822. De retour à Constantinople en avril 1824, j'eus de fréquentes occasions de revoir le barbier sujet de l'observation qui y est insérée. Non-seulement il ne s'était plus

ressenti de l'affection qui l'avait si long-temps tourmenté, mais il avait un air de santé qui confirmait la plus parfaite guérison. Elle ne se démentit pas pendant les quatre années de mon dernier séjour à Constantinople.

Le vieux négociant arménien vivait encore; il était connu sous le nom d'Abechli-Karabet ou Karabet l'Abyssinien, à cause de ses nombreux voyages et de sa longue résidence en Abyssinie. Il était âgé de quatre-vingt-dix ans. Une barbe blanche, longue et touffue, le rendait un objet de vénération pour tous ceux qui le voyaient. Malgré son âge et les fatigues de ses voyages, cet homme, d'une constitution éminemment apoplectique, jouissait encore d'une santé vigoureuse. Le premier jour que je le revis, m'étant aperçu à ses yeux brillants, à sa face enflammée, à quelque difficulté dans la prononciation, qu'il allait avoir une attaque d'apoplexie, je lui ordonnai une saignée; il s'y refusa. « A mon âge une saignée! je suis si faible; je puis à peine marcher! *Toprak istèyor* (la tombe m'appelle). » Je lui rappelai qu'il en disait autant quatre ou cinq années auparavant, et que, pour avoir suivi mes conseils, il était encore de ce monde. J'insistai. Nous étions chez le barbier guéri du tænia; il se joignit à moi, et moitié de bonne volonté, moitié de force, il lui fit en ma présence une copieuse saignée. Elle dissipa tous les fâcheux symptômes, et j'eus le plaisir de conserver ce patriarche à ses amis pendant deux années de plus. Comme c'est à cette saignée que je

suis redevable des renseignements ultérieurs que j'obtins de lui, je prie le lecteur d'excuser cette digression, qui d'ailleurs donne une idée des mœurs de l'Orient.

M'étant rendu un jour chez Abechli-Karabet, voici ce qu'il me dit : « L'arbrisseau qui donne les fleurs en question est à peine de la grosseur du bras; rarement il devient plus gros. Sa hauteur peut être de sept à huit pieds et demi. Il ne porte pas de graine; on le multiplie par bouture. Il est très commun dans ce pays-là. Ses fleurs sont regardées comme le grand spécifique du tænia; en voici une preuve bien convaincante. Il y a dans l'Abyssinie plusieurs états ou royaumes; les chefs ou les rois se font fréquemment la guerre. Ces guerres durent quelques semaines, tout au plus une saison. Chaque soldat est obligé de se fournir de provisions; elles consistent, entre autres, en chair crue et en un petit sac contenant une quantité suffisante de ces fleurs. On en mêle un peu dans les aliments ; sans cette précaution huit hommes sur dix seraient attaqués du tænia. Ceux des habitants qui ne vont pas à la guerre ont l'habitude d'en user une seule fois par mois. Deux Anglais établis dans le pays les imitaient. Quant à moi, comme je vivais à la turque, je n'ai pas eu besoin de recourir à ce spécifique.

« On connaît aussi en Abyssinie l'usage du grenadier comme anthelmintique; on se sert des jeunes rejetons quand ils ont atteint quatre à cinq pouces de longueur, ce qui a lieu dans ce pays-là au mois de mars. On en prend une ocque ; on

les coupe menu; on les met dans quatre ocques d'eau; on fait bouillir jusqu'à réduction à une demi-ocque. On boit cette décoction le matin à jeun en une seule fois. Il n'y a point de vomissement, mais des selles. Le ver se remue, monte d'abord vers le gosier, puis, après deux, trois ou quatre heures, tombe et est rendu en entier ou en plusieurs morceaux. Ce remède tue aussi, dit-on, le tænia pour toujours. Il est probable que l'on donne la préférence aux fleurs du cabotz, comme étant moins désagréables à prendre. »

Je lui témoignai le désir d'avoir, s'il était possible, une quantité de ces fleurs; il me répondit qu'il attendait son fils d'un mois à l'autre, et que sans doute il en apporterait avec lui.

Ces renseignements, et la bonne santé dont jouissait le barbier, me parurent si concluants en faveur de la propriété anthelmintique des fleurs du cabotz que je cherchai tous les moyens de m'en procurer. J'adressai à monsieur le chevalier Drovetti, consul-général de France en Égypte, deux exemplaires de ma Notice, en le priant d'en faire acheter quelques ocques pour mon compte, lors de l'arrivée des caravanes d'Abyssinie au Caire. Je ne reçus aucune réponse. Chaque fois qu'un médecin de Constantinople partait pour l'Égypte, je lui donnais la même commission; aucun d'eux n'y pensa, pas même celui à qui je remis l'argent nécessaire pour l'exécuter.

J'attendais avec impatience l'arrivée si longtemps annoncée du fils d'Abechli-Karabet et l'effet

des promesses des médecins partis pour l'Égypte, lorsqu'il se présenta l'occasion de faire une observation décisive. La belle-sœur de mon drogman souffrait depuis long-temps du tænia ; elle avait fait tous les remèdes connus, mais inutilement ; désespérée elle nous supplia de l'en délivrer. Il nous vint dans l'esprit que le vieillard pourrait bien avoir encore quelques doses du médicament dont il ferait mystère. Nous nous rendîmes chez lui et lui dîmes le sujet de notre visite. Il nous assura sous serment qu'il ne lui en restait pas un atome, mais que le barbier devait avoir le reste des trois doses qu'il lui avait données quatre ou cinq années auparavant. Je laissai à mon drogman, Arménien de nation ainsi que le barbier, le soin de cette importante transaction. Le barbier avouait bien en avoir reçu trois doses ; mais il n'en avait plus depuis long-temps. Pour être guéri plus sûrement, il en avait pris une dose et demie ; le reste s'était égaré dans la maison. L'offre de quelques piastres lui donna l'idée de chercher si par hasard il ne trouverait pas le papier qui le contenait. Le papier fut enfin retrouvé ouvert dans un coin ; une partie des fleurs était éparse sur les planches. Dans la crainte d'être une autrefois attaqué du tænia, le barbier voulut s'en réserver une dose entière. En vain mon drogman lui remontra qu'avec une demi-dose seulement le ver enraciné depuis si long-temps dans le corps de sa belle-sœur ne bougerait pas ; tout ce qu'il put obtenir, ce fut que ce qui restait serait

partagé en deux parties égales, et ce fut avec cette quantité que nous dûmes opérer.

Lucia, Alépine, âgée de cinquante ans, mariée en secondes noces à un vieillard qui gagne sa chétive existence comme commissionnaire, est d'une forte constitution et d'un tempérament lymphatique. Son logement, vu l'insuffisance de ses moyens, est bas et humide, sa nourriture peu abondante et malsaine. Sa figure est bouffie, blafarde; son ventre tuméfié, sa voix faible. Elle éprouve dans la respiration une gêne plus considérable que ne le comporte la tuméfaction abdominale dont elle se plaint.

Il y a sept ans qu'elle s'aperçut pour la première fois qu'elle rendait des fragments de tænia, de deux à trois pouces de longueur. Les articulations en étaient aussi petites que les anneaux d'une chaîne de montre. En 1820 elle était déjà venue chez moi m'en montrer qui annonçaient que le ver était encore de petite dimension. Depuis elle en rendait fréquemment des fragments, et dernièrement il lui en était sorti un de quatre pieds environ, et peu après un autre de six, dont la grosseur était considérable. Effrayée de cette augmentation de volume, elle vint me supplier de la guérir. C'était pour cette femme que nous nous étions procuré les fleurs en question. Nous procédâmes le jour suivant à leur emploi.

Le 23 novembre 1824, à huit heures et demie du soir, nous pesâmes les fleurs pulvérisées et

nous en trouvâmes trois gros et un quart (le gros dans le Levant est de soixante grains seulement). Nous les mîmes dans soixante-dix gros d'eau froide et les laissâmes macérer jusqu'à huit heures et demie du matin du jour suivant ; la poussière avait absorbé une grande quantité d'eau et occupait la moitié du liquide, qui était d'une couleur jaune tirant sur le brun. Comme il était trop épais pour être facilement avalé, nous y ajoutâmes vingt gros d'eau froide. Pour m'assurer de l'odeur et de la saveur du médicament, j'en pris, après avoir remué le liquide, la quantité d'une cuillerée à bouche, bus ce qui put passer, et, pour me conformer à l'ordonnance, mâchai les fleurs qui m'étaient restées dans la bouche et les avalai. Je ne trouvai à ce médicament aucun mauvais goût ; il me parut avoir une grande ressemblance avec une forte infusion de fleurs de tilleul refroidie.

A neuf heures précises, après avoir bien agité le vase afin que la poussière restât autant que possible en suspension dans le véhicule, j'en donnai la moitié à Lucia. Elle l'avala, n'y trouva aucun mauvais goût et n'eut aucune nausée. A neuf heures et demie elle prit l'autre moitié, se rinça la bouche avec une cuillerée d'eau froide, et, sans m'en demander la permission, prit un peu de confitures de cédrats.

A neuf heures quarante minutes, légère colique vers la région ombilicale.

A dix heures nausée légère, douleur à l'estomac. De dix heures à midi et demi, mouvements

ondulatoires; léger frisson, éructations fréquentes; vents.

A midi et demi, sortie d'un fragment de trois pouces de longueur et d'un autre semblable un quart-d'heure après.

A trois heures, sortie d'un fragment de trois pieds et demi; une des extrémités remue encore après avoir été lavée plusieurs fois à l'eau froide. La couleur en est d'un blanc luisant.

Lucia sent dans le rectum, tout près de l'anus, comme un corps rond, pesant, qui voudrait sortir; elle a beau pousser, elle ne peut l'évacuer. J'envoie chercher deux onces d'huile de ricin et lui en fais prendre sur-le-champ la moitié; douleurs vagues; éructations.

A quatre heures et demie elle prend l'autre moitié; coliques, sensations pénibles à l'estomac. Pour les calmer elle prend quelques cuillerées de riz à l'eau. Repos; coliques.

A six heures et demie, sortie de quinze pieds de tænia; grand soulagement. Après l'avoir lavé plusieurs fois nous nous empressons de l'examiner. Le ver est de forte dimension; les articulations de la partie la plus considérable de ce fragment offrent des parallélogrammes de sept lignes et demie de largeur sur six et demie de longueur, et deux lignes d'épaisseur. Peu à peu la largeur diminue et la longueur augmente jusqu'aux deux extrémités; les articulations des fragments précédents sont plus petites. Nous cherchons en vain la tête, même à la loupe, et ne pouvons la découvrir.

Revenus près de Lucia, elle nous dit ne plus éprouver la sensation de pression au fondement. Elle est fermement persuadée que, si la dose du médicament eût été plus forte, elle eût rendu le tænia tout entier à l'instant où elle sentait un corps rond et pesant près de l'anus. Elle se plaint de coliques; je lui prescris une potion calmante. Nous nous en allons.

Le 25 au matin cette femme a ressenti pendant la nuit quelques coliques que la potion a calmées; elle n'a plus rendu de fragments de tænia.

Le 26 Lucia est bien.

Depuis j'ai eu de fréquentes occasions de revoir cette personne; elle s'est trouvée très soulagée. Son visage n'est plus si bouffi, si blafard; sa respiration est beaucoup plus facile; mais dès le 15 février 1825 elle a rendu de petits fragments de tænia. Nous n'avions plus de fleurs, et elle ne voulut se soumettre à aucun autre traitement.

Cette observation, quoique incomplète, m'a paru devoir être mise sous les yeux du lecteur, comme donnant une nouvelle preuve de l'efficacité des fleurs du cabotz.

Vers l'automne de 1827 j'avais pris, avec deux personnes de ma connaissance, la résolution d'aller en Egypte. Mon intention était de me rendre au Grand-Caire, d'acheter tout ce que j'y trouverais de fleurs de cabotz, et, dans le cas où la caravane d'Abyssinie n'en aurait pas apporté, d'aller dans le pays même, et de rapporter des graines de cet

arbrisseau pour essayer de le naturaliser dans le midi de la France.

Malheureusement à cette époque les pirates grecs infestaient plus que jamais l'Archipel. Chaque jour on entendait parler à Constantinople de navires francs attaqués et pillés, d'équipages maltraités, battus, égorgés. Nous crûmes prudent de ne pas exposer ainsi notre existence et nous nous embarquâmes pour Marseille.

De retour à Paris, j'appris bientôt qu'une expédition scientifique allait, sous les auspices du gouvernement, se rendre en Egypte. Une partie devait s'occuper d'arts et d'archéologie, une autre d'observations médicales et de recherches sur la peste. Je m'empressai d'adresser aux ministres dans les attributions desquels se trouvait l'expédition quelques exemplaires de ma Notice, avec prière de les remettre aux membres qui devaient s'occuper de botanique. Ces Notices, dont plus tard on me fit demander six autres exemplaires, furent probablement remises à la commission. L'expédition mit à la voile; depuis long-temps elle est de retour, et je n'ai jamais pu savoir si aucun des savants qui la composaient s'en était occupé.

NOTES

DU TOME SECOND.

Note I, page 3.

Ce qui arriva, il y a environ trois mille ans, aux Grecs, sur les bords marécageux du Scamandre, arrive encore presque chaque année aux Turcs, auprès des Dardanelles. La flotte du capitan-pacha, envoyée pour recueillir le tribut des îles de l'Archipel et donner la chasse aux pirates, part ordinairement de Constantinople dans les premiers jours de juin; elle s'arrête au détroit pour embarquer les provisions, dont le magasin est à Gallipoli. Cette opération dure ordinairement deux ou trois semaines. Peu habitué à la mer, mal nourri, respirant un air infect dans un entrepont sale, encombré, l'équipage s'ennuie, s'attriste. Quelque matelot perd-il l'appétit, a-t-il des nausées, de la constipation? le médecin du vaisseau, ordinairement un apothicaire raïa, prend la boîte aux pilules drastiques, et lui en donne une demi-douzaine pour chasser la bile, regardée dans le Levant comme la cause de tous ces symptômes. Produisent-elles peu ou point d'effet, le médecin double la dose le jour suivant, la triple ou la quadruple le jour d'après. Opèrent-elles enfin fortement, le malade peut-il à peine se tenir sur ses jambes? grand sujet de satisfaction pour notre Esculape, qui s'empresse de lui redonner des forces en

lui faisant prendre trois ou quatre onces d'eau distillée aromatique, et qui lui recommande de bien manger. Si la nature est plus forte que le mal et surtout que le médecin, celui-ci ne manque pas de se faire honneur de la guérison; mais si, ce qui arrive le plus souvent, le patient, en dépit des évacuations nombreuses, va de mal en pis, le docteur a recours à sa provision de pilules anti-dysentériques, composées de substances astringentes, aromatiques, et d'huiles essentielles. Bientôt les symptômes les plus funestes se manifestent avec une violence extrême, et le malheureux succombe dans un état d'horrible puanteur.

Cependant la température s'élève chaque jour; le Rhodius, le Simoïs, le Scamandre et les marais d'alentour se dessèchent; une chaleur humide, des brouillards se joignent aux autres causes de destruction. Officiers et matelots en ressentent les funestes influences. Le traitement est le même pour tous; les malades sont entassés les uns sur les autres; le découragement s'y joint; les soins de propreté les plus indispensables sont négligés, et la mort enlève un grand nombre de ces infortunés. Souvent le lodos vient y ajouter son souffle délétère, et empêche pendant plusieurs jours l'expédition de mettre à la voile; alors l'infection augmente d'intensité, tous les symptômes s'exaspèrent. L'inflammation se propage-t-elle de l'intérieur à la périphérie; un bubon, un charbon se manifestent-ils avant la mort ou peu de temps après, ainsi que cela a souvent lieu dans un sujet robuste, on dit que la peste est à bord de la flotte; les gens de l'équipage sont enlevés par centaines. Le bruit en parvient jusqu'à Constantinople. Mais enfin le vent de tramontana si désiré commence à se faire sentir; le nombre des malades diminue, les vaisseaux partent, le fléau cesse.

Note II, page 67.

Le lecteur sera sans doute surpris qu'après un aussi long séjour dans la capitale de l'empire ottoman j'aie si peu d'observations complètes à lui soumettre. Quiconque connaît l'Orient, le médecin surtout qui a exercé pendant quelque temps en Turquie, ne le sera nullement; je dois au public quelques explications à ce sujet.

Constantinople, si différent sous tant de rapports des capitales européennes, l'est surtout par la singularité de sa pratique médicale. Une personne tombe-t-elle malade? un homme de l'art est-il appelé? il examine, il interroge, il prescrit ce qu'il croit utile. En sortant il est payé de sa visite. Malade et médecin sont quittes l'un envers l'autre. Si la famille ne lui dit point de revenir le soir ou le jour suivant, il se garde bien d'en faire sentir la nécessité. Les Orientaux, soupçonneux et avares, croiraient qu'il tire aux visites. On ne manquerait pas de lui dire : « Attendez au moins l'effet des médicaments; on vous fera avertir. » Très souvent il n'entend plus parler du malade. Est-il au contraire invité à revenir, prié par les personnes de le regarder comme à lui? il est tout étonné de trouver le lendemain plusieurs consultants. Une commère influente, le prêtre qui soigne les intérêts spirituels de la famille, un riche parent, un ami, un protecteur, en apprenant la maladie de l'individu, se sont empressés de lui envoyer, quelquefois même de lui amener chacun leur médecin. Il en résulte ordinairement une consultation décousue, à la suite de laquelle le malade ou ses parents n'osent se servir de celui qu'ils préfèrent, et le patient reste en proie à celui qui a en sa faveur la commère la plus têtue, l'ami le plus chaud ou le protecteur le plus à ménager.

Si, ce qui est rare, le médecin n'a pas de concurrents, il arrive souvent que le malade, se sentant un peu mieux après

la première ou la seconde visite, veut s'en rapporter à la nature pour la guérison, ou, la trouvant trop lente et les médicaments trop chers, s'arrange avec un apothicaire ou quelque médicastre pour être médicamenté et guéri moyennant une somme convenue. En cas de mort, jamais d'autopsie, l'ouverture des cadavres étant regardée comme une abomination dans l'Orient. Dans quelques circonstances où elle eût été très instructive, et où j'avais offert d'en payer les frais, je n'ai pu l'obtenir de la famille de la personne décédée.

Si, dans les cas les plus ordinaires, il est rare de suivre un malade pendant tout le cours de sa maladie, et de toute impossibilité de faire une autopsie, il en est de même, à plus forte raison, dans le cas de peste. Les médecins francs, qui généralement croient à la contagion, n'osent la traiter, d'abord pour ne pas s'exposer à en être atteints, puis de peur que quelque collègue jaloux ne répande le bruit qu'ils se sont compromis et que leurs pratiques franques ou raïa ne refusent de les employer. De cette manière, le médecin qui ne croirait pas à la contagion, se trouve forcé, dans son intérêt pécuniaire, de paraître y croire fermement, d'en avoir très grande peur.

A propos de la pratique médicale de la capitale de la Turquie, je ne crois pas inutile de dire un mot des injustices criantes commises envers les médecins dans tous les pays. Partout, à Paris comme à Constantinople, ils se plaignent de l'ingratitude de leurs clients, même de ceux auxquels ils ont, disent-ils, sauvé la vie. A Constantinople comme à Paris, malgré la distance des lieux, la différence des climats, des mœurs, des religions, l'argent payé au docteur est toujours le plus regretté; la manière de se comporter envers lui offre seulement beaucoup de différences.

A Paris, les familles opulentes, les grands, les hauts dignitaires, tous ceux dont la famille ou la domesticité est nom-

breuse, préfèrent s'abonner que de payer à la visite. Mais quel choix fera-t-on? Prendra-t-on un vieux médecin? ils sont trop occupés; on ne peut les avoir quand on en a le plus de besoin; d'ailleurs ils sont la plupart bourrus, peu complaisants, entichés de leurs vieilles idées médicales. Les jeunes, au contraire, ont leur fortune à faire; on peut les avoir à point nommé; ils sont attentifs, complaisans, et puis il est utile d'avoir étudié la nouvelle doctrine qui, dit-on, a son mérite. On prend donc un jeune médecin.

A la première entrevue, le maître de la maison ne lui laisse pas ignorer qu'il n'a jamais été malade, que son épouse l'est très rarement, que son fils est au collége, sa fille en pension, enfin que chez lui cette place est une vraie sinécure. Il lui donne aussi à entendre qu'il voit beaucoup de monde, qu'il donne des soirées, des bals, et que le médecin, comme l'ami de la maison, y est le bienvenu. De son côté, le jeune praticien fait ses calculs; l'abonnement est, il est vrai, très mesquin; mais la place lui sourit. Il serait bien malheureux si, avec de la complaisance, des soins assidus, ses talents, les cures qu'il ne peut manquer d'opérer, il ne captivait pas l'amitié, l'estime de ses nouveaux clients, et s'il ne trouvait pas dans la nombreuse société qu'ils reçoivent quelques nouvelles pratiques. Déjà, dans un avenir prochain, il se voit lancé dans le grand monde et ne pouvant suffire à ses malades. Nos deux spéculateurs se séparent charmés l'un de l'autre et le médecin entre en exercice.

L'occasion de faire preuve de zèle et de talent ne tarde pas à se présenter. A la suite d'un carnaval brillant, madame est atteinte de maux de gorge, de pneumonie; monsieur, pour avoir fait trop bonne chère, est attaqué d'une gastrite. Que de soins ne se donne pas notre jeune Esculape pour triompher de ces affections graves que les malades ne veulent croire que de légères indispositions! Au lieu d'une visite il en fait deux,

trois même par jour; c'est à peine s'il peut obtenir que l'un fasse diète, que l'autre n'aille pas à quelque bal extraordinaire. Les malades se rient de ses craintes exagérées; ils attribuent tant de soins au désir de se faire valoir et de leur imposer le poids d'une plus grande reconnaissance.

Bientôt les parents sont informés que leur fils est malade au collége. Quoiqu'il s'y trouve médecins, chirurgiens, pharmaciens, garde-malades, tout ce que l'on peut désirer enfin, l'amour maternel s'effraie aisément; madame prie instamment son docteur d'aller voir de temps en temps l'enfant et de lui dire ce qu'il pense de sa maladie. Il en est de même de sa fille en pension à une autre extrémité de Paris. Les domestiques ont aussi leurs indispositions, leurs maladies; il va les soigner dans leurs mansardes, au grenier. Le concierge ne manque pas non plus, au moindre malaise de sa femme et de ses enfants, de réclamer son assistance. Peut-il la leur refuser quand il n'y a qu'un pas à faire? Et puis les concierges sont à ménager; par leur caquetage ils peuvent être utiles ou nuisibles; tels et tels praticiens, en se conciliant leur bienveillance, s'en sont très bien trouvés. Au lieu de jouir d'une sinécure, le médecin a presque un hôpital à traiter; il se prête volontiers à toutes ces exigences : une invitation à dîner, à une grande soirée, à un bal, l'en console en lui donnant l'occasion de se produire. Quelques marques d'attention, l'éloge de ses talents fait en présence d'une nombreuse société, flattent son amour-propre. Une ou deux personnes témoignent le désir de se l'attacher; ses espérances se réalisent; il est au comble de la joie.

Cependant l'année est échue ; il s'attend qu'à la première visite la somme convenue pour l'abonnement lui sera remise; un mois, deux mois se passent, il n'entend parler de rien. Il hasarde un billet très poli; le client s'excuse sur l'inexactitude des fermiers, la baisse des produits agricoles, des réparations urgentes, des dépenses extraordinaires; le premier argent libre

lui est destiné. La seconde année expire; le médecin en fait souvenir son client; celui-ci est étonné que les années passent si vite quand il s'agit de payer, si lentement quand on a à recevoir. Il a oublié qu'il a été plusieurs fois malade ainsi que son épouse, et trouve dur de payer tant d'argent pour si peu de chose; il donne un faible à-compte, se plaint du malheur des temps et fait beaucoup de promesses.

Le jeune homme patiente; deux autres années se sont écoulées et il n'a rien reçu. Les pratiques recrutées au bal sont plus exigeantes et paient aussi mal. Il regrette d'avoir sacrifié à l'ingrate et dédaigneuse opulence une clientelle moins brillante, il est vrai, mais plus lucrative; la bourgeoisie *piquait* les visites, et, quoique à bas prix, les payait exactement à la fin de l'année. La blanchisseuse qui se trouvait enceinte économisait six mois d'avance, sur le produit de son travail, un ou deux francs par semaine pour les offrir à son accoucheur; celle-là se montrait affable, celle-ci reconnaissante. Furieux de tant de mauvaise foi, il cesse ses visites, et, après une correspondance le plus souvent inutile, il en appelle aux tribunaux. De son côté le client s'étonne de tant d'arrogance et d'ingratitude. Le docteur n'a-t-il pas trouvé chez lui affabilité, témoignages d'estime, hospitalité? ne l'a-t-il pas recommandé à ses amis? ne lui a-t-il pas procuré une nombreuse clientelle? Croit-il donc qu'il n'y a que lui dans la capitale? mille autres seront trop heureux de le remplacer. En effet, un autre entend parler de l'altercation survenue, de la place vacante; il se fait recommander, il est accepté, et, après avoir éprouvé les mêmes désagréments, s'en dégoûte et l'abandonne.

Ainsi trompé maintes et maintes fois, notre docteur ne croit plus à l'affabilité, aux promesses, aux abonnements; il n'accepte plus d'invitations à dîner, à des soirées, à des bals; il les a payées trop cher. Il s'intéressait à ses malades beaucoup plus qu'eux-mêmes, il ne s'y intéresse plus ou n'a pas l'air de

s'y intéresser, de peur que l'on ne spécule sur sa sensibilité. Long-temps exploité, il exploite maintenant ses pratiques; ses visites sont très courtes, il écoute à peine les malades; il leur parle du dernier bal, du nouvel opéra, de la bourse, des chambres, etc. Il se dit harassé de fatigue; vingt malades l'attendent, il ne pourra en voir la moitié; il s'enfuit. On court après lui pour demander comment il faut prendre le médicament prescrit, il est déjà au bas de l'escalier. L'envoie-t-on chercher pour un cas pressant? il se fait nier; il est indécent qu'un grand praticien soit chez lui. « Il n'a donc pas d'affaires! » dirait-on; il perdrait son crédit. Il allait sortir, il reste. Il passe quelque temps à épousseter les livres poudreux de sa bibliothèque; il part enfin, il arrive. Quel grand médecin! il a tant d'affaires! on ne peut l'avoir. Aussi l'écoute-t-on comme un oracle. Il est choyé, respecté, quelquefois même redouté, et, ce qui vaut mieux, payé, payé cher et ponctuellement. *Quis vult decipi, decipiatur.*

Quelques causes portées devant les tribunaux, beaucoup d'autres accommodées pour éviter le scandale d'un côté, le dénigrement de l'autre, justifient suffisamment tout ce qui précède; elles feraient presque excuser le charlatanisme médical de notre époque, si le médecin, par sa connaissance de la nature humaine et de ses faiblesses, ne devait pas s'élever au-dessus des petites passions qui agitent le vulgaire et considérer sa profession comme un sacerdoce.

Il est pénible d'avouer que la conduite des clients opulents est due en grande partie à celle des médecins eux-mêmes. Nombre de débutants peu favorisés de la fortune, mais pleins de vanité, d'ambition, se montrent peu délicats sur les moyens d'arriver sinon à la célébrité, au moins à la richesse. Le charlatanisme discrédite la profession, l'intrigue et la médisance la déshonorent; la rivalité qui s'établit entre les divers prétendants nuit à leurs intérêts; l'opulence en profite pour mal ré-

tribuer le jeune ambitieux qui éprouvera tôt ou tard le sort de celui qu'il vient de supplanter.

Telle n'est pas la conduite des médecins allemands. Longtemps victimes des mêmes jalousies, ils ont eu le bon esprit de s'entendre ensemble, et maintenant tout praticien appelé comme médecin ordinaire d'une famille est déshonoré s'il accepte avant d'avoir demandé à son nouveau client si son prédécesseur n'a aucune réclamation à lui faire, et s'en être assuré.

La conduite des Turcs et des raïa envers les médecins est, avons-nous dit, quelquefois extrêmement injuste, mais leur manière de l'être est toute différente. Ils regardent comme une grande vexation de payer fort chèrement la visite d'un médecin franc qui, en s'en allant, ne leur laisse qu'un morceau de papier, puis de devoir encore payer les médicaments à un apothicaire. Ils n'appellent donc un Franc que quand leurs médecins ordinaires, qui sont leurs pharmaciens, ont épuisé sur eux tout leur savoir-faire et que la maladie est devenue très grave. L'usage alors est de payer sur-le-champ et généreusement cette première visite pour intéresser le médecin à prendre du malade un soin tout particulier. Celui-ci ne se sent-il pas mieux après la première, la seconde, au plus la troisième visite, il en conclut que le nouveau docteur n'est pas éclairé d'en-haut pour le guérir ou qu'il ne sait rien, et en appelle un autre. Les malades, au contraire, éprouvent-ils un soulagement notable? ils paient la seconde visite moins bien que la première, la troisième plus mal encore; la quatrième ne l'est plus, ou, pour éviter la vue du médecin, ils se font dire partis pour la campagne. Le prix de la visite est, comme on le voit, en raison inverse du soulagement éprouvé; on dirait une prime offerte aux praticiens pour traîner la maladie en longueur. Aussi s'en trouve-t-il qui, peu pressés de guérir, mitonnent leurs clients, s'en prennent à la malignité de la ma-

ladie, appellent, à charge de revanche, des confrères amis en consultation et exploitent ensemble le patient; mais celui-ci ou sa famille, au fait de ces spéculations, manque rarement alors de demander à faire un marché (*bir pazar*) pour la guérison du malade et la fourniture des médicaments. Dans ce cas, l'un demande le plus qu'il peut et la famille donne le moins possible. Le marché est-il conclu? il est d'usage de recevoir sur-le-champ la moitié de la somme convenue et l'autre moitié après la parfaite guérison. Les médecins francs honorables ne font jamais de ces marchés; c'est une source continuelle de désagréments; le malade, assuré maintenant que l'intérêt du médecin est de le guérir promptement, ne fait plus diète comme auparavant, et la maladie continue au grand mécontentement des deux parties; s'il est évidemment guéri, il n'en convient pas de peur de payer le reste de la somme. Le médecin, de son côté, voit-il que le malade va plus mal? il affirme que pour le guérir parfaitement il n'a plus qu'à l'envoyer passer un ou deux mois à la campagne; il insiste sur son départ immédiat et ne le revoit plus, car il est mort peu de temps après. Telle est en général la pratique médicale à Constantinople; il n'y a donc pas d'abonnement, dans le sens au moins que l'on y attache en Europe.

Je n'ai parlé jusqu'à présent que de légères injustices; il y en a fréquemment de beaucoup plus graves; les anecdotes suivantes en sont la preuve.

Dans les premiers temps de mon séjour à Constantinople, je fus appelé chez un des premiers négociants arméniens de la capitale; on estimait sa fortune de vingt à vingt-cinq millions de piastres turques. Je reconnais un mœlena, suite d'une gastrite chronique. Plusieurs médecins l'avaient traité sans aucun succès; je prescris les adoucissants sous toutes les formes et une diète sévère; il me donne huit roubiè. Ma demeure n'étant pas éloignée de la sienne, cette rétribution était honorable.

Deux jours après je revois le malade; il va moins mal; il se sent mieux; continuation des mêmes moyens. Six roubiè.

Venu de l'extrémité de l'Asie-Mineure il ne connaissait rien de l'Europe et se plaisait à me questionner sur les mœurs et les usages de l'Occident, et quand, à ma troisième visite, je prenais congé de lui, il me pria si instamment de rester que je négligeai quelques malades pour lui complaire. Quatre roubiè.

Il laissa ensuite accumuler deux visites et me donna quatre roubiè. Je me plaignis de cette étrange conduite à l'apothicaire qui me l'avait recommandé; celui-ci me pria de lui continuer mes soins en m'assurant qu'il lui parlerait, lui ferait entendre que les médecins de Péra, plus habiles que ceux d'Erzerum, devaient être payés en conséquence, et que je serais satisfait. Je continue donc mes visites. Le malade se félicitait de se trouver si bien; ses forces revenaient; il laisse accumuler quatre visites, m'informe que pour assurer sa convalescence il va partir pour la campagne, et me remet, entortillé dans cinq ou six papiers différents, le prix de mes visites. La délicatesse m'empêche de regarder en sa présence ce que le petit paquet contient; arrivé chez moi, je l'ouvre et trouve trois roubiè.

J'avais oublié cette anecdote lorsque, deux mois après, mon drogman, en passant devant la maison du banquier, apprit des domestiques que leur maître était revenu de la campagne, que pour célébrer la commémoration de la mort d'un de ses proches, il avait fait sur la tombe du défunt, par un temps froid et humide, un repas de mets indigestes; qu'il était tombé malade, s'était fait transporter à Constantinople et aurait bien voulu me faire appeler, mais que le souvenir de sa conduite envers moi l'en avait empêché. Il me dit aussi que, comme il allait très mal, je serais probablement appelé dans la journée ou le jour suivant, mais qu'alors je devais profiter de la circonstance pour le rançonner et ne pas y aller sans m'être fait donner auparavant cinq cents roubiè.

En effet, le lendemain je fus appelé de bonne heure chez ce malade. Mon drogman insistait pour que j'exigeasse une très forte somme, m'assurant que vu le danger où le banquier se trouvait, le service que je lui avais rendu et l'espérance que je pourrais lui rendre la santé, cette somme me serait apportée sur-le-champ; que c'était un usage reçu dans l'Orient de se faire valoir dans ces circonstances, d'autant plus que le malade avait profité de mon inexpérience pour me tromper. J'eus honte d'exploiter ainsi le danger d'un de mes semblables. Je me rendis chez le banquier; il était si mal que je demandai une consultation. Ayant reconnu avec trois autres médecins qu'il n'avait pas douze heures à vivre, nous prescrivîmes une potion insignifiante. Nous attendions dans la pièce voisine que quelqu'un de la famille vînt remettre le prix de la consultation ordinairement payée le double d'une visite, lorsque l'Arménien, prêtre et médecin tout ensemble, qui le traitait avant notre arrivée, et qui, parlant passablement l'italien, avait compris que nous étions tous d'accord sur l'extrême danger du malade, vint à nous et nous dit que ce n'était pas l'usage de payer les médecins quand le patient était mort ou désespéré. Ce fut avec beaucoup de peine que je pus faire payer une demi-visite aux consultants.

Le peu de Musulmans que j'ai soignés payaient mal, très mal, mais enfin ils payaient. Quelques-uns, après avoir payé les trois premières visites, oubliaient de rétribuer la quatrième. Un autre se comporta d'une manière si bizarre que ce sera le sujet de cette anecdote.

Depuis long-temps j'étais le médecin d'un effendi d'un haut rang, c'était un oulèma; les visites avaient toujours été payées honorablement. L'effendi était très affable; nous causions même quelquefois religion. Ainsi que tout Musulman, il regardait Jésus-Christ comme le plus grand prophète qui eût existé avant Mahomet, comme l'esprit même de Dieu. Marie l'avait

conçu en respirant le parfum d'une rose. A l'appui de cette opinion il m'apprit une particularité que les chrétiens même les plus orthodoxes ignorent, je crois, encore; c'est que Jésus, étant encore dans le sein de sa mère, chantait les Psaumes de David et assez haut pour être entendu des assistants.

L'effendi tombe malade et m'envoie chercher; je prends un bateau et me rends chez lui, à deux grandes lieues de Constantinople. Une visite à cette distance valait au moins trente piastres d'alors, environ dix-huit francs; il me donne douze piastres, puis autant pour deux visites, huit pour deux autres visites. Il en laisse accumuler trois et m'en donne six; c'était à peine la moitié de ce que j'avais donné à mes bateliers. J'avais cependant toujours trouvé cet effendi juste auparavant; d'où provenait sa conduite actuelle? Son intellect n'était pas dérangé, lui-même me remettait l'argent; voulait-il éprouver ma patience? Je riais en moi-même de cette bizarrerie. Je n'eus pas l'air de m'en apercevoir; mais, le malade étant hors de danger, je cessai mes visites.

Trois jours après, son premier serviteur vint de bon matin chez moi demander pourquoi je n'étais pas venu; son maître m'attendait. Mon drogman prétexta, suivant l'usage du pays, des visites nombreuses dans une direction tout opposée, qui m'en avaient empêché. Je fus plus franc, je demandai à ce vieux serviteur si son maître n'avait pas depuis quelque temps perdu une partie de sa fortune? — Nullement. — S'il avait acheté quelque konak qu'il eût dû payer sur-le-champ? — Il n'en avait pas entendu parler, et lui, l'ancien de la maison, l'aurait su. « Pourquoi ces questions? » me demanda-t-il d'un air tout surpris. Je lui racontai alors avec tous les ménagements possibles ce qui s'était passé. « Mes bateaux, lui dis-je, m'ont coûté plus que je n'ai reçu de l'effendi; j'ai continué mes visites jusqu'à ce qu'il fût convalescent; maintenant je les cesse. » Les traits du serviteur prirent un air d'étonnement, de tris-

tesse; il ne fit aucune réflexion sur la conduite de son maître, le Koran ne le permet pas. Il acheva de fumer sa pipe en silence et s'en alla. Je n'entendis plus parler de l'oulèma.

Quelques médecins francs, ceux surtout qui ont parcouru l'Égypte ou l'Asie-Mineure, continuent à faire à Constantinople de ces marchés dont j'ai parlé plus haut, et savent en tirer bon parti. Un de ces médecins me racontait à ce sujet l'anecdote suivante.

« Un Arabe qui tient boutique dans l'Ouzoun-Tchartchè tombe malade; au lieu de m'envoyer chercher, il attend que le hasard me fasse passer dans son allée; il m'appelle, me parle de sa maladie et demande à faire un marché. Je reconnais une fièvre bilieuse de moyenne intensité. Après de longues discussions nous convenons de cent piastres pour la guérison et les médicaments; j'exige la moitié comptant. L'Arabe ne voulait payer les cent piastres qu'après la guérison; mais, aussi arabe que lui, je tiens ferme, il me donne les cinquante piastres. Je lui envoie ma potion et une grande bouteille de tisane à renouveler pendant cinq jours consécutifs; diète. Le cinquième jour il était aux trois quarts guéri. Je continue la même tisane pendant cinq autres jours, ayant soin d'en changer la couleur au moyen d'un sirop. Le dixième jour il était très bien portant; je demande le reste de la somme convenue. L'Arabe s'excuse, me prie d'attendre; enfin il ne veut pas me payer sous prétexte qu'il n'est pas parfaitement guéri, qu'il n'a pas d'appétit, qu'il n'a pas pu dormir la nuit précédente, etc., etc. « Qu'à cela ne tienne! » lui dis-je. Je lui tâte le pouls et regarde sa langue; il n'était pas plus malade que moi. Je conviens que le pouls est dur, vibrant, agité, la langue très mauvaise, qu'il pourrait retomber plus malade qu'auparavant, que cela vient de ce qu'il a mangé trop tôt quelque chose d'indigeste. « J'ai promis de te guérir et je te guérirai. » Je lui envoie des pilules de ma façon. A peine en a-t-il pris une demi-douzaine qu'il éprouve de

violentes douleurs dans les intestins; il passe une nuit cruelle et m'envoie chercher avant l'aurore. J'arrive; le patient se plaint amèrement. « Que veux-tu? les médicaments font toujours un effet contraire quand le malade est injuste envers le médecin.
— *Aman*, *aman*, de grace, de grace, ôte-moi ces douleurs.
— Et toi donne-moi ce dont tu es convenu et je te guérirai de nouveau, sinon tu crèveras comme un chien. » L'Arabe me remet les cinquante piastres. « Maintenant les médicaments feront leur effet. » Je calmai l'irritation par l'usage des émollients sous toutes les formes. Trois jours après il vaquait à ses affaires. Depuis ce temps, nous sommes les meilleurs amis du monde; je ne passe pas devant sa boutique sans qu'il me traite d'une tasse de café, et il m'a procuré de nombreuses pratiques parmi ses connaissances. »

NOTE III, page 81.

Le *hava-vourouchou* est une maladie très grave, assez fréquente à Constantinople et en Anatolie, et dont je n'ai point entendu parler en Europe. Elle règne en été seulement, surtout pendant les ardeurs de la canicule et sur la rive européenne du Bosphore. Elle attaque les hommes, rarement les femmes. Quand elle est très violente et qu'elle tue en peu d'heures, on met la mort de l'individu sur le compte de la peste, dont c'est aussi la saison. Elle dure ordinairement trois ou quatre jours à l'état aigu et est accompagnée de déjections alvines nombreuses, jamais de vomissements, ni de bubons, ni de charbons. La mort en est assez souvent la terminaison, car chaque fois que je faisais, en été, une excursion à Buïuk-Dèrè, mes connaissances arméniennes m'annonçaient presque toujours la mort de quelque personne de leur nation et la maladie de plusieurs autres. Lorsque le malade en réchappe, il lui reste une longue inappétence pendant laquelle la moindre erreur de

régime peut entraîner les conséquences les plus funestes. Les femmes étant en possession de commencer le traitement de leurs proches avant d'appeler le médecin, j'aurais pu rester toute ma vie à Constantinople sans observer la première période de cette maladie, si je n'en avais été moi-même attaqué. Voici l'observation.

Le 31 juillet 1824 je fus appelé à Orta-Keuï pour voir un malade. Deux heures environ après midi je m'embarquai à Top-Khana. Le lodos régnait depuis deux jours; son souffle était modéré, la chaleur lourde, accablante; nous serrâmes de près la rive européenne du Bosphore. En longeant ainsi Fondouklou, Bèchik-Tache, je fus désagréablement affecté par certaines vapeurs méphitiques qui semblaient accompagner notre bateau en nous gagnant de vitesse, passaient à la hauteur de ma tête, folâtraient pendant deux ou trois secondes autour de mon visage en tourbillonnant, et disparaissaient. Deux ou trois minutes après, un autre tourbillon arrivait toujours dans la direction du lodos vers la tramontana, et, après m'avoir affecté de la même manière, disparaissait également. Ces vapeurs étaient sensiblement plus chaudes que l'air environnant; elles m'y paraissaient comme incarcérées, non combinées. L'odeur en était repoussante, analogue à celle des choux pourris. Les yeux en éprouvaient un léger picotement, de la sécheresse. Pour me préserver de tout mauvais effet, je me garantis la bouche, le nez et les yeux avec mon mouchoir.

Je réveillai mon drogman, qui s'endormait souvent en bateau et que la chaleur du jour avait plongé dans un profond sommeil, pour lui demander s'il n'éprouvait pas quelque sensation insolite. Il se tint éveillé, et au moment où je sentais passer le tourbillon il le sentait également. Il se rappelait bien, pendant les vingt années de son séjour à Constantinople, avoir éprouvé quelque chose de semblable, mais jamais aussi fortement.

Je cherchai à me rendre compte de ce phénomène; je crus en trouver l'explication dans la configuration des rives du Bosphore. On a vu au commencement de cet ouvrage, dans la première excursion, que les villages sont tous situés sur des collines plus ou moins élevées; les ravins intermédiaires, encaissés pour résister aux torrents de pluie des hivers, ne reçoivent en été que des immondices qui viennent s'accumuler près de leur embouchure. Là, les rayons d'un soleil ardent les dessèchent; mais quand les vagues refoulées vers le nord viennent délayer cet amas de matières végétales et animales en putréfaction, il s'en dégage des miasmes plus ou moins délétères dont le vent épais et humide du sud s'empare et auxquels il imprime sa direction. Il me paraît aussi très probable que le lodos, en passant sur les déserts vastes et brûlants de la Libye, de l'Égypte, de la Syrie, en emporte avec lui des miasmes, ainsi que semblent le justifier ces veines, ces courants aériens infects que l'on rencontre quelquefois très avant dans l'Atlantique et dans la Méditerranée. Ce qui est certain c'est qu'en arrivant à l'échelle d'Orta-Keuï j'éprouvai, en sortant du bateau, des vertiges, un anéantissement, une faiblesse musculaire tels que je me traînai avec beaucoup de peine jusqu'au café voisin où nous attendait le fils du malade pour lequel j'avais été appelé.

Dès que je me fus assis, tout me semblait tourner autour de moi, et j'aurais glissé du banc où j'étais si mon drogman ne m'eût soutenu. En me voyant dans cet état, les assistants reconnurent que je venais d'être atteint du hava-vourouchou. On s'empressa de m'apporter de l'eau froide et du vinaigre; je m'en lavai scrupuleusement le visage, les yeux, les oreilles, la bouche, les narines et les mains. Beaucoup moins frappé de l'air ou moins impressionnable que moi, mon drogman avait ressenti la même influence, et dans son langage descriptif en racontait très bien à la société toutes les particularités.

Après quelques minutes on nous offrit la pipe et le café; l'odeur seule de l'un et de l'autre me souleva le cœur; mon drogman, fumeur impitoyable, se mit à fumer sans aucun plaisir. Nous nous rendîmes lentement ensuite chez le malade. Cet homme avait été quelque temps auparavant voir des amis dans l'Anatolie; en revenant il avait été atteint du hava-vourou-chou. Les femmes, dit-il, l'avaient traité et guéri; il ne lui restait plus qu'une grande faiblesse, et une telle inappétence que, s'il ne fallait pas manger pour vivre, il ne prendrait rien du tout, mais que par raison il s'efforçait de manger des pieds de mouton et un peu de pasterma. Je lui prescrivis de s'en tenir à de l'eau de riz acidulée et à quelque légère crème d'orge froide, aussi long-temps que l'estomac ne lui ferait sentir aucun besoin; très mécontent de ma prescription, il ne m'appela plus.

Le grand air, la marche, quelques verres d'eau froide m'avaient un peu remis. En m'en retournant chez moi, je dis à mes bateliers de tenir le milieu du canal, d'abord pour ne pas me trouver de nouveau dans le courant des miasmes, puis, pour ne pas les rencontrer, pour ainsi dire, face à face, ce qui me paraissait devoir en augmenter l'action sur le corps humain. En arrivant chez moi j'étais pâle; un air de tristesse profonde était répandu sur mes traits. J'éprouvais du vague dans les idées, du dégoût pour l'étude; mes genoux chancelaient; cependant le repos m'était pénible, je ne pouvais rester en place. L'heure de prendre mon repas approchait; je ne me sentais aucun appétit, je me fis faire une légère infusion de thé noir, elle me dégoûta; je pris avec plaisir quelques verres de limonade froide. Enfin je me mis au lit, dans l'espérance de trouver dans le sommeil quelque trêve à l'état de malaise que j'éprouvais; il n'en fut rien. Des coliques se firent sentir; quatre évacuations alvines se succédèrent à un quart-d'heure de distance; j'en éprouvai peu de soulagement. Il se déclara ensuite

un état d'inquiétude générale, telle que je ne pouvais rester dix secondes dans la même position. Cet état d'anxiété, de jactitation, dura toute la nuit et paraissait même aller en augmentant; j'en étais tellement harassé que dès l'aube du jour je me levai, m'habillai et me disposai à faire ma tournée habituelle à Constantinople.

Mon drogman, suivant son habitude, arriva à cinq heures; il fut étonné de me trouver déjà prêt à partir. Je lui fis part de l'agitation extrême où j'avais passé toute la nuit et lui dis que je préférais au supplice de rester au lit la fatigue d'une tournée chez nos malades. Il m'informa que lui aussi avait eu du dégoût pour son souper, qu'il avait mal dormi, qu'il avait ressenti des coliques, eu quelques déjections alvines, et qu'il se trouvait encore mal à son aise. Nous partons. J'étais si faible, si languissant que je ne pouvais d'abord mettre un pied devant l'autre; je manquai plusieurs fois de tomber en descendant de Péra à Galata. Je sentais cependant que l'air frais me faisait du bien, et que les inquiétudes que je ressentais dans les articulations diminuaient à mesure que je marchais. Je fis ainsi lentement, et en me reposant fréquemment, deux à trois lieues dans les divers quartiers de Constantinople. Plus de pipe ni de café chez mes malades, j'en avais horreur; j'acceptais seulement un peu d'eau fraîche qui me faisait toujours plaisir.

De retour à Péra, j'aurais dû, après une aussi longue course, sentir quelque velléité de manger; nullement. Potage, légumes, viande, tout ce qui était chaud me répugnait; je me laissai guider par l'instinct et ne me nourris que de pastèques, de limonade, et plus tard de laitue cuite à l'eau, sur laquelle je jetais un peu de sel. Cet état d'inappétence dura vingt-cinq jours, pendant lesquels je ne changeai rien à mon régime; je faisais cependant régulièrement ma tournée, qui, vu l'éloignement de la plupart de mes pratiques, était très fatigante. Mon sommeil était promptement revenu, mes douleurs disparues, mes forces

rétablies. J'étais pâle, maigre, mais je me sentais très bien. Ce ne fut que vers le quarantième jour que je me remis à une nourriture plus substantielle dont je me serais fort bien passé.

Le hasard voulut que dès le commencement de mon indisposition je fusse appelé dans une famille arménienne pour un malade qui, quinze jours auparavant, avait été atteint du hava-vourouchou. Les femmes l'avaient soigné d'abord [1], puis l'on avait appelé un médecin franc qui avait cru devoir saigner et purger le malade; il s'en était trouvé plus mal.

Je vis un homme d'une cinquantaine d'années, fortement constitué. Son visage était d'une pâleur terreuse; il avait les yeux éteints, la peau froide, sèche; son pouls peu résistant ne donnait que quarante pulsations; sa langue était d'une pâleur et d'une largeur remarquables. Il n'avait aucun appétit; il se plaignait de difficulté dans la prononciation des mots, de glaires abondantes, filantes, difficiles à rendre. La pression exercée, même fortement, sur l'épigastre et les diverses régions de l'abdomen, n'occasionnait aucune douleur. Depuis le premier jour de la maladie, depuis les saignées surtout, il s'était trouvé si faible qu'il restait constamment étendu sur un matelas. Quand on le levait pour lui faire faire quelques tours dans le sala, plusieurs personnes devaient le soutenir. Il disait éprouver en marchant le *kètchèlenmek* sous la plante des pieds, ou la sensation de marcher pieds nus sur de la paille.

La famille exigeait d'abord que je fisse disparaître tous les mauvais symptômes le plus tôt possible, mais surtout que je donnasse de l'appétit au malade afin qu'il pût manger, car sans manger, s'écriait-elle, ne fallait-il pas mourir? Après avoir pris en considération les symptômes sus-mentionnés, je crus devoir prescrire un émétique pour débarrasser l'estomac de cette quan-

(1) Le remède généralement employé dans le Levant par les femmes, contre cette maladie, est de l'ail écrasé dans du *yahourt* (lait aigri).

tité de glaires qui me parut en avoir émoussé la sensibilité. Six heures après l'effet de l'émétique, limonade légère froide *ad libitum*; lotions froides sur le visage, d'eau et de vinaigre aromatisé, fréquemment renouvelées, diète.

Le lendemain les femmes s'empressent de me montrer la quantité de glaires rendues par l'effet du vomitif. Le malade se trouve moins mal. (Morceaux de pyrèthre à mâcher pour réveiller la sensibilité des nerfs de la langue; léger sinapisme aux poignets et sur les coude-pieds pour activer la circulation et ramener la chaleur aux extrémités; crème de riz très légère, froide; promener le malade plusieurs fois par jour et le plus long-temps possible.) Le jour suivant, mieux évident; les femmes sont gaies. Le malade prononce les mots moins difficilement; il a mangé avec moins de dégoût; il s'est promené long-temps, soutenu sous les bras. La chaleur est plus grande aux extrémités; le pouls est à quarante-cinq. (Mêmes prescriptions.)

Au désir de la prompte guérison de son chef se joint toujours, dans toute famille arménienne et autre, celui d'économiser le nombre des visites. A peine s'aperçut-on de la légère amélioration survenue dans l'état du malade que, sous le prétexte banal de donner aux médicaments le temps de faire leur effet, on me pria de ne venir que deux jours après. Le mieux continuait, mais lentement; cependant, en cinq ou six visites remises par les femmes de trois en trois jours, j'étais arrivé à un état très satisfaisant. Le teint du malade s'était éclairci, son pouls offrait de cinquante-cinq à soixante pulsations; il se promenait seul pendant un quart-d'heure plusieurs fois par jour; il se sentait beaucoup d'appétit et n'aspirait plus qu'à manger. J'avais beau lui représenter que moi-même j'avais été atteint de la même maladie, que depuis près d'un mois je n'avais aucun appétit, que je ne vivais que de végétaux, qu'avec ce régime non-seulement je me portais très bien, mais encore je

faisais chaque jour de très longues courses, que je ne m'étais pas encore permis le poulet parce que je ne voulais pas, comme le malade d'Orta-Keuï dont je lui avais conté l'histoire, mourir pour n'avoir pas su résister à ma gourmandise; il se désespérait. Je promis cependant aux femmes que, si le mieux continuait, je verrais la prochaine fois si je ne lui accorderais pas les pieds de mouton, que le malade demandait avec instance, et dont la permission accordée est, dans le pays, le signal de la convalescence.

Quand je revins trois jours après, le malade me demanda d'un air goguenard : « Eh bien! quand me permettrez-vous les pieds de mouton? — Nous allons voir. » Et j'étendais le bras pour lui tâter le pouls. « Quoi voir? je n'ai pas vraiment attendu votre permission, j'en ai mangé le lendemain de votre visite; je m'en suis très bien trouvé. Vous m'avez fait assez jeûner; je veux maintenant m'en régaler ainsi que de sodjouk et de pasterma. » En disant ces mots il avait l'air en colère contre moi; les femmes, debout auprès de nous, me regardaient de travers. Je démêlai dans leurs traits qu'elles étaient persuadées que, pour augmenter le nombre de mes visites, j'avais tenu le malade à la diète beaucoup plus long-temps qu'il n'était nécessaire, et pour m'en montrer leur ressentiment aucune d'elles à mon départ ne m'accompagna, suivant l'usage, jusqu'au haut de l'escalier.

Je n'avais plus entendu parler de ce malade, lorsque douze jours après, en passant dans le quartier, mon drogman aperçut deux médecins francs qui entraient dans sa maison. Il alla aux informations et apprit que notre Arménien était retombé pis que jamais, que l'on désespérait de sa vie, que l'on parlait d'une grande consultation pour le jour suivant, et que les médecins attribuaient à un émétique prescrit par un des médecins précédents le danger où se trouvait le malade. Je jugeai que, pour réparer le temps perdu, cet homme avait tant

mangé de pieds de mouton relevés à la sauce de menthe, de sodjouk et de pasterma, qu'il s'en était donné une bonne gastrite. Je faisais de tristes réflexions sur le sort du malade et sur la charitable conduite de mes confrères envers moi, lorsqu'en arrivant au logis je trouvai une invitation pour me rendre à cette grande consultation. J'aurais dû ne pas y aller; mais la crainte que mon absence ne fût donnée par les médecins et regardée par la famille comme une confirmation tacite du blâme jeté sur moi, me décida à m'y rendre. Lorsque j'entrai dans l'appartement du malade, les femmes, qui, dans ce pays encore plus que dans beaucoup d'autres, donnent raison à celui qui parle le dernier, voyant en moi la cause du triste état où se trouvait le chef de la famille, me regardaient avec un ressentiment concentré. Je n'eus pas plutôt jeté les yeux sur le malade que je le jugeai perdu. Je l'examine avec les consultants; il était presque sans connaissance. Une jaunisse intense s'était répandue sur tout son corps. Le foie était tuméfié; sa langue, qu'il pouvait à peine allonger, était raccornie, rouge-brun à la pointe et noire à la base. Sa peau était sèche et brûlante; son pouls donnait cent quarante pulsations; il était évidemment au dernier degré d'une gastro-duodéno-hépatique sur-aiguë. Quatre des consultants regardèrent le cas comme désespéré et furent d'accord pour prescrire de la limonade ou une autre boisson insignifiante; le cinquième, vieillard têtu et ontologiste à l'excès, qui depuis quarante à cinquante ans se vantait d'adresser un émétique à l'élément bilieux partout où il le rencontrait, se prononça fortement pour l'emploi du tartre stibié, affirmant que jamais il ne lui avait manqué dans des cas semblables. Son avis ne fut pas partagé. Le malade mourut dans la nuit.

J'avais gémi sur ce cas déplorable et l'avais presque oublié, lorsque je fus rencontré par un des neveux du défunt qui me reprocha d'avoir, avec les trois autres consultants, laissé

mourir son oncle plutôt que de suivre l'avis du vieux médecin qui jurait sur sa tête de le sauver. En effet, l'ontologiste avait exploité cette malheureuse circonstance à son avantage; le lendemain de l'accident, il s'était rendu dans la famille, et avait profité du chagrin et de la crédulité des femmes pour leur persuader que la jalousie seule nous avait empêchés d'adopter son avis, parce que la guérison, qui aurait eu lieu très promptement et dont il avait des observations par centaines, aurait mortifié notre amour-propre.

Telle est la pratique médicale des Francs à Constantinople.

J'ai parlé plus haut de la mort du malade d'Orta-Keuï. En effet, cet homme, beaucoup plus indocile que le précédent, perdit toute patience en voyant que je lui prescrivais la diète, me congédia, s'efforça de manger et mourut peu de temps après.

J'ai dit au commencement de cette note que le hava-vourouchou attaque fréquemment les hommes, rarement les femmes, qu'il sévit sur la rive européenne du Bosphore et à Buïuk-Dèrè, très peu sur la rive asiatique et à Scutari. Pourquoi cette exception en faveur des femmes de la rive asiatique et de Scutari? c'est ce que je dois expliquer.

Nous avons vu que beaucoup de familles arméniennes vont passer la belle saison à la campagne. Les unes, par économie et pour être plus près du centre des affaires, se contentent d'aller à Scutari, peu éloigné, exposé au nord, et élevé de trois à quatre cents pieds au-dessus du niveau de la mer. Les autres donnent la préférence aux villages situés sur la rive européenne et surtout à Buïuk-Dèrè, distant de cinq petites lieues, exposé au midi et situé sur le bord de l'eau.

Les chefs de famille qui choisissent Buïuk-Dèrè pour leur résidence s'y font précéder par leurs femmes, leurs enfants et les meubles nécessaires. Le convoi part de bon matin, par terre, en araba, tandis que les hommes, occupés de leur né-

goce, s'y rendent le samedi après midi, pour en revenir le lundi matin. Jusqu'ici rien d'étonnant que les femmes soient exemptes de la maladie en question et que les hommes, exposés pendant un trajet de cinq lieues aux mêmes influences délétères que je le fus, en soient également atteints. Mais les femmes ne vont pas toujours en araba; plusieurs, pour les affaires du ménage, descendent à Constantinople et en reviennent en bateau l'après-midi avec leurs maris, leurs frères, etc.; mais une quantité de femmes profitent du pazar-kaïk pour se rendre à la campagne et sont exposées, ainsi que les hommes, aux courants d'air méphitiques déjà signalés. Pourquoi les hommes en sont-ils atteints? pourquoi les femmes s'en ressentent-elles si rarement? Je crois devoir attribuer cette immunité des femmes à l'usage du yachmak.

Le yachmak est un voile que les mœurs, les lois font un devoir rigoureux à toute femme musulmane ou raïa de porter quand elle sort de chez elle, ne fût-ce que pour aller dans la maison voisine. Il ne ressemble nullement à ceux dont on se sert en Europe; il se compose de deux pièces de mousseline blanche, plus ou moins fine, pliées en double : la première couvre le front, les cheveux et les oreilles; la seconde, la moitié du nez, la bouche et le menton; on ne voit du visage de l'individu que le tiers inférieur du front et la moitié supérieure du nez. Les voies de la respiration et de la déglutition se trouvent ainsi défendues contre la libre introduction de l'air atmosphérique, qui ne peut y arriver que *tamisé*. Ce voile n'est ôté que quand les femmes sont arrivées dans l'appartement de la personne qu'elles vont voir ou quand elles sont de retour chez elles.

L'étranger est long-temps à se faire à l'habillement des femmes du Levant, à l'usage du yachmak surtout; le blanc mat d'une mousseline en hiver, de la batiste en été, imprime à la partie inférieure du visage et particulièrement aux lèvres

une pâleur, une raideur qui, au premier coup d'œil, lui donne un aspect cadavérique et contraste singulièrement avec la vive expression des yeux. La voix prend aussi sous ce voile un timbre désagréable; la parole est peu distincte et comme étouffée; mais l'imagination du spectateur redonne bientôt la vie aux parties en apparence inanimées, de la douceur à la voix, des charmes à la parole.

Comment se fait-il que le yachmak garantisse les femmes qui le portent de l'infection miasmatique qui donne naissance au hava-vourouchou? c'est ce dont je laisse aux savants l'explication; je me contente de signaler ce fait. J'en signalerai deux autres encore qui viennent à l'appui: la moindre aptitude des femmes à être atteintes de la peste et des fièvres intermittentes par effluves marécageux, d'où l'on peut tirer la conclusion que l'action préservative du voile oriental est une des causes les plus efficaces de la moindre mortalité du sexe à Constantinople, et par suite de cette grande quantité de femmes que le médecin rencontre dans toutes les maisons où il est appelé.

Note IV, page 103.

Les directeurs des hôpitaux pour les pestiférés français, latins et arméniens, sont des prêtres arméniens catholiques; les hôpitaux grecs ont leurs papas. Pour la plus grande rapidité du discours, on les désigne à Péra sous le nom de *prêtres de la peste.* Outre les langues turque et arménienne, les premiers parlent aussi passablement l'italien. Chacun d'eux a un ou deux élèves qui les remplacent à l'occasion et des infirmiers pour les aider à soigner les malades.

J'ai beaucoup connu Don Courban, directeur de l'hôpital pour les pestiférés français, un peu moins Don Giacomo, directeur de l'hôpital destiné aux Latins. Je prenais plaisir à converser avec eux pour recueillir de leur bouche les idées qu'ils

se faisaient de la maladie, le but qu'ils se proposaient dans le traitement, etc., etc., et je regrette de dire que je n'ai jamais pu obtenir d'eux rien de satisfaisant. Se transporter dans les maisons où ils sont appelés pour vérifier les personnes soupçonnées de peste, traiter les gens aisés chez eux, faire conduire à l'hôpital ceux qui ne le sont pas, donner les mêmes médicaments à tous les malades, quelle que soit la forme que revête la maladie, enterrer les morts, informer leurs chancelleries respectives des différentes phases de la maladie, communiquer les renseignements qu'ils ont pu obtenir sur le nombre des malades et des morts tant à Péra qu'à Galata et à Constantinople, voilà à peu près à quoi se réduit leur ministère.

Ayant un jour demandé à Don Courban s'il me laisserait entrer dans son hôpital lorsqu'il aurait quelque accident de peste très remarquable, et s'il me permettrait, en cas de décès, d'en faire l'ouverture : « *Come!* me répondit-il avec étonnement, *non avete paura del contagio* (Comment! vous n'avez pas peur de la contagion?) — Eh! n'y êtes-vous pas vous même exposé depuis trente-six ans? Pourquoi en aurais-je peur? Avez-vous des préservatifs? Portez-vous des vésicatoires, un cautère? — *Niente, caro* (Nullement, mon cher).» Et pour m'en convaincre il se frappa assez fortement, avec la paume des mains, les bras, les cuisses et les jambes au lieu d'élection de ces exutoires. «Alors, lui répondis-je, pourquoi ne serais-je pas aussi exempt que vous de la contagion? — *Ma, caro, è una grazia particolare di Dio* (Mais, mon cher, c'est une faveur de Dieu toute particulière). » Ces prêtres tirent vanité de n'avoir jamais eu la peste et de ne prendre aucune précaution contre elle. Don Courban me dit un jour que Don Giacomo l'avait eue et sept bubons à la fois, et Don Giacomo m'assura que Don Courban en avait été atteint, mais qu'il ne voulait pas en convenir.

Quelques personnes accusent ces religieux de ne pas croire

à la contagion, et, dans un but d'avarice et de spoliation, d'en épouvanter les autres, de n'avoir aucune connaissance médicale, et, depuis si long-temps qu'ils sont à la tête des hôpitaux pour les pestiférés, de n'avoir fait faire aucun progrès à la science. Il n'est que trop vrai que ces religieux n'ont fait aucune étude en médecine, qu'ils ne savent que ce qu'ils ont appris d'un prédécesseur qui lui-même n'en avait fait aucune; qu'un empirisme aveugle les conduit dans le traitement de la peste; qu'enfin, si bien placés pour faire les observations les plus utiles sur une maladie si intéressante, ils n'ont rien écrit, rien publié, rien fait pour les progrès de l'art médical; mais je crois devoir les justifier sous le rapport de leur incrédulité supposée pour le dogme de la contagion. De fréquentes conversations avec eux m'ont prouvé que le salut de leur ame est le premier mobile de leur vocation, qu'ils sont fermement convaincus de l'extrême contagion de la peste, et qu'ils ne s'acquittent avec tant de dévouement des devoirs attachés à leur profession que dans l'intime persuasion qu'ils sont sous la protection spéciale de la Divinité, et qu'en cas de mort ils obtiendront de sa miséricorde le bonheur éternel.

Sans doute il serait à désirer que des médecins instruits, amis de l'humanité, fussent chargés de la direction des hôpitaux pour les pestiférés; bientôt des observations bien rédigées feraient enfin connaître au monde savant ce que c'est que la peste, ce que l'on doit penser de la contagion ou de la non-contagion du miasme pestilentiel, etc.; mais en attendant qu'il s'en présente, félicitons-nous qu'il se trouve encore des personnes qui, entraînées par le sentiment religieux, se consacrent avec tant de dévouement au secours de leurs semblables.

Note V, page 112.

Le lecteur a sans doute de la peine à comprendre ce que

peuvent être ces mariages à peu près légitimes. Pour lui en donner une idée, il est nécessaire d'entrer dans quelques explications préliminaires.

Dès que le commerce européen est instruit que la récolte des céréales a été mauvaise en chrétienté, les armateurs des divers ports de la Méditerranée se préparent à tirer parti de cette circonstance. Ils font choix de marins praticiens de la navigation de l'Archipel pour leur confier leurs navires. Ceux-ci choisissent leurs équipages parmi leurs enfants, parents ou alliés. Il faut peu de provisions pour ces hommes habitués à la sobriété. L'économie la plus sévère est une des premières qualités exigées du capitaine. Il faut avoir navigué avec eux pour connaître à quel degré elle est poussée, et comprendre combien la concurrence de la marine marchande de l'Adriatique est déjà et deviendra chaque jour redoutable pour celle de la France et de l'Angleterre dans la Méditerranée. Tout est donc bientôt prêt, le navire partant presque toujours sur son lest; sa destination est le plus souvent pour la Mer-Noire, d'où il se rend dans un des ports de l'Italie, de la France, de l'Espagne ou du Portugal, pour retourner encore dans la Mer-Noire. Ces marins, en faisant ainsi la navette, sont souvent plusieurs années sans revoir leur patrie. J'ai connu un capitaine ragusais qui avait été ainsi onze ans éloigné de ses pénates.

Obligés, en allant dans la Mer-Noire et en en revenant, de s'arrêter à Constantinople, retenus souvent dans ce port pendant des semaines, quelquefois des mois entiers par suite des vents contraires, ces marins se trouvent alors livrés à l'oisiveté. Leur passe-temps favori est, comme je l'ai déjà dit, d'aller en grande toilette, les dimanches et les jours de fête, entendre la messe dans les églises de Péra, mais principalement au couvent de Saint-Antoine. Là se rendent aussi, également endimanchées, une foule de femmes grecques pauvres, mais industrieuses, parmi lesquelles il s'en trouve de très séduisantes,

surtout pour des marins affamés. Parmi eux quelques-uns sont mariés dans leur pays. Je supposerai volontiers que la plupart sont fidèles à leurs femmes; mais il y en a aussi qui ne le sont pas et qui ne peuvent s'empêcher de croire qu'il serait agréable de trouver, pendant leurs fréquents séjours à Constantinople, une femme chez laquelle ils pussent passer le temps à terre au lieu de s'ennuyer à bord ou de compromettre leur santé. Quelques femmes, de leur côté, trouveraient utile d'avoir un mari, surtout un capitaine, un second, un subrécargue même, qui, en montant et descendant le Bosphore, ne manquerait pas de laisser des provisions pour le ménage. Des œillades lancées de part et d'autre ont bientôt fait comprendre les désirs mutuels; avant la fin de la messe l'affaire est déjà en bon train. Que d'obstacles cependant! Le galant a un père qui depuis long-temps lui destine une épouse de son choix; il ne peut compter sur son consentement. Pis encore, il est marié; mais il représente son père comme si vieux, sa femme comme si infirme, que l'un et l'autre ne peuvent aller loin; alors il régularisera sou union. Si la femme grecque est libre, il y a peu de difficultés de son côté; mais le plus souvent elle est mariée à quelque mauvais sujet qui a dû fuir; il est allé en Égypte, refuge de tout ce qui meurt de faim à Constantinople ou a des motifs pour ne pas y rester. Depuis long-temps on n'a eu de ses nouvelles; il est censé mort. Mais fût-il vivant, il est un moyen facile de divorce parmi les Grecs de Constantinople; si la femme était précédemment grecque orthodoxe elle se fait catholique, et *vice versâ*. Au moyen de ce changement elle peut se remarier, surtout quand le mari est absent et ne donne pas de ses nouvelles.

Cependant, pour tranquilliser la femme, une cérémonie est nécessaire; un mariage régulier ne peut avoir lieu, le prêtre exigerait un certificat légalisé de l'état de liberté de l'homme. Alors, pour l'acquit de leur conscience, les deux amants con-

viennent de se trouver à l'église quand le premier couple se mariera, de se tenir en arrière des époux avec quelques amis, d'avoir les anneaux tout prêts, et, quand le prêtre prononce les paroles sacramentelles : *Ego vos conjungo*, etc., de se donner la main, et de profiter du *Benedicat vos* pour s'incliner profondément et prendre leur part de la bénédiction. Après cette cérémonie la société se rend dans le petit appartement de la femme, où sa mère a préparé, aux frais du nouveau marié, un dîner copieux.

Ce simulacre de mariage a lieu encore dans une autre circonstance ; c'est quand il s'agit de forcer la volonté de parents entêtés. La cérémonie a lieu comme pour le couple précédent, mais à une heure où il n'y a dans l'église, outre le couple que le prêtre marie réellement, que les personnes absolument nécessaires. La femme est voilée et retourne directement chez ses parents. Les amants se rencontrent en secret ; un commencement de grossesse ne tarde pas à se manifester. Les parents sont informés sous main du mariage de leur fille, ils n'en veulent rien croire. Pour s'assurer de la vérité ils vont chez le curé s'informer s'il en a connaissance ; celui-ci ne se rappelle rien de semblable. On lui cite le jour et l'heure ; il a bien donné ce jour-là la bénédiction nuptiale à telle et telle personne ; il y avait des témoins, des amis, des messieurs et des dames ; peut-être parmi eux se sera-t-il trouvé un couple qui, dans son ignorance, aura profité de la cérémonie pour s'en appliquer les mérites. Il recommande le secret et se charge d'éclaircir cette affaire. Il va voir l'amant, lui dit ce qui se passe, que l'instant est venu de terminer cette affaire ; il retourne chez les parents, les informe qu'en effet parmi les assistants au mariage en question leur fille et le jeune homme de son choix ont profité de cette circonstance pour s'unir ; que, maintenant que la faute est faite, que les jeunes gens s'aiment et paraissent se convenir, il est urgent pour l'honneur de toutes les parties

de régulariser cette union avant que les suites n'en deviennent évidentes aux yeux du public. Les parents jettent feu et flammes; mais que faire? Quand la glace a été ainsi sagement rompue, arrivent les coupables; ils confessent leurs torts, ils promettent amour filial, obéissance, bonne intelligence, etc. Le prêtre interpose son caractère sacré, calme les passions, prêche miséricorde; enfin un jour très prochain est pris, et un mariage en règle termine cette aventure.

Note VI, page 162.

Les commodités dans l'Orient ne ressemblent point à celles de l'Occident. Dans les maisons pauvres et dans les latrines publiques, trois poutres, interceptant entre elles un espace triangulaire, suffisent au but que l'on s'est proposé. Dans les maisons opulentes on y réunit la richesse, l'élégance et la propreté : le cabinet peut avoir de six à huit pieds de long sur autant de large; le plancher se compose d'une pièce de marbre blanc; au milieu de sa longueur est pratiquée une rigole qui aboutit à une ouverture circulaire d'un pied environ de diamètre; il n'y a point de siége au-dessus. Les Orientaux, dans l'acte de la défécation, n'ont d'autre posture que celle du sauvage au milieu de ses forêts. Cette position est fatigante pour les personnes qui n'y sont point habituées; elle exige, pour se tenir en équilibre et pour se relever, un effort musculaire pénible aux vieillards et aux convalescents; mais elle est reconnue par les physiologistes comme la plus convenable au but de la nature. Pour se garantir du froid aux pieds en marchant sur le marbre, on trouve en entrant dans le cabinet des galoches de bois de différentes grandeurs; un filet d'eau coule jour et nuit pour y entretenir la propreté; de petites cruches de terre pleines d'eau sont destinées aux ablutions inférieures; enfin on a en sortant à sa disposition une fontaine à robinet,

du savon de Candie et une serviette pour s'essuyer les mains.

En parlant des mosquées impériales, j'ai dit qu'elles sont ordinairement situées au milieu d'une belle place, accompagnées de grands arbres et entourées de murs. Dans cette enceinte le bon sens musulman a su réunir tout ce qui est utile au corps et à l'ame; il s'y trouve un collége, une bibliothèque, un petit hôpital, un refuge pour ceux qui n'ont pas d'asile; il s'y fait une distribution d'aliments pour ceux qui en manquent; dans le lieu le plus écarté on a établi de nombreuses latrines; enfin à côté de l'édifice s'élève une fontaine à robinets pour les ablutions. De cette manière le Musulman, qui se rend ordinairement trois fois par jour à la mosquée, y trouve tout ce qui est nécessaire à la propreté du corps, dont sa religion lui fait un devoir indispensable. L'étranger, surpris loin de sa demeure par quelque besoin pressant, sait où trouver un lieu propice. Les khans, les bazars, les bèzestin, les tchartchi ont chacun leurs établissements pour les besoins de leurs populations.

Il serait, ce me semble, bien à désirer que, dans certains pays qui se vantent d'être à la tête de la civilisation européenne, les gouvernements s'occupassent d'établir dans les villes populeuses des espaces plus ou moins vastes où toutes les classes de la société, les pauvres surtout, pussent trouver gratis, comme en Turquie, des lieux propices à la satisfaction de leurs besoins naturels. On ne verrait plus alors le dégoûtant spectacle de personnes arrêtées au coin des rues, dans les allées des maisons, sur les places, près des édifices publics, rendus inabordables par les ruisseaux d'urines infects et les excréments que l'on y rencontre. On ne serait plus choqué de voir des enfants satisfaisant leurs besoins dans les promenades à un âge où il serait si utile de leur inculquer le sentiment de la pudeur. On enseignerait peu à peu la propreté pratique, on en ferait bientôt une nécessité pour toutes les classes de la so-

ciété, pour celles même si nombreuses qui croient en avoir rempli toutes les obligations quand le matin elles se sont lavé le visage et les mains et qui semblent ne pas se douter que, pendant le reste de la journée, avant et après le déjeuner ou le dîner, chaque fois que l'on a été à la garde-robe, ne fût-ce que pour uriner, chaque fois qu'on a touché quelque chose de sale, respiré un air méphitique, il est décent et salutaire de se laver, ainsi que le font les Musulmans, non-seulement les mains, mais encore la bouche, les narines, les oreilles, et, dans les cas où la souillure a été considérable, de prendre un bain entier.

On se récriera sans doute sur les dépenses considérables qu'entraîneraient de tels établissements; mais les gouvernements donnent des subventions à tant d'institutions d'une utilité problématique qu'ils pourraient bien en accorder à celles d'une utilité et d'une nécessité incontestables.

Ce que les gouvernements n'ont pas encore pensé à établir, des individus en ont fait depuis quelque temps à Paris un objet de spéculation. On trouve maintenant des *fosses inodores* dans les quartiers les plus populeux de cette capitale. La philanthropie n'y est pour rien; malheur à l'individu qui, dans le cas le plus urgent, n'a pas quinze centimes à sa disposition! Mais ce qui prouve mieux que tout ce que j'ai avancé dans cet ouvrage combien l'esprit de propreté y est encore inconnu, c'est qu'aucun de ces Vespasiens au petit pied n'a eu l'attention de placer dans ses cabinets une fontaine de faïence, même la plus commune, qui donne un filet d'eau pour que les personnes qui en sortent puissent se laver les mains. Je ne serai certes pas assez indiscret pour exiger que l'on y joigne du savon et des serviettes : les Parisiens peuvent s'essuyer les mains avec leurs foulards, les Parisiennes avec leurs mouchoirs brodés; mais j'ose présumer assez du progrès de l'esprit humain en France pour croire qu'avant un demi-siècle ces trois objets

seront regardés comme indispensables dans tout établissement de fosses inodores.

Note VII, page 177.

Pour se venger du confrère qui n'avait pas été de son opinion, ce médecin profita de la faveur que lui donnait sur la famille, le succès inespéré qu'il venait d'obtenir : domestiques, femmes de chambre, visiteurs, amis, habitants de la maison furent soigneusement imbus de l'opinion que la malade étant guérie par le médecin ordinaire, il était évident qu'elle serait morte entre les mains du docteur franc, et que si elle n'avait pas été guérie plus promptement, la faute en était à ce praticien qui, par son opposition, l'avait empêché d'employer tous ses moyens. Ce raisonnement fit fortune; il me fut répété dans plusieurs maisons arméniennes. Un des D. O. même, celui qui m'avait montré le plus de confiance, en fut aussi la dupe. Je le rencontrai quelques jours après; il me reçut froidement; cependant, la conversation s'étant engagée, il me dit que si j'avais été aussi sûr de l'efficacité du traitement que je proposais, je n'aurais pas manqué d'élever la voix, de frapper du pied; qu'enfin tout s'était heureusement passé puisque, guérie à chaud, la malade, traitée à froid, serait certainement morte. Je répondis qu'un médecin franc qui avait reçu une bonne éducation n'élevait jamais la voix et ne frappait jamais du pied; que cette conduite ne convenait qu'à des portefaix; que la maladie, traitée dès le commencement d'après mes indications, eût été moins longue et moins dangereuse, et que le médecin ordinaire n'en était venu à bout qu'en revenant à mon système. Enfin je l'assurai que, quand bien même la famille m'eût prié de prendre sur moi le traitement de la malade, je m'en serais bien gardé, connaissant les moyens usités en pareils cas dans le pays pour perdre un médecin de réputation.

Mon interlocuteur parut ébranlé par ces raisonnements que des raisonnements contraires lui firent bientôt oublier. Il se glissa pendant quelque temps du froid entre nous, et un événement qui aurait dû m'élever dans l'estime de cette famille et dans l'opinion publique fut pour moi une source de vexations et de désagréments. Avis aux Francs qui vont exercer la médecine à Constantinople.

NOTE VIII, pag. 323.

On cite à cet effet l'anecdote suivante. Un pauvre diable, ne sachant où donner de la tête, se fait médecin; à force de courir les rues quelques fioles à la main, il se fait remarquer; on l'appelle pour un malade, puis pour un autre; il se fait une petite clientelle. Quelques-uns guérissent, beaucoup meurent; cela arrive à tant de médecins fameux qu'on n'y fait pas d'attention; d'ailleurs, la fatalité le voulait ainsi.

Un jour on l'appelle à la hâte; c'était pour un accouchement; jamais il n'en avait fait ni vu faire. La femme souffrait beaucoup; les sage-femmes ne savaient plus comment s'en tirer. Pensif il s'approche de la malade, lui tâte le pouls avec toute la gravité médicale et ne dit mot. On le presse d'agir; fort embarrassé, il garde le silence. Pour se donner le temps de la réflexion, il tire sa tabatière, l'ouvre, prend lentement une prise de tabac, et machinalement en offre une à la femme souffrante, en lui disant : « Prenez, cela vous fera du bien, *inch'allah.* » Elle accepte. Nullement habituée à l'usage de cette poudre, elle éternue plusieurs fois; le travail suspendu se renouvelle et elle accouche peu après. Le médecin saisit l'à-propos, et comme s'il n'avait fait autre chose de sa vie : « Voici, dit-il, comme on doit agir en pareil cas. » Les femmes crient au miracle; le bruit de cet accouchement se répand dans tout Constantinople; la singularité du moyen et la

promptitude de son effet étonnent; c'est à qui se fera accoucher par le médecin à la prise de tabac. Ce moyen manqua dans l'immense majorité des cas, et le médicastre perdit bientôt la vogue qu'un heureux hasard lui avait procurée.

Note IX, page 367.

Extrait du titre second de la loi relative à la police sanitaire.

Des peines, délits et contraventions en matière sanitaire.

Art. 7. Toute violation des lois et des réglements sanitaires sera punie :

De la peine de mort si elle a opéré communication avec des pays dont les provenances sont soumises au régime de la *patente brute*, avec ces provenances ou avec des lieux, des personnes ou des choses placés sous ce régime ;

De la peine de réclusion et d'une amende de 200 francs à 20,000 francs, si elle a opéré communication avec des pays dont les provenances sont soumises au régime de la *patente suspecte*, avec ces provenances, ou avec des lieux, des personnes ou des choses placés sous ce régime;

De la peine d'un an à dix ans d'emprisonnement et d'une amende de 100 francs à 10,000 francs, si elle a opéré communication prohibée avec des lieux, des personnes ou des choses qui, sans être dans l'un des cas ci-dessus spécifiés, ne seraient point en libre pratique.

Seront punis de la même peine ceux qui se rendraient coupables de communications interdites entre des personnes ou des choses soumises à des quarantaines de différents termes.

Tout individu qui recevra sciemment des matières ou des personnes en contravention aux réglements sanitaires sera puni des mêmes peines que celles encourues par le porteur ou le délinquant pris en flagrant délit.

8. Dans le cas où la violation du régime de la *patente brute*, mentionnée à l'article précédent, n'aurait point occasionné d'invasion pestilentielle, les tribunaux pourront ne prononcer que la réclusion et l'amende portée au second paragraphe dudit article.

9. Lors même que ces crimes ou délits n'auraient point occasionné d'invasion pestilentielle, s'ils ont été accompagnés de rébellion, ou commis avec des armes apparentes ou cachées, ou avec effraction, ou avec escalade,

La peine de mort sera prononcée en cas de violation du régime de la patente brute.

La peine des travaux forcés à temps sera substituée à la peine de réclusion pour la violation du régime de la patente suspecte, et la peine de réclusion à l'emprisonnement pour les cas déterminés dans les deux avant-derniers paragraphes de l'article 7.

Le tout indépendamment des amendes portées audit article, et sans préjudice des peines plus fortes qui seraient prononcées par le Code pénal.

10. Tout agent du gouvernement au dehors, tout fonctionnaire, tout capitaine, officier ou chef quelconque d'un bâtiment de l'Etat ou de tout autre navire ou embarcation, tout médecin, chirurgien, officier de santé attaché soit au service sanitaire, soit à un bâtiment de l'Etat ou de commerce, qui, officiellement dans une dépêche, un certificat, un rapport, une déclaration ou une déposition, aurait sciemment altéré ou dissimulé les faits, de manière à exposer la santé publique, sera puni de mort s'il s'en est suivi une invasion pestilentielle.

Il sera puni des travaux forcés à temps et d'une amende de 1,000 francs à 20,000 francs, lors même que son faux exposé n'aurait point occasionné d'invasion pestilentielle, s'il était de nature à pouvoir y donner lieu en empêchant les précautions nécessaires.

Les mêmes individus seront punis de la dégradation civique et d'une amende de 500 francs à 10,000 francs s'ils ont exposé la santé publique en négligeant, sans excuse légitime, d'informer qui de droit de faits à leur connaissance, de nature à produire ce danger, ou si, sans s'être rendus complices de l'un des crimes prévus par les articles 7, 8 et 9, ils ont sciemment et par leur faute laissé enfreindre ou enfreint eux-mêmes des dispositions réglementaires qui eussent pu le prévenir.

11. Sera puni de mort tout individu faisant partie d'un cordon sanitaire, ou en faction pour surveiller une quarantaine, ou pour empêcher une communication interdite, qui aurait abandonné son poste ou violé sa consigne.

12. Sera puni d'un emprisonnement d'un à cinq ans tout commandant de la force publique qui, après avoir été requis par l'autorité compétente, aurait refusé de faire agir pour un service sanitaire la force sous ses ordres.

Seront punis de la même peine et d'une amende de 50 francs à 500 francs tout individu attaché à un service sanitaire, ou chargé par état de concourir à l'exécution des dispositions prescrites pour ce service, qui aurait, sans excuse légitime, refusé ou négligé de remplir ces fonctions ;

Tout citoyen faisant partie de la garde nationale, qui se refuserait à un service de police sanitaire pour lequel il aurait été légalement requis en cette qualité;

Toute personne qui, officiellement chargée de lettres ou paquets pour une autorité ou une agence sanitaire, ne les aurait point remis ou aurait exposé la santé publique en tardant à les remettre, sans préjudice des réparations civiles qui pourraient être dues, aux termes de l'article 10 du Code pénal.

13. Sera puni d'un emprisonnement de quinze jours à trois mois et d'une amende de 50 francs à 500 francs, tout individu qui, n'étant dans aucun des cas prévus par les articles précédents, aurait refusé d'obéir à des réquisitions d'urgence pour

un service sanitaire, ou qui, ayant connaissance d'un symptôme de maladie pestilentielle, aurait négligé d'en informer qui de droit.

Si le prévenu de l'un ou de l'autre de ces délits est médecin, il sera, en outre, puni d'une interdiction d'un à cinq ans.

Note X, page 385.

Comme voyageur et comme médecin, je crois de mon devoir de m'élever contre la pratique absurde et meurtrière du *parfum* appliqué comme il l'est dans le lazaret de Marseille à la désinfection des individus. Quel est le but de cette opération? c'est de désinfecter le voyageur et ses effets de tout miasme contagieux qui pourrait compromettre la santé publique. Eh bien! soumettez les effets à la désinfection ordinaire, soumettez-y même les personnes, mais sachez préserver leurs muqueuses nasale et bronchique des vapeurs suffocantes qui se dégagent du parfum, en adoptant l'appareil employé à l'hôpital Saint-Louis de Paris pour le traitement des maladies de la peau ou de toute autre manière. Certes l'intention du législateur ne fut jamais de chercher à désinfecter les poumons jusque dans leurs dernières ramifications. Or, n'est-il pas de la dernière absurdité de soumettre trois fois, à une distance de quinze jours et pendant trois minutes chaque fois, à l'inspiration de la vapeur des fumigations guytoniennes, les personnes dont les unes peuvent avoir les poumons très irritables, les autres être atteintes de maladies aiguës ou chroniques de cet organe (et les médecins savent combien le nombre en est grand), et cela par suite d'une routine aveugle, en présence d'un capitaine de lazaret qui, n'ayant aucune connaissance médicale, ne peut juger si la toux suffocante, convulsive, qu'éprouvent les voyageurs et qui fait rire les spectateurs, ne vient pas d'arrêter le flux menstruel, de disposer à l'hémoptysie

ou d'en occasionner une, de causer une hernie, d'augmenter un anévrisme du cœur, d'exaspérer une phthisie laryngée commençante, de faire passer à l'état aigu une pneumonie chronique, de disposer une femme enceinte à un avortement, d'occasionner une congestion cérébrale, une attaque d'apoplexie dans un homme prédisposé, etc., etc. Je sais ce que j'ai souffert pour y avoir été exposé; les fatigues, l'insomnie, les inquiétudes et les dangers éprouvés pendant une traversée de cent cinq jours, avaient produit sur moi un état d'amaigrissement remarquable. La toux convulsive occasionnée par la vapeur du parfum détermina, sinon une hernie, au moins un pincement de l'estomac à travers les fibres musculaires ou aponévrotiques de la partie supérieure de la ligne blanche, et me fit éprouver, à plusieurs reprises, une douleur si cruelle, quoique instantanée, qu'il n'y a que les personnes qui en ont éprouvé de semblables qui puissent s'en faire une idée.

En vérité, je suis étonné que, depuis plus d'un siècle, l'on continue à martyriser ainsi toutes les personnes qui arrivent du Levant, sans qu'aucune n'ait encore élevé la voix pour demander une enquête à l'effet de savoir si, sans compromettre la santé publique, les réglements sanitaires ne pourraient pas être modifiés en faveur des voyageurs. Pourquoi, par exemple, en prenant toutes les précautions nécessaires, une blanchisseuse et quelques baignoires ne feraient-elles pas partie de l'établissement? Après une longue traversée, un bain est si utile à la santé, du linge propre si agréable! Devrait-on être obligé d'attendre un mois, et quelquefois beaucoup plus, pour un bain, et remettre son linge sale faute de pouvoir le faire blanchir dans l'intérieur du lazaret?

Note XI, page 387.

L'opération d'enfoncer les bras nus dans les balles de co-

ton s'appelle *manipulation ;* je ne l'ai pas vu pratiquer; j'ignore donc combien de jours, combien de fois chaque jour les portefaix répètent cette opération sur chacune des balles; je suppose que toutes les précautions les plus minutieuses sont employées. Malgré cela, si la peste est éminemment contagieuse, si, comme le disent les ultra-contagionistes, un échantillon de marchandises, un bout de fil, sorti du lazaret sans les précautions requises, peut contagionner toute une ville, il doit se trouver dans du coton récolté à une époque où la peste peut être très maligne et chaque brin saturé de miasmes délétères, emballé et soumis à une forte pression, il doit, dis-je, se trouver des millions de brins échappés au contact immédiat des manipulateurs; et quand, à leur sortie du lazaret, je vois ces mêmes balles traverser les routes de la France dans toutes les directions, pour être ensuite converties en tissus, j'avoue que, si je partageais l'opinion des contagionistes, je serais loin d'être tranquille sur le sort des personnes par les mains desquelles chaque brin doit passer.

Le peu de laine que j'ai vue déballée, mise en monceau, exposée sous un vaste hangar à l'action de l'air et du mistral, que l'on peut retourner, agiter, manipuler dans toutes les directions, m'a paru devoir être mieux désinfecté que les balles de coton dont l'enveloppe n'est pas, à ce que je crois, entièrement enlevée.

Les portefaix de Marseille ne semblent pas redouter la contagion autant que les directeurs de la santé. Chargés de soigner et de désinfecter les marchandises contumaces adressées aux négociants au service desquels ils sont, tous, pour la modique rétribution de cinq francs par jour, sur laquelle est prélevée une retenue pour les hôpitaux, consentent, que dis-je, ambitionnent d'entrer au lazaret, quittent leurs femmes, leurs enfants, leurs connaissances, pour être séquestrés pendant un mois et quelquefois plus, suivant les accidents qui peuvent arriver, soit

à l'un d'eux, pendant le temps de la désinfection, soit à quelque personne de l'équipage du navire dont ils soignent la cargaison. Jusqu'à présent l'événement les a favorisés; chose étrange! depuis tant d'années que tous ces portefaix ont été itérativement exposés à être les premières victimes de la contagion, il en meurt, assure-t-on, moins proportionnellement que de toutes les autres classes de la société.

Note XII, page 393.

Aussi Venise a-t-elle adopté des réglements plus sévères encore.

« Les marchandises sont exposées à l'air et manipulées journellement par les portefaix ou les personnes chargées de les faire sereiner, pendant toute la durée de la quarantaine.

« Les vêtements des équipages, les linges et tous autres effets susceptibles qui ne peuvent dépérir en les trempant dans l'eau bouillante et en les lessivant, y sont soumis pendant plusieurs jours; ils sont ensuite mis au grand air, parfumés fréquemment et manipulés pendant toute la quarantaine.

« On lave dans l'eau bouillante tous les objets et ustensiles non susceptibles, vases de terre, de métal, de verre et autres.

« Tous les autres objets susceptibles, qu'une simple immersion ne gâterait pas, sont trempés pendant plusieurs jours dans l'eau de la mer, mise à cet effet dans des baquets ou bassines, et sont ensuite parfumés, ventilés et manipulés comme les autres effets qui auront été plongés dans l'eau bouillante.

« Finalement les draps, les habits et autres objets susceptibles qui ne pourraient pas supporter l'eau bouillante ou l'immersion sans être détériorés, sont mis à l'évent et exposés au grand air; il leur est administré des fumigations fortes et réitérées de Guyton-Morveau; on les bat avec des verges pendant huit ou

dix jours; ils sont ensuite manipulés à bras nus par les portefaix, pendant le reste de la quarantaine.

« Les livres et les papiers qu'il importe de conserver sont *dépouillés de toute ligature et fil susceptible;* on les purge *feuille par feuille* avec de forts parfums.

« Les grains dont les navires peuvent être chargés ne se retirent pas du bord à terre, mais ils se transportent au lazaret, où, pendant un certain temps, on les laisse exposés à l'air en les vannant journellement pour en séparer toutes les guenilles et autres objets susceptibles qui pourraient y être mêlés. Après cette purge, ils sont retirés du lazaret et mis à la disposition des propriétaires.

« Avant de donner la libre pratique, que précède toujours une inspection rigoureuse des médecins pour s'assurer de la parfaite santé des individus, le navire entièrement vide est lavé dans tout l'intérieur avec l'eau de la mer et de la chaux. Il est exploré partout avec une torche enflammée pour brûler les fragments de susceptible qui auraient pu y rester, et on les parfume fortement avec du soufre, ce qui est répété de temps à autre dans le cours de la quarantaine [1]. »

Renfermé dans le lazaret de Marseille, je n'ai pu me convaincre par mes yeux de la manipulation journalière des marchandises par les portefaix et autres personnes chargées de les faire sereiner; mais ce que je puis affirmer, c'est que le linge des passagers n'a point été trempé dans l'eau bouillante ni lessivé, et que mes livres et mes papiers n'ont point été dépouillés de toute ligature et fil susceptible, et n'ont point été purgés feuille par feuille.

Il est donc évident qu'il n'y a pas d'uniformité dans le système sanitaire européen; c'est ce qui fait dire au docteur Palloni, mé-

(1) Extrait du *Guide sanitaire des Gouvernements européens*, p. 767-769; par L.-J.-M. Robert. Paris, 1826.

decin du lazaret de Livourne, que cette uniformité serait à désirer pour faire disparaître toutes les irrégularités auxquelles donnent lieu journellement les systèmes sanitaires partiels, diversifiés, arbitraires et changeants, et il aurait pu ajouter quelquefois tout opposés, des différents établissements sanitaires européens.

Note XIII, page 394.

Les Européens en général, les Français surtout, se font une bien fausse idée des nations et des mœurs de l'Orient. Combien de fois dans la société n'ai-je pas été félicité d'avoir demeuré si long-temps à Constantinople, non sous aucun des rapports qui contribuent le plus au bonheur, un ciel pur et serein, une nature gracieuse, riche, pompeuse, une végétation forte, des sites délicieux, des perspectives admirables, la variété et la beauté des costumes, la liberté et la tranquillité dont les Francs y jouissent, mais à cause des plaisirs du harem et des intrigues amoureuses que, comme médecin, je m'y étais sans doute ménagées! Combien s'extasiaient sur le plaisir d'être Musulman, d'avoir son harem, ses esclaves! Que d'aventures romanesques ils se promettaient si jamais ils se trouvaient dans ce pays-là! Pour désabuser cette jeunesse, qui juge des mœurs de l'Orient par les pièces qu'elle a vues à l'Opéra-Comique, je crois devoir mettre sous ses yeux ce qui est arrivé à plusieurs Européens de ma connaissance qui rêvaient aussi le bonheur et qui, ayant embrassé l'islamisme par différents motifs, ont été à même de jouir de toutes les béatitudes du harem.

Le premier était un individu d'une rare instruction; par suite de quelque malversation dans les fonds publics qui lui avaient été confiés, il s'était réfugié à Constantinople, et dans la crainte que son gouvernement ne demandât et n'obtînt son extradition, il s'était fait musulman.

Le second était un vieux médicastre qui, ne pouvant subsister parmi les Francs du produit de sa profession, crut qu'aussitôt qu'il aurait changé de religion il serait infailliblement nommé médecin du sérail.

Le troisième était encore un médecin. Il accompagna un pacha dans un gouvernement lointain; malheureusement il oublia la distance que le Koran met entre une femme musulmane et un infidèle, et crut devoir sauver sa tête en adoptant la croyance religieuse de son amante et en l'épousant.

Le quatrième était un prêtre sicilien; j'ignore la cause de son apostasie. Il profita de la loi religieuse qu'il venait d'embrasser pour se donner deux femmes; il subvenait à leur chétive existence en exerçant l'art de guérir, dont il ne connaissait pas les premiers éléments.

Le cinquième était un Allemand, qui, ayant exprimé des idées trop libérales sous un gouvernement absolu, fut mis à la frontière. A son arrivée à Constantinople, il était dénué de tout moyen pécuniaire; rebuté par sa légation, il se fit musulman pour ne pas mourir de faim.

Je réserve le sixième pour la fin; son histoire complétera cet article.

En changeant de religion, ces individus espéraient tous une situation plus heureuse; en effet, le Musulman, tout persuadé qu'il est qu'un infidèle ne peut devenir un vrai-croyant, n'abandonne pas les nouveaux convertis. Le gouvernement leur accorde pour eux et leur famille, s'ils en ont, et suivant leur rang, les rations nécessaires, et confie leur instruction religieuse à un imam jusqu'à ce qu'ils soient capables de se suffire à eux-mêmes; ces secours sont ordinairement donnés pendant deux et quelquefois même trois années.

Peu de jours se sont écoulés et déjà ces malheureux se repentent de leur apostasie. Quoi! se lever à l'aurore pour se mettre le front à terre! prier ainsi quatre fois encore dans la

journée et se coucher dès que la nuit est venue! manger, sans couteau ni fourchette, un peu de riz et de mouton, tout juste pour entretenir la vie et ne boire que de l'eau! prendre du café léger sans sucre et fumer silencieusement! apprendre l'arabe, étudier le Koran, obéir respectueusement à l'imam chargé de rendre compte des progrès de votre instruction et de la régularité de votre conduite! devoir être content de tout, résigné à la fatalité! trouver son bonheur dans l'abnégation entière des faux besoins! être enterré dans la solitude des quartiers turcs! ne vivre qu'avec des Musulmans silencieux! ne voir, et encore très rarement, que des femmes voilées auxquelles on ne peut adresser ni paroles ni regards! être obligé de marcher à pas lents, et les pieds en dedans, de peur que ses babouches ne soient jetées plusieurs pas en avant! pas de romans, de gazette, de conversations animées! point de jeux de cartes, de punch ni de billard, de bals ni de théâtres!

Un changement si subit et si complet dans l'existence physique et morale d'un individu est trop pénible; l'ennui le dévore. Personne dans le sein de qui il puisse épancher ses chagrins. Les souvenirs de l'amitié, de l'amour, de la famille et de la patrie se réveillent en lui; il maudit ses illusions, sa folie, son existence actuelle. Heureusement il lui reste l'espoir de s'évader; mais que de difficultés et de dangers! Il sait que le Koran punit l'apostasie de mort et qu'aucune légation n'a le droit de le réclamer. L'idée du supplice, et d'un prompt supplice, l'effraie; il patiente encore quelques jours. Le désespoir lui fait braver la mort même.

Le premier, renégat depuis deux ou trois ans, paraissait avoir adopté entièrement sa nouvelle religion et les mœurs du pays. Il jouissait de quelque considération parmi les Musulmans et de beaucoup de liberté; il en profitait pour venir souvent à Péra. Il s'était procuré des fonds et avait commandé

des habillements européens. La cachette bien payée d'un capitaine franc devait le recevoir; il comptait ensuite se rendre en Amérique. Nous dînions fréquemment ensemble; il m'avait fait part de ses projets; je lui avais recommandé beaucoup de circonspection. La dernière fois que nous nous trouvâmes ensemble, tout était prêt pour son départ; nous étions au dessert, et mon camarade joyeux avait bu quelques verres de vin de trop. Son visage était plus enluminé qu'à l'ordinaire, lorsqu'un janissaire entre dans la salle où nous dînions, vient près de nous, s'arrête, regarde et salue le renégat d'un air sévère. Celui-ci pâlit en le voyant; mais, se remettant promptement, il lui offre un verre de vin. Le janissaire refuse et s'en va. Je demande à mon camarade s'il le connaît. « Oui, me dit-il; nous avons bu quelquefois ensemble ici, mais la présence d'un étranger lui fait peur. » Nous nous séparons avec promesse de nous revoir la veille de son départ. La présence du janissaire dans un moment si décisif, la sévérité de ses traits, son refus de boire, l'effroi de mon ami, m'attristèrent et m'inspirèrent une vive inquiétude. J'attendis avec impatience le jour de notre réunion; il ne vint pas. Quelques jours après, le bruit se répandit à Péra qu'il était mort d'une attaque d'apoplexie foudroyante; sa constitution l'y exposait. Je n'ai pu vérifier le fait; il me sembla probable que la police turque, connaissant les fréquentes infractions aux lois du Koran commises par l'individu en question, et ayant obtenu la certitude de ses projets d'évasion, l'avait fait secrètement mettre à mort. Cependant on pourrait avoir quelque lieu d'en douter, en réfléchissant que la justice turque, armée des pouvoirs terribles que le Koran lui confère sur un renégat, aurait fait décapiter publiquement ce malheureux et connaître le motif de son exécution.

Le vieux médicastre, n'ayant point obtenu l'emploi qu'il désirait, continua de vivre dans la misère. Il tomba malade, et

prévoyant qu'il n'avait pas long-temps à vivre il se réfugia dans un des couvents de Péra, fit abjuration et mourut peu après.

Le médecin du pacha, homme instruit, s'est résigné de bonne grace aux devoirs de sa nouvelle religion. D'intelligence avec son chef, il l'a suivi dans ses diverses fortunes. A son maintien grave, à la sérénité de ses traits, à la grace de ses manières, à son turban d'effendi et à sa barbe blanche, longue et touffue, je le pris d'abord pour un Musulman de haute distinction. Il exerçait de mon temps parmi les Turcs et jouissait d'une réputation méritée.

L'Allemand, jeune et sanguin, ne put se faire à la monotonie de l'existence des Musulmans. Le chagrin s'empara de lui, et nous apprîmes bientôt à Péra que dans un accès de fièvre cérébrale il s'était coupé une des artères carotides avec un canif.

Je ne dirai qu'un mot d'un autre Franc qui, après s'être fait Turc, fut employé comme domestique dans la famille d'un riche effendi, sut gagner sa confiance, en profita pour s'introduire d'une manière très adroite dans la pièce où étaient déposés ses objets de luxe, les vola, fut découvert et décapité. Je ne parlerai point de quelques individus obscurs qui par misère ou autrement changent de religion, s'en ennuient presque aussitôt, éludent la surveillance dont ils sont l'objet, se réfugient dans un des couvents de Péra ou de Galata, ou dans l'hôtel de leur légation, y font abjuration, y sont tenus cachés, puis avec un *de par le Roi* sont embarqués sur le premier navire de leur nation qui les reporte dans leur patrie.

J'en viens à celui que j'ai réservé pour le dernier. Un militaire des États de Naples arrive à Constantinople, vient dîner à un restaurant, y trouve un compatriote de son intime connaissance, et, tout en dînant, lui fait part de tous les malheurs qui lui sont arrivés depuis qu'ils ne se sont vus et de

ses projets pour l'avenir. Je dînais à une table voisine. Je connaissais son interlocuteur ; j'avais entendu une partie de la conversation, lorsque ce dernier dit au nouveau débarqué : « Tenez, voici un de mes grands amis ; il pourra vous donner de bons conseils. Il est ici depuis plusieurs années, il connaît les Turcs et le pays ; de plus, il est médecin. » A tant de titres je suis instamment prié de me joindre à la société. Pour me mettre parfaitement au fait de ce qu'il désirait que je susse, le militaire me raconte toutes ses campagnes pendant la révolution, les grades qu'il a conquis sur le champ de bataille, tous jusqu'à celui de colonel d'un des régiments de la garde, le bonheur dont il jouissait dans cette belle ville de Naples ; puis les revers survenus en 1815, la perte de son grade, de ses décorations, de ses pensions, les dangers courus, la nécessité de s'éloigner pour s'être montré trop fidèle au gouvernement déchu, la misère qui le menace, enfin les moyens qu'il a en vue pour fixer de nouveau la fortune et le bonheur. Je ne répondrais pas que dans ce récit il n'y eût de l'exagération ; l'Orient est le pays des hyperboles ; mais ce que je puis assurer, c'est que j'ai rarement vu un homme mieux pris dans sa petite taille ; il avait à peine cinq pieds de hauteur. Sa tête était forte ; son vaste front promettait une organisation cérébrale d'une rare perfection. Sa figure était régulière, ses yeux expressifs, sa conversation animée.

Il développe ensuite ses projets de fortune. Un jour de grande réception aux Tuileries, où il avait accompagné Murat comme aide-de-camp, il avait remarqué l'ambassadeur ottoman, alors Muhib-Effendi. Sa figure lui avait beaucoup plu ; c'était sur lui qu'il fondait toutes ses espérances. Le succès était immanquable ; voici comment. Il irait le saluer ; il lui rappellerait leur entrevue aux Tuileries et lui raconterait ses malheurs ; il lui ferait sentir combien il serait utile au Sultan d'avoir à son service un des meilleurs officiers de cavalerie

de l'Europe pour discipliner la sienne ; ensuite il lui communiquerait son désir sincère d'embrasser la religion de Mahomet et le prierait d'être son parrain. Une fois vrai-croyant, Muhib-Effendi le présenterait sans aucun doute au Sultan ; alors il demanderait à monter le plus beau cheval arabe de ses écuries; excellent cavalier, il ferait devant lui et sa cour les manœuvres, les évolutions les plus belles; et quand on aurait vu sa tenue, son agilité, son adresse, sa grace à manier un cheval, il était impossible que le souverain ne le nommât pas à un des premiers emplois dans cette arme. De là à de beaux chevaux arabes aux housses magnifiques, à un uniforme brodé en or sur toutes les coutures, aux châles des Indes sur la tête et en ceinture[1], à des sabres et à des pistolets d'un travail précieux, à un établissement honorable et de nombreux domestiques; enfin, à ce qui valait mieux que tout le reste, un harem choisi, des esclaves géorgiennes et toutes les béatitudes qui en sont la conséquence, il n'y a qu'un pas. Jamais je ne vis un être plus pénétré de ce qu'il disait, plus heureux en imagination. Le vin de Ténédos, en activant la circulation, prêtait une nouvelle énergie à ces illusions dignes des Mille et une Nuits. J'étais heureux de son bonheur; il eût été barbare à moi de détruire sur-le-champ l'avenir fantastique qu'il s'était créé.

Plusieurs jours se passèrent et notre voyageur ne paraissait pas. Son ami et moi commencions à craindre quelque accident, lorsqu'un beau matin un Musulman vient m'appeler pour me conduire chez un malade. Quel est mon étonnement de trouver dans une petite chambre mon officier napolitain, les yeux et la face enflammés, jurant de toutes ses forces et maudissant le nom de Mahomet. Heureusement le Turc qui lui donnait des soins ne savait ni le français ni l'italien. Connaissant le danger qui pouvait en résulter pour cet infortuné, je pris un air sévère et je lui dis que, puisqu'il s'était fait Mu-

sulman, il fallait subir toutes les conséquences de son nouvel état, et lui rappelai que toute imprécation contre Dieu et le prophète était punie de mort. Alors, en phrases interrompues par des cris, des gémissements et des contorsions, il m'apprend qu'il est circoncis depuis trois jours, que depuis cette opération il n'a pas dormi une seule minute, qu'il a souffert et souffre horriblement, qu'il a manqué cent fois de se jeter la tête contre la muraille pour finir sa malheureuse existence, et que, malgré le chirurgien turc qui l'assure que sa guérison est prochaine, il a insisté auprès du maître de la maison pour que je fusse appelé. La cause des tourments qu'il endurait était évidente. L'opération avait été très bien faite; mais l'opérateur avait oublié que les suites en sont bien plus graves dans un homme vigoureux de quarante à quarante-cinq ans que chez un enfant de sept ans. Il avait, suivant l'usage, saupoudré la plaie avec de la poussière fine de bois pourri; mais le sang ayant franchi plusieurs fois cet obstacle, il en avait mis plusieurs couches jusqu'à ce que l'hémorrhagie eût cessé. Le travail inflammatoire qui était survenu avait donné lieu aux douleurs vraiment atroces auxquelles l'infortuné était en proie. Un traitement antiphlogistique très énergique calma promptement cet état de souffrance.

Ce fut alors qu'il me raconta ce qui lui était arrivé depuis notre première entrevue. « Pour ne pas être dissuadé de mon projet, dit-il, je ne voulus plus me faire voir dans Péra. Je me rendis chez Muhib-Effendi, qui me reçut avec beaucoup d'affabilité, me fit de nombreuses observations, me donna un Koran traduit en français, m'exhortant à le lire tout entier, à me bien pénétrer de son contenu, à en méditer les devoirs, et me recommanda de ne revenir qu'après de mûres réflexions et quand je serais résolu d'y conformer ma conduite. Je passai huit jours entiers à cette lecture fort ennuyeuse; puis je retournai chez l'effendi, l'assurai que je trouvais le Koran ad-

mirable, que j'en adoptais les dogmes, les préceptes, et que mon plus grand désir était d'être admis au nombre des vrais-croyants. Mon protecteur trouva que huit jours étaient insuffisants pour une lecture aussi longue, aussi sérieuse; que je ferais bien de la recommencer; qu'en des matières qui décidaient du bonheur ou du malheur éternel, il ne fallait pas agir à la légère. Je l'assurai que chaque jour de ma vie je comptais bien en lire quelques chapitres. Alors il me dit que j'avais sans doute remarqué que la circoncision était une pratique imposée à tout Musulman. « Je ne croyais pas, lui dis-je, qu'à mon âge on l'eût exigée.— Cependant qui veut le but veut les moyens.— Soit, répondis-je, je m'y soumets, mais je désire qu'elle ait lieu le plus tôt possible. » L'effendi me fit alors conduire ici, chez un de ses anciens serviteurs. J'y ai été circoncis; j'y ai trouvé tous les soins nécessaires et je dois y rester jusqu'à mon entière guérison. Après l'opération mes habillements m'ont été enlevés; ils ont été vendus et remplacés par des habillements turcs. »

Le jour suivant, sur sa prière, je me rends chez l'effendi que je connaissais déjà; je lui dis que j'ai été appelé pour donner des soins à un Franc qui venait d'embrasser l'islamisme, qu'il souffrait cruellement de l'opération à laquelle il avait dû se soumettre, mais qu'il s'en trouverait bien dédommagé si Son Excellence daignait lui continuer sa protection. L'effendi me rappela ce que je savais déjà sur les motifs qui poussent les Francs à changer de religion. « Cependant, me dit-il, espérons que celui-ci tournera mieux que les autres. Je le ferai venir ici après sa guérison; il aura toutes les occasions de s'instruire. Puis nous verrons à quoi il sera propre; mais qu'il modère surtout ses espérances ambitieuses. » J'assurai Son Excellence que le néophyte lui laisserait l'entière direction de sa conduite, et que, s'il désirait utiliser ses talents militaires, c'était pour montrer sa reconnaissance envers le gouvernement qui venait

de l'adopter. J'informai le colonel du résultat de la conversation.

A peine fut-il en état de marcher qu'il voulut se rendre chez Muhib-Effendi et me pria de l'y conduire. Il n'était pas chez lui. Je donnai alors les avis le plus sévères au colonel sur sa conduite à venir, et le remis entre les mains du premier serviteur, vieillard respectable, en le priant de servir de guide à son futur commensal. Je m'en allai en me promettant bien de ne plus me mêler de cette affaire.

Le sort en avait autrement décidé. Au bout de quinze jours je reçus une invitation de me rendre chez l'effendi. Après les salutations d'usage, il frappe dans sa main pour appeler un serviteur et demande des pipes et du café. Arrive le tchibouktchi-bachi (le serviteur ayant le département des pipes); il s'avance silencieusement à pas comptés, d'une main place sur le plancher le *tabla*, pose dessus l'extrémité de la pipe, puis, faisant avec grace un mouvement de circumduction, l'offre tout allumée à l'effendi. Deux minutes après, le même serviteur me présente la pipe avec les mêmes cérémonies. Il me semble l'avoir vu quelque part; je le regarde attentivement, et, à ma grande surprise, je reconnais mon Napolitain qui de l'air le plus grave remplissait cet emploi de haute confiance chez les Musulmans. Il n'eut pas l'air de me voir, la décence ne permettant pas à un serviteur de parler à un muçafir de son maître. L'effendi me dit ensuite que le néophyte était d'un caractère très difficile, emporté avec ses camarades, peu soumis, toujours mécontent, peu attentif à ses devoirs religieux; que cependant il l'avait nommé son tchibouktchi-bachi, emploi qui ne s'accorde qu'après de longs et de fidèles services. Il me pria de causer avec lui, de lui donner de bons conseils, et surtout de lui faire bien comprendre que la maison d'un Musulman est un lieu de silence et l'asile de la paix.

Le colonel m'attendait de son côté pour me faire ses do-

léances. A peine suis-je hors du sèlamlik qu'il me conduit à son cabinet et me dit: « Vous vous rappelez, sans doute, le but que je me proposais en me faisant musulman et les espérances dont je me berçais. Quel désappointement! Ce cabinet est tout mon logement; il n'y a pas même une commode, une chaise; ce mince matelas étendu sur une natte et une étroite couverture, voilà mon lit; ma garde-robe tout entière est contenue dans cette serviette. Je mange avec les domestiques, et quelle cuisine pour un Napolitain! Que d'ablutions, de prières et de prosternations! Quand on a mangé, prié, fumé, l'on s'étend sur un canapé, on rumine ou l'on dort. Peu de Francs viennent ici, d'ailleurs il serait malséant que je leur parlasse; je n'ai pas encore entendu la voix ni vu l'ombre d'une femme dans cette maison! Le harem a une entrée particulière. Je suis vif, emporté, et je dois être tranquille; nous parlons beaucoup, nous autres Italiens, nous élevons la voix, nous gesticulons, nous rions aux éclats; ici l'on parle peu, à voix basse; on ne fait presque pas de geste, et l'on se contente de sourire! Je ne sais pas la langue turque et ne puis converser avec mes camarades. Les vieux serviteurs sont indulgents; je n'ai point à m'en plaindre; les jeunes se moquent de moi entre eux, et en ma présence ils m'appellent *deunmè* (renégat.) J'ai déjà eu avec eux quelques altercations, pour lesquelles j'ai été fortement réprimandé par l'effendi. Je suis à la vérité porte-pipe, emploi qui excite la jalousie de tous; mais moi, porte-pipe! Jugez, mon cher, de ma situation physique et morale; en est-il une plus insupportable? Et ne savoir quand elle finira! » En terminant ce discours, le Napolitain était profondément affecté; des larmes semblaient prêtes à s'échapper de ses yeux. Ses traits exprimaient un désespoir concentré.

Quelles consolations donner en pareilles circonstances? J'essayai cependant. Je lui représentai que, d'apres les mœurs du pays et les incendies si fréquents à Constantinople, le luxe

des meubles et des habillements était inutile; que, dans un climat aussi excitant, la cuisine la plus simple est la plus favorable à la santé; que les serviteurs avec lesquels il mange ont une tenue, une douceur de manières qui les rend bien supérieurs aux domestiques dans d'autres pays; que les ablutions et les bains sont utiles à la santé et font éprouver un bien-être inconnu ailleurs, et que la prière est une grande consolation dans l'infortune. « Au lieu de vous ennuyer du matin au soir, que ne vous appliquez-vous à la langue turque, si facile, si harmonieuse?

« Quand l'effendi, lui dis-je, vous verra bon croyant, soumis, résigné, studieux, qu'il vous entendra parler sa langue, il commencera à prendre une bonne opinion de vous. Il fera alors de lui-même ce qu'il se garde bien de faire en ce moment; il vous présentera au visir; il vantera votre douceur, votre piété, votre hardiesse à monter à cheval. On sera curieux de voir comment un Franc se tire d'affaire sur un cheval arabe un peu fougueux; vous aurez alors une belle occasion de faire admirer votre grace, votre adresse, votre courage. Bientôt vous obtiendrez un grade, des appointements, de la considération, et le bonheur après lequel vous aspirez. Combien d'esclaves géorgiens, de janissaires ordinaires, avec du courage et de l'adresse, sont devenus colonels, pachas, sèraskiers, visirs même! Mais il faut parler la langue du pays où l'on veut faire fortune: apprenez donc le turc; vos talents et la fatalité feront le reste. »

Cette péroraison, en lui faisant entrevoir la possibilité d'arriver au but de ses projets, frappa le Napolitain. Il me remercia de mes conseils et promit de les suivre.

Ces bonnes résolutions ne tinrent pas long-temps. J'appris quelques jours après que, ne pouvant supporter les moqueries de ses jeunes camarades, il s'était battu avec eux, et avait occasionné un tel scandale dans tout le konak que l'effendi l'avait renvoyé.

Ne sachant où donner de la tête, n'osant se montrer à Péra, le néophyte vécut pendant quelque temps des distributions gratuites de pain faites aux mosquées, et dormit au bel air. Des personnes obligeantes s'intéressèrent à lui et lui procurèrent un passage pour Odessa. Nous crûmes que, sous un gouvernement militaire, il lui serait facile de trouver de l'emploi; il n'en fut rien : au bout de peu de mois il descendait le Bosphore pour se rendre en Egypte.

C'était là que l'attendait la fortune pour le dédommager de ses malheurs passés. Nous apprîmes à Péra qu'il s'était fait présenter à Méhémet-Ali, qui avait su apprécier ses talents; que son titre de musulman lui avait valu une nouvelle considération; qu'il avait obtenu un grade honorable, avait épousé une femme turque, veuve très riche, et qu'il était au comble de ses vœux. Quelques années après, le bruit se répandit qu'après avoir dépensé cette fortune en habits et en châles, en armes précieuses, en chevaux et en esclaves, et ruiné sa santé, il avait quitté l'Egypte pour retourner en Italie, où il était mort dans un état voisin de la misère.

FIN.



TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME SECOND.

DEUXIÈME PARTIE.

DE LA PESTE.

CHAPITRE PREMIER.

OPINIONS DES AUTEURS ANCIENS ET MODERNES LES PLUS RECOMMANDABLES.

CHAPITRE II.

APERÇU SUR LA PESTE.

CHAPITRE III.

PRECAUTIONS ET IMPRUDENCES.

CHAPITRE IV.

DES ACCIDENTS ET DES MALADIES QUI SIMULENT LA PESTE.

CHAPITRE V.

OBSERVATIONS DE PESTE.

APPENDICE AU CHAPITRE V.

Auræ pestilentiales.

CHAPITRE VI.

CAUSES, DÉBUT, SYMPTÔMES, MARCHE, TRAITEMENT ET DURÉE DE LA PESTE.

CHAPITRE VII.

DE LA NON-CONTAGION.

CHAPITRE VIII.

DES QUARANTAINES ET DES LAZARETS.

APPENDICE.

DU CHOLÉRA-MORBUS.

ERRATA.

Pag. 106, lig. 26, Echappe-t-il, faute de moyens pécuniaires? *lisez* Echappe-t-il? faute de moyens pécuniaires il fait sa quarantaine...

144, 5, avait jauni depuis ce temps, *lisez* avait jauni. Depuis ce temps-là, la femme...

165, dernière ligne, et première de la page 166, en changeant, *lisez* en la changeant.

228, 12, leucophlegmasie, *lisez* leucophlegmatie.

254, 3, et l'extensibilité du cuir chevelu, *lisez* et le peu d'extensibilité...

274, 9, 1826, *lisez* 1816.

322, 22, estitués, *lisez* destitués.

395, 13, *coni*, lisez *con i.*

418, 24, commençais, *lisez* finissais.



BRAYERA anthelmintica.



